DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12312 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 26-LUNDI 27 AOÛT 1984

L'ALLIANCE DE L'OPPOSITION ET DU FRONT NATIONAL EN CORSE

La banalisation de l'extrême droite

L'élection du président et du bureau *« a scellé l'alliance de l'opposition »*. Ce commentaire de M. Pascal Arrighi, chef de file du Front national en Corse, résume parfaitement la situation dans l'île, telle qu'elle ressortait du scrutin du 12 août : l'opposition est majoritaire, au prix d'une alliance avec l'extrême droite. Elle dispose de trente sièges sur soixante et un, soit un de plus qu'il n'est nécessaire pour gouverner, compte tenu de l'attitude des trois élus indépendantistes qui ont décidé de siéger sans participer, et qui renvoient dos à dos la droite et la gauche.

Cette alliance de la droite et de l'extrême droite – souhaitée dès le soir du scrutin – se reflète au sein du bureau de l'Assemblée, composé de MM. Rossi (UDF), Pasquini (RPR), Arrighi (Front national), Baggioni (UDF), Chiarelli (CNIP), Polverini (RPR), Colonna (div. droite), Antona (RPR), Géronimi (CNIP) et Palmieri (Front national).

Cette situation a un précédent en France continentale, puisque l'opposition avait accepté de gérer la ville de Dreux avec les amis de M. Le Pen, à l'automne 1983. Elle va cependant au-delà : il s'agit cette fois d'une région, mais aussi d'une étape sur le chemin de la banalisation, par la droite, de l'extrême droite, l'objectif étant de faire admettre une telle alliance à l'opinion dans la perspective, notamment, des échéances législatives.

C'est ainsi que M. Poniatowski proclame que *« s'il faut battre les socialistes avec Le Pen, nous les battrons avec lui »*, tandis que M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, souligne qu'il n'aurait pas hésité à faire alliance avec le Front national si cela avait été nécessaire pour conquérir Marseille.

M. de Rocca Serra est éternel

Lire page 7 l'article de PAUL SILVANI

Un choix sans surprise et sans éclat

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – La ville a guetté, en vain, le 24 août, les éclats de la nouvelle Assemblée enfermée en séance dans l'ex-Grand Hôtel. Des rangs nationalistes on promettait une *« surprise »*. La rue échafaudait de brûlants scénarios.

C'est à M. Roger Palmieri, quatre-vingt-deux ans, doyen des conseillers et élus du Front national, qu'il revient d'ouvrir la séance. Aussitôt, son voisin – le plus jeune de tous, désigné à ce titre comme secrétaire – s'empare du micro. C'est M. Dominique Gallet, un des trois élus du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA). Tension... Mais au lieu d'un cri de guerre sort une courte et hésitante déclaration. *« Nous refusons d'être secrétaire d'une organisation s'appuyant sur le racisme et la xénophobie »*. Le jeune homme à la barbe de pâtre (pâtre lui-même) quitte la tribune et rejoint les bancs des élus. Applaudissements dans le public amassé au fond de la salle et dans les jardins. M. Palmieri, le cheveu blanc plaqué avec soin, rétorque aussi sec : *« J'ai vu la police dans la salle et je ferai respecter l'ordre. »*. Et chacun de vérifier d'un coup d'œil...

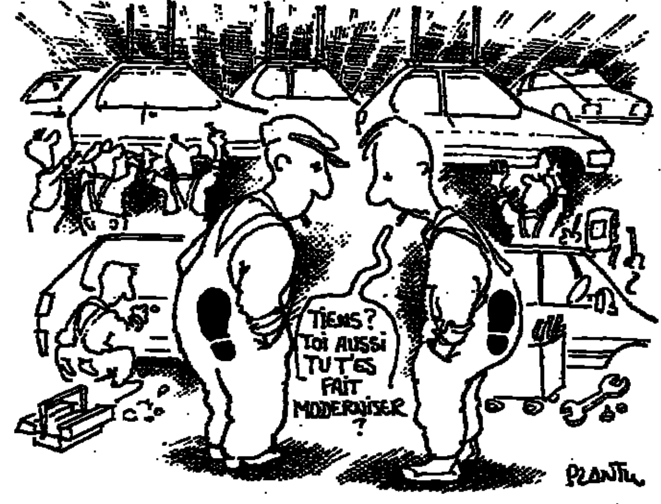
Ainsi débute et prend fin le face-à-face des deux nouveaux venus à l'assemblée de Corse – le Front national et le MCA. Le doyen conserve la parole avec un évident plaisir. Air impérial, références à Cicéron et à Saint-Exupéry, le vieil avocat évoque, pour le regretter, le passé, l'*« abandon de l'empire français et de douze départements »*. Le propos provoque. *« Inadmissible dans cette enceinte »*, accuse M. Albert Ferraci, communiste de longue date.

En fin de séance, tout de même, un éclat oppose M. Pierre Poggioli, chef de file du MCA, à M. Jean-Paul de Rocca Serra, qui vient d'être élu président. Il réaffirme *l'« attachement viscéral de la Corse à la nation française une et indivisible »*. Il appelle, *« au-delà des clivages politiques, à un accord très large contre le terrorisme et le séparatisme »*. Dans l'assistance, on applaudit.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 7.)

Les licenciements chez Citroën



(Lire nos informations page 14.)

L'« Église des catacombes » en Slovaquie

Face à la répression les catholiques retrouvent les habitudes de la clandestinité

Le visiteur non averti, de passage à Bratislava un dimanche matin, pourrait croire, en voyant les églises remplies d'une foule comptant même quelques jeunes, que la pratique religieuse ne rencontre pas trop de difficultés en Slovaquie.

Les apparences sont trompeuses. Si les treize églises de Bratislava sont pleines, c'est que leur capacité est notoirement insuffisante pour accueillir tous les fidèles. Et il n'est pas question d'en construire de nouvelles puisque le régime tchécoslovaque n'admet, en fait de pratique religieuse, qu'une participation formelle au culte.

Parmi les pays du bloc de l'Est, c'est en Tchécoslovaquie que la répression contre les différentes Eglises, au premier chef contre l'Eglise catholique, est la plus sévère. Elle est particulièrement dure en Slovaquie, et cela pour plusieurs raisons.

Depuis 1945, l'Eglise catholique slovaque est assimilée à l'Etat pro-nazi de Mgr Tiso (1). Si bien que tout appel en faveur de la liberté religieuse est qualifié de *« renouveau du clérico-fascisme »*. De plus, en Slovaquie, il n'existe pas ou pas encore, d'opposition démocratique constituée comme dans tous les pays tchèques. Par contre, la pratique religieuse des Slovaques est bien plus importante que celle des Tchèques. Ce sont donc ces pratiquants osant penser librement qui apparaissent comme les rebelles à la normalisation.

L'Etat dispose de puissants moyens pour soumettre l'Eglise, par l'intermédiaire du sécrétariat d'Etat au affaires religieuses. Les prêtres, fonctionnaires, ne peuvent exercer qu'avec une licence de l'Etat, qui peut leur être retirée au moindre soupçon. Actuellement, plus de cinq cents prêtres exerceraient en Slovaquie sans licence, au risque d'être arrêtés pour parasitisme. C'est l'Etat qui sélectionne les étudiants admis dans l'un des deux séminaires de Prague ou de Bratislava et qui fixe leur nombre. Les finances de l'Eglise sont aussi entièrement sous le contrôle de l'Etat.

C'est surtout avec l'association de prêtres *Pacem in Terris*, réactivée en 1971, que l'Etat espère diriger jusqu'à la vie spirituelle de l'Eglise. Cette association, censée promouvoir la paix entre les peuples, n'est en réalité que le bras du parti communiste dans l'Eglise. L'association contrôle les deux hebdomadaires catholiques, qui ne se distinguent du reste de la presse communiste que par quelques articles à thèmes religieux ; eux aussi saluent le pacifisme soviétique et les diverses conquêtes du socialisme.

Il est particulièrement important d'empêcher que les enfants soient en contact avec la religion. Le catéchisme est bien enseigné en théorie pendant cinq ans à l'école primaire, mais il est difficile de suivre les cours. Les deux parents doivent se déplacer ensemble pour signer une demande d'inscription. On tente alors de les en dissuader en évoquant la possibilité d'un renvoi du lieu de travail s'ils persistent dans leur intention. Il y a suffisamment d'exemples, ou de rumeurs, pour que ce chantage soit efficace. Il semble même que la carrière d'un instituteur dépende du nombre d'enfants qui participent ou ne participent pas au cathéchisme.

SUZANNE SATORY.

(Lire la suite page 3.)

(1) Président du gouvernement slovaque en septembre 1938, Mgr Tiso proclame en mars 1939 l'indépendance du territoire à la demande de Hitler. Il en fut le président du Conseil d'octobre 1939 au 4 avril 1945. Sa collaboration avec les nazis lui valut d'être condamné à mort après la guerre.

Les terroristes de l'air du temps

Faut-il en rire ou en pleurer ? Les terrosistes du Groupe M5 qui auront tenu la France en haleine – grâce à une active coopération des médias, il est vrai – pendant dix jours, n'étaient pas des « pros ». La police, en arrêtant trois des membres présumés du groupe, vendredi, dans la banlieue de Dijon, a mis fin aux activités d'une bande de mauvais garçons saisis par l'air du temps. Elle aura retrouvé leur trace par suite d'une accumulation d'erreurs qui paraîtra dérisoire, quasiment infantile, aux vrais terroristes internationaux : lors de chacun de leurs passages dans les villes où ils venaient de déposer leurs bombes artisanales, l'un d'eux logeait à l'hôtel et payait avec des chèques sur lesquels figuraient son vrai nom et l'adresse de l'appartement où ils se cachaient vendredi.

Peu d'envergure, donc, et l'on ne va pas s'en plaindre. Leur apparition fugitive sur la scène des faits divers qui font trembler les honnêtes gens a pourtant des aspects nouveaux et inquiétants. Informés, comme tout un chacun, de l'écho que rencontrent désormais en France toutes les manifestations du terrorisme, de l'effroi qu'elles ajoutent à la peur que provoque la délinquance habituelle, ils se sont dit, sans doute, que pimenter leur entreprise de racket à l'aide des ingrédients de la *terreur* «politique» serait de nature à rendre plus efficace leur misérable et criminelle entreprise.

Avec les membres du groupe Action directe on avait connu le glissement du militantisme politique d'ultra-gauche vers le simple banditisme (hold-up, meurtres). Avec le Groupe M5 on aura assisté au phénomène inverse du glissement de la délinquance vers la politique, ou plutôt, la pseudo-politique.

Au nom du combat... contre l'insécurité

Les communiqués de menaces émanant de ce groupe comportaient des condamnations du gouvernement et de la *« politique actuelle conduisant le pays à sa perte »*. On vit même ces poseurs de bombes revendiquer au nom du combat... contre l'insécurité. Ont-ils pensé que cet habillage « oppositionnel » les rendrait sympathiques, au moins à la partie de la population qui peste contre le pouvoir et dont les frayeurs « sécuritaires » sont soigneusement entretenues par une partie de la presse de la classe politique ? L'instruction le dira, et leur procès peut-être.

Il restera de cette peu glorieuse équipée des traces et une leçon. D'abord les victimes de leur entreprise : une femme qui a eu une jambe amputée. Quant à la leçon, elle est triple. L'affaire aura montré la diligence et l'efficacité de la police quand elle agit méthodiquement et « met le paquet » sur une enquête. A une époque où l'on critique sans cesse le « laxisme » des autorités à l'égard des violences, on ne peut qu'enregistrer ce succès avec satisfaction.

Elle aura aussi montré la faculté d'adaptation de la délinquance à notre époque, ses aptitudes à se glisser dans les plis de la mode et des courants dominants.

Elle aura, finalement, servi aussi de leçon aux médias. Une fois de plus la surenchère « terrorisante » était lancée à trop grande vitesse. Ils devaient être fiers, dans leur petit appartement de Dijon, du tapage fait autour de leurs allées et venues, ces pitoyables malfrats !

BRUNO FRAPPAT.

(Lire page 8 l'article d'EDWY PLENEL.)

Paris libéré

« Je suis rentré à Paris avec les tanks de Leclerc », titre l'envoyé spécial de *Franc-Tireur*.

« Où sont-ils ? », demande Sartre dans *Combat*. *« Ils sont porte de Châtillon, « ils sont à l'Hôtel de Ville »*.

Voilà quarante ans heure pour heure, la capitale connaissait les derniers combats pour sa libération. Dans la grande banlieue, Corbeil et Melun sont libérées, les Alliés prennent Evreux, Elbeuf. En province, Marseille tombe. Arles, Avignon, Lyon, Bordeaux, à leur tour.

Les journaux, qui paraissent à nouveau avant même que les troupes du Reich aient tourné les talons, sont vendus au grand jour par ceux qui les rédigent, et les locaux de la *Pariser Zeitung* abritent désormais *Franc-Tireur* et *Combat*. Paris se réveille d'un long cauchemar, et, à la fin d'un week-end de fête, reprendra lundi le travail.

(Lire dans *le Monde Aujourd'hui* quatre pages consacrées au quarantième anniversaire des combats pour la libération de Paris et les deux derniers reportages de Jean-Paul Sartre.)

L'université d'été de la communication

Lire dans *« le Monde Aujourd'hui »* nos pages spéciales consacrées au rendez-vous de Carcans-Maubuisson :

L'Aquitaine et ses médias

RENDEZ-VOUS

Jeudi 30 août. – *Europe :* Anniversaire de la fin du projet de la CED.

Vendredi 31 août. – *Maroc :* Référendum de l'union avec la Libye.

Samedi 1er septembre. – *Libye :* Quinze ans de présence du président Kadhafi.

Sports

Dimanche 26 août. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 des Pays-Bas.

Mardi 28 août. – *Tennis :* Début des championnats des Etats-unis à Flushing-Meadow (jusqu'au 9 septembre) ; *Football :* Championnat de France (4e journée).

Vendredi 31 août. – *Football :* Championnat de France (5e journée).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LE MONDE diplomatique

AOUT 1984

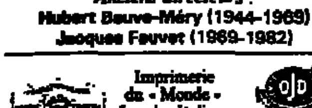
DU BON USAGE DES ESPIONS PAR TEMPS DE «NOUVELLE GUERRE FROIDE»

EN VENTE : 11 F
CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A QUARANTE ANS, LA ROUMANIE REJOIGNAIT LES ALLIÉS

Un jour pour se retourner

Le 23 août 1944 au matin, la Roumanie occupée depuis près de quatre ans par la Wehrmacht et dirigée par le « Pétain roumain », Ion Antonescu, est encore la quatrième puissance de l'Axe, avec l'*Allemagne*, le Japon et l'Italie. Depuis le 22 juin 1941, elle a engagé 780 000 soldats contre l'URSS, dont 350 000 sont tombés au combat. 270 000 civils ont péri. Si la monarchie parlementaire d'avant-guerre a laissé la place à une dictature fasciste, antisociale et antisémite, l'institution monarchique demeure, avec le jeune roi Michel (vingt-trois ans), dont le père Carol II a abdiqué pour s'exiler lors de l'avènement d'Antonescu. Et si les partis politiques ont été interdits et leurs dirigeants emprisonnés, la résistance au régime s'est organisée dans *la clandestinité.*

Le jour même où les troupes soviétiques pénètrent dans le pays, le roi Michel convoque dans son bureau le maréchal Antonescu, le fait arrêter par quelques soldats fidèles, et forme avec les sociaux-démocrates et les communistes un gouvernement d'union nationale. Le 23 août 1944 au soir, la Roumanie est devenue la quatrième puissance alliée, après l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Elle engage contre l'Allemagne et ses satellites 540 000 soldats, dont 170 000 ne reviendront pas (outre 80 000 victimes civiles). Mais l'URSS ne signera l'armistice que le 12 septembre suivant : durant vingt jours, la Roumanie, devenue ennemie de l'Axe, sera encore traitée en ennemie des Alliés. Et pendant que son armée chassera la Wehrmacht de son territoire, l'armée rouge, qui la suit, fera des prisonniers roumains !

Mais est-ce ce renversement d'alliance que l'on fêtait jeudi dernier à Bucarest ? Pas vraiment. Le Parti communiste a participé au renversement d'Antonescu selon la mesure de ses forces : un millier de membres environ (dans un pays de 19 millions d'habitants – dans les frontières de 1939). Maintenant, il s'attribue l'initiative et la réalisation de ce qu'il nomme la « *révolution* » roumaine. C'est cette paternité fictive que l'on célèbre chaque année à grand renfort de propagande. Paternité d'une « *révolution* » non moins fictive qui aurait « *libéré les Roumains du joug bourgeois-féodal* ».

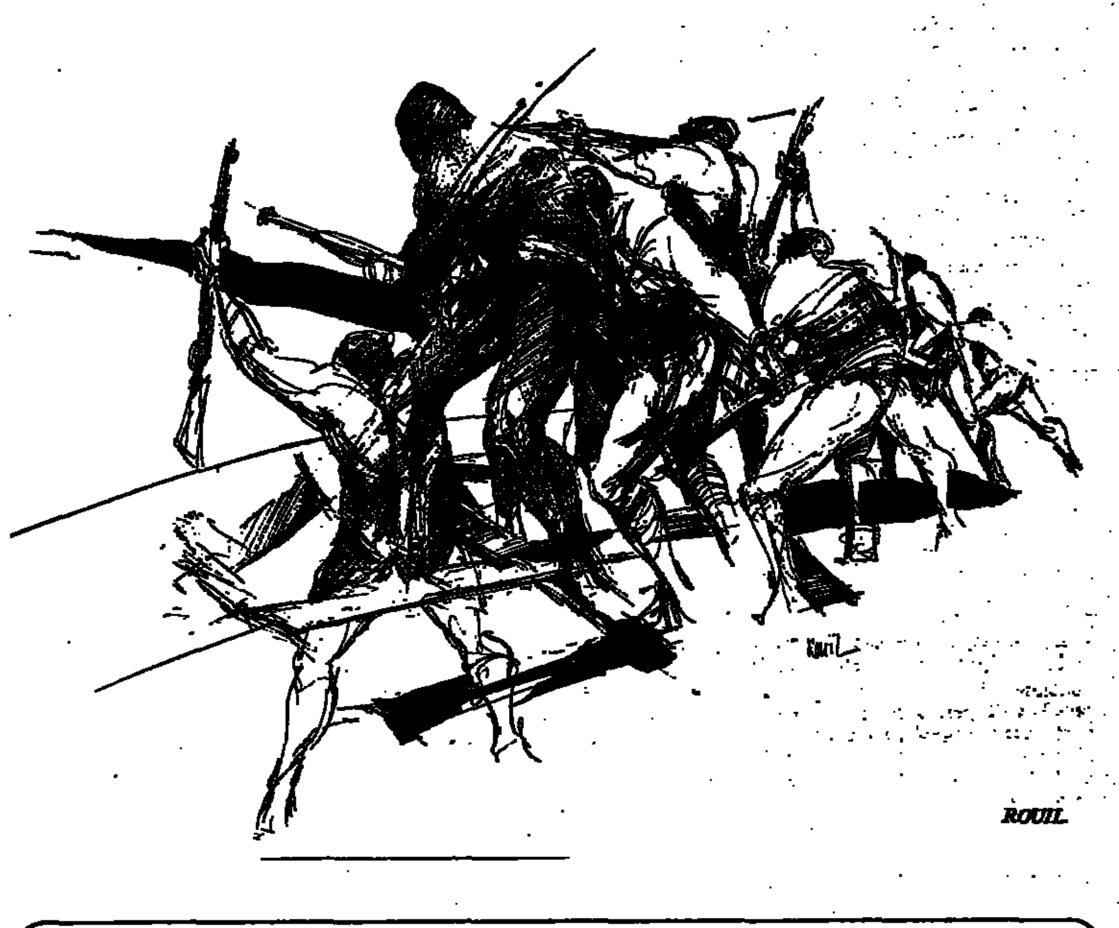
La marche au fascisme

Or les motifs du retournement roumain du 23 août 1944 sont à mille lieues de la lutte des classes. Jusqu'en juin 1940, la Roumanie, nettement amie des Alliés, qui avaient d'ailleurs garanti ses frontières le 13 avril 1939, réprime fermement le fascisme à l'intérieur de ses frontières, et tente de défendre à l'extérieur les Etats nationaux issus de 1918. Après la chute de la Tchécoslovaquie amie, un anglophile convaincu, Grigore Gafencu, puis un grand francophile, Armand *Calinescu*, deviennent respectivement ministre des affaires étrangères et premier ministre. Le fondateur de la Garde de fer fasciste, C.Z. Codreanu, est condamné à mort et exécuté.

La société roumaine, si elle n'est plus parlementaire depuis qu'en février 1938 le roi Carol II a imposé aux partis politiques son autocratie, a préservé les conquêtes sociales de 1923 (droit de grève et d'association, mutualisme, suffrage universel masculin...). Les principaux mouve*ments sont* le Parti *paysan* (le pays est rural à 80 %) et le Parti libéral (qui représente, en gros, la bourgeoisie et les classes moyennes). Le PC, créé en 1921, interdit en 1924, vit au travers des associations telles que le Secours rouge mais ne dépasse pas un millier de membres et de sympathisants. Le prolétariat est puissant : les syndicats sont sortis victorieux des grèves de décembre 1939 à Bucarest.

En décembre 1939, la Pologne s'écroule dans le sang et les flammes sous les coups de la Wehrmacht et de l'armée rouge, conformément au protocole secret, signé le 23 août 1939, du pacte de non-agression germano-soviétique. Son gouvernement se réfugie en Roumanie, avant de gagner Londres. A *l'intérieur, les* légionnaires de la Garde de fer assassinent en pleine rue le premier ministre Calinescu ; la répression qui suit ne parvient pas à les désarmer. Le 22 juin 1940, la protectrice de la Roumanie – la France – succombe aux assauts allemands. Quatre jours après, conformément au même protocole secret, l'URSS intime à la *Roumanie l*'ordre d'évacuer en quarante-huit heures les 50 500 kilomètres carrés, peuplés de près de 4 millions d'habitants, de la Moldavie orientale (Bucovine du Nord et Bessarabie). Le roi Carol II cède, tandis que les routes sont déjà noires de réfugiés.

C'est ce traumatisme, dont Carol II ignore les complicités berlinoises, qui jette le pays dans l'orbite allemande. Le roi cède encore, il cède sur tout. En juillet 1940, les légionnaires assassins de Calinescu entrent au gouvernement, le royaume se retire de la Société des Nations, des pogroms restent impunis, le droit de grève et les conquêtes sociales de 1923 sont abolis. En août, 65 000 kilomètres carrés et 1 600 000 Roumains sont encore abandonnés aux amis de l'Allemagne, le « diktat de Vienne » attribuant deux départements à la Bulgarie, et la moitié nord de *la* Transylvanie à la Hongrie (qui revendiquait toute cette province où, à côté des 3 500 000 Roumains, vivaient 1 600 000 Hongrois et 600 000 Allemands). En septembre, Carol II abandonne finalement son trône, laissant la couronne à son fils mineur Michel et son pou*voir au « Pétain roumain »* et à *la* Garde de fer. En octobre, la Wehrmacht est « invitée » dans le pays. En novembre, la Roumanie adhère au Pacte tripartite (Allemagne, Italie, Japon) ; les légionnaires massacrent les bourgeois, les « ploutocrates », les juifs, les anciens dirigeants politiques ou ministres, les intellectuels (l'historien Nicolas Jorga, l'économiste Virgil Masdearu) et bien d'autres. En décembre, les syndicats sont interdits. Les légionnaires vont si loin qu'en janvier 1941 ils cherchent à renverser *Antonescu – mais ils sont écrasés,* et dès lors le régime se « modère » ; par exemple, le paquebot *Transilvania* permet aux juifs de rejoindre la Palestine. Les pogroms font place aux « transplantations » et au travail forcé. Le régime n'en reste pas moins fasciste et fidèle à ses alliés nazis.



Éviter l'occupation soviétique

22 juin 1941. La Roumanie se lance aux côtés des Allemands dans l'attaque de l'URSS. Et si Antonescu récupère pour quatre ans la Moldavie orientale, il dépasse le Nistre (Dniestr), frontière ethnique et historique de la Moldavie et de la Roumanie, et envoie l'armée au massacre jusqu'à Stalingrad.

A *partir* de Stalingrad – et seulement à partir de ce moment-là, – tant Antonescu que l'opposition clandestine (c'est-à-dire les anciens partis politiques, en accord avec le roi Michel) cherchent à se dégager des liens avec l'Axe *et* à conclure un armistice séparé. Frédéric Nanu, ambassadeur d'Antonescu en Suède, et Barbu Stirbei, émissaire de *l'opposition auprès* des Alliés, négocient d'abord avec les Occidentaux puis, à contrecœur, avec l'URSS, la sortie du pays de la guerre. Leur but commun est d'obtenir des Occidentaux un débarquement dans les Balkans et une occupation du pays par leurs armées, et non par l'armée rouge. Si Nanu n'obtient rien (une des conditions des Occidentaux est le *rétablissement de la démocratie,* donc la condamnation d'Antonescu), Stirbei, qui finit par accepter les conditions alliées (y compris le libre passage de l'armée rouge), obtient la « garantie » des frontières de 1939 et de la démocratie parlementaire selon la Constitution de 1923. En échange de quoi, l'opposition s'engage à rejoindre le camp allié. Telles sont les raisons du retournement du 23 août 1944, qui n'aurait pas été nécessaire sans le protocole germano-soviétique du 23 août 1939.

Une semaine après, les Soviétiques sont à Bucarest, à Sofia, à Belgrade : le front des Balkans s'effondre. Mais l'armée rouge ne se contente pas de passer. Tandis *que les Roumains se battent* contre l'Allemagne en Hongrie, elle s'installe dans le pays à demeure et fournit au PC – qui se gonfle rapidement d'une masse d'opportunistes et d'arrivistes – la force et la logistique indispensables à sa prise du pouvoir.

Le PC s'empare petit à petit, de 1944 à 1948, de tous les secteurs de la société, réduisant l'une après l'autre les résistances rurales, syndicales, patronales, politiques ou culturelles. Le 6 mars 1945, après trois semaines de manifestations anticommunistes (provoquées par *l'installa*tion par la force des communistes dans les mairies et les préfectures, et écrasées par l'armée rouge), c'est le gouvernenemt lui-même qui est « démissionné » par Vychinsky, ministre soviétique des affaires étrangères, et remplacé par un gouvernement prosoviétique à ministres communistes ou apparentés. En *novembre 1946, les élections sont* organisées. La plupart des bureaux de vote sont tenus par les communistes. Les résultats donnent au PC et à ses alliés 91 % des députés (des partis qui avant la guerre n'avaient pas 5 % des voix !).

Le roi Michel est « abdiqué » le 30 décembre 1947, après l'interdiction de tous les anciens partis politiques. La Roumanie actuelle peut naître : c'est la République populaire roumaine, toujours amputée de la Moldavie orientale. Elle a ses origines dans le coup d'Etat du 6 mars 1945, et nullement dans le retournement du 23 août 1944.

SPIRIDON MANOLIU.

Zwingli, le bon vivant de la Réforme

1984 marque le cinq centième anniversaire de la naissance d'Ulrich Zwingli, l'un des pionniers de la Réforme en Suisse. Pour les protestants helvétiques, Zwingli reste une figure de proue qui a profondément imprégné les esprits et les mentalités, surtout dans les cantons alémaniques.

Zurich, la capitale économique et financière de la Confédération, serait-elle ce qu'elle est devenue sans Zwingli le réformateur ? En tout cas, la métropole des bords de la Limmat a décidé de célébrer en grande pompe, cette année, le cinq centième anniversaire de sa naissance, marquant ainsi l'indéniable dette de reconnaissance qu'elle lui porte. Conférences, rencontres, expositions, et même un film sur sa vie, rien ne manque à ces festivités échelonnées sur toute l'année : car si l'homme *d'Eglise a été le premier à traduire* l'Evangile en dialecte suisse alémanique, son influence s'est étendue jusqu'aux structures de l'Etat qu'il s'est efforcé de mieux adapter à la parole chrétienne.

Wildhaus, un petit village de montagne de la vallée du Toggenbourg dans le canton de Saint-Gall, a vu naître Ulrich Zwingli le 1er janvier 1484, dans une famille de paysans aisés. Un chalet typiquement suisse aura été son premier horizon. Jamais il ne reniera cette origine solidement terrienne, qui est d'ailleurs une clé importante pour approcher ce caractère hors du commun ne dédaignant pas le paradoxe. Destiné par ses parents à la prêtrise, le jeune Ulrich étudie à Bâle, à Berne et à Vienne. Il ne tarde pas à se révéler aussi doué en musique et en littérature qu'en théologie. Son intérêt pour les langues anciennes se conjugue avec l'aspiration de mieux connaître les Saintes Ecritures et le pousse à entreprendre une nouvelle traduction de l'Evangile.

Ordonné prêtre en 1506, Zwingli est nommé curé à Glaris. Peu à peu, ses prédications le font connaître à la ronde, car il fait preuve d'originalité : sa lecture du Nouveau Testament selon l'original grec publié en 1516 par Erasme lui ouvre d'autres horizons et alimente sa réflexion pastorale. Sa réputation de savant s'étend et lui vaut d'être appelé en 1518 à prendre en charge la chaire du Grossmünster, la cathédrale de Zurich. La cité comptait à l'époque quelque sept mille habitants...

Une saucisse pendant le carême

Dès lors, la stature du réformateur grandit, et son activité déborde sur le champ politique et *social. Zwingli apporte à ses* concitoyens le ferment d'une vision rénovée du monde nourrie d'un acharnement déterminé contre ce qu'il considère comme l'un des fléaux de son temps : le métier de mercenaire, largement pratiqué par les Suisses au détriment de la mise en valeur des ressources locales. Ses arguments portent d'autant qu'il est mû par la conviction qu'il est possible de servir Dieu dans les tâches quotidiennes les plus humbles et non seulement par le rituel et les pratiques liturgiques. *« La vérité a un visage heureux »*, aimait-il à dire.

L'homme d'Eglise commence à déranger. Une banale histoire de saucisse dégustée pendant le carême suscite un tollé, et Zwingli se porte au secours du pécheur en affirmant que, selon l'Evangile, l'homme est agréable à Dieu selon ce qu'il croit et non selon ce qu'il mange. Le 10 octobre 1522, c'est la rupture officielle avec la hiérarchie catholique, mais le conseil de ville de Zurich l'engage pour annoncer la bonne parole au peuple. Il se fait le champion d'un retour aux valeurs terriennes, pourfend la facilité de gagner de l'argent à la pointe de l'épée, encourage la responsabilité personnelle aussi bien dans la vie quotidienne que spirituelle, stimule la politique sociale locale et appuie l'école, l'Université.

Travailler est pour Zwingli servir le Christ par l'intermédiaire de la société. La foi devient le moteur de l'existence sans dichotomie déchirante entre les diverses facettes de l'homme et de ses activités. Aujourd'hui encore, l'on n'hésite pas à dire que si les Zurichois assument en bonne *conscience, en tout cas mieux que* les Genevois marqués par la sombre austérité calviniste, le pouvoir de l'argent, c'est à Zwingli qu'ils le doivent.

A maints égards, le réformateur de Zurich était encore un fils de la Renaissance et de l'humanisme. Il savait apprécier la bonne compagnie, le théâtre, la musique et la société, et ne cherchait pas à enfermer ses contemporains dans des principes rigides et froids, *destinés à satisfaire* les apparences extérieures. Il essaya plutôt de leur faire partager une foi joyeuse, tonique et stimulante pour parvenir à un épanouissement réel de leur personnalité.

C'est aussi à Zwingli que la Confédération doit d'avoir finalement opté pour la Réforme, car il emporta en 1527 la décision de Berne, future ville fédérale. Mais tout n'était pas encore dit à cette époque, et la poudre allait encore parler. Au cours d'un combat entre catholiques et protestants près de Keppel, Zwingli trouva la mort le 11 octobre 1531. Moins connu que Luther ou Calvin, son influence n'en aura pas moins été décisive dans la formation de la mentalité suisse alémanique et sur la définition de l'homme face à Dieu.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Étranger

Italie

La réduction de la détention préventive provoque polémiques et confusion

De notre correspondant

Rome. – L'entrée en vigueur progressive des dispositions législatives réformant le système de détention préventive, votée le 25 juillet dernier (*le Monde* du 27 juillet), la libération des premiers bénéficiaires, les demandes qui affluent sur les bureaux des magistrats et la réapparition à la « une » des journaux des « grands noms » qui ont défrayé la chronique ces dernières années, comme Licio Gelli, grand maître de la Loge P2, ou son bras droit, Umberto Ortolani – dont les avocats ont fait savoir qu'il entendait bénéficier des nouvelles normes légales, – ont ravivé, depuis quelques jours en Italie le goût de la polémique.

Légalistes ou bien alarmistes, chacun, qu'il soit magistrat, homme politique ou éditorialiste, a son mot à dire. Derrière les indignations des uns, qui estiment qu'on va remettre en liberté des éléments dangereux pour la société, les soupirs de soulagement des autres, affirmant que l'Italie redevient un Etat de droit – caractère que les lois d'urgence de 1979 lui auraient fait perdre, – il y a surtout un problème technique : celui du fonctionnement de l'appareil judiciaire. « *Sans doute quelques terroristes et des mafiosi pourront tirer parti de cette loi pour filer entre les mailles de la justice, mais c'est le prix à payer pour redonner un minimum de normalité à notre système judiciaire. Les dégâts causés par les lois d'urgence sont considérables. La réforme actuelle oblige aussi indirectement à accélérer les procédures* », estime M. Palombarini, l'un des secrétaires du Syndicat de la magistrature.

Une effarante lenteur

Or c'est là le problème essentiel de l'administration de la justice italienne : une effarante lenteur. A cette situation endémique, se sont ajoutées les procédures d'exception instituées par les lois antiterroristes : afin de rétablir l'ordre public, l'Etat avait aggravé les sanctions mais aussi allongé au maximum les délais de détention préventive (dix ans et huit mois pour les terroristes). Surtout, une nouvelle inculpation – alors que le prévenu était déjà derrière les barreaux pour d'autres accusations – permettait de faire repartir les délais de prison préventive de zéro.

Les cas les plus connus de maintien en prison préventive pendant des années par ce jeu d'inculpations en cascade sont ceux des inculpés de l'affaire d'Autonomie ouvrière (procès du 7 avril). Autre cas, celui du « brigadiste » connu Giuliano Naria, incarcéré depuis huit ans en attente de procès. Il devrait incessament bénéficier, en raison de son état de santé, de la résidence surveillée.

Les statistiques donnent une idée de la confusion qui règne dans l'administration de la justice italienne. Sur cinquante mille détenus, trente-deux mille sont en attente de jugement définitif. Cette situation a été à plusieurs reprises dénoncée par Amnesty International. Son caractère abusif, au regard du droit, paraît évident lorsque l'on sait qu'au cours des cinq dernières années, deux cent quarante mille personnes ont été relaxées lors de leur procès, après avoir passé de longs mois, sinon des années, en prison. Actuellement, il y a plus de 1 700 000 procès en instance, dont 1 200 000 en sont encore à la phase de l'instruction. A la Cour de cassation, 26 971 recours sont en attente; un arriéré considérable, dû principalement à une insuffisance de moyens. Celle-ci est également la cause de la confusion qui règne ces jours-ci dans l'administration des différents tribunaux, où l'on consulte fébrilement les dossiers pour savoir exactement qui peut bénéficier des nouvelles dispositions sur la détention préventive. On estime qu'un millier de détenus sont concernés.

Effectivement, parmi eux, figurent des prévenus inculpés pour terrorisme, des trafiquants de drogue et des mafiosi. Les magistrats des tribunaux qui sont particulièrement préoccupés par ces éventuelles libérations sont ceux de Milan, Rome, Reggio-di-Calabria et Palerme.

A Milan, par exemple, il paraît certain que les cent cinquante inculpés dans l'assassinat du journaliste du *Corriere della sera*, Tobagi, bénéficieront des nouvelles dispositions. Ce serait également le cas des deux cent-vingt terroristes présumés de Prima Linea et des cent dix brigadistes de la Colonne Walter-Alasia. Dans tous ces cas, la lenteur de la procédure ne permettra pas de conclure les procès (y compris les procès en appel) dans les délais impartis par la nouvelle loi. Il en est de même en Calabre pour les procès de cinq cents inculpés dans des affaires de Mafia.

PHILIPPE PONS.

Turquie

LA LIBÉRATION DE DEUX DIRIGEANTS SYNDICAUX EST REPORTÉE

De notre correspondant

Ankara. – Sept des neuf dirigeants de la centrale ouvrière progressiste, la DISK, libérés par le tribunal militaire d'Istanbul, ont pu regagner, vendredi 24 août, leur domicile, tandis que leur président, M. Basturk, et l'un des membres du comité exécutif, M. Aktulgali, restaient en prison en raison de condamnations antérieures découlant d'autres procès. M. Basturk avait été condamné à six mois de prison pour une déclaration publiée dans le journal de la confédération, alors que M. Aktulgali avait été condamné à huit ans de prison au cours du procès du Parti ouvrier turc. L'avocat de M. Basturk a aussitôt saisi les autorités. Il fait valoir que M. Basturk est resté près de quatre ans en prison.

Le secrétaire général de la DISK, dont les activités sont suspendues depuis l'intervention militaire, le 12 septembre 1981, a déclaré à sa sortir de prison, que « *la généralisation du climat de liberté dans l'ensemble du pays serait très bénéfique à la société et contribuerait au rétablissement de la démocratie* ».

A. U.

Maroc

LE MATHÉMATICIEN SION ASSIDON A ÉTÉ LIBÉRÉ

Un vent de clémence souffle-t-il au Maroc ? On peut le croire, après l'annonce, samedi 25 août, par sa famille, de la récente libération de M. Sion Assidon. Ce jeune mathématicien marocain (il a aujourd'hui trente-six ans) avait été condamné en 1972 à quinze ans de prison *pour « atteinte à la sûreté de l'Etat ».* Après une tentative d'évasion, il avait été condamné à trois années supplémentaires de détention.

Le cas de cet intellectuel marxisant, de confession israélite, avait suscité au plus niveau de nombreuses interventions qui avaient toujours laissé de marbre les autorités marocaines.

M. Assidon a été libéré de la prison de Kenitra, en compagnie d'une quinzaine d'autres détenus dont on ignore encore l'identité. On a cependant appris, de bonne source marocaine, que, outre les trois cent cinquante remises de peine accordées lundi 20 août par le roi Hassan II à des prisonniers qui ne sont pas tous des politiques, ont été récemment remis sans délai en liberté plusieurs militants de partis ou mouvements d'opposition comme l'Union socialiste des forces populaires, le Parti du progrès et du socialisme (communiste) et l'Organisation de l'action démocratique et populaire.

Néanmoins, des parents d'autres détenus observant une grève de la faim depuis le 4 juillet ont annoncé avoir entamé, vendredi, un sit-in devant le ministère de la justice à Rabat, afin d'obtenir une *« amélioration des conditions de détention des quarante-huit jeûneurs, dont deux hospitalisés dans un état critique »* (*le Monde* des 16 et 24 août).

Pologne

Les autorités multiplient les avertissements aux prisonniers politiques amnistiés

Varsovie *(AFP, UPI)*. – Vingt-deux prisonniers politiques restent en détention, malgré l'amnistie votée le 21 juillet dernier, a déclaré, vendredi 24 août, le ministre de la justice, M. Lech Domoradzki. Parmi eux figurent le numéro deux de la direction clandestine de Solidarité, M. Bogdan Lis, et son adjoint, M. Piotr Mierzewski, poursuivis pour « *haute trahison* », crime passible de la peine de mort et exclu de la loi. L'enquête les concernant n'est pas close, a indiqué le ministre. Les vingt autres, pour moitié en détention préventive, ont « *ont été amnistiés pour les délits de caractère politique, mais sont maintenus en détention pour délits relevant du droit commun non couverts par l'amnistie* ».

Tracasseries

D'autre part, les tracasseries et les avertissements se multiplient envers les prisonniers libérés. Ainsi M. Jacek Kuron, fondateur du KOR, récemment libéré dans le cadre de l'amnistie, a annoncé, vendredi, avoir été interpellé par la milice, qui l'a contraint ainsi à renoncer à un voyage à Gdansk, à l'occasion duquel il devait rencontrer M. Walesa. Trois policiers en civil sont venus le chercher à son domicile pour le conduire au commissariat peu de temps avant le départ de son avion. « *Là, on m'a fait savoir que ma rencontre avec Lech Walesa n'était pas souhaitable, et que la voie que je suivais depuis ma libération était mauvaise* », a indiqué M. Kuron, qui a été libéré après le départ de l'avion.

La milice lui reprocherait « *d'avoir tenu une conférence de presse* », le jour de sa libération, le 9 août dernier, et « *d'avoir fait une déclaration au cours d'une messe à Podkowa-Lesna* », dans la banlieue de Varsovie.

De retour chez lui, M. Kuron a téléphoné à M. Walesa qui, s'est déclaré « *très indigné* » par le sort réservé à son ancien conseiller. « *Les autorités doivent savoir que de telles méthodes ne nous ferons pas oublier les raisons qui ont provoqué la révolte ouvrière de 1980* », a déclaré le président de Solidarité. La presse officielle fait également écho à un communiqué du procureur général de Pologne mettant en garde les amnistiés politiques contre la « *mise à profit de messes dans les églises* » pour tenter de « *porter atteinte à la paix sociale* ». Deux anciens dirigeants de Solidarité, souligne le communiqué, ont déjà été réprimandés : MM. Jan Rulewski, ancien responsable du syndicat indépendant à Bydgoszcz et Wladyslaw Frasyniuk, son collègue de Wroclaw, ont été convoqués par le parquet depuis leur libération pour avoir pris la parole à l'issue de messes dites à leur intention.

Vendredi matin, c'était au tour des prêtres qui ouvrent leurs paroisses à ces militants tout juste sortis de prison. Rappelant la circulaire adressée il y a quelques jours à tous les diocèses de Pologne par le secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Dabrowski et demandant aux prêtres d'éviter les « cérémonies » dans les églises à l'occasion du retour des amnistiés, le quotidien de l'armée *Zolnierz Wolnosci* écrit : « *que Frasyniuk, Rulewski et leurs semblables comprennent bien le communiqué du procureur, c'est leur affaire personnelle. Mais ce n'est plus une affaire personnelle que les destinataires de la lettre de l'archevêché fassent preuve d'obéissance envers leurs supérieurs* ».

Les pratiques de certains curés

Le quotidien juge « *de plus en plus curieuses les pratiques de certains curés, qui ne font plus la différence entre une chaire et une tribune, ni entre une église et un théâtre* ».

Cependant, le porte-parole du gouvernement polonais a annoncé que l'abbé Jerzy Popieluszko, aumônier des aciéries de Varsovie poursuivi pour « *abus de sacerdoce à des fins politiques* », bénéficiera de la loi d'amnistie du 21 juillet. Cette décision signifie l'arrêt des poursuites contre les deux prêtres proches de Solidarité qui étaient accusés de ce même délit : le père Popieluszko, qui dit tous les derniers dimanches du mois une « messe pour la patrie » rassemblant plusieurs milliers de personnes en l'église St-Stanislaw, et l'abbé Henryk Jankowski, aumônier des chantiers navals Lénine de Gdansk et ami personnel de Lech Walesa. La décision d'amnistier le père Jankowski avait été annoncée le 21 août.

Tunisie

LA CRÉATION D'UNE BANQUE MIXTE VA MATÉRIALISER LA REPRISE DE LA COOPÉRATION AVEC LA LIBYE

De notre correspondant

Tunis. – Le 31 août doit se tenir l'assemblée constitutive d'une banque tuniso-libyenne au capital de 100 millions de dinars (1), dont le siège sera à Tunis. Cette décision a été arrêtée lors des conversations qu'une délégation libyenne, conduite par M. Ali Abdesselem Triki, secrétaire du bureau des liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères), a eues ces derniers jours à Tunis (*le Monde* du 24 août) avec les dirigeants tunisiens. Prévue depuis un an, la création de cette banque doit permettre, entre autres, de financer diverses réalisations économiques communes et de favoriser les échanges commerciaux.

Cette relance de la coopération doit également être illustrée par la mise en œuvre prochaine de deux autres anciens projets : la construction d'une route entre Medenine, dans le Sud tunisien, et Ras-Jedir en Libye, pour laquelle Tripoli fournira un prêt de 11,5 millions de dinars (65 % du coût global), et la connexion des réseaux électriques des deux pays, avec un second prêt libyen de 30 millions de dinars.

Les conversations qui, selon le chef de la diplomatie tunisienne, M. Beji Caïd Essebsi, se sont déroulées « *dans une atmosphère fraternelle et dans un esprit positif et constructif* », ont également permis de fixer pour le mois de novembre à Tunis la prochaine session de « *la grande commission mixte de coopération* ». Celle-ci, indique le procès-verbal des conversations diffusé vendredi 24 août, donnera la priorité aux problèmes de main-d'œuvre (quelque cent mille Tunisiens travaillent en Libye). Mais il sera aussi question de développer les rapports dans d'autres domaines économiques.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le dinar tunisien vaut environ 11 F.

Tchécoslovaquie

L'« Eglise des catacombes »

(Suite de la première page.)

Le niveau d'instruction religieuse reste très bas, handicapant le développement d'une réflexion plus élaborée par la suite. Très habilement, les meilleures émissions pour enfants, à la télévision, sont programmées le dimanche matin, à l'heure de la messe.

L'athéisme, en revanche, est enseigné à tous les niveaux, et même au séminaire. Bratislava est doté d'un institut de l'athéisme scientifique. L'automne 1980 a été marqué par un événement exceptionnel : une grève de la faim de cent vingt étudiants du séminaire de Bratislava, pour protester contre l'endoctrinement athée et marxiste de *Pacem*. Les autorités, prises au dépourvu, se sont contentées de renvoyer une dizaine d'étudiants.

C'est l'Eglise catholique qui, étant la plus nombreuse, est la première victime de la répression. Mais les Eglises protestantes et le judaïsme sont à peu près dans la même situation. Depuis la mort du grand rabbin de Slovaquie, en 1978, il n'y a plus de rabbin dans tout le pays. Bratislava n'a qu'une synagogue. La deuxième a été détruite lors de la construction d'un grand pont suspendu. A Trnva, non loin de Bratislava, les deux synagogues sont en ruine. La communauté juive, très importante avant-guerre, a été pratiquement décimée par les déportations, puis par l'émigration. Il restait environ huit mille juifs en Tchécoslovaquie en 1979. Malgré leur nombre réduit, les juifs sont victimes de discrimination, surtout dans le domaine professionnel.

« En 1976, faisant le bilan de la lutte antireligieuse, un membre du comité central du PC slovaque pouvait fièrement prolamer que « *la Slovaquie est devenue un pays d'athéisme de masse* ». On comprend le désarroi des autorités qui constatent depuis quelques années un renouveau de la pratique religieuse, même chez les jeunes nés sous le système communiste. Elles assistent, quasiment impuissantes, au développement d'une Eglise clandestine.

Comme dans les autres pays de l'Est, c'est la recherche d'une perspective autre que celle offerte par le marxisme qui a poussé les jeunes vers la religion. L'élection d'un pape polonais a fourni une impulsion à ce renouveau. Sans avoir la même connotation nationale que l'Eglise polonaise, l'Eglise slovaque a toujours été plus proche de celle-ci que de l'Eglise tchèque.

En mars 1982, l'Eglise connaît un nouveau tournant : Jean-Paul II interdit aux prêtres d'adhérer à des organisations politiques, et, par conséquent, à *Pacem in terris* ». Depuis lors, les relations entre Prague et le Vatican sont pratiquement inexistantes. Malgré les pressions du gouvernement, les prêtres quittèrent en masse l'association, alors que la presse catholique officielle ne faisait même pas état du décret. Le cardinal Tomasek, connu jusque-là pour son attitude timorée, condamna les prêtres qui restaient dans l'association. On estime que celle-ci ne compte plus aujourd'hui qu'un tiers des effectifs du clergé. Les « prêtres de la paix », comme on les nomme par dérision, sont d'ailleurs discrédités auprès de l'opinion publique dont toute une partie les considère comme des traîtres ou des délateurs.

Dans le même temps, Jean-Paul II a envoyé une lettre à Mgr Tomasek et aux autres évêques catholiques leur rappelant qu'ils sont seuls compétents pour choisir et former les candidats à la prêtrise. Jean-Paul II refusant pour sa part de nommer évêques les candidats désignés par Prague, plusieurs diocèses sont vacants. En Slovaquie, le siège archiépiscopal de Trnva et trois évêchés sont sans titulaire.

Par contre, il semble bien que le pape ait nommé quelques évêques en secret et que des prêtres aient été ordonnés, également en secret (ce qui renforce les attaques du governement contre une Eglise « *internationaliste* » et complotant contre l'Etat tchécoslovaque).

Dans tout le pays, mais surtout en Slovaquie, se développe donc une Eglise parallèle, clandestine, ce que certains nomment l'« Eglise des catacombes ».

Une forme de pratique religieuse originale prend de plus en plus d'ampleur. Des petits groupes de cinq ou six personnes se constituent et se réunissent régulièrement pour réfléchir et prier ensemble. Ces groupes sont très cloisonnés et ne se connaissent pas entre eux. Les autorités sont pratiquement impuissantes face à ce mouvement : il se développe spontanément, dans tous les milieux, étudiant comme ouvrier, et la découverte d'un groupe ne mène vers aucun autre, puisqu'il n'y a pas de liens entre eux. Il est évidemment impossible d'évaluer le nombre de ces cellules.

Comment prier

Les samizdats circulant en Slovaquie ne sont en général pas politiques mais religieux. Ainsi, en mai 1982, a été créé un mensuel, *Religion dans le monde contemporain*, dont une responsable supposée a été arrêtée quelques mois plus tard « *pour avoir fait obstacle au contrôle de l'Eglise par l'Etat* ».

Les arrestations de prêtres ou de pratiquants sont un moyen d'intimidation souvent utilisé par les autorités. On ne peut connaître le nombre de personnes en prison pour des motifs religieux puisque l'accusation est souvent portée à un autre titre. Ainsi, le Père Jozsef Nagy, arrêté en 1982 après avoir fait prier pour la Pologne, a été accusé d'avoir causé des dommages à un monument culturel (il avait procédé à la rénovation de son presbytère).

Dans le meilleur des cas, les prêtres et les laïcs proches d'eux sont suivis, interrogés ou relégués dans de petits villages. C'est, paradoxalement, là que l'on trouve le clergé du plus haut niveau.

Un texte a précisé, en juin 1983, le cadre légal de la pratique religieuse. Par exemple, il est permis de prier en groupe, si chacun prie pour son propre compte, comme, durant la guerre, dans les abris, selon le texte. Par contre, si les prières sont dirigées par une personne, suivent un certain ordre et se déroulent dans un appartement privé, elles sont illégales. Il est spécifié qu'il est permis de décorer son appartement avec des crucifix, des images religieuses et même un autel personnel. Mais l'usage d'un tel appartement ne doit pas aller au-delà d'un « *intérêt religieux vraiment personnel* »...

Mais rien n'y fait. Les parents continuent à faire baptiser leurs enfants. Ils ont même manifesté à Volky-Krtis lorsque les autorités ont voulu entraver l'enseignement religieux. Le pèlerinage de Levoca, qui a lieu tous les ans début juillet, attire de plus en plus de monde. A tel point que le dispositif de sécurité mis en place cette année a été d'un importance exceptionnelle. Ceci montre l'inquiétude des autorités. Pourtant, malgré le soutien apporté à la Charte 77, le catholicisme slovaque quitte rarement le terrain de la religion pour celui de la politique.

SUZANNE SATORY.

Liechtenstein

Le prince Franz-Josef II cède le pouvoir à son fils, Hans-Adam

Vaduz *(AFP, Reuter)*. – Après avoir régné quarante-six ans, le prince Franz-Josef II du Liechtenstein, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, devait remettre, dimanche 26 août, le pouvoir à son fils, le prince Hans-Adam, trente-neuf ans, sans toutefois abdiquer.

Hans-Adam règnera sur un petit îlot de prospérité enclavé entre la Suisse et l'Autriche, qui compte vingt-six mille habitants et quarante-sept chômeurs. Le revenu annuel moyen par habitant y est plus élevé qu'aux Etats-Unis. Avec près de 55 % de sa population active employée dans l'industrie et 4 % seulement d'agriculteurs, le Liechtenstein a un des taux d'industrialisation les plus forts du monde. C'est le premier producteur de dents artificielles et de peaux de saucisses synthétiques (10 millions de mètres par an).

La principauté est aussi un paradis fiscal où trente mille à cinquante mille sociétés étrangères ont établi leur siège. En 1981, une nouvelle loi a, en principe, renforcé le contrôle sur ces sociétés à la suite de plusieurs scandales financiers. Elle rend notamment obligatoire la présence au Liechtenstein d'un « administrateur qualifié », afin d'éviter les sociétés fantômes et les simples « boîtes à lettres ».

Le prince Hans-Adam a l'intention de poser la candidature de son pays aux Nations unies quelle que soit la décision de la Confédération helvétique à ce sujet.

Étranger

ÉTATS-UNIS

Quand l'« aube rouge » se lèvera

Le « nouveau patriotisme » américain s'est particulièrement révélé à l'occasion des récents Jeux olympiques. Le cinéma et la télévision s'en emparent à leur tour, et les productions exaltant l'image glorieuse de la bannière étoilée se multiplient outre-Atlantique.

Correspondance

Washington. – Le président Reagan n'est pas le seul à profiter de ce qu'il a appelé le *« nouveau patriotisme »*. Des producteurs de cinéma ont vite compris que cette renaissance était une source de profits considérables. Un patriotisme, teinté de chauvinisme, comme en témoigne le reportage télévisé des Jeux olympiques, puis l'accueil extraordinaire de deux millions de New-Yorkais aux *« jeunes héros de l'Olympiade »*...

L'image des athlètes américains sur le podium écoutant les larmes aux yeux l'hymne national sur un fond de bannières étoilées a conditionné une opinion à laquelle les rares exploits des autres pays n'ont été ni rapportés ni célébrés équitablement. Au risque de faire preuve de chauvinisme, force a été de constater qu'aucun pli du tricolore n'a été aperçu sur l'écran ni aucun accent de *Marseillaise* entendu à l'occasion des succès de Pierre Quinon au saut à la perche ou des footballeurs français. Tout semblait avoir été calculé pour ne pas distraire un moment le public de la réunion de famille célébrant les victoires méritées des athlètes américains.

Ce climat favorise le président Reagan, entraîné par la vague porteuse d'un patriotisme qu'il a si bien provoqué et entretenu, en paroles et aussi en actes. Que l'on se rappelle l'intervention à la Grenade, presque assimilée à l'invasion de la Normandie et qui, en tout cas, fait oublier les « marines » morts au Liban. Quant aux démocrates, ne voulant pas être en reste, ils ont également agité beaucoup de petits drapeaux à leur convention.

Dans ce climat, il était inévitable que le cinéma et la télévision veuillent tirer parti de la réaction salutaire d'une opinion ayant enfin surmonté le syndrome du Vietnam et les humiliations de la prise d'otages à Téhéran. Ainsi, sur le grand comme sur le petit écran, les productions exaltant le patriotisme sont nombreuses. Parfois avec une sobriété non exempte de mièvrerie, comme dans une nouvelle série télévisée « Call to Glory », un feuilleton plein de poncifs, mais honnête, à la gloire des pilotes de l'Air Force. Son héros, le colonel Sarnac, est un grand gaillard, l'image même de la force tranquille et équilibrée. Il ne se contente pas d'être un homme courageux qui, avec d'autres, risque sa vie dans les vols de reconnaissance au-dessus de Cuba. *« Ce n'est plus la baie des Cochons. Nous n'allons pas reculer cette fois... »*, dit-il, anticipant le recul de Khrouchtchev devant Kennedy.

Bon époux, bon père, Sarnac s'occupe aussi des humeurs de sa jeune femme, des complexes de son jeune fils, des difficultés sentimentales de sa fille. A lui toutes les responsabilités et corvées, comme celles d'annoncer aux épouses la disparition en service commandé de leur mari. Le dialogue est fait de déclarations du genre : *« Mon pays a besoin de moi... Jamais je ne lui ferai défaut. »* C'est le moins qu'on puisse attendre d'un colonel de l'Air Force. Son fils, complexé, finit par comprendre pourquoi son père prend tant de risques. A la fin d'une cérémonie funéraire pour un pilote tué en avion, le gamin en culottes courtes fait de la main le salut militaire, répétant le geste du jeune fils Kennedy aux funérailles de son père. Ce film qui, doublé en français, ferait sourire – il rappelle, à bien des égards, les imitations de films américains d'Yves Robert – a du succès. Dans la foulée, pour ainsi dire, des Jeux olympiques et grâce à une énorme publicité, il a capté 40 % de l'audience des téléspectateurs.

Le spectre de Gengis Khan

Mais l'exaltation du patriotisme prend parfois une forme agressive et intolérable. Tel est le cas de *Red Dawn* (l'Aube rouge) entretenant l'esprit de guerre froide ainsi que la peur et la haine des *« rouges »*. Cette production va bien au-delà des films, maintenant courants, célébrant les vertus des astronautes et des militaires, et même des films d'espionnage dans lesquels les agents du KGB sont découverts, mystifiés ou tués.

Il s'agit en effet du début de la troisième guerre mondiale. Ni plus ni moins. Devant une école du Colorado où un professeur vient de parler, par hasard bien sûr, *des massacres de Gengis Khan*, des parachutistes cubains et russes tombent du ciel. Ils tuent le professeur et tirent sur tout le monde, blessant ou tuant des enfants et des adultes. Heureusement, quelques élèves arrivent à s'échapper et partent dans la montagne. Par la suite, on apprend que les Etats-Unis sont partiellement occupés par les Cubains et par les Russes... On se demande vraiment à quoi ont servi les milliards dépensés pour la défense.

Les Russes ont détruit des centres de communication et les rampes de lancement des engins américains. Mais pourquoi les missiles des Etats-Unis n'ont-ils pas déjà dévasté l'Union soviétique ? Pas d'explication. En tout cas, c'est la guerre conventionnelle. Les jeunes partisans mènent une guérilla impitoyable aux occupants soviétiques et cubains, tous représentés (à l'exception d'un colonel cubain pris par le remords) comme des imbéciles, des fourbes, des sauvages emprisonnant des civils dans des camps de rééducation et les exécutant le cas échéant. Naturellement, avant d'être abattus, les otages chantent *America is Beautiful* (l'Amérique est magnifique). Le groupe des jeunes gens auxquels se joignent deux femmes – une romance s'ébauche, mais trop tard – multiplie les actes de bravoure. Mais les hélicoptères soviétiques, du type employé en Afghanistan, font des ravages. Les partisans succombent en héros. Auparavant, ils ont exécuté un des leurs qui a trahi. *« Si nous le tuons, alors nous ne valons pas mieux que les autres »*, dit son camarade au chef, qui lui répond : *« Il y va de notre pays. »* Bref, il s'agit d'une sorte de western de la guerre froide, assez bien réalisé malgré beaucoup d'invraisemblances (il y a longtemps, par exemple, que les soldats russes ne défilent plus aux accents de l'*Internationale*). A la fin, on voit en gros plan l'inscription gravée sur le « rocher des partisans » : *« Au début de la troisième guerre mondiale, une poignée de jeunes, la plupart des enfants, ont lutté et sont morts seulement pour que cette nation ne disparaisse pas de la Terre. »*

John Milius, le jeune metteur en scène du film, se prétend anarchiste, mais approuve la politique du président Reagan. Il se déclare fier de son film, qui n'est pas pour lui ce que la compagnie de distribution appelle une œuvre *« d'une fantaisie sombre et d'imagination »*. Le metteur en scène déclare qu'il a été très ému en réalisant ce film, qui est un succès commercial puisque, au cours de sa première semaine de projection, il a encaissé plus de 8 millions de dollars. Aucun doute, l'antisoviétisme, l'esprit antidétente, rapportent...

Reste que *Red Dawn* est un film que ne renieraient pas les auteurs de mauvais films de guerre soviétiques. Mais ceux-là avaient l'excuse de vouloir rafraîchir la mémoire des jeunes générations sur les vingt-deux millions de morts de la guerre patriotique. Dans le cas de John Milius, il faut considérer sa production comme une agression cinématographique, à laquelle, malheureusement, les Russes répondront sans doute en temps utile par une production du même ordre. Finalement, l'aspect le plus pénible du film, noté par un certain nombre de critiques, est qu'il entretient le grand public dans ses mythes infantiles. On comprend mieux pourquoi le plus haut personnage de l'Etat fédéral *se met à rêver tout haut au bombardement* de l'« empire du mal ».

HENRI PIERRE.



INDE

L'impossible tâche des brigades anti-vaches

A New-Delhi, la vache est certes sacrée, mais elle n'en constitue pas moins une nuisance difficilement supportable en ville. Entre ces deux impératifs, la brigade anti-vaches errantes a une tâche bien ingrate.

Correspondance

New-Delhi. – Dans la capitale indienne, où les pouvoirs publics tentent – vainement – de contrôler l'invasion quotidienne des vaches, on ne compte plus les zones vertes ravagées, les jardins de ministres « visités » et les accidents de la circulation provoqués par un beuglement inattendu ou une paire de cornes maladroites... Problème d'urbanisation, problème indien.

« Savez-vous pourquoi les vaches aiment se mettre au milieu des routes ? Tout simplement parce que le courant d'air créé par les voitures chasse les mouches... » L'expert qui émet cette opinion est M. L.C. Gauttam, de la municipalité de New-Delhi, chef de ce qu'il est convenu d'appeler la « brigade anti-vaches errantes » de la ville. En effet, si l'Inde des hindous vénère la vache sacrée, aux yeux de M. Gauttam et de milliers d'automobilistes, la vache urbaine est avant tout *« une nuisance »*.

Somnolant aux carrefours des principales artères de la nouvelle ville ou en travers des étroites ruelles du Vieux-Delhi, déambulant, insoucieuse, au plus noir de la nuit ou au détour d'un mauvais tournant, la vache est à l'origine d'accidents, parfois graves. Plaie de la ville moderne, elle s'attire un verdict unanime : *« Sa place est à la campagne. »* La police, quant à elle, s'efforce de demeurer impartiale : pour le docteur K.K. Paul, commissaire responsable des problèmes de circulation, *« les gens conduisent de toute façon tellement mal à Delhi que les vaches ne sont qu'une source d'irritation majeure parmi d'autres... »*.

On distingue, en fait, deux catégories de vaches errantes : les *« résidentes »*, appartenant à ces villages engloutis au fur et à mesure que New-Delhi étendait ses limites – une des plus grandes concentrations de ces vaches proprement citadines se trouve non loin de la résidence du premier ministre, dans le quartier de Safdarjung, – et les *« nomades »*. A en croire M. Gauttam, ces dernières sont terribles. Venant des villages périphériques, elles sont quelques milliers à s'aventurer toutes seules quotidiennement dans le centre-ville pour goûter aux vertes pelouses municipales...

Perfides et taquines

M. Gauttam a longtemps étudié le problème : *« Les* gawalas (propriétaires des vaches) *les encouragent : l'herbe, chez nous, est bonne et grasse et leur économise le prix du fourrage... »* Alors la brigade anti-vaches errantes passe à l'offensive sur les 43 kilomètres carrés de la municipalité de New-Delhi. Equipés d'un vieux camion, deux douzaines de vachers spécialisés dans la capture des bovins parcourent les rues et les parcs vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Leur technique est simple : *« Lorsque nous apercevons un troupeau, nous cherchons à l'acculer... Les cours des écoles sont excellentes pour cela, puis, nous en isolons le chef, et, à l'aide d'un nœud coulant, nous le faisons monter dans le camion : les autres suivent... parfois. »*

Mais le métier n'est pas sans risques. D'après l'expérience de M. Gauttam, les vaches indiennes sont fortes : *« Souvent, elles cassent la corde, et parfois même les parois du camion... »* Et elles sont fines : *« Ces vaches sont si intelligentes qu'elles reconnaissent au loin notre camion et nos employés, et elles s'enfuient... Nous sommes sûrs que les* gawalas *les dressent, elles connaissent parfaitement toutes les contre-allées discrètes de la capitale et savent ainsi nous éviter... »*

Pis encore, les vaches de Delhi sont perfides et taquines : *« Hier, il y en a eu trois qui sont venues brouter la pelouse juste devant nos bureaux, notre camion était ailleurs, nous étions impuissants, j'en pleurais de honte... »*

Pourtant, il n'y a pas que les vaches qui créent des cauchemars à M. Gauttam et à son équipe, il y a aussi les propriétaires. Les hommes de la brigade sont armés de gros bâtons de bambou plombés, les *lathis*. Selon M. Gauttam, il arrive fréquemment que leur action soit interrompue par l'arrivée du *gawala* accompagné de ses amis. *« C'est alors la confrontation physique »*, qui peut se terminer dramatiquement avec le trépas de la bête... *« Comble de l'ironie, le propriétaire nous traîne devant les tribunaux pour avoir provoqué la mort d'une vache sacrée par négligence... »* Décidément, la vie n'est pas facile pour la brigade...



FRANCHINI.

Sens civique et sentiment religieux

En dépit des aléas de la vie de « cow-boy » indien, la brigade effectue en moyenne trois cents à trois cent cinquante « arrestations » par mois. Pendant la saison chaude, d'avril à juin, lorsque la campagne environnante est asséchée, et de même pendant les mois de mousson, de juillet à septembre, lorsque, au contraire, les plaines sont inondées et que les animaux cherchent à mettre le sabot au sec, l'équipe travaille à plein rendement : quatre cent cinquante vaches par mois, et souvent plus...

Une fois arraisonnée, la vache est conduite dans un des deux « centres d'internement des vaches errantes » de New-Delhi. Là, les propriétaires ont un sursis de sept jours pour payer une amende de 50 roupies – et 3,50 roupies de frais par journée de garde (1) – avant de récupérer leur bien. Passé ce délai, l'animal est mis aux enchères. Au centre d'internement de Moti-Bagh, la vache revendue peut rapporter entre 200 et 1 000 roupies. Mais le directeur du centre, M. Prem Kumar, se plaint que la loi lui interdise de traire les animaux : *« Si on les trait, les propriétaires nous accusent de vol. Pourtant, ce n'est pas bon pour elles d'être laissées pleines, et cela nous ferait une source de revenus supplémentaires... »* La municipalité de New-Delhi fournit un budget annuel de 500 000 roupies à la brigade, *mais la vente des animaux* et les amendes ne rapportent qu'un dixième de cette somme.

D'ailleurs, ce souci *« d'équilibrer le budget »* oblige M. Prem Kumar à sélectionner ses prises... *« Nous ne capturons que les belles bêtes qui peuvent nous rapporter plutôt que les vieilles carnes. »* Ces dernières sont tranquilles, libres de finir leur vie de labeur contemplatif parmi les bégonias des villas chics de New-Delhi.

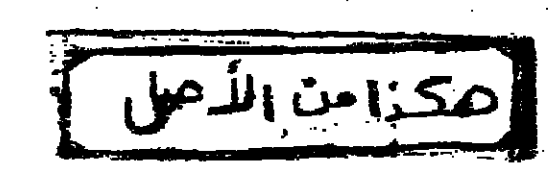
Mais, autant que faire se peut, la loi reste la loi, et les vaches sont bel et bien *animalis non gratae* dans la cité. Légalement, il faut une licence par vache, délivrée gratuitement après vérification sanitaire des locaux. En fait, seule une fraction infime des propriétaires de bovins possèdent une telle licence. M. Gauttam est intransigeant sur ce point : *« Il faut sévir. »* Il se souvient que pendant l'état d'urgence (1975-1977), il n'y avait pas l'ombre d'une vache dans les rues de la capitale : *« Nous embarquions de force vaches et* gawalas *et les larguions à plusieurs kilomètres de Delhi. Quand les vaches n'avaient pas de propriétaires, nous les donnions aux pauvres... »* Pendant deux belles années, les rues étaient propres et le gazon de la capitale sacré.

Après les élections de 1977 et le changement de gouvernement, les vaches sont revenues avec la démocratie. Aujourd'hui, M. Gauttam propose d'autres moyens à la fois dissuasifs et punitifs. En augmentant, par exemple, l'amende actuelle de 50 roupies – somme autrefois imposée pour ce délit par les autorités britanniques – à 200 roupies, plus s'il faut. *« 50 roupies,* explique-t-il, *c'est ce que rapporte une vache laitière à son propriétaire par jour. Dans son village, il paierait trois fois cela en fourrage. Alors, 50 roupies de temps en temps, ce n'est rien pour lui. »*

De leur côté, les services d'hygiène travaillent sur un projet de loi qui interdirait de garder une vache à l'intérieur d'une maison... Il arrive en effet que la brigade anti-vaches errantes soit frustrée dans ses efforts lorsque l'animal délictueux prend refuge dans un salon ou dans une cuisine dont les propriétaires ont le sentiment religieux plus développé que le sens civique... Assaillie par lettres et au téléphone par les nombreuses associations de résidents de quartier, la brigade anti-vaches de M. Gauttam a conscience de son incapacité à contrôler effectivement la « nuisance ». Hindou dévot, M. Gauttam n'en est pas moins amer : *« Dans un pays où elles sont sacrées, nos vaches ne sont vraiment pas coopératives... »*

KIM GORDON-BATES.

(1) 1 roupie = 0,77 F.



هكذا من الأصل

BOLIVIE

Le roi de la cocaïne est un brave homme

Sa tête est mise à prix depuis des années, et pourtant les petites gens ont les larmes aux yeux en évoquant ses multiples bienfaits. Le roi bolivien de la cocaïne est un bien étrange personnage.

De notre correspondante

La Paz. — *« On recherche Roberto Suarez. »* L'affiche est placardée dans la plupart des commissariats : depuis des années, la tête du *« roi de la cocaïne »* bolivien est mise à prix par Interpol et les Américains du DEA (service de lutte antidrogue).

Le personnage, pourtant, est beaucoup plus qu'un grand « parrain ». N'apprenait-on pas, à La Paz, au moment même où l'armée envahissait la vallée tropicale du Chaparé, paradis des petits trafiquants de cocaïne, que le chef de la brigade des stupéfiants, M. Rafael Otazo, avait, l'année dernière, rencontré dans une hacienda discrète... Roberto Suarez ! Un dialogue entre le chef de la police et le patron de la cocaïne ! Dont celui-ci est reparti libre ! Le scandale a été énorme en Bolivie.

Au cours de cet entretien, le *padrino* bolivien aurait offert de prêter au gouvernement une colossale somme en dollars, déposée dans les banques de New-York, afin de financer plusieurs projets de développement. C'est en tout cas ce qu'affirme le haut fonctionnaire, qui semble avoir été séduit par son amphytrion. Il le décrit comme un *« citoyen relativement jeune, bien conservé, bien élevé, très sympathique et doté d'un grand esprit d'entreprise »*. Roberto Suarez est, en effet, un curieux personnage. Un cocktail de Don Juan et de Robin des Bois. Un mythe. Il a pour repaire la région du Beni, une savane de plus de 200 000 hectares, située au nord-est du pays, qui abrite plus de cinq mille aéroports clandestins.

Essayer de le rencontrer dans ce far-west humide et peuplé de moustiques revient à chercher une aiguille dans une botte de foin. Au mieux, à San-Borja ou Santa-Ana, risque-t-on de tomber sur des gardes du corps qui font d'incessants et mystérieux va-et-vient à bord de petits avions...

Mais la chronique locale est diserte sur son compte. « Don Roberto », comme on le dénomme, est grand, fort, brave et bon ! Et travailleur : *« Lui, au moins, n'a pas fait fortune en puisant dans les coffres de l'Etat... »*

Douze chasseurs bombardiers

« C'est vrai. C'est un pionnier, assure un député du Beni, qui préfère néanmoins garder l'anonymat. *Grâce à lui, cette brousse systématiquement ignorée par le gouvernement a pu « décoller ». On lui doit tout, la construction de l'aéroport, l'aménagement de la route qui conduit au bourg, l'installation du tout-à-l'égout, du téléphone, la réfection de l'église et du marché. »*

Les petites gens ont les larmes aux yeux en évoquant ses multiples bienfaits : *« Il a donné un fauteuil roulant à un infirme, payé les études des fils du défunt Don Mario. Nous avons tous profité de sa générosité... Et lorsque dona Lulu a fêté ses soixante ans, il a même assisté à la messe. Ses gardes du corps, armés de mitraillettes, montaient la garde autour de l'autel. Après, il a invité tout le village à un pantagruélique barbecue. »*

Mais alors, pourquoi des gardes du corps, si l'homme est si populaire ? *« Les gens sont envieux. Certains lui veulent du mal »*, vous répond-on dans le Beni. Mais Roberto Suarez est plus explicite. Il a déclaré à des journalistes locaux : *« Les agents du DEA américain me harcèlent depuis des années. L'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz, Edwin Corr, n'est qu'un faux flic qui essaie de détourner l'attention sur moi afin que ses concitoyens puissent trafiquer en toute liberté. Parce que la cocaïne est vitale pour leur pays aujourd'hui, comme l'était la marijuana pendant la guerre du Vietnam. »*

Roberto Suarez ajoute : *« J'ai horreur de la violence. N'empêche que je ne vais pas me laisser tirer comme un lapin. C'est pour cette raison que j'ai pris le maquis. Ici, je suis invulnérable. J'ai à ma disposition trois avions* Harrier *à décollage vertical et une flotte de douze chasseurs-bombardiers équipés de missiles et de fusées, qui font du 650 kilomètres à l'heure et ont une autonomie de vol de près de six heures. Mes hommes ? Ce sont des experts libyens qui les entraînent »*...

Et d'où vient son immense fortune ? *« J'ai 10 millions de dollars et non pas 400 millions* (la moitié des exportations de la Bolivie !), *comme l'assurent les mauvaises langues. J'ai travaillé dur. Il y a trente-huit ans, je ne possédais qu'une vache. Aujourd'hui, j'en ai plus de trente mille. Mais le prix de la viande est à la baisse. »*

Il semble, en effet, que le « roi de la cocaïne » ne roule plus sur l'or, fût-il blanc. L'année dernière, en juillet, il a pris d'assaut la banque centrale de San-Borja, afin de *« se prêter »*, pour trois jours, la somme rondelette, à l'époque, de 55 millions de pesos... C'était, semble-t-il, pour *« acquérir un nouveau groupe électrogène pour le bourg »*...

Le crépuscule est-il arrivé pour l'ex-numéro un de la drogue, qui contrôlait prétendument la moitié de la cocaïne produite en Bolivie ? Tout, ou presque, lui a été contraire ces dernières années.

Le patronyme complet du « roi de la coca » est Suarez Gomez, des noms de son père et de sa mère. Ces deux familles, aux multiples ramifications, ont eu une influence politique et économique décisive pendant les sept années de la dictature du général Hugo Banzer Suarez, de 1971 à 1978, puis après le « putsch de la coca » du 17 juillet 1980. Le ministre de l'intérieur d'alors, le sinistre colonel Luis Arce Gomez, n'était-il pas le cousin de Don Roberto ?

Depuis le retour à la démocratie, en octobre 1982, les membres de la mafia se sont retirés dans le Beni. Prudence motivée puisque, le jour même où le président Siles Zuazo prenait le pouvoir, il autorisait un commando italien à séquestrer le terroriste Paggliai, présumé responsable de l'attentat

MÉNAGER.

présumé responsable de l'attentat de Bologne, puis extradait peu après l'ex-officier nazi Klaus Barbie.

« Je peux sauver le pays »

Roberto Suarez a alors commencé... une croisade contre le trafic de drogue. A grands coups de pavés publicitaires dans la presse locale, il a accusé le ministre de l'intérieur du gouvernement de la gauche, M. Mario Roncal, de protéger l'exportation clandestine de 150 tonnes de cocaïne. *« J'ai des preuves contre Roncal. Je le traînerai devant les tribunaux »*, a-t-il assuré.

« Pour ma part, ajoute-t-il pour faire bon poids, *j'ai la conscience tranquille. Personne ne m'a jamais surpris les mains dans la* « pasta » (la pâte servant de base à la cocaïne), *ni en possession d'un seul gramme de drogue. Toutes les déclarations obtenues contre moi ont été arrachées sous la torture. Et des Roberto Suarez, il y en a des centaines dans le pays. Consultez l'annuaire du téléphone ! »*

Il semble que ce soit l'arrestation de son fils « Bobby » en Suisse, en décembre 1981, qui ait porté un coup fatal à ce sexagénaire jusqu'alors invulnérable. Bobby était muni d'un faux passeport et de 10 millions de dollars en coupures. Les Suisses l'ont extradé immédiatement aux Etats-Unis, où il était requis.

Le « roi de la coca » s'adressa alors au président Ronald Reagan, lui offrant un marché : il se livrait aux agents du DEA à condition que son fils soit libéré... et que les Etats-Unis remboursent la dette extérieure bolivienne, qui dépasse les 4 milliards de dollars. *« Encore un geste chevaleresque »*, a-t-on commenté dans le Beni.

Peu après, Roberto Suarez invitait dans son repaire le président Siles Zuazo, afin de lui proposer des solutions nationalistes et anti-impérialistes pour relancer l'économie... *« Je peux sauver le pays,* déclare-t-il, *bien que je n'aie pas dépassé l'école primaire. »*

Roberto Suarez envisage-t-il une reconversion ? Il admet : *« Mon charisme m'attire des amis et séduit les masses... »* Alors, le *padrino* candidat à l'élection présidentielle de 1986 ? Dans un pays aussi étonnant que la Bolivie, pourquoi pas ? Encore faudrait-il qu'aucun de ses cousins ne lui coupe l'herbe sous les pieds d'ici là.

NICOLE BONNET.

KENYA

Le difficile apprentissage de l'état civil

Convaincre les villageois de l'utilité des certificats de naissance... et de décès n'est pas une mince affaire. Le gouvernement kényan s'est pourtant attelé à cette tâche difficile avec des fortunes diverses.

De notre correspondant

Nairobi. — Nyeri-Titus Njuguna est toujours par monts et par vaux. Avec la Yamaha que l'administration a mise à sa disposition, il joue à saute-collines en pays Kikouyou. Il parcourt plus de 1 000 kilomètres par mois à courir ainsi de village en village pour ramasser les déclarations de naissance et de décès et les apporter, chaque mercredi, à Nyeri, le chef-lieu du district où elles sont dûment enregistrées.

« Les gens ont maintenant compris la nécessité de ces formalités, affirme l'*assistant chief* de Gatugi, un village kikouyou parmi d'autres ; *ils n'attendent pas plus de quarante-huit heures pour déclarer une naissance ou un décès. »* Ont-ils besoin d'un certificat portant l'estampille officielle pour inscrire un enfant à l'école par exemple, c'est à Nyeri qu'on le leur délivre. *« Avant, l'instruction du dossier demandait de un à trois mois,* note Joseph Mitau, le responsable du bureau de l'état civil; *depuis le 1er février, nous traitons ces demandes dans la journée. »*

Il y a toujours la queue dans le petit couloir qui conduit au bureau de l'état civil où l'on traite soixante à quatre-vingts «clients» par jour, et jusqu'à deux cents en fin d'année, à la veille de la rentrée scolaire. Pas d'augmentation des effectifs mais une meilleure organisation du travail entre celui qui sort le bon registre empilé avec d'autres, à même le sol, celui qui encaisse la taxe de 10 shillings, soit environ 6 francs, et celle qui tape à la machine le certificat. A Nyeri, l'administration a trouvé son rythme de croisière.

Au temps de la colonisation, la déclaration des naissances et des décès ne s'imposait qu'aux Européens depuis 1904 et aux Asiatiques depuis 1928. Pas d'état civil, à cette époque-là, pour les autochtones, qui étaient un peu considérés comme des non-citoyens. Il fallut attendre 1963, à la veille de l'indépendance, pour réparer cet «oubli». Nairobi et Nyeri furent alors choisis comme terrain d'expérience car, y étant mieux éduquée, la population était supposée entrer, avec moins de suspicions, dans le jeu administratif. En 1971, la jeune République kényane étendit, pour le principe, cette obligation à tous ses sujets, sans trop se préoccuper des moyens pratiques d'arriver à ses fins.

Pas question, comme la loi le prévoyait, de mettre à l'amende — 500 shillings — ni en prison — pour six mois — tous ceux qui omettraient de déclarer une naissance ou un décès. Cette démarche était laissée à la libre appréciation des intéressés, que personne ne cherchait vraiment à convaincre de l'utilité d'un tel système. Si bien qu'en 1980-1981, dans l'ensemble du pays, le taux d'enregistrement des naissances ne dépassait pas 40 % et celui des décès 22 %.

Le mot juste

Aussi, en janvier 1981, le gouvernement kényan sollicitait la coopération du Fonds des Nations unies pour les activités démographiques (UNFPA) afin de l'aider à faire en sorte que la loi ne reste pas lettre morte. Dans un pays qui a le triste privilège d'avoir le taux de croissance de la population le plus élevé du monde — il dépasse 4 % par an — et qui risque, si les choses demeurent en l'état, de compter 40 millions d'habitants en l'an 2000 et... 120 millions en 2050, au lieu de 18 millions aujourd'hui, n'est-il pas de la première importance que les dirigeants se donnent les moyens de suivre, d'aussi près que possible, cette évolution de manière à y faire face ?

« Le gouvernement a besoin, même dans les endroits les plus reculés, d'apprécier l'évolution démographique pour tailler à la bonne mesure les équipements publics, écoles et hôpitaux notamment », explique M. Benjamin Gil, responsable du projet. Les recensements, qui sont faits tous les dix ans — le dernier remonte à août 1979, — sont trop espacés dans le temps et surtout trop imprécis dans leurs résultats pour servir de base d'évaluation des besoins à venir. La tenue en bon ordre d'un état civil permet, par exemple, à l'échelle du district ou même du village, de connaître le taux de mortalité infantile et, partant, de déduire le nombre des enfants à scolariser, de repérer les maladies à combattre.

C'est donc aussi dans l'intérêt des autochtones eux-mêmes de déclarer naissances et décès, outre que la présentation de certificats est nécessaire pour obtenir, soit, dans un cas, une carte d'identité ou un passeport, soit, dans l'autre, un permis d'inhumer ou une reconnaissance d'héritage. Souvent, cette démonstration ne va pas de soi. *« Le premier obstacle que nous ayons à surmonter est l'indifférence »*, avoue M. Gil. Il faut éviter de mettre la loi en avant, d'impliquer trop étroitement le gouvernement au risque de perdre la partie. Il convient, au contraire, de prouver à la population que ce système lui profite au premier chef, que ce n'est pas une idée fumeuse — ou dangereuse — de quelque fonctionnaire en mal d'imagination. Le bon discours, le mot juste, est celui-là : *« Vous voudriez de l'eau courante dans votre village, des médicaments en quantité suffisante au dispensaire, alors, pour être sûrs de répondre à vos besoins, il est important pour nous de savoir, grâce à vos déclarations, le nombre d'habitants. »*

Pour être certains d'être bien compris, les auteurs du projet avaient choisi de se limiter, dans un premier temps, à sept districts — dont celui de Nyeri — dans lesquels la population, à cause d'une scolarisation plus poussée qu'ailleurs, est réceptive à leur message, ne leur oppose pas le respect de tabous, des districts qui soient proches de Nairobi et bien reliés à elle pour suivre commodément la marche des opérations. Encore fallait-il, une fois délimité le champ d'action, former à cette nouvelle tâche plusieurs centaines de fonctionnaires, organiser, à leur intention, des journées d'études, s'assurer qu'ils ne rechigneraient pas devant ce surcroît de travail.

Restaient, enfin, à trouver les bons intermédiaires qui, ayant la confiance de la population, seraient s'en faire entendre. *« Il n'était pas question de confier cette tâche de vulgarisation à des fonctionnaires,* précise M. Gil, *ni même à des hommes d'église ou à des politiciens locaux, trop partiaux pour être écoutés de tous. »* Le choix des auteurs du projet s'est donc naturellement porté, dans chaque village, sur la sage-femme traditionnelle pour les naissances et sur un « ancien » pour les décès. Pas de discours *ex cathedra* de leur part, mais des conversations à bâtons rompus avec les intéressés. Pour chaque formulaire dûment rempli, ces précieux auxiliaires reçoivent une gratification de 3 shillings, soit environ 1,80 franc.

Passeport pour l'école

Aujourd'hui, les résultats sont là : dans le district de Nyeri, le taux de déclaration des naissances atteint 80 %. Les parents hésitent de moins en moins à remplir ces formulaires, au dos desquels figure un tableau où sont inscrites les vaccinations obligatoires — rougeole, turberculose, etc., — et qui tiennent ainsi lieu de carnet de santé pour l'enfant. Le fait aussi que beaucoup de femmes ont pris l'habitude d'aller accoucher à l'hôpital facilite l'enregistrement des nouveau-nés.

En revanche, les autochtones n'apprécient guère la publicité autour de la mort et sont donc hésitants à faire enregistrer la disparition d'un proche parent. Ainsi, dans le district de Nyeri, le taux de déclaration des décès est de 56 % seulement. Au Kenya, la tradition est d'enterrer les morts sur leur ferme, fièrement mais discrètement. Les cimetières, si peu qu'il y en ait, sont réservés aux miséreux ! Quant aux nomades, les pasteurs masaïs par exemple, ils ont l'habitude d'abandonner sans sépulture les cadavres dans le *bush*...

Dans ces conditions, il est délicat de convaincre les autochtones de rompre la loi du silence qui entoure la mort, de réclamer un permis d'inhumer. les avantages qu'il y aurait à le faire ne sautent pas aux yeux du premier venu. Il



SERGUEI

y a, tout de même, des petits malins qui tentent, à retardement, d'obtenir de l'administration un acte de décès d'un soi-disant proche, de manière à s'en servir comme pièce à conviction pour se saisir de son héritage.

Maintenant que cette expérience paraît concluante, ses auteurs souhaiteraient que la population se montre plus empressée à remplir ses devoirs. Ne conviendrait-il pas, par exemple, de raccourcir de six mois à un mois le délai légal de déclaration des naissances ? *« Cela permettrait notamment d'affiner les statistiques car environ 6 % des bébés meurent dans les cinq premiers mois de leur mise au monde »*, indique M. Gil. Le momment ne serait-il pas opportun, s'interrogent aussi les experts, d'inviter les chefs d'établissements scolaires à exiger plus fermement des parents la présentation d'un certificat de naissance au moment de l'inscription de leurs enfants, comme c'est déjà le cas à Nairobi et à Mombasa ? Puisque les autochtones ont été chapitrés sur le sujet, le risque est moindre qu'auparavant de les voir se décourager, se formaliser de la *« barrière de papier »* que l'on place en travers de leur route et finalement se résigner à garder leur progéniture à la maison.

Quatre nouveaux districts pilotes vont s'ajouter, d'ici à 1986, aux sept premiers. A ce stade-là, le coût de l'opération, financée conjointement par les Nations unies et le Kenya, s'élèvera à environ 10 millions de shillings, soit quelque 5,8 millions de francs. Des difficultés financières pourraient, cependant, retarder la réalisation de ce projet. *« De toute façon, on ne doit pas aller trop vite en besogne,* souligne M. Gil, *sinon on risque de couler l'opération. »* A son avis, *« il faudra encore sept à dix ans avant d'arriver au bout de cette entreprise »*. Calcul d'autant plus sage que les trente et un districts restants seront difficiles à traiter, même avec l'expérience acquise. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de ficher des populations nomades, si étrangères à la *« civilisation du papier »*...

JACQUES DE BARRIN.

Étranger

Etats-Unis

Tass dénonce les « élucubrations calomnieuses » de M. Reagan

De notre correspondant

Moscou. — Dans une longue dépêche datée de Dallas, l'agence Tass a violemment critiqué, point par point, vendredi 24 août, le discours prononcé la veille par le président Reagan devant la convention républicaine. *« Reagan a proféré des élucubrations calomnieuses sur le stationnement du contingent limité des troupes soviétiques en Afghanistan, qui aide cette République à se défendre contre l'agression. (...) Il a, en revanche, passé sous silence l'agression américaine contre le peuple afghan, que son administration commet à partir du territoire pakistanais »*, écrit l'agence soviétique.

Tass relève le propos de M. Reagan, qui correspond à une thèse inlassablement répétée ici et selon laquelle *« il ne peut y avoir de vainqueur dans une guerre nucléaire »*, mais l'agence soviétique ajoute aussitôt : *« On sait que, en réalité, l'administration américaine recherche la suprématie militaire et la victoire dans un conflit thermonucléaire. »*

L'agence enfonce, une nouvelle fois, le clou à propos de la plaisanterie malheureuse de M. Reagan, qui, lors d'un essai de micro, le 11 août dernier, avait annoncé le bombardement de l'URSS *« dans les cinq minutes » : « Le programme électoral du Parti républicain pourrait porter* [cette phrase] *en exergue »*, estime Tass. L'agence avait déjà décrit, mercredi, la plate-forme républicaine comme exprimant *« l'idéologie des milieux militaristes les plus réactionnaires des Etats-Unis. Ce document, écrit de fait sous la dictée de la Maison Blanche, entérine les directives visant à la poursuite d'une politique de confrontation à l'égard de l'Union soviétique, et dans les affaires internationales en général, ainsi qu'à l'accélération de la course aux armements, notamment dans l'espace »*.

La télévision a, de son côté, accordé chaque soir une place assez importante à la convention. Le téléspectateur soviétique a pu croire, au vu de ces « reportages », que de nombreux manifestants avaient crié devant le siège de la convention leur indignation contre la politique *« militariste »* du président Reagan. Un commentateur a cru bon de relever que c'était dans un climat d'*« euphorie »* et *« quasiment sans débat »* qu'avait été adopté le programme républicain. Pour qui connaît l'unanimisme de rigueur dans les réunions publiques soviétiques, ce reproche ne manquait pas de sel.

D. Dh.

Colombie

La quasi-totalité des guérilleros ont signé une trêve avec le gouvernement

Bogota *(AFP, AP, Reuter)*. — Les dirigeants du mouvement de guérilla M 19 ont signé le vendredi 24 août un accord de cessez-le-feu avec les autorités colombiennes dans la localité de Corinto, dans le sud-ouest du pays. Un incident de dernier moment a retardé l'événement lors d'un accrochage entre la police et une colonne du M 19 qui se rendait à Corinto, le n° 3 du mouvement, M. Carlos Pizarro, et quatre de ses compagnons ont été blessés. En apprenant l'événement, à Corinto, le dirigeant national du groupe, M. Ivan Mario Espina, s'est écrié : *« Nous ne signons plus. »* Pourtant, à la suite d'une conversation téléphonique avec le président de la République, le conservateur Belisario Betancur, initiateur de la politique de pacification par la négociation avec les rebelles, M. Espina acceptait de signer la trêve.

La ville de Corinto, 15 000 habitants, avait été déclarée *« démilitarisée »*. Quelque cinq cents guérilleros s'y étaient rassemblés. Une grande partie de la population a fraternisé avec les rebelles. Parmi les membres du M 19 figuraient beaucoup d'enfants de treize ou quatorze ans, l'arme en bandoulière.

La signature de l'accord de cessez-le-feu avec le M 19 porte à plus de 90 % la proportion des guérilleros colombiens qui se sont engagés à arrêter les hostilités au moins pour un temps déterminé, soit environ 27 000.

Le M 19 est, en effet, le quatrième des six mouvements de guérilla actifs en Colombie à avoir conclu la trêve avec le gouvernement. Le premier avait été, le 28 mai dernier, les Forces armées de la révolution colombienne (FARC), procommuniste. Le cessez-le-feu est valable pour un an. Le jeudi 23, à Medellin, deuxième ville du pays, l'Armée populaire de libération (ELP), maoïste, était à son tour entrée dans le processus de pacification, ainsi que la petite organisation Autodéfense des travailleurs.

En revanche, l'Armée de libération nationale (ELN), castriste, ainsi que le petit mouvement prochinois MAO ont déclaré qu'ils ne renonceraient jamais à la lutte armée. Pour appuyer ses dires, l'ELN a attaqué, le 22 août, un village, Betóyes, situé dans les montagnes du nord-est du pays. Neuf policiers, sur les vingt-cinq que comptait le commissariat, ont été tués, et quatorze autres blessés.

L'armée colombienne ne cache pas son scepticisme sur les chances de réussite du processus engagé par le chef de l'Etat. En privé, nombre d'officiers estiment que la guérilla va profiter de la trêve pour refaire ses forces. Dans la population, en revanche, la démarche du président Betancur est bien accueillie.

La violence du fait d'affrontements entre guérilla et forces de l'ordre, ainsi que les exactions de part et d'autre auraient fait 72000 morts ces vingt dernières années. Depuis la guerre civile de 1948-1953, connue sous l'appellation de *la Violencia*, ce sont plus de 250000 victimes qu'a recensées la Colombie.

Gouvernement et guérilleros soulignent que la trêve n'est pas la paix. La guérilla, en particulier, garde ses armes. En fait, elle attend le résultat d'un pacte de confiance passé avec M. Betancur. Le chef de l'Etat s'est engagé à faire adopter, dans le cadre d'un grand *« dialogue national »*, les réformes économiques, sociales et politiques réclamées par la guérilla en vue d'aboutir à une société plus juste.

Séoul propose le développement d'une coopération économique entre les deux Corées

Le président sud-coréen, M. Chun Doo-hwan, a réitéré, le mardi 21 août, ses offres de coopération économique avec le régime de Pyong-Yang. De telles offres avaient déjà été formulées dans le passé — notamment en 1981 et en 1982, — mais elles n'étaient plus à l'ordre du jour depuis que l'attentat meurtrier de Rangoun avait provoqué un regain de tension entre les deux Corées. On sait que cet attentat, commis le 9 octobre 1983 et qui avait fait dix-sept morts dans la délégation qui accompagnait le président Chun, a été attribué, par les autorités birmanes, à des agents nord-coréens.

Par la suite, et notamment lorsque Pyong-Yang a proposé en janvier dernier l'ouverture de négociations sur un règlement pacifique dans la péninsule Coréenne, Séoul avait toujours réclamé que, avant toute forme de contact entre les deux Corées, les autorités du Nord reconnaissent au moins leur responsabilité dans l'attentat de Rangoun. Or le président Chun n'a pas exprimé cette semaine une telle exigence, se bornant à noter que *« l'incident »* de Rangoun avait contribué à isoler les Nord-Coréens vis-à-vis de la communauté internationale.

Des sources gouvernementales dans la capitale sud-coréenne insistent sur cet aspect de l'intervention du chef de l'Etat et l'interprètent comme le signe d'une réelle volonté de dialogue. Ces mêmes sources soulignent le caractère concret des propositions avancées en vue d'encourager l'ouverture de relations économiques entre le Nord et le Sud. Le président Chun a proposé au Nord des produits de consommation courantes, des automobiles et diverses machines en échange des minerais de fer et de charbon dont dispose Pyong-Yang et qui font défaut au Sud. Il s'est, en outre, dit prêt à fournir *« gratuitement »* à la Corée du Nord *« diverses technologies et marchandises »* qui pourraient contribuer à *« améliorer les conditions de vie de* [leurs] *compatriotes »* dans cette partie de la péninsule.

Le moment choisi pour ces propositions n'est pas indifférent. On sait, en effet, que la Corée du Nord procède actuellement à une réorientation de ses plans de développement économique — faisant notamment une meilleure part à l'industrie légère — qui l'a conduite à rechercher des aides extérieures accrues, en particulier dans les technologies de pointes, y compris auprès de pays occidentaux.

La mission Cordovez

Les offres de Séoul sont le dernier épisode en date d'une période caractérisée par une certaine reprise de l'activité diplomatique autour du problème coréen. Peu de temps après le voyage du président nord-coréen, le maréchal Kim Il-sung, en URSS et en Europe de l'Est, le secrétaire adjoint des Nations unies, M. Diego Cordovez, s'est rendu successivement à Moscou, à Pyong-Yang, à Pékin et à Séoul. L'hypothèse de l'admission simultanée des deux Corées à l'ONU a été discutée à l'occasion de ce voyage. La Corée du Sud y est favorable, mais Pyong-Yang ne paraîtrait pas disposé à l'envisager, du moins dans l'immédiat.

Le premier ministre nord-coréen, M. Kang Song-san, s'est d'autre part rendu à Pékin au début du mois d'août pour une visite d'intérêt principalement économique mais au cours de laquelle les relations intercoréennes ont également été évoquées. Un très léger signe d'assouplissement a récemment été enregistré dans ces relations : pour la première fois, un ambassadeur, en l'occurrence celui de Mauritanie, M. D. Youssouf, a obtenu d'être accrédité dans les capitales de chacune des deux Corées. Ce dernier représentait déjà son pays à Pékin.

Les autorités sud-coréennes, enfin — qui s'appliquaient depuis quelque temps à multiplier les contacts « non gouvernementaux » avec la Chine, — ont tout récemment levé l'embargo qu'elles avaient imposé sur les échanges de toute nature avec l'URSS après la destruction, le 1er septembre 1983, d'un Boeing des Korean Airlines par la chasse soviétique. Deux personnalités sud-coréennes ont assisté à la mi-août, à Moscou, à un congrès international de géologie, et des représentants soviétiques ont été invités à l'inauguration le mois prochain, à Séoul, du stade où doivent avoir lieu les Jeux olympiques de 1988. Le président Chun a réitéré cette semaine le souhait que les deux Corées présentent une équipe commune à ces Jeux, de même qu'aux Jeux asiatiques, prévus également à Séoul, pour 1986.

ALAIN JACOB.

Uruguay

Les candidats à l'élection présidentielle du 25 novembre sont tous connus

Une nouvelle étape importante vient d'être franchie en Uruguay sur le chemin qui devrait conduire à l'élection d'un président civil, le 25 novembre prochain, et au retour des militaires dans les casernes en mars 1985, après quelque douze années de régime d'exception. Le Parti blanco (conservateur modéré) a en effet désigné, le jeudi 23 août, un nouveau candidat : M. Alberto Zumaran, un avocat âgé de quarante-trois ans, directeur d'un hebdomadaire politique, *la Democracia*, indique le correspondant de l'Agence France-Presse à Montevideo.

Cette décision met fin à une impasse qui faisait peser une lourde incertitude sur l'aboutissement du processus de démocratisation. Le Parti blanco avait, le 19 août, confirmé la candidature à la présidence de M. Wilson Ferreira Aldunate : il défiait ainsi les militaires, qui avaient interné son leader le 16 juin, jour de son retour en Uruguay après dix ans d'exil. Les généraux au pouvoir reprochent à M. Ferreira d'avoir eu des contacts avec la guérilla urbaine des Tupamaros, exterminés par l'armée en 1972. En réalité, ils se défient profondément d'un homme qui a utilisé son prestige et son charisme pour s'opposer inlassablement à leur pouvoir. Aussi semblaient-ils faire de son exclusion du scrutin du 25 novembre une condition implicite à la tenue de la consultation.

De son lieu d'internement, une caserne au centre du pays, M. Ferreira avait annoncé, la semaine précédente, qu'il renonçait à se présenter cette année. Il faisait également savoir qu'il entendait que de nouvelles élections aient lieu en 1985, lors desquelles aucun candidat ne serait proscrit : ni lui-même, ni le général Liber Seregni, leader du Front élargi de la gauche, qui avait déjà, pour sa part, décidé de céder le pas à M. José Crottogini, un médecin de soixante-quinze ans, son colistier lors de la dernière consultation libre en Uruguay, celle de 1971. Pour témoigner sans doute leur satisfaction, les militaires ont aussitôt libéré le fils de M. Ferreira, Juan Raul, lui aussi détenu depuis le 16 juillet. Celui-ci, âgé de trente et un ans, a, lors d'une émission télévisée, le jeudi 23 août, à Montevideo, appelé les « blancos » à renoncer à s'abstenir, comme certains dirigeants du parti l'avaient envisagé, en vue d'aboutir à la libération de M. Wilson Ferreira Aldunate.

Outre MM. Zumaran et Crottogini, le principal candidat est M. Julio Sanguinetti, un avocat âgé de quarante-huit ans, qui représentera le Parti colorado (libéral), l'autre grande formation « traditionnelle » de l'Uruguay.

Liban

Des chiites pro-khomeinistes ont mis à sac le consulat d'Arabie Saoudite à Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — La nervosité s'accroît à Beyrouth sans qu'il s'agisse encore de tension. Le consulat d'Arabie Saoudite sis dans le secteur ouest (musulman) de la ville a été mis à sac et incendié, vendredi 24 août, par des manifestants chiites pro-iraniens portant des portraits de l'imam Khomeiny. L'armée est intervenue au bout d'une heure. Elle est constituée, à Beyrouth-Ouest, de la 6e brigade, entièrement musulmane et presque exclusivement chiite. L'incident s'est produit à une centaine de mètres du poste de police le plus important de la capitale, sans entraîner de réactions.

Des femmes en tchador sont apparues pour la première fois durant la manifestation, constituée en fait de plusieurs petits groupes qui ont convergé vers le consulat saoudien attenant à l'ambassade, en conspuant le roi Fahd d'Arabie. C'est lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux où se trouvaient déjà rassemblés plusieurs dizaines de candidats au pèlerinage à La Mecque, qui protestaient contre la difficulté d'obtention de visas, que la mise à sac a commencé.

L'organisation Djihad islamique a d'ailleurs menacé de s'attaquer aux intérêts saoudiens *« aux quatre coins du monde musulman »*, si les entraves au pèlerinage, dont c'est actuellement la période, persistaient. Ces événements ne vont sûrement pas hâter le retour de l'ambassadeur saoudien qui avait quitté Beyrouth à la suite de l'enlèvement du premier secrétaire de son ambassade, en janvier ; celui-ci avait été relâché dans la Békaa. Le chargé d'affaires saoudien n'avait lui-même regagné son poste que lundi 20 août. Encore moins hâteront-ils la réouverture des autres ambassades arabes qui ont presque toutes fermé leurs portes.

L'ambassade de Libye a été récemment dynamitée, celle d'Irak s'est transportée à Beyrouth-Est depuis trois ans, les missions diplomatiques occidentales, sauf la britannique et l'italienne, ont ouvert des antennes en secteur chrétien, lesquelles sont en réalité leurs ambassades et consulats ; leur siège, situé à l'origine en secteur musulman étant devenu les véritables antennes. Vendredi également, le consulat britannique à Beyrouth-Ouest a fait l'objet d'un attentat à la roquette, revendiqué par le Front de résistance nationale libanais (1), qui a accusé la Grande-Bretagne de faciliter l'émigration des habitants du sud du Liban pour vider cette région au profit d'Israël.

Les ambassades des pays communistes ne sont elles-mêmes pas en sécurité et se sont retranchées derrière des fortifications. C'est en particulier le cas de l'ambassade soviétique, suite à un attentat au printemps.

Une charge de dynamite, enfin, a explosé devant l'entrée de l'université américaine toujours dans le secteur ouest de la capitale. Cette université, qui avait ouvert une section en secteur chrétien, envisage cependant de la fermer et de regrouper ses facultés sur son campus d'origine, ce qui provoque un tollé de protestations à Beyrouth-Est.

LUCIEN GEORGE.

(1) Cette même organisation clandestine a revendiqué la plupart des attentats perpétrés contre les Israéliens au sud du Liban depuis 1982 (NDLR).

Iran

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT ACCUSE LA FRANCE DE COMPLICITÉ DANS L'ATTENTAT DE TÉHÉRAN

Le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, a accusé, vendredi 24 août, la France d'être en partie responsable de l'attentat devant la gare centrale de Téhéran, qui a fait, jeudi, dix-huit morts et plus de trois cents blessés (notre dernière édition du 25 août). *« Nous considérons le gouvernement français comme impliqué dans ce crime en raison de l'asile politique qu'il accorde aux dirigeants criminels et de toutes les facilités qu'il leur fournit »*, a-t-il dit au cours de la prière du vendredi. Sa déclaration a suscité un immense cri de la foule : *« Mort à la France ! »*

« La bombe de la place de la gare n'était pas destinée à autre chose qu'à tromper l'opinion mondiale et à nourrir les médias de propagande des ennemis. Si les dirigeants terroristes vivant en France ne commettaient pas de telles atrocités, comme l'attentat de jeudi, ils ne jouiraient plus du soutien des Etats-Unis, des pays arabes réactionnaires et de la France », a ajouté M. Rafsandjani.

Toutefois, a souligné le président du Parlement, les Iraniens ne doivent pas confondre le peuple français avec son gouvernement, et il a appelé les Français *« à se débarrasser de la bande de criminels qui les gouvernent et qui soutiennent les terroristes et leurs actes honteux contre l'Iran »*. M. Rafsandjani a également repris les accusations portées la veille par la radio nationale, qui rejetait la responsabilité de l'attentat sur les Kurdes. *« Cet acte bestial pourrait être une réaction aux récentes victoires des forces islamiques dans le Kurdistan. »* — *(AP.)*

Afghanistan

Nouveau bombardement en territoire pakistanais

Le Pakistan a accusé, le vendredi 24 août, l'Afghanistan d'être responsable de la mort de trois personnes au cours d'un nouveau raid à la frontière entre les deux pays.

Dans un communiqué, les autorités d'Islamabad ont déclaré que deux avions de chasse afghans ont lancé deux bombes, jeudi, sur Tori-Mangal, secteur frontalier situé à 160 kilomètres à l'ouest de la ville de Peshawar. Le chargé d'affaires de Kaboul dans la capitale pakistanaise a été convoqué au ministère des affaires étrangères à Islamabad.

C'est la sixième fois en un mois que les forces afghanes effectuent un raid en territoire pakistanais, ont affirmé les autorités d'Islamabad. Ces accrochages auraient causé la mort de cinquante-quatre personnes au total.

Parallèlement, le ministre des affaires étrangères pakistanais, Sahabzada Yakub Khan, et son homologue afghan, Shah Mohammed Dost, ont entamé, vendredi à Genève, des entretiens indirects sous l'égide des Nations unies, représentées par leur secrétaire général adjoint, M. Diego Cordovez. — *(Reuter.)*

Nominations d'ambassadeurs

M. BERNARD DORIN AU BRÉSIL

Le Journal officiel du samedi 25 août annonce la nomination de M. Bernard Dorin comme ambassadeur au Brésil, en remplacement de M. Robert Richard.

[Né en 1929, M. Dorin est ancien élève de l'ENA. Après avoir été en poste à Ottawa, puis à l'administration centrale, il a occupé les fonctions de conseiller technique auprès des différents ministères (de la recherche scientifique en 1966-1967, de l'éducation nationale en 1967-1968, et de nouveau à la recherche scientifique en 1968-1969. Après un an passé à l'université Harvard, puis un retour à l'administration centrale, M. Dorin a été nommé ambassadeur à Haïti (1972-1975) ; chef du service des affaires francophones, puis sous-directeur (1975-1978), il est nommé ambassadeur à Pretoria (1978-1981). Depuis cette date, il occupait la fonction de directeur d'Amérique au Quai d'Orsay.]

M. BREJON DE LAVERGNÉE AU QATAR

Le même *Journal officiel* annonce la nomination de M. Fernand Brejon de Lavergnée comme ambassadeur au Qatar en remplacement de M. Henri Piot.

[Né en 1923, M. Brejon de Lavergnée est licencié en droit, diplômé du Centre d'études pratiques de l'arabe moderne. Il a été notamment en poste à Téhéran (1958-1961), à Londres (1961-1966), au Caire (1966-1980). De 1969 à 1978, il était détaché auprès de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières. Ensuite il a été à Beyrouth (1978-1980), puis à Rome à l'ambassade du Saint-Siège.]

M. PIERRE JUSTINARD A BAHREIN

Enfin, M. Pierre Justinard est nommé ambassadeur à Bahrein, en remplacement de M. René Molinari.

[Né en juin 1923, M. Justinard est diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et du Centre d'études arabes du Moyen-Orient. Il a été notamment en poste au Caire (1954-1956), à l'administration centrale, affaires administratives (1956-1957), à Accra (1957-1960), puis à nouveau à l'administration centrale (Afrique-Levant) de 1960 à 1962. A cette date, il est nommé à Bruxelles (1962-1966), puis à Johannesburg (1966-1971), Constantine (1971-1975). Depuis, il était revenu à l'administration centrale (affaires économiques et financières.]

M. BERNIÈRE EN NEGARA-BRUNEI-DARUSSALAM

Le *Journal officiel* du 24 août a annoncé la nomination de M. Jacques Bernière au poste d'ambassadeur en Negara-Brunei-Darussalam, en remplacement de M. Philippe Marandet. M. Bernière était déjà ambassadeur à Singapour (*le Monde* daté 22-23 juillet).

A travers le monde

Etats-Unis

- INTERCEPTION DE DEUX BOMBARDIERS SOVIÉTIQUES PRÈS DE L'ALASKA. — L'aviation américaine a intercepté récemment deux bombardiers soviétiques qui se dirigeaient vers l'espace aérien américain, a annoncé, vendredi 24 août, un responsable de la base aérienne d'Elmendorf, située près d'Anchorage, en Alaska. Les deux appareils soviétiques, des TU-95 Bears, ont été repérés par radar à plus de 500 kilomètres à l'ouest de King-Salmon (Alaska) et ont été interceptés par deux chasseurs F-15 américains qui les ont fait dévier de leur route. La date exacte à laquelle s'est produit cet incident n'a pas été précisée. — *(AFP.)*

Pérou

- QUATRE CHARNIERS DÉCOUVERTS DANS LE SUD DU PAYS. — La justice a fait procéder, le vendredi 24 août, à l'investigation de quatre fosses communes découvertes la veille à Pucayacu, dans le sud du Pérou. Cinquante corps, dont celui d'une femme, en ont été exhumés. Le commandement des forces armées péruviennes a aussitôt publié un communiqué déclarant qu'il devait s'agir de cadavres de guérilleros sommairement enterrés là par leurs camarades à la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre. Néanmoins, selon des journaux de Lima, plusieurs cadavres porteraient des traces de tortures, ce qui pourrait accréditer l'hypothèse qu'ils ont été exécutés, peut-être par les groupes antisubversifs qui sont à l'œuvre contre les rebelles maoïstes du Sentier lumineux. — *(AFP.)*

République Sud-Africaine

- EXPLOSION A JOHANNESBURG. — Cinq personnes ont été blessées lors d'une violente explosion, vendredi 24 août, en plein centre de Johannesbourg, a annoncé le général Robertze, chef adjoint des services de sécurité des chemins de fer, dont les bureaux se trouvaient dans l'immeuble touché. Parmi les blessés, a-t-il précisé, figure une femme blanche qui passait dans la rue, ainsi que quatre membres de ses services. L'origine de la déflagration n'est pas connue, a-t-il ajouté. L'édifice, gravement endommagé et dont les carreaux étaient brisés sur plusieurs étages, abrite également des bureaux du ministère des affaires intérieures, chargé des affaires métisses. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

France

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE CORSE

M. Jean-Paul de Rocca Serra est éternel

Le nouveau président de l'Assemblée de Corse fêtera son soixante-treizième anniversaire le 11 octobre prochain. C'est dire qu'il n'est plus tout jeune, mais il est resté dynamique et actif, au point qu'on le voit partout, comme s'il avait le don d'ubiquité. Levé de bonne heure, il est courant qu'il assiste le même jour à un mariage à Ghisonaccia et à des obsèques à Sartène, faisant des visites sur le trajet, puis se rendent à Ajaccio ou à Bastia prendre l'avion pour Paris. Il pratique volontiers la nage et on l'a vu un jour d'été galoper sur des chevaux à peine dressés sur le plateau du Coscione.

« Vous arrive-t-il de dormir ? », lui demande-t-on. Il dort en voiture ou en avion, si bien qu'il est toujours là où on l'attend.

Un homme de contact ? Assurément. C'est ce qui lui vaut l'attachement de tant de ses compatriotes qu'il appelle tous par leur nom, voire leur prénom, et cela explique que, depuis quatre décennies, il soit l'un des principaux personnages de la politique corse — l'autre étant M. François Giacobbi, le sénateur radical de gauche, de dix ans son cadet.

Un chef de clan ? Au sens affectif du terme, car le clan n'est plus, n'en déplaise aux attardés du floklore, ce qu'il fut longtemps en Corse. Le réservoir d'emplois pour les candidats à l'exil constitué par les colonies et la France est décidément tari. Et puis, les jeunes veulent vivre et travailler au pays. Alors, « Jean-Paul », comme chacun l'appelle familièrement, compense par une extraordinaire présence, en se manifestant toutes les fois que l'occasion lui en est donnée.

C'est aussi l'héritier de l'une des grandes familles politiques de l'île, les Appatucci, qui donna, sous le Second Empire des députés et des ministres à la France. Son père, Camille de Rocca Serra, fut avant guerre député et maire de Porto-Vecchio et président du conseil général sous la bannière radicale, celle-là même de ses débuts dans la vie politique en 1947 et jusqu'en 1963, date à laquelle il se rallia au gaullisme. Depuis lors, il est le chef incontesté de ce parti qu'il a souvent conduit au succès, tandis que son alliance avec les bonapartistes, à Ajaccio, lui assure en Corse-du-sud une solide assise.

Ses revers — car il en a connu — battu à la députation en 1958, au Sénat en 1962, à la présidence du conseil général de 1959 à 1976, puis en 1982, à la présidence de l'Assemblée de Corse également en 1982 — n'ont jamais entamé sa détermination. Ce « renard argenté », il est ainsi surnommé pour la crinière blanche qui orne sa tête au profil aquilin, n'a jamais renoncé à suivre ses pistes.

Appelé à présider une institution dont il ne voulait pas (mais le paradoxe n'est qu'apparent), il a pourtant dû faire face à la fronde de ses amis plus jeunes et à l'esprit plus ouvert sur le nouveau statut. Il avait alors menacé Paris d'une spectaculaire rupture et tout le monde s'est incliné. Il a pris la tête de la liste dite d'union de l'opposition dans l'espoir de remporter vingt-quatre ou vingt-cinq sièges, mais n'en obtint que dix-neuf. Cependant, on vit surgir à côté une liste Joseph Chiarelli (CNIP) qui eut cinq élus. *« Sous-marin de M. de Rocca Serra »*, clama M. Pascal Arrighi.

Cet homme-là est habitué à naviguer sur des mers qui ne sont pas toujours étales. *« Vous êtes le vaincu de l'élection »*, lui dit le lendemain M. Arrighi et c'était arithmétiquement vrai. Mais l'arithmétique n'a pas forcément quelque chose à voir avec la politique. Et la politique, c'est l'affaire de Jean-Paul.

PAUL SILVANI.

Un choix sans surprise

(Suite de la première page.)

Le président met en priorité le nécessaire développement économique. *« Je fais appel aux jeunes, à leur amour de la Corse, à leur civisme, afin qu'ils s'associent à nos efforts de redressement ; je les adjure de ne pas suivre ceux qui leur proposent la violence comme moyen de régler leurs problèmes... »* Brutale interruption : M. Pierre Poggioli, exaspéré, se lève, le doigt accusateur. *« C'est vous les responsables ! En vingt ans de pouvoir, vous avez conduit la Corse à la ruine. » « Vous n'avez pas la parole, taisez-vous, je vous fais expulser »*, menace M. de Rocca Serra. Le calme revient rapidement.

Cette scéance est une première pour les élus du MCA. Décidés à siéger, ils refusent toute participation aux instances de l'assemblée. Celle-ci *« ne sert à rien »*. Elle n'est qu'une tribune pour contrer pas à pas l'ennemi...

En trois heures de scéance, quatre tours de scrutin donnent des scores parfaitement stables et conformes aux pronostics de la veille.

La gauche s'est présentée divisée. Pas de candidat commun. Mais nul n'a bousculé dans une alliance opportuniste avec la droite. Personne ne s'est porté candidat au bureau. Et nul n' a d'ailleurs participé à ce dernier vote.

Face à cette situation, la droite a resseré ses rangs et s'est alliée à l'extrême-droite. *« Nous voulions un candidat jeune, nous voulions aussi sceller l'alliance de l'opposition nationale »* rappelle M. Pascal Arrighi, tête de liste du Front national. *« Nous avons tenu compte du rapport des forces. Nous avons privilégié le deuxième objectif. Nous faisons partie du bureau pour y travailler. L'assemblée a perdu deux ans en palabres stériles »*.

Prochain rendez-vous au Grand-Hôtel en septembre. Il faudra alors répartir les rôles dans les commisssions et offices. La minorité *« veut jouer le jeu d'une opposition constructive »* et le président prône un *« esprit d'ouverture »*...

DANIELLE ROUARD.

AU CONSEIL RÉGIONAL DE GUYANE

L'alliance des élus d'opposition et des élus indépendantistes

De notre correspondant

Cayenne. — Président Othily, attention ! C'est en fait la véritable signification du vote de la droite (13 RPR plus UDF), pour la circonstance de connivence avec les quatre « arbitres » de l'Assemblée régionale de Guyane, lors de la séance ordinaire du 23 août. Ces arbitres sont, d'une part, les trois conseillers de la liste des travailleurs de Guyane, indépendantistes, et, d'autre part, le seul élu centre gauche (Démocratie-Promotion Guyaye).

Les treize élus du Parti socialiste guyanais ont dénoncé cette *« alliance contre nature »*, mais ont dû accepter la mise en demeure de celle-ci : *« Vous renvoyez la séance au jeudi 30 août, ou nous nous opposerons de façon systématique aux rapports, tous importants, de l'ordre du jour. »*

Cette levée de boucliers de l'opposition a pour cause avouée le manque de rigueur dans la transmission des faits inscrits dans les procès-verbaux de séance. En fait, les dix-sept conseillers reprochent au président Othily et au PSG (Parti socialiste guyanais) de traiter les dossiers importants sans eux, ceux de l'habitat, de la formation professionnelle, de l'énergie et de l'économie notamment.

Déjà, MM. Guy Lamaze, Jean-Jules Fernand et Jean Gérante, trois des six vice-présidents du bureau, avaient, en signe de protestation, remis à M. Georges Othily leur délégation de pouvoir en avril dernier.

Le lundi 20 août, la séance avait été déjà repoussée de quarante-huit heures, car l'absence volontaire des opposants avait empêché que le quorum soit atteint.

Pour la première fois depuis le 20 février 1983, date des élections pour le conseil régional, le Parti socialiste guyanais et le président, nettement visé, sont mis en minorité (14 contre 17). M. Barrat (PSG) a même souhaité une nouvelle consultation des électeurs.

EDMOND FRÉDÉRIC.

LE MAIRE DE SAINTE-MARIE-DE-LA-RÉUNION EST REMIS EN LIBERTE

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — A la suite d'un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Sainte-Denis rendu le 24 août, le docteur Axel Kichenin, maire de Sainte-Marie, qui avait été placé, lundi 20 août sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Saint-Denis, a été remis en liberté. Aux termes de l'arrêt rendu vendredi, le docteur Kichenin fait l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire qui est assortie de deux obligations. Le maire de Sainte-Marie ne devra ni se rendre, ni participer à toute manifestation ou réunion au cours de laquelle l'affaire pour laquelle il a été inculpé (détournement de fonds publics, faux en écritures, subornation de témoins) serait susceptible d'être évoquée.

Il est également fait obligation au docteur Kichenin de s'abstenir de recevoir ou de rencontrer toutes les personnes complices ou témoins impliquées dans l'affaire.

Deux cents à trois cents personnes membres du Mouvement des progressistes de gauche, formation fondée par le docteur Kichenin, avaient manifesté mercredi 22 et jeudi 23 août devant la prison de Saint-Denis et la mairie de Sainte-Marie, pour demander la libération du maire.

H. B.

M. CAMILLE BAILLY GOUVERNEUR DE LA FRANCE D'OUTRE-MER EST MORT

M. Camille Bailly, gouverneur de la France d'outre-Mer, est décédé mardi 21 août, à Paris. Il avait effectué la plus grande partie de sa carrière en Indochine, puis en Afrique.

[Né le 4 février 1907 à Amiens (Somme), Camille Bailly était diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

En 1929, il est affecté en Indochine comme administrateur des services civils et devient directeur des affaires politiques de la Cochinchine en 1946.

Après un congé, il est envoyé en Afrique Occidentale française. Commandant du cercle de Bouake (Côte-d'Ivoire), gouverneur du Sénégal par intérim en 1949 et en 1951, il est promu gouverneur du Sénégal, du Soudan et de la Côte-d'Ivoire (1952), secrétaire général de Madagascar (1954), puis gouverneur de la Polynésie française (1958).

Chef de l'administration provisoire des services relevant de l'ancien ministère de la France d'outre-mer, chargé de mission au secrétariat général du gouvernement de 1963 à 1976, il est admis à la retraite en 1967.

Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, Camille Bailly était également titulaire de nombreux ordres étrangers].

● *La Haute Autorité et le référendum.* — Le groupe des républicains indépendants du Sénat a indiqué, vendredi 24 août, que Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, avait adressé une *« recommandation »* aux présidents des sociétés de radio et de télévision du service public à l'occasion du débat au Parlement sur le référendum. *« Dans cette recommandation,* a précisé l'UREI, *Mme Cotta souligne la nécessité de veiller à l'égalité de traitement dans le ton et dans le temps entre partisans et adversaires du projet de référendum »*.

LES NOUVEAUX VENUS

Jacques Soulier : un socialiste extra-muros dans la mosaïque UDF



CAGNAT.

De notre correspondant régional

Lyon. — Il est né à la Croix-Rousse il y a un demi-siècle, d'un père gardois et d'une mère beaujolaise. Il se définit joliment comme le *« résultat d'un coupage »*. André Soulier, avocat, premier adjoint au maire de Lyon, est un personnage au verbe haut et imagé, qui émaille ses propos d'abondantes citations, de préférence latines. Une façon sans doute d'assumer des racines bimillénaires. Son itinéraire politique est déconcertant. Aux portes de l'Assemblée nationale sous l'étiquette FGDS, il rompt avec sa famille socialiste juste avant les premiers triomphes électoraux de la gauche. Mais ce « mauvais choix international », il l'espère temporaire. Il a pris le bon train municipal en « rentrant en ville » en 1977, suivant en cela le conseil du populaire Louis Pradel, maire modéré de Lyon jusqu'en 1976. Premier adjoint à la mairie depuis plus d'un an — toujours « un pas derrière » le sénateur Francisque Collomb, — il a choisi la nébuleuse UDF, une formation dont il est « adhérent direct » et qui lui fait penser à *« la gauche socialiste d'avant 1971 »*.

Le démon politique a longtemps sommeillé à l'ombre d'une carrière professionnelle très remplie. Le fils de l'artisan chauffeur de taxi fut un étudiant lyonnais modèle : lycées du Parc et Ampère, puis faculté de droit ; Sciences po et diplôme supérieur d'économie politique. Conclusion d'un parcours universitaire classique : le barreau qu'il rejoint en 1959. Il fera son premier stage dans le cabinet de Me Joannès Ambre. Un parrainage intéressant pour une carrière marquée par autant de grandes affaires que Lyon a sécrétées pendant les années 70. La catastrophe de Feyzin ou le drame de l'incendie du 5-7 le voient assister les familles des victimes. Il est « partie civile » au cours du procès du seul ravisseur retrouvé de Christophe Mérieux. Mais c'est en avocat de la défense qu'il avait conquis ses galons de major du barreau. Le 29 septembre 1969, il obtint, après une cassation mémorable décidée *« dans l'intérêt de la loi et du condamné »*, la révision du procès d'un jeune commis boucher condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre d'une fillette. Jean-Marie Deveaux est acquitté par la cour d'assises de Dijon. C'est le point culminant de la carrière du pénaliste André Soulier.

Celui que, selon ses dires, *« seuls les pauvres venaient voir »* profite des projecteurs de l'actualité. Il devient avocat d'affaires et dirige aujourd'hui un cabinet de huit avocats dont son fils, Jean-Luc, spécialiste du droit d'affaires international.

La politique ? Ce sera une histoire tumultueuse avec la gauche non communiste. Etudiant, il milite au Mouvement fédéraliste européen. Puis il rencontre Pierre Mendès France. *« Orphelin de la diaspora de Mendès »*, il adhère au Parti radical en 1954. Cette grande tradition républicaine *« va se perdre dans les sables »* et André Soulier va d'abord gérer sa carrière professionnelle : *« On ne peut pas,* estime-t-il, *servir deux passions au même moment. »* Son entrée dans la vie publique se fera par la petite porte d'une petite mairie beaujolaise, celle de Villié-Morgon, en 1970. Sous l'étiquette de la FGDS, il essuie deux échecs législatifs : d'abord à Lyon, en 1967 ; puis, en 1973, il est battu de justesse dans la 10e circonscription du Rhône, celle du Beaujolais. Son suppléant porte un prénom simple : Gilbert, et un nom qui l'est moins : Mitterrand... Trois ans plus tard, à l'occasion d'une partielle dans le même secteur, le candidat socialiste l'emporte, mais... il ne s'appelle pas André Soulier ! Celui-ci vient de rater le TGV (train de la gauche victorieuse) en préférant un « express » — gardons la connotation mendésiste — modéré, non rapide, mais peut-être plus sûr... Sa rupture avec le PS — *« le déchirement que j'ai le plus durement ressenti dans ma vie ; l'événement le plus douloureux après la mort de mon père »* — est latente en 1975, consommée un an plus tard. André Soulier est élu conseiller municipal de Lyon en 1977. Un parcours bien négocié, à la tête de la stratégique Délégation à l'information, lui permet d'accéder, après le scrutin de 1983, au poste de premier adjoint.

Une bonne carte

Pour y parvenir, il aura joué une bonne carte. Celle du maire sortant, Francisque Collomb, contre les ambitions d'un mousquetaire qui dévalait, sabre au clair, les pentes de la Croix-Rousse, Michel Noir. Depuis, il tisse une toile serrée en veillant soigneusement à ne pas perturber l'action d'autres élus, heureux de profiter des retombées positives, sur le plan de l'image de marque, de la loi PLM. *« Je ne leur fais pas de l'ombre. Il suffit de lire les journaux locaux »*, conseille-t-il avec malice. Avocat du *Dauphiné libéré*, André Soulier est la « victime » d'un boycottage systématique de la part du premier quotidien local, *le Progrès*. La hiérarchie de ce quotidien a en effet imposé une censure totale de son nom. Dans les colonnes du *Progrès*, André Soulier n'est cité que sous les formules *« premier adjoint »*, *« représentant du maire »*, *« élu municipal »* ou, dans un autre registre, *« l'avocat de la défense »*. Au-delà de cette anecdote manifestement plus nuisible à l'image « républicaine » du *Progrès* qu'à celle de son adversaire irréductible, André-Soulier est de ceux qui investissent dans l'avènement d'une UDF d'un nouveau style.

Séduit par le discours de François Léotard, fidèle à l'amitié lyonnaise de Valéry Giscard d'Estaing, interlocuteur du député Raymond Barre, électeur de Simone Veil le 17 juin dernier, le premier adjoint André Soulier veut repousser à plus tard le choix d'un présidentiable. Il s'était longtemps défini comme « socialiste hors-les-murs ». Aujourd'hui, la mosaïque UDF paraît bien adaptée à son caractère indépendant. Même si la rudesse et le manichéisme de la vie politique d'aujourd'hui l'obligent, par exemple, alors que sa fibre laïque est notoire, à défendre l'école privée : *« Il y avait d'autres choses à faire que ce débat inutile. Mais s'il s'était agi de casser l'éducation nationale et de la démanteler, je manifesterais plus violemment encore. »*

Il reste que pour « exister » au niveau national, pour confirmer une ambition que l'on sent poindre sous une sérénité revendiquée et attestée par un entregent très lyonnais, des étapes politiques s'imposent. L'Assemblée nationale en 1986 ? *« Je ne serai pas absent du débat »*, annonce déjà André Soulier. La mairie à l'horizon 1990 ? La méfiance prend le dessus : *« Je ne dois rien à personne. Le seul auquel je doive quelque chose, c'est Francisque Collomb. On n'arrivera pas à enfoncer un coin entre nous. »* Mais en observateur historique méfiant, il réfute son label de « dauphin » d'une situation, de personnage *« menacé qui doit toujours regarder derrière lui »*. En termes ecclésiastiques : *« Qui entre pape au conclave en sort cardinal. »* Sous-entendu : c'est le conseil municipal qui tranchera.

Pour cultiver l'amitié, les occasions ne manquent pas. A table, bien sûr, mais aussi sur un terrain de sport. André Soulier, capitaine de l'équipe de football des élus lyonnais, a conservé le sens du contrepoids. Au centre du terrain.

CLAUDE REGENT.

M. MARCHAIS : l'idéal de la Résistance demeure d'une brûlante actualité

« Naturellement, quarante ans après ces pages glorieuses de notre histoire, la situation a bien changé et le monde s'est profondément transformé. Mais en bien des domaines, l'idéal de la Résistance française demeure d'une brûlante actualité », a déclaré vendredi 24 août, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF. M. Marchais prenait la parole au cours d'une réception organisée place du colonel Fabien, au siège du Parti communiste dont la façade était barrée d'une longue banderole tricolore et de l'inscription « Vive le 40e anniversaire de la Libération ».

Au cours de cette rencontre à laquelle participaient, responsables du PCF et héros connus ou inconnus de la Résistance, M. Marchais a aussi souligné : *« Dans notre propre pays, le racisme connaît de dangereuses résurgences. Les thèmes les plus rétrogrades, les plus obscurantistes du pétainisme d'hier sont de plus en plus fréquemment réactivés par la droite et par une extrême droite fascisante qu'on se plaît à banaliser » « ...L'idéal de la Résistance,* a poursuivi M. Marcahis, *c'était la justice sociale et le développement économique, le progrès de la démocratie et de la liberté, de l'indépendance et de la souveraineté de la France ; autant de buts qui restent à l'ordre du jour »*.

● *M. Poniatowski et le « problème » Le Pen. — « S'il faut battre les socialistes et les communistes avec Le Pen, nous les battrons avec lui »*, affirme M. Michel Poniatowski (UDF), député à l'Assemblée européenne, dans un entretien publié cette semaine par l'hebdomadaire *Paris-Match*. Pour l'ancien ministre, *« le problème Le Pen doit être abordé avec bon sens et réalisme »*. M. Poniatowski est favorable *« à des accords sur le terrain selon l'élection lorsque c'est nécessaire pour battre nos vrais adversaires »*.

● *M. Chaban-Delmas : la proportionnelle, c'est le désastre. — « Le système proportionnel pour des élections, c'est la mort du petit cheval et l'immobilisation garantie »*, a affirmé vendredi 24 août, M. Jacques Chaban-Delmas, interrogé par RMC. *« Ce sont,* a ajouté l'ancien premier ministre, qui commentait les récentes élections à l'Assemblée régionale de Corse, *des combinaisons politiques et des magouilles toute l'année et c'est le désastre général. »*

France

LE DÉMANTÈLEMENT DU GROUPE M-5

Trois arrestations à Dijon

« L'essentiel est fait », confie-t-on à la police judiciaire. Même si d'autres interpellations ne sont pas exclues durant le week-end, les arrestations de Thierry Metret et de Claude Vallot, vendredi 24 août à Dijon (Côte-d'Or), le premier considéré comme le poseur de bombes et le second comme l'artificier, ont probablement mis fin à l'éphémère existence du Groupe M-5.

Un travail policier dans la tradition la plus classique : recoupements patients, vérification du moindre détail, centralisation des informations. Une obstination tatillone en somme, de celle qu'évoquait M. Pierre Joxe, le 19 août, à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), après les trois attentats du groupe : *« Souvenez-vous que tel succès réalisé ou à venir, dans la lutte contre le crime, est le résultat – au départ incertain – d'un travail patient et opiniâtre, d'une recherche qui demande dévouement et modestie, qui n'aboutit pas toujours, mais qui est la vraie base de la sécurité. » « Chez les chasseurs, le dimanche matin, qui peut se vanter de ne pas rentrer bredouille le soir?* ajoutait le ministre de l'intérieur. *On peut demander à la police judiciaire d'être active, diligente, minutieuse. On ne peut pas lui demander d'avoir 100 % de succès. »*

Cette fois, le chasseur n'est pas bredouille. Pour réussir, la direction centrale de la police judiciaire a été servie par la maladresse et l'amateurisme des terroristes. Après les trois attentats en gare de Lyon-Perrache (13 août), au centre culturel d'Annecy (16 août) et à la gare de Grenoble (17 août), toutes les notes d'hôtel payées à ces dates dans ces trois villes sont « épluchées ». De ce travail de fourmi, émerge un facteur constant : un nom, celui de Thierry Metret qui, à trois reprises, avait réglé ses notes d'hôtel avec des chèques où figurait son adresse à Dijon.

Marginaux du banditisme

Deuxième volet de l'enquête : la propension des terroristes à utiliser le téléphone. Au-delà des communications à l'Agence France-Presse, le « porte-parole » anonyme du goupe contacte, en milieu de semaine, la police afin de négocier les modalités de versement des 30 millions de francs réclamés comme rançon du silence des bombes artisanales. C'est ainsi qu'un rendez-vous fut pris – et, à moitié, manqué... – jeudi soir 23 août à la gare de Lyon à Paris – d'où les imbroglios, ce soir-là, après l'annonce sur les ondes de l'arrestation d'un membre du Groupe M-5... à Orly – puis, ensuite, à Grenoble pour le vendredi matin à 8 heures. Entre-temps, les policiers du SRPJ de Lyon tendaient leur souricière dans l'immeuble de Thierry Metret, 8, rue des Fassoles, à Talant, près de Dijon. Vers 11 heures, il est interpellé sans violences par les policiers embusqués chez une de ses voisines, alors qu'il rentrait chez lui par l'escalier. Deux heures trente plus tard, c'est au tour de Claude Vallot, un homme blond, plus vieux et plus grand que Metret, et d'une jeune fille blonde, qui se rendaient chez leur ami-complice.

Le Groupe M-5 ne recelait donc pas de mystère : il était à l'image de ses déclarations improvisées – *« Nous sommes une minorité de gens qui pensons que la politique du gouvernement actuel mène la France à sa perte. »* – et motivé, comme on le supposait, par de simples ambitions crapuleuses. Metret, vingt-trois ans, et Vallot, une trentaine d'années, sont des marginaux du banditisme. Sans profession, discret dans son immeuble qu'il habitait depuis quatre ans, ressemblant au portrait-robot diffusé par la police, Metret possède une Peugeot 104, dans laquelle se trouvait un nouvel engin explosif, ainsi qu'une vieille BMW en mauvais état. Il vit dans un deux-pièces que, disent les voisins, ses parents – *« des gens de la campagne »* – venaient de temps à autre nettoyer. L'instruction devra dire quand les deux hommes ont basculé récemment dans la délinquance jusqu'à rêver de ce chantage à l'échelle de l'Hexagone.

Interrogés d'abord à Lyon, les deux hommes – et peut-être la jeune femme – seront déférés à l'issue de leur garde à vue auprès du juge d'instruction d'Annecy, M. Charles Clerc-Renaud, chargé d'instruire l'ensemble des attentats du Groupe M-5. L'attentat d'Annecy ayant été le plus meurtrier – cinq blessés, dont une femme qui a dû subir l'amputation d'une jambe, – les dossiers ont été regroupés dans cette ville, après dessaisissement des juges d'instruction de Lyon et de Grenoble. Metret a d'emblée reconnu appartenir au Groupe M-5. Simplement et sans remords.

EDWY PLENEL.

Les muscles aux hormones

Après la viande aux hormones, voici l'heure des éphèbes anabolisés. La Fédération des médecins suisses dénonce, dans son dernier bulletin hebdomadaire, l'utilisation de substances médicamenteuses anabolisantes dans des centres de *body building*, dénomination à la mode du culturisme. Ces substances ont pour effet, notamment, d'augmenter à la fois la masse musculaire et la résistance à l'effort prolongé. Selon les praticiens helvétiques, ces médicaments seraient importés d'Allemagne, d'Italie et de France et utilisés en dehors de tout contrôle médical par voie orale ou intra-musculaire par des jeunes des deux sexes. Les médecins, tout en soulignant les risques encourus, qualifient ces agissements *« d'aussi dangereux qu'irresponsables »*.

L'utilisation d'anabolisants dans les milieux du culturisme marque une nouvelle étape dans la consommation de ces produits. Elle pose à nouveau la difficile question de l'utilisation de médicaments à des fins autres que thérapeutiques. Pour les milieux sportifs de haut niveau, il s'agit déjà d'une vieille histoire. De manière empirique, les athlètes ont depuis longtemps pris conscience du bénéfice qu'ils pouvaient tirer de la consommation de ces molécules qui facilitent l'assimilation des protéines par l'organisme et, partant, augmentent la masse musculaire. Les haltérophiles, par exemple, ou les lanceurs de javelot ont utilisé les anabolisants. On a enregistré ainsi de notables améliorations de leurs performances. Depuis peu, ces produits, dont la structure est voisine de celle des hormones sexuelles mâles, figurent, pour la plupart, sur la liste des substances interdites en sport car considérées comme *« dopantes »*.

Leur consommation prolongée comporte-t-elle des risques médicaux? *« Là est tout le problème*, explique le docteur Bruno de Lignières (hôpital Necker, Paris). *Et l'on doit avouer que la position médicale sur ce point n'est pas très claire. » « Tout serait simple*, poursuit ce spécialiste d'endocrinologie, *si ces produits étaient tous toxiques et s'ils étaient sans effets bénéfiques. Or ce n'est pas le cas. D'une part, ils ont, dans certains sports, une efficacité incontestable. D'autre part, leur toxicité est très variable d'un produit à l'autre. La vérité, c'est qu'on ne devrait plus absorber d'anabolisants de synthèse par voie orale. La toxicité hépatique de ces derniers est bien démontrée. De plus, la femme ne devrait jamais prendre ces produits proches des hormones sexuelles masculines. Sans parler des modifications corporelles dont elles sont alors l'objet (prise de poids, apparition de pilosité, etc.), elles prennent des risques cardio-vasculaires importants. »*

Anabolisants naturels

Pour le docteur de Lignières, les anabolisants naturels par voie injectable ou percutanée (pommades) présentent moins d'inconvénients. Cette position est vivement contestée au sein de certains milieux médicaux. *« Ces produits*, déclare-il, *sont plus interdits pour des raisons morales que médicales. Mais, à cultiver ainsi l'art du pieux mensonge, les athlètes en sont arrivés à ne plus avoir confiance en leurs médecins. C'est alors qu'ils prennent des risques considérables en consommant n'importe quoi grâce au marché parallèle. »*

La question est d'autant plus importante qu'on a démontré, en France d'abord, puis aux Etats-Unis, que l'effort physique prolongé bouleversait le profil hormonal des sportifs, diminuant notamment leur taux d'hormones sexuelles (*le Monde* du 8 août). Faut-il alors considérer comme dopage ce qui pourrait, ailleurs, être présenté comme un indispensable rééquilibrage? La même évolution des idées prévaut dans le monde de la production de viande alimentaire, domaine dans lequel on a fréquemment recours aux anabolisants (viande « aux hormones »). *« Il convient de détruire le mythe vivace dans de nombreux pays que tous les anabolisants sont dangereux pour la santé publique*, écrit M. P.N. Achа (Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (...). *Il y a accord unanime sur l'absence de risques pour la santé humaine des anabolisants endogènes, c'est-à-dire des hormones naturelles (...), administrés sous forme d'implants aux animaux »* (1). C'est ainsi que certains spécialistes soutiennent, aujourd'hui, que l'utilisation raisonnée des anabolisants pourrait contribuer à augmenter notablement la production mondiale des protéines animales et apporter ainsi un élément de réponse aux problèmes de la sous-alimentation.

JEAN-YVES NAU.

(1) Préface d'un récent ouvrage sur l'utilisation des anabolisants en production animale publié par l'Office international des épizooties. Cet ouvrage essentiel, disponible en français, en anglais et en espagnol, reprend les communications faites lors d'un important congrès international sur ce thème qui a eu lieu à Paris en 1983. Office international des épizooties, 12, rue de Prony, 75017 Paris.

L'ABAISSEMENT DE LA LIMITE D'AGE DANS LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT

L'Assemblée nationale rétablit les dispositions abandonnées par le Sénat

Ils ne sont que quelques centaines, mais leur sort soulève les passions ! Les hauts fonctionnaires et hauts magistrats, et les dirigeants des entreprises publiques devront bien partir à la retraite à soixante-cinq ans, aussi vite que le souhaitait le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Celui de M. Laurent Fabius a conservé cet objectif, malgré les critiques des intéressés eux-mêmes, de la majorité du Sénat (*le Monde* du 24 août), de l'opposition à l'Assemblée nationale et même de quelques élus socialistes qui, lors de la discussion des deux projets de loi (un ordinaire et un organique pour la Cour de cassation) en première lecture au mois de juin dernier, n'avaient pas caché leurs réserves (*le Monde* du 31 mai et daté 15-16 juin).

Vendredi 24 août, la majorité du Palais-Bourbon, débattant de ces deux textes, a, de nouveau, accepté d'obtempérer au vœu du gouvernement. Elle a ainsi, en deuxième lecture, exactement rétabli ces deux projets dans la version qu'elle avait une première fois adoptée. Pourtant, cette fois encore, le rapporteur de la commission des lois, M. Georges Labazée (PS, Pyrénées-Atlantiques) a souhaité de la part du gouvernement *« une réflexion supplémentaire »* sur les conditions de nomination au tour extérieur dans les cadres d'inspecteur général et de contrôleur général, envisageant *« une condition relative aux états de service des intéressés, qu'ils viennent du secteur public ou du secteur privé »*.

Mais M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, a refusé de s'engager sur ce chemin.

Convenant que la *« compétence »* devrait être prise en compte lors des nominations, il estime que les conditions de celles-ci ne doivent pas être fixées par une loi. *« Le problème est du ressort de l'exécutif »*, a-t-il affirmé. La majorité n'a pas insisté.

Une attitude intransigeante

De même a été rétabli l'obligation de départ à la retraite à soixante-cinq ans de tous les dirigeants de sociétés et établissements publics (un amendement technique a été ajouté, permettant au premier président de la Cour de cassation et au vice-président du Conseil d'Etat de continuer à présider les organismes qu'ils président de droit), mesure applicable dans les deux mois suivant la promulgation de la loi. Des différents calendriers progressifs d'abaissement de l'âge de la retraite de soixante-huit à soixante-cinq ans des hauts fonctionnaires, hauts magistrats et professeurs d'université, tels que l'Assemblée nationale les avait fixés en première lecture, ont aussi été une nouvelle fois votés.

Ainsi rédigé, le projet de loi ordinaire a été approuvé par 326 voix (PS, PC) contre 156 (RPR, UDF) ainsi que le projet de loi organique, à main levée, selon un clivage identique.

L'opposition a en effet confirmé son refus brutal de ces projets gouvernementaux, M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) répétant : *« Le but est clair : accaparer un maximum de places dans un minimum de temps. »* M. Jean Foyer, (RPR, Maine-et-Loire) a lancé : *« La République socialiste n'a pas besoin de savants; elle a besoin de places pour y mettre ses clients. »* A cela, M. Le Garrec a simplement répondu en rappelant que cet abaissement de l'âge de la retraite libérerait plus de places après 1986 qu'avant.

Cette attitude intransigeante du pouvoir risque de compliquer encore ses rapports avec la majorité sénatoriale. Celle-ci était tentée de s'opposer brutalement à ces projets. Elle avait finalement accepté de se contenter de les assouplir. Dans les milieux proches de l'exécutif, on avait voulu voir là une amorce de bonne volonté. *Mais la droite devra* constater qu'il n'a été tenu aucun compte des recommandations du Sénat. Cela peut lui donner un prétexte pour durcir à nouveau son attitude au Palais du Luxembourg.

THIERRY BRÉHIER.

EN BREF

Projet d'une navette spatiale britannique

La société britannique British Aerospace a confirmé, le 25 août, qu'elle étudierait un projet de *navette spatiale. Une maquette sera* présentée à l'Exposition aéronautique de Farnborough, le mois prochain. Le projet avait été dévoilé par une chaîne de télévision et démenti dans un premier temps par la société britannique. Il est à long terme, la mise en service étant envisagée dans une vingtaine d'années.

Surnommé HOTOL (Horizontal take-off and landing, décollage et atterrissage horizontaux), l'engin a été présenté comme ressemblant à un avion Concorde, sans pilote, pouvant faire fréquemment de courts vols spatiaux pendant lesquels il servirait de plate-forme pour des lancements de satellites.

D'après la chaîne de télévision ITN, les moteurs de la navette seraient construits par Rolls-Royce et « respireraient » l'oxygène atmosphérique. Un porte-parole de cette firme, qui a indiqué tout ignorer du projet, s'est déclaré *« surpris par un engin qui puisse aller dans la stratosphère, où il n'y a pas d'oxygène, et soit capable de respirer »*.

Roumazières : la décharge est recyclée

Le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, en visitant mercredi 22 août la décharge de Roumazières (Charente), s'est félicité de l'état d'avancement des travaux et de la collaboration « exemplaire », menée dans cette affaire, entre les différents partenaires concernés.

Les travaux de remise en état de cette décharge industrielle, rendue célèbre l'an dernier par l'affaire des fûts de dioxine de Seveso, seront terminés le 15 septembre. Le site pourra alors être proposé en toute sécurité à d'autres activités.

Les producteurs de déchets, EDF, Rhône-Poulenc, la Société chimique de la Grande-Paroisse et l'IRCHA ont, dans ce cadre, présenté leurs propositions pour la mise en sécurité du site. Les travaux de remise en état auront coûté plus de 3 millions de francs, payés pour la plus grande part par les anciens clients producteurs de déchets.

Les Verts et le plutonium de La Hague

Les Verts soutiendront toutes les initiatives prises par les écologistes du Cotentin pour s'opposer au départ de l'usine de La Hague (Manche), et à destination du Japon, de 250 kilos de plutonium issus du retraitement de combustibles irradiés des centrales nucléaires nippones.

Dans un communiqué, M. Didier Anger, porte-parole des Verts et tête de liste aux élections européennes, dénonce la récupération possible de ce plutonium à des fins militaires. Il demande aux socialistes et au chef de l'Etat *« le respect de leurs engagements de 1981, et en particulier l'abandon des contrats étrangers de La Hague »*.

La réexpédition par mer au Japon de ce plutonium devrait être entourée de précautions exceptionnelles. Le cargo sera suivi par satellite et escorté par des navires de guerre

Les enseignants : heureux et sceptiques

Les enseignants sont heureux d'avoir choisi leur métier mais sceptiques sur l'adaptation de l'école aux enfants. Ils mettent notamment en cause les rythmes scolaires actuels et l'insuffisance des moyens mis à leur disposition. Tels sont les principaux résultats du sondage que publie le magazine *Parents* dans son numéro de septembre (1).

Ainsi, *« si c'était à refaire »*, trois enseignants sur quatre choisiraient aujourd'hui d'exercer le même métier. Pourtant ils sont 50 % seulement à juger l'école *« très bien »* ou *« assez bien »* adaptée aux enfants. Les 43 % qui sont d'un avis contraire expliquent leur malaise en dénonçant d'abord (53 %) les rythmes scolaires (horaires, jours de congé, vacances), puis l'insuffisance des moyens matériels (50 %) et le contenu de l'enseignement (43 %). Les classes surchargées ne viennent qu'au quatrième rang des doléances (41 %) et le nombre excessif d'enfants d'immigrés en dernière position (2 %). Lorsqu'ils classent leurs revendications prioritaires, les enseignants interrogés demandent d'abord la diminution des effectifs des classes (59 %) et l'amélioration de leur formation pédagogique (51 %). Ils ne sont que 26 % à mettre en avant la rénovation des collèges et 19 % l'unification laïque de l'enseignement. Les sentiments des professeurs sur l'action de leur ministère sont assez mitigées : 43 % se disent *« d'accord »* avec les directives ou circulaires concernant les méthodes d'enseignement (mais 25 % ne se prononcent pas) et 45 % les approuvent lorsqu'elles traitent du contenu des programmes.

(1) Sondage réalisé par l'IPSOS dans la dernière semaine de juin auprès d'un échantillon représentatif de 497 enseignants des écoles élémentaires et des collèges, publics et privés.

SPORTS

Championnat de France de football

BORDEAUX PREND LES DEVANTS

Les Girondins de Bordeaux, champions de France en titre, se retrouvent déjà seuls en tête après la troisième journée de compétition, disputée vendredi 24 août. Une deuxième équipe demeure invaincue, celle de Laval, qui s'est imposée à Metz, sur le terrain des détenteurs de la Coupe de France. En revanche, deux autres équipes sont toujours à la recherche d'un premier succès : Rouen et Paris-Saint-Germain.

RÉSULTATS

*Brest b. Nantes	4-2
*Bordeaux b. Lille	2-0
Laval b. *Metz	2-0
*Auxerre b. Monaco	2-0
*Tours et Toulouse	2-2
*Bastia et Nancy	1-1
*Lens et Strasbourg	0-0
*Marseille b. Rouen	3-2
*Paris-SG et Toulon	0-0
*Sochaux b. RC-Paris	6-1

Classement. – 1. Bordeaux, 6 pts; 2. Laval, 5; 3. Nantes, Auxerre, Marseille, 4; 6. Sochaux, Toulouse, Brest, Nancy, Strasbourg, Lille, Lens, Toulon et Bastia, 3; 15. Monaco, Metz, Tours et RC-Paris, 2; 19 Rouen et Paris-SG, 1.

Deuxième division
(Troisième journée)
Groupe B

*Limoges et Cannes	1-1
*Alès b. Montpellier	1-0
*Nice b. Nîmes	2-1
*Sète b. Grenoble	2-1
*Lyon b. Cuiseaux-Louhans	2-1

La Transat Québec-Saint-Malo

NOUVEAU RECORD POUR *ROYALE*

Les trois maxi-catamarans en tête de la Transat Québec-Saint-Malo continuent à progresser à des vitesses jamais atteintes auparavant dans ce type de course. Jeudi 23 août, *Charente-Maritime-2* avait battu le record de la plus grande distance parcourue par un voilier en vingt-quatre heures avec 460 milles. Vendredi, *Royale* a fait mieux encore avec 473 milles (876 kilomètres), soit une moyenne de 19,7 nœuds (36,5 km/h).

Loïc Caradec, le coskipper de *Royale*, racontait cette folle chevauchée sur les vagues de l'Océan : *« Le jeu, c'est de prendre de la vitesse en haut de chaque vague en lofant un peu, puis d'abattre pendant l'accélération pour garder le même vent apparent. Ce que l'on cherche à éviter, c'est de se planter dans la vague d'en face. De jour, tout va bien, mais de nuit, on ne voit pas très bien arriver les vagues. Il nous est arrivé d'enfoncer ainsi toute la partie avant jusqu'au mât. »*

Avec son mât-aile de 55 mètres carrés, semblable à celui d'*Elf-Aquitaine-2*, *Royale* est revenu sur la même longitude que *Charente-Maritime-2*, mais navigue à près de 40 milles plus au sud. Vendredi, à 23 h 40 (heure française), les deux catamarans se retrouvaient en tête, à 1085 milles de Saint-Malo. Ils précédaient le catamaran *Fleury-Michon-VII*, qui navigue à 120 milles plus au nord, de 35 milles, le trimaran *William-Saurin* de 124 milles et le catamaran *Elf-Aquitaine-2* de 173 milles.

● *Record d'Europe pour Joseph Mahmoud.* – Vice-champion olympique à Los Angeles, le Français Joseph Mahmoud a battu, vendredi 23 août à Bruxelles, à l'occasion du mémorial Van Damme, le record d'Europe du 3 000 mètres steeple en 8 mn 7 s 62. L'ancien record était détenu, en 8 mn 8 s 02, par le Suédois Garderud depuis les Jeux de Montréal. Cette performance de Mahmoud est la meilleure derrière le record du monde du Kenyan Rono (8 mn 5 s 42).

● *Records du monde de natation aux Jeux de l'amitié.* – Les nageusesest-allemandes ont battu deux records du monde le 23 août à Moscou avec leur équipe de relais 4 × 100 mètres quatre nages en 4 mn 3 s 69. Dans le premier relais, Ina Kleber a amélioré en 1 mn 0 s 59 le record du 100 mètres dos, qui était détenu par sa compatriote Rica Reinisch en 1 mn 0 s 86.

(Publicité)

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Téléphonez d'abord ou venez à la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 288-58-06

- 100 000 livres en stock dans tous les domaines.
- Service de recherches gratuit.
- 5 catalogues par an.
- Achat au comptant.

RELIGION

Selon le nouveau responsable au Vatican des communications

L'ÉGLISE CATHOLIQUE N'A RIEN A CACHER

Cité du Vatican *(AFP)*. – Mgr John T. Foley, qui préside, depuis le 8 avril dernier, la commission pontificale pour les communications sociales (*le Monde* du 11 avril), a été nommé, mardi 21 août, président du conseil d'administration du centre de télévision du Vatican.

Ce *Centrum televisificum vaticanum*, créé en octobre dernier, produit et distribue des programme de télévision et des cassettes vidéo, enregistrées notamment lors des voyages du pape à l'étranger ou d'événements religieux importants. La première cassette a été produite à partir des images tournées à Lourdes les 14 et 15 août 1983.

« L'Eglise catholique n'a rien à cacher », a affirmé Mgr Foley peu après sa nomination, en réponse à des journalistes accrédités au Vatican qui se plaignaient de la *« méfiance et du goût du secret »* manifestés par l'Eglise. *« Je suis partisan de l'accès le plus large des moyens d'information aux sources de nouvelles*, a-t-il ajouté. *Mais l'ouverture doit être mutuelle : de nombreux responsables de presse sont non croyants et traitent des sujets religieux avec cynisme, manquant précisément d'ouverture en ce qui concerne l'existence de Dieu et éliminant des événements leur dimension spirituelle. »*

Ancien rédacteur en chef d'un journal catholique de Philadelphie, devenu archevêque à l'occasion de sa nomination au Vatican, en avril dernier, Mgr Foley est habitué aux exigences de la presse américaine. Mais il s'abstient de porter un jugement sur la politique d'information du Saint-Siège,

هكذا من الأصل

Société

UNE JOURNÉE DE « VACANCES » POUR CINQ MILLE ENFANTS DÉFAVORISÉS

« J'ai vu la mer en Ardèche »

A la gare du Nord, mercredi 22 août, cinq mille enfants « oubliés des vacances » sont partis à Boulogne-sur-Mer grâce au Secours populaire français. L'organisation avait prévu un voyage d'une journée avec, au programme, baignade, traversée en bateau jusqu'à Calais et réception à la mairie de la ville.

Ils sont quarante-huit de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) perdus au milieu des cinq mille autres. Gare du Nord, la casquette bleue plantée sur leurs cheveux blonds, frisés ou crépus, ils se pressent autour de leurs accompagnateurs qui les appellent : *« Kader, Johann, Jonathan, Sébastien, Ali... »* Ces quarante-huit enfants ont entre quatre et quinze ans. Certains n'ont jamais vu la mer et prennent très rarement des vacances (1).

Stéphane, dix ans, découvre le train pour la première fois. Il ne pensait même pas, jusqu'à présent, qu'on pouvait quitter la région parisienne. Aujourd'hui, il va participer au grand feuilleton : *Il était une fois dans le Nord*, orchestré par le Secours populaire français. Coût de la production : 200 francs par enfant.

Premier épisode : « Johann à la plage ». Cinq ans et un short noir visiblement trop grand, le petit garçon regarde d'un air fixe le gris des vagues. Quand on lui demande : *« Tu as déjà vu la mer, Johann ? »*, il a un sourire ravi pour répondre : *« Oui. Du train. »* Katia, petite fille de huit ans, non plus ne connaissait pas la mer. Elle la trouve *« salée »*.

Deuxième épisode : « Kader et Philippe vont en bateau ». Après une courte (trop courte) baignade, les enfants de Garges-lès-Gonesse se dirigent vers le ferry-boat qui doit les emmener à Calais. Kader a quatorze ans. Short bleu et chemisette blanche, c'est le type même du gamin déluré que rien n'impressionne vraiment et surtout pas le port de Boulogne : *« Ça pue ici*, commente-t-il. *Tu le mettras dans ton journal ce que je te dis. »* (On ne résiste pas à Kader.) Il habite la cité La Muette (rien à voir avec le seizième arrondissement) comme la majorité du groupe.

« Notre cité, dit-il, *on l'appelle « le Bronx ». La télé, la radio, tout le monde venait nous voir quand il y avait des rodéos. »* Philippe, un des accompagnateurs, explique : *« Parmi eux, quelques-uns ne sont jamais allés dans un centre aéré. Et le tarif d'une journée se situe entre 3 et 20 francs. Mais les parents ne peuvent ou ne veulent pas faire cette dépense. »* Mais Kader proteste : *« Moi, je suis déjà parti en vacances. Je connais bien la mer. » « Où tu as vu la mer, Kader ? » « En Ardèche, l'année dernière »*, répond-il.

Après le lâcher de ballons, il me confie : *« C'était le délire. On s'est éclaté. C'est bien, le bateau. Il y a même une cafétéria, mais nous, on n'a pas le droit d'y aller. »*

Troisième épisode : « Pour une poignée de francs. » Devant l'hôtel de ville de Calais, c'est la réception traditionnelle avec majorettes maladroites et airs folkloriques. Kader, fatigué, s'est endormi à même le pavé. Autour de lui, Ali et Siram, douze ans, discutent : *« C'est la galère, ici »*, affirme Ali. *« Cette musique, c'est bidon »*, renchérit Siram. Martine, petite fille de onze ans, réplique : *« Moi, j'aime bien ces danses. Elles me rappellent la Vendée. J'y allais toutes les années, avant »*, puis, très vite, en baissant la tête, elle ajoute : *« Ça fait deux ans qu'on n'est pas parti. »* Siram, pantalon bleu marine et « collèges » aux pieds est inquiet. *« Il y a des magasins ici ?*, demande-t-il. *Je veux acheter des choses. » « Combien tu as ? »*, questionne Ali, et Siram de lui répondre, tout fier : *« 7 francs. »*

Quatrième épisode : « Five express. »

A 17 heures, les enfants, épuisés, montent dans le train du retour. *« Je crois qu'ils sont contents »*, commente Zoubida, une des accompagnatrices. *« A Garges*, explique cette jolie fille de dix-huit ans, *ils sont confrontés au racisme chaque jour. Quand tu es maghrébin ou antillais, tu ne peux pas aller faire tes courses avec tes copains. Au-delà de deux, le supermarché te refuse l'entrée. »* Kader arrive alors à toute vitesse et lance : *« Je suis une vraie star maintenant. Je vais passer à la télé »* et, oublieux de sa fatigue, tout à sa gloire du moment, il clame : *« Aujourd'hui, c'était l'éclatage. »*

A 20 heures 47, le train ne siffle pas trois fois mais arrive à la gare du Nord. Les responsables du Secours populaire, s'ils ressentent une certaine « délivrance », ne décerneront sûrement pas un « zéro de conduite » à leurs gosses du béton.

BÉATRICE GRÉGOIRE.

(1) 37 % des enfants de moins de treize ans ne sont pas partis en vacances en 1983.

PARAIT QUE DES GENS HABITENT DE L'AUTRE CÔTÉ ?!

PESSIN.

A L'HOTEL

« Un bébé, c'est encombrant »

Est-il raisonnable d'emmener un bébé à l'hôtel pour quelques jours de vacances à la montagne ? Les parents de Lucie, un an, ont tenté l'aventure pour la première et sans doute pour la dernière fois cet été. L'hôtelière, il est vrai, avait prévenu au moment de la réservation par téléphone : *« Un bébé, c'est encombrant ! »* Cette aimable réflexion justifiait, selon elle, le supplément de prix perçu *« pour l'enfant »*. Supplément pour le lit ? Lucie préfère apporter le sien pour plus de sécurité. Supplément pour la nourriture ? L'hôtel ne propose aucun repas pour enfant ; d'ailleurs une cargaison de petits pots suit Lucie partout. Supplément pour le blanchissage ? Les couches-culottes finissent à la poubelle.

Lucie comprend alors que cet hôtel n'est pas fait pour elle. Le jour de son arrivée en Savoie, elle oppose sa plus jolie moue à la tenancière des lieux qui tente de l'amadouer — elle et ses parents — par un *« kilikili, quel joli bébé vous avez là ! »* très étudié. Le premier jour, papa et maman, inconscients, osent inviter la petite Lucie dans la grande salle à manger au parquet craquant ; installée sur sa poussette, elle déjeûnera à côté d'eux. (La chaise haute de l'hôtel, inutilisée depuis des lustres, ne sera retrouvée dans les greniers que beaucoup plus tard).

Au bout d'un quart d'heure, le petit pot revient enfin tout chaud des cuisines, mais la purée de bœuf-carottes aura tout le temps de refroidir en attendant la petite cuillère deux fois réclamée en vain.

Et puis, toujours, ces faux sourires de la patronne, qui guette, inquiète, le moindre signe d'agacement de ses autres clients lorsque le bébé manifeste un peu trop bruyamment son impatience. Les voisins de table n'avaient pourtant pas de travers lorsque Lucie salue la fin de son repas d'un joli rot satisfait, ou quand elle quitte précipitamment son déjeûner pour la table à langer de fortune installée dans la chambre.

Lucie a reçu une carte postale d'une amie de son âge, ravie de ses vacances dans un hôtel où les bébés sont rois (1). On leur prépare même des repas spéciaux. Mais sa propre expérience la rend méfiante.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Plusieurs fédérations et chaînes hôtelières ont signé une charte avec l'administration par laquelle elles s'engagent à offrir un minimum d'équipements pour la petite enfance (*le Monde* du 3 mars 1984). Les hôtels concernés affichent un logo « Bienvenue aux enfants ».

FAITS DIVERS

Pour l'honneur de Picherande

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Mardi soir 21 août, dans la salle de délibérations de la mairie de Picherande (Puy-de-Dôme). Les membres du conseil municipal, réuni d'urgence en séance extraordinaire, écoutent le maire, M. Raymond Rouchon, prononcer sa démission. La discussion ne s'éternise pas. Ils emboîtent le pas. Mû par une solidarité sans faille, le groupe entier « rend son tablier » et le fera savoir le lendemain au sous-préfet d'Issoire. Ce dernier n'y est pour rien, c'est la justice qui est en cause. Le « gouvernement » du village de cinq cent trente habitants se fâche parce qu'il considère *« trop rapide et excessivement sévère la condamnation prononcée contre des jeunes gens dépourvus d'antécédents judiciaires et appartenant à des familles honorablement connues »*.

Ils sont cinq en effet, tous citoyens de la commune, s'apprêtant ce soir-là à passer leur deuxième nuit à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand. Trois sont les enfants de conseillers municipaux. L'aîné est âgé de vingt-quatre ans, le plus jeune de dix-neuf ans. Un sixième jeune homme de Picherande se trouve également mêlé à l'affaire qui bouleversa le village, traversé par les derniers touristes de l'été. Mineur, il connaîtra bientôt la décision de justice. Les autres savent à quoi s'en tenir depuis la veille : huit jours de prison ferme prononcés par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand le lendemain même des faits qui leur sont reprochés. Visiblement on ne savait pas, au village, que la justice pouvait être rendue aussi rapidement. Incrédulité d'abord, ébahissement ensuite, ont accompagné la nouvelle. *« Des garçons au-dessus de tout soupçon »*, dit la rumeur. Le maire confirme.

Que s'est-il passé ? En rassemblant les morceaux des différents témoignages, l'histoire semble devoir être ainsi reconstituée. Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures du matin, la fête patronale bat son plein à l'intérieur et autour du parquet-salon sur la petite place de Picherande. Des chaises manquent à la terrasse du café. Un des six futurs accusés se sert dans le stock de casiers de l'épicier voisin. Ce dernier, qui est également le garde-champêtre, n'apprécie pas. Bousculade. L'épicier-garde-champêtre fait appel aux trois gendarmes venus de La Tour-d'Auvergne pour une inspection de routine à la demande du maire. La tension monte rapidement dans les têtes un tantinet éméchés.

Les gendarmes servent, comme souvent, d'exutoire. Inquiets, ils appellent six collègues en renfort. Des képis volent, des épaulettes sont arrachées, des cailloux lancés. La poussée de fièvre, qui n'a pas laissé de blessés, s'achève par l'interpellation de l'emprunteur de casiers et de ses amis qui ont tenté de s'interposer. Le fourgon emmène également l'épicier-garde-champêtre, que les gendarmes sont allés chercher à son domicile parce que, explique-t-il, *« les gars ne voulaient pas monter à bord sans moi »*.

Il est le seul à revenir à Picherande. La fête continue. Le village s'attend à une simple garde à vue, histoire de calmer les esprits. Le maire, après avoir déposé la gerbe traditionnelle au monumemt aux morts le dimanche matin, apporte de la nourriture aux détenus à la demande des gendarmes. *« On n'a rien dit qui pouvait laisser prévoir une comparution au tribunal pour le lendemain »*, dit-il, révolté de ne pas avoir été tenu au courant des suites de l'affaire. *« Je suis pourtant officier de justice... »*

La sanction paraît en effet revêtir un caractère d'exemplarité. Depuis plusieurs mois, en effet, dans le Puy-de-Dôme, les incidents se multiplient aux sorties de bal du samedi soir, au point qu'au printemps le congrès des maires avait réclamé davantage de présence de la part des forces de l'ordre. Méditatif, l'épicier-garde-champêtre laisse tomber : *« Je ne pensais pas que ça irait si loin. »*

LLIBERT TARRAGO.

● *Télécom 1-A et ECS-2 parés pour les essais.* — Les deux satellites Télécom-1A et ECS-2, lancés par Ariane le 4 août, viennent d'être stabilisés en orbite géostationnaire. Ariane avait placé les satellites sur une orbite elliptique très excentrée (orbite de transfert).

Celle-ci avait été circularisée le 6 août, par allumage des moteurs d'apogée Mage-2 qui équipent les satellites. Depuis cette date, ces derniers dérivaient lentement, à 36000 kilomètres au dessus de l'équateur. Télécom-1A, premier satellite commercial français de télécommunications, a été stabilisé dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 août, par 8 degrés de longitude est. Vendredi 24 août, ce fut le tour du satellite européen de télécommunications ECS-2, provisoirement placé à 10 degrés de longitude est.

Les deux satellites vont subir maintenant plusieurs semaines d'essais avant d'être mis en service opérationnel, ce qui pour ECS-2 exigera un nouveau déplacement vers 7 degrés de longitude est.

Carnet

Naissances

— Mathilde LA BARDONNIE
et
Marc MARDER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Ella,

à Paris, le lundi 20 août 1984.

— Frank GRASSO,
Annie (née DARGOLS) et Marc
sont heureux d'annoncer la naissance de

Nicole Lisa,

le 4 août 1984, à Cleveland (USA).

1733 Preyer
Cleveland Heights,
OH 44118 (USA).

Décès

— Villeblevin (Yonne).
Besançon.
Mme Alain Bouzinac
et ses enfants,
Les familles Bouzinac et Crépon,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain BOUZINAC,
directeur de *Centre-Est*
Besançon,
lieutenant de vaisseau de réserve,

survenu à Fontainebleau le 22 août 1984, à l'âge de trente-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 27 août, à 15 h 30, en l'église de Villeblevin.

17, Grande-Rue,
89720 Villeblevin.

— **Marie-Antoinette BUTTIN-SELLIES**

est décédée dans la foi et la paix du Seigneur à Rumilly (Haute-Savoie), le 17 août 1984, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Sales (Haute-Savoie).

De la part de
Ses enfants,
Petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

« Je suis la résurrection et la vie ; qui croit en Moi, fût-il mort, vivra. »
(Saint-Jean, 11-25.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

H. Buttin,
45, rue Méderic, 92110 Clichy.
A. Calvino,
10, villa Théoréton, 75015 Paris.
J. Buttin,
59, rue Adolphe-Pajeand,
92160 Antony.
M. Buttin,
6, rue Jules-Simon, 75015 Paris.
C. Gaillard,
Maison du boulanger, 30360 Euzet.
B. Vignac,
170, galerie l'Arlequin,
38100 Grenoble.

— Mme René Deslandes,
son épouse,
Mlle Maryannick Deslandes,
sa fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René DESLANDES,

survenu le 22 août 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 27 août, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, où l'on se réunira.

17, rue de Satory,
78000 Versailles.
3, rue des Arquebusiers,
75003 Paris.

— Mme Jean Faa,
son épouse,
M. et Mme Loïc Le Verger
et leur fille,
M. et Mme Alain Monestier
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
Mlles Angèle et Agnès Faa,
M. et Mme Paul Faa,
ses sœurs, frère et belle-sœur,
Ses neveux, nièces et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FAA,

survenu le 23 août 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 août, à 14 heures, en l'église Saint-Maurice, 218, rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

333, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.
51, avenue de Suffren, 75007 Paris.

— Alexandre,
son fils,
Pascale,
sa femme,
Mme Ruchla Glas,
sa mère,
Toute sa famille et ses nombreux amis
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Charlie GLAS,
professeur de philosophie,

survenu le 23 août 1984, à l'âge de trente-trois ans, des suites d'une maladie.

Les obsèques auront lieu le lundi 27 août, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux (92).

Qu'il vive dans notre mémoire !

— M. et Mme Raymond Cunis,
ses enfants,
Sandrine et Guenaele,
ses petits-enfants,
Et les familles de La Gorce,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean PRIEM,
née Marie-Esther Colin,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 21 août 1984.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 28 août 1984, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud (78), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue Léon-Garet,
62520 Le Touquet.

— Mme Camille Tauber, née Tequi,
ses enfants et leurs familles,
Le docteur Bernard Tauber,
Le docteur Jean-Pierre Tauber,
Michèle Santucci-Bodin,
Jean-Philippe Santucci,
Ses petits-enfants :
Olivier, Clovis, Mélanie, Julien, et Jérémy,
Les familles Ghénéa, Rosenzweig, Tequi,
Parents et alliés,
ont l'extrême douleur de fair part du décès de

M. le docteur
Salomon Roger TAUBER,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
ancien conseiller municipal
de la ville de Toulouse,

survenu le 18 août 1984 à Toulouse, à l'âge de soixante-neuf ans.

Levée du corps effectuée le mardi 21 août, à 14 h 30, au 71, route de Narbonne.

L'incinération a eu lieu à 15 heures à Cornebarieu.

Ni fleurs ni couronnes.

On peut envoyer des dons au Secours populaire : 11, rue du Pont-Vieux, 31300 Toulouse, ou à Médecins sans frontières : 6 *bis*, Port-Saint-Sauveur, Toulouse. Tél. : 80-64-70.

Anniversaires

— **Iosif FELEA**

est disparu le 26 août 1983.

Sa femme, sa fille, ses petits-fils, sa famille, demandent une pensée à tous ceux qui ont connu, aimé et apprécié cet homme merveilleux.

— En cette période anniversaire de la libération de Paris, on rappelle la mémoire de

Gérard OURADOU,
du bureau clandestin de la CGT, co-secrétaire général de la Fédération des cheminots et membre de la commission des voies et communications présidée par Lecomte-Boinet du Conseil national de la Résistance, qui occupa, dès le 22 août et dans la plus grande discrétion, le ministère boulevard Saint-Germain. Il siègera ensuite à l'Assemblée consultative provisoire puis, en 1946, à l'Assemblée nationale constituante comme député de Paris.

On associe à sa mémoire celle de l'un de ses camarades tombés dans la lutte.

Jean LAUZET,
agent de liaison de Louis Saillant,
dernier président du CNR,

arrêté dès le 6 mai 1944 par la milice, torturé, il ne parlera pas et mourra en déportation.

MORT DU RESTAURATEUR BELGE MARCEL KREUSCH

Un gentilhomme de table

Il y a quinze jours, je parlais ici de la Villa Lorraine de Bruxelles et de son animateur, Marcel Kreusch. Cet amphitryon remarquable avait su faire de sa maison du Bois de Cambre et de son annexe marine l'Ecailler du Palais-Royal, deux hauts lieux de la Belgique gourmande. Marcel Kreusch vient de disparaître à l'âge de soixante-dix ans, et la gastronomie belge est en deuil. Ses amis de partout dans le monde aussi, qui savaient que, derrière le restaurateur avisé, le gourmet incontestable, se cachait un véritable gentilhomme de la table.

Cher Marcel, nous ne l'oublierons point. Aussi bien ne venait-il pas d'écrire le mot « fin » à son livre, *la Cuisine de la Villa Lorraine et de l'Ecailler du Palais-Royal*, qui va paraître pour la fin de l'année chez Flammarion, avec une préface de Jacques Kother. Nous retrouverons là l'ami, les familiers de sa Villa Lorraine et de l'Ecailler, l'hôte incomparable, et les lectrices, de très heureuses recettes.

LA REYNIÈRE.

[Marcel Kreusch, fils de restaurateurs belges, devint à vingt-deux ans maître d'hôtel au restaurant le Palace, de Bruxelles. Il acquit la Villa Lorraine en 1953, et, avec l'aide de son chef, Freddie Van Decasserie, en fit un établissement de renommée mondiale : en 1972, il devint le premier « trois étoiles » Michelin en dehors de l'Hexagone.]

« DONA GIOVANNI »
A LA MAISON DES CULTURES DU MONDE

L'opéra des femmes

Du 11 septembre au 20 octobre, la Maison des cultures du monde ouvre sa saison avec *Dona Giovanni...* Ce « a » insolite n'est pas une coquille, et il ne s'agit pas tout à fait de l'opéra de Mozart. Il s'agit d'un spectacle de Jesusa Rodriguez, comédie chantée par six actrices mexicaines, accompagnées au piano, dans un décor – de Fiona Alexander – qui, entre les plis lascifs d'un rideau, découpe le visage démesuré d'une sainte en extase, sainte Thérèse d'Avila, transpercée par les flèches lumineuses de la passion.

Ce sont bien les airs célèbres qui viennent caresser les lourdes paupières mi-closes, les lèvres gonflées, ouvertes dans un soupir équivoque de douleur et de bonheur. Ce sont bien les paroles de da Ponte – mais où l'italien se mêle à l'espagnol – que chantent les six femmes avec une bonne humeur insolente. Raillerie sacrilège, en particulier au Mexique, pays dominé par un machisme bien ancré.

Tour à tour, les femmes prennent le rôle de *Don Giovanni* – le seul personnage immuable est Leporello. Elles endossent son pourpoint, se coiffent de son chapeau. Elles jouent l'homme, se jouent de lui, le démultiplient et ce faisant le cassent. Elles cassent le mythe du mâle de droit divin, vainqueur parce que mâle. Le maître. Le narcisse qui se cherche dans le regard adorateur des femmes. Les femmes reprennent les rites de la séduction, mais le séducteur n'est *plus* qu'*une image* dont les contours se brouillent et progressivement s'effacent. Sans son reflet, Narcisse meurt. Le pouvoir de Don Giovanni ne tient que sur la croyance en ce pouvoir, auquel Jesusa Rodriguez ne croit pas. L'homme est absence, il est absent de son spectacle, totalement. La statue du Commandeur est devenue celle de la Sainte.

Les femmes relèvent le défi que le libertin porte à Dieu, et elles le font avec une vitalité, une gaieté bien charnelle, sans nuances. Elles n'ont *pas plus de respect* pour Mozart que pour son héros. Elles traitent l'opéra dans une manière qui balance entre le cabaret et la commedia dell'arte, et qui se rattache à *une tradition* populaire mexicaine, appelée Carpa, théâtre de dérision joyeuse dont la version française pourrait être le Magic Circus. Aujourd'hui, *cette tradition* se survit à côté d'un théâtre officiel qui a une réputation d'académisme poussiéreux, d'un Boulevard florissant, mais dont on se décourage à la *seule vue* des titres et des photos, à côté des TV shows publics.

Il existe quand même un théâtre plus ambitieux, professionnel et subventionné, rattaché à l'université de Mexico, mais avec plus de prestige que d'impact. Deux petites salles ; un ghetto dans un parc immense. Des rencontres avec les metteurs en scène, se dégage une amertume morbide. C'est peut-être l'air de Mexico qui veut ça. Pas seulement. De toute évidence, ces hommes tournent en rond, entre eux, en quête de racines qui leur échappent. Où sont-elles ? En Europe ? Aux Etats-Unis ? Sur la terre indienne ?

Pour vivre sa jeunesse, le théâtre a besoin d'un très long passé, qui est peut-être en train de se construire. Sa vitalité, en tout cas, se trouve au music-hall, au Blanquita, *le plus célèbre*, *le plus* ancien, où se donnent deux représentations par soir. Des chansons, des sketches, des paillettes, un esprit corrosif et – à en juger par la *tonalité des rires* – *égrillard*, devant un public pourtant familial : des couples, des pères avec leurs petits garçons, les petites filles, semble-t-il, n'y ont pas *droit*. *Une ambiance de caf'conc'* avec des réactions spontanées, un vrai jeu de ping-pong entre la scène et la salle, où les vendeurs de pop-corn et d'esquimaux se *précipitent dès que la lumière de* l'entracte commence à s'allumer... Le public mexicain, populaire ou sophistiqué, accroche sans réticences à toutes les formes de la *dérision*. Le *Dona Giovanni* de Jesusa Rodriguez, qui avait d'abord été monté pour un festival, s'est donné plusieurs mois. C'était le *must* de Mexico.

COLETTE GODARD.



★ La mort de la bienheureuse Louise Albertoni (détail). Bernin, vers 1674.

40 NOUVELLES

TOME III

Voici surgir des univers étranges où la réalité se déchire brusquement et devient cocasse, fantasmagorique ou angoissante... des textes merveilleux de Maurice Pons, Georges Sédir, Peter Seeberg... Revenus de l'enfance ou d'un lointain passé, voici des personnages insolites qui revivent sous la plume magique de l'Israélien Samuel-Joseph Agnon, du Français d'origine tunisienne Albert Boccara, du Grec Philipos Dracodaïdis... Si quelques auteurs figuraient déjà dans les sélections précédentes, la plupart sont de nouveaux venus. Ils témoignent, par la diversité de leurs origines, de la vitalité d'un art en pleine renaissance.

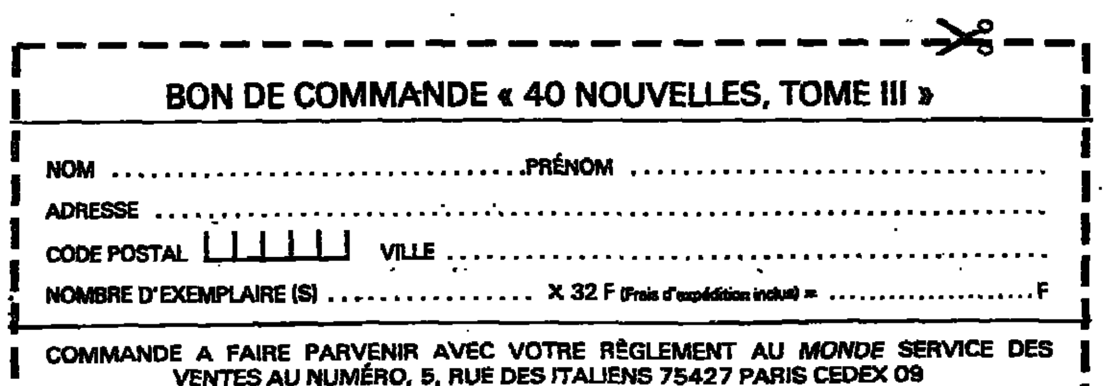
40 NOUVELLES, 40 ROMANS D'UNE LECTURE INTENSE ET BRÈVE, IDÉALE POUR LES VACANCES.

Le Monde

40 Nouvelles III

Le Monde

Chez votre marchand de journaux 27 F et au *Monde*



BON DE COMMANDE « 40 NOUVELLES, TOME III »

NOM ....PRÉNOM ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL |_|_|_|_|_| VILLE ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRE (S) .... X 32 F (Frais d'expédition inclus) = ...F

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU *MONDE* SERVICE DES VENTES AU NUMÉRO, 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09

HERBERT VON KARAJAN ET LE PHILHARMONIQUE DE BERLIN RECONCILIÉS

L'Orchestre philharmonique de Berlin accepte de mettre fin, en tout cas provisoirement, au conflit qui l'oppose depuis deux mois à son chef, Herbert von Karajan, depuis qu'il a annulé le concert prévu à Salzbourg le lundi de Pentecôte et annoncé qu'à la place il dirigerait le Philharmonique de Vienne.

C'est l'embauche en janvier 1983 *de la jeune clarinettiste* Sabine Meyer, imposée par Karajan, qui avait provoqué le conflit. Bien qu'elle ait démissionné à la fin mai 1984 et que le Sénat de Berlin ait renvoyé l'intendant de l'orchestre, peu apprécié des musiciens, ceux-ci, à leur tour, avaient annulé deux concerts prévus à Salzbourg fin juillet.

Dans une lettre adressée aux responsables de l'orchestre et publiée par son bureau, Herbert von Karajan propose de *« tirer un trait sur le passé »*, de reprendre la collaboration, d'assurer les deux concerts inscrits au programme du Festival de Berlin les 29 et 30 septembre avec la *Messe en si mineur*, de Bach. *« Le monde musical international et notre public* , écrit-il, *s'attend à ce que nous jouions ensemble. »*

L'orchestre a fait savoir qu'il acceptait la *proposition*, *mais sans* en tirer de conclusions pour l'avenir. *« Cependant*, a déclaré l'un des responsables, M. Rudolf Weinsheimer, *nous ne devons pas nous opposer aux buts humains et chrétiens que poursuit Herbert von Karajan en présentant la messe de Bach au Festival de Berlin. »*

● *Concours de scénarios de fiction.* – Le ministère de la jeunesse et des sports organise, en collaboration avec le ministère de la culture, un concours de scénarios de fiction, afin de favoriser la création et la diffusion d'œuvres audiovisuelles destinées au jeune public. Le thème choisi est *« L'avenir de la jeunesse dans le monde contemporain »*. Les synopsis doivent être adressés, dactylographiés en cinq exemplaires, au ministère de la jeunesse et des sports, direction de la jeunesse, « concours de scénarios », 78, rue Olivier-de-Serres 75739 Paris CEDEX 15, tél. : 828-40-00, poste 2374 ou 2409.

La saison théâtrale 1984-1985 hors Paris

THÉATRE NATIONAL POPULAIRE A LYON

Le TNP reçoit, du 22 au 25 octobre, le *Tango argentin*, spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli. *Peppe e Barra*, du 13 au 17 novembre. *Les Derniers Jours de Pompéi*, par la compagnie de marionnettes *italiennes Carlo Colla e Figli, du 28* au 30 novembre. *Richard III*, par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdès et le CDNA, du 4 au 15 décembre. *Temporale (l'Orage)*, de Strindberg, par Giorgio Strehler et le Piccolo Teatro de Milan (en italien), du 5 au 7 février. Marief Guittier, *dans Pareil au même*, de Manfred Karge (en français), mise scène par Michel Raskine, du 12 au 22 mars, *le Pain dur, par Gildas Bourdet*, avec la Salamandre, Centre dramatique du Nord, du 18 au 22 mars. *Mamma*, une création de Jean-Claude Gallotta, avec le groupe Emile Dubois, du 13 au 15 mai, et *la Fausse Suivante*, par Patrice Chéreau, du 21 mai au 8 juin.

Gérard Guillaumat crée *Mes Amis*, d'après Emmanuel Bove, *mis* en scène par Dominique Bagouet, du 3 au 19 janvier. Hans Peter Cloos *Mercédès*, de Thomas Brasch, avec Christine Boisson et Tcheky Karyo, du 16 avril au 4 mai. Jean-Michel Dupuis, *Class Enemy*, de Nigel Williams, du 2 mai au 1er juin. Du 5 au 16 mars, Jérôme Deschamps présente son nouveau spectacle qui n'a pas encore de titre.

Enfin, du 15 au 26 juin, le TNP *présente sous un chapiteau une* comédie musicale de Barbara, avec Gérard Depardieu, mise en scène par Roger Planchon.

★ Renseignements : TNP, 8, place *Lazare-Goujon, 69100 Villeurbanne.* Tél. (7) 884-70-74.

THÉATRE DE LA CRIÉE A MARSEILLE

Deux créations de Marcel Maréchal pour cette saison 84-85 : *Question de géographie* de John Berger et Nella Bielski (de mi-novembre à décembre) et *la Puce à l'oreille* de Feydeau avec des décors et des costumes de René Allio (de mi-février à mars), et une reprise : *le Malade imaginaire* de Molière (octobre). La salle Guilloux accueille : *Les affaires sont les affaires* de Mirbeau par Pierre Dux (janvier); *la Mouette* de Tchékhov, dans une nouvelle traduction de Marguerite Duras, par Jean-Pierre Amyl (fin janvier); *le Bureau* et *Fleurets mouchetés* de Jean-Paul Aron, par Jean-Louis Thamin (mi-avril); *Hernani* par Antoine Vitez (fin avril); enfin *l'Arbre de mai*, une pièce de Marcel Maréchal, par François Bourgeat (mai).

La salle Audiberti présentera, entre autres (sous réserve de modification) : *Poésie ma passion*, par Daniel Gélin (début octobre); *les Bonnes* de Jean Genet, par la compagnie brésilienne O'Valete (fin novembre); *le Journal d'un homme de trop* de Tourgueniev, par Catherine Dasté (début novembre); *Contes paysans* de Maupassant, par Gérard Guillaumat (mars).

★ Renseignements : 30, quai de Rive *Neuve, 13007 Marseille. Tél. : (91) 54-74-54.*

THÉATRE DE NICE

Jean-Louis Thamin met en scène deux pièces de Jean-Paul Aron (en coproduction avec le Nouveau Théâtre de Marseille) *le Bureau et Fleurets mouchetés*, qui, ont été créées cet été au Festival de Sarlat. Puis Jean-Louis Thamin monte *le Chevalier à la rose*, de Hoffmannstahl sans la musique de Richard Strauss (en coproduction avec le Théâtre de la Ville) et un opéra, *le Médium* de Gian Carlo Menotti, coproduction avec le Châtelet. Enfin le Théâtre de Nice présenta *Désir*, une réalisation de Pascal Lambert en coproduction avec le Side One Posthume Theatre.

★ Renseignement. Esplanade des Victoires, 06300 Nice. Tél. : (93) 55-19-19.

MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

La grande production théâtrale de *la prochaine saison, c'est le Richard III* mis en scène par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdès et le Centre dramatique des Alpes, créé au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur, et qui *viendra* ensuite au Théâtre de la Ville à Paris, et sera joué en tournée.

La grande création chorégraphique sera *Mamman*, par Jean-Claude Gallotta, *avec le groupe* Emile Dubois.

Angel/Maimone Entreprise doit *« tourner » son dernier spectacle.* La nouveauté, c'est l'entrée du cinéma dans la maison de la culture : Raul Ruiz vient travailler sur place, avec les comédiens, pour une expérience non encore définie.

Sont invités entre autre, le Tango de Buenos-Aires et le Flamenco de *Séville*, Ornette Coleman, *Tadeusz* Kantor pour la première fois à Grenoble, avec *Wielopole, Wielopole...*

★ Renseignements : 4, rue Paul-Claudel 38000 Grenoble. Tél. : (76) 25-05-45.

THÉATRE NATIONAL DE STRASBOURG

Le Théâtre national de Strasbourg, dirigé par Jacques Lassalle, *accueille en collaboration avec* Musica 84 *deux créations* : *Ajax*, de Denis Cohen, et Jowaegerli de Peter Schnabel, ainsi qu'*Ivan Vaffan*, par la Compagnie Emile-Dubois de Grenoble. De Grenoble également vient *Richard III* par Georges Lavaudant avec Ariel Garcia Valdès et le CDNA. De Lille, *le Pain dur* par Gildas Bourdet, avec la Salamandre, Centre dramatique du Nord. La Comédie de Caen vient avec *Eté* d'Edward Bond, par Michel Dubois, et *Usinage* de Daniel Lemahieu, par Claude Yersin. De Genève, viennent *le Sexe faible* de Flaubert et *Mère Courage* de Brecht par Benno Besson. De Lausanne, *l'Ecole des femmes*, par Hervé Loichemol. Le TNS reçoit également *la Perle de la Cannebière* de Labiche par Pierre Ascaride et le Théâtre de Sartrouville, *De la maladie* par l'Aquarium, *Entre chien et loup* de Christopher Hein et *Philoctète* de Heiner Müller, par Bernard Sobel avec le centre dramatique de Gennevilliers. Un autre spectacle Heiner *Müller sera présenté (en allemand)* par l'Ensemble de Bochum : *Rivage à l'abandon*, mise en scène de Karge et Langhoff. D'Italie viennent Peppe e Barra, ainsi que le Collectif de Parme avec *Macbeth* et *Henri IV*. D'Angleterre, *les Possédés* (en anglais) par Lioubimov créé au Théâtre de l'Europe. *D'autre part*, Jacques Lassalle met en scène *l'Heureux Stratagème* et Luca Ronconi *la Sonate des spectres*, Alain Knapp *Goethe en Alsace* de Dadelsen.

En janvier 1985 sera inaugurée une petite salle où Jacques Lassalle montera une pièce contemporaine (non encore déterminée) où Garance donnera *la Confession impudique*, Bérangère Bonvoisin *Celle qui ment*, Bruno Boeglin *Liliom* et Jean-Marie Patte la *Médée* de Sénèque (production TNS) *et qui recevra les Drapiers* avec *les Infertiles*.

★ *Renseignements* : TNS, Strasbourg (88) 35-63-60.

COMÉDIE DE CAEN

Quatre créations : *Agatha* de Marguerite Duras, par Daniel Girard en *octobre*. *Usinage* de Daniel Lemahieu, par Claude Yersin. *Eté* d'Edward Bond par Michel Dubois, créé à Créteil, présenté à Strasbourg avant de venir à Caen en mars. *P'tit Albert* d'après Jack London, par et avec Jean Marie Frin. D'autre part, la Comédie de Caen reprend en tournée, *de mars à mai 1985, la Double inconstance.*

★ *Renseignements* : *120, rue Saint-*Pierre. BP 33 Gambretter. 14012 Caen Cedex. Tél. : (31) 86-55-52.

« L'ECHO DES SAVANES » DEVIENT HEBDOMADAIRE

L'Echo des savanes, mensuel racheté par le groupe Filipacchi et l'éditeur Albin Michel en octobre 1982 – et relancé à l'époque par Georges Wolinski – est devenu hebdomadaire et a publié son premier numéro (8 F) vendredi 24 août. Réalisé sous la conduite de Jean-Luc Hennig et Thierry Ardisson, tiré à 380 000 exemplaires, en quadrichromie sur format VSD, *l'Echo des savanes-hebdo* garde le caractère érotique, rabelaisien, violent, voire insolent qui a fait son succès en tant que mensuel.

Ce numéro contient également le reportage – qui a mal tourné – de trois journalistes déguisés en policiers *« pour voir jusqu'où allait la peur de l'uniforme »*.

Démasqués puis arrêtés, les trois « plaisantins » ont passé trente-six heures en prison avant d'être relâchés et placés sous contrôle judiciaire (*le Monde* du 9 août). Précisons que Claude Maggiori, rédacteur en chef de *l'Echo des savanes* alors mensuel, évincé de l'hebdo, poursuit son projet de lancement d'un nouveau mensuel.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

théâtre

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) sam. 20 h 30, dim., 15 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24) sam. 21 h : le Neveu de Rameau (dern.).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) sam. 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 21 h, dim. 15 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam. dim. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. sam. dim. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22) sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) sam. 19 h 30 et 22 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) sam. 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière (dern.).

SAINT-GEORGES (878-63-47) sam. 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUREL (255-45-55) sam. 20 h 30 : les Insomniaques.

TOURTOUR (887-82-48) sam. 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92) sam. 18 h 45 et 21 h 30 : le Bluffeur.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : On perd les pétales.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h ; dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 21 h : J. Bourbon.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), dim. 16 h : Folies étrangères, d'Offenbach.

Les concerts

SAMEDI 25

Lucernaire, 19 h 45 : M. Nakai (Chopin, Ravel, Debussy, Liszt).

DIMANCHE 26

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M.-C. Bleny (Bach, Buxtehude).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Château de Maisons-Laffitte, dim. 17 h 30 : Quatuor Viotti, I. Moretti (Desenclos, Tailleferre, Debussy, Tournier).

Bateaux-mouches, sam. 15 h 30 : Orchestre de contrebasses.

XVIe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie du château, sam. 17 h 30 : Quatuor J. Simon et G. Moutier (piano) (Mozart, Fauré) ; dim. 17 h 30 : E. Heidsieck (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet et D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h : Pedro Urbina et son Guarapo Latino.

GIBUS (700-78-88), sam. 22 h : Rock.

HOTEL SOFITEL - MONTGOLFIER (554-95-00), sam. 22 h : G. Leroux (dern.).

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : Sun Ra (dern.).

PATIO-MÉRIDIEN (758-12-30), sam., dim. 22 h : Maxim Saury Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : Johnny Griffin Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra (dern.).

TROIS MAILLETS (354-00-79), sam., dim. 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), sam. 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 25 AOUT

15 h, les Mains sales, de F. Rivers et S. Berriau ; cinéma japonais : films de geisha : 17 h, la Porte de la chair, de S. Suzuki ; films de M. Naruse : 19 h, Un couple ; 21 h, le Brigand bien-aimé, de H. King.

DIMANCHE 26 AOUT

15 h, Figure de proue, de C. Stengel ; cinéma japonais : films de geisha : 17 h, le Mac, de H. Sekigawa ; films de M. Naruse : 19 h, Nuages épars ; 21 h, les Pionniers de la Western Union, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 25 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Yankee Clipper, de R. Julian ; 17 h, cinéma japonais : M. Poo, de K. Ichikawa ; 19 h, le Passe-Montagne, de J.-F. Stevenin ; 21 h, la Luna, de B. Bertolucci.

DIMANCHE 26 AOUT

15 h, cinéma américain (1920-1930) : The Garden of Eden, de L. Milestone ; 17 h, cinéma japonais : la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 19 h, le Signe du lion, de E. Rohmer ; 21 h, Un couple parfait, de R. Altman.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Rex, 2e (236-83-93).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

HERCULE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

Le Monde Informations Spectacles

281 26 20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 25 - Dimanche 26 août

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (323-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All.) (**) V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIÈGE (A.) (**) V.o. : UGC Odéon, 6e (325-71-90) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (A., v.o.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSERAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BON ROI DAGOBERT, film franco-italien de Dino Risi, vf : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (848-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRESILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE**, film français de Robert Thomas : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD, film américain de Walt Disney, v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (*) (le Retour de l'inspecteur Harry), film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 15e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY DOLL (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HARDCORE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ;.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Esp., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-04-67) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE SARLADAIS 2, rue de Vienne, 8e	F. sam. midi, dim. 522-23-62	Déjeuners, dîners j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES, Menu 150 F t.c. avec spécialités. CARTE 160/180 F.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déjeuner, dîner, j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités. SALONS.

Samedi 25 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : l'Amant de cœur.
De Louis Verneuil. Mise en scène R. Mamel, avec Amarande, J. Ardouin, B. Allane.
Un mari, une femme, et deux amants. Jacques, Lucien, Charlotte... Lucien fait fortune au détriment de Jacques et désire être seul à aimer Charlotte. Schéma classique du théâtre de boulevard.

22 h 15 Alfred Hitchcock présente... le Bain de minuit.
Série de courts métrages présentés et réalisés par Hitchcock.
Millecent Bracegirdle décide de quitter le presbytère et de partir pour Paris. Au cours d'une première nuit à Bordeaux, elle se trompe de chambre et découvre qu'elle est enfermée avec un Français mystérieusement endormi. Suspense, effroi glacé.

22 h 45 Journal.

23 h Fréquence vidéo.
Emission de R. Adaridi et H. Cegarra.
Sur le thème : polars, thrillers.

23 h 30 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot (rediff.).
A la recherche des arts du monde entier : Saint-Soleil en Haïti.
Une expérience peut-être unique de créativité collective à laquelle ont participé des paysans, des artisans peintres de la communauté de Haïti. Un mystère. « Il n'est pas courant, *dit André Malraux,* de rencontrer une peinture dont on ne décèle ni d'où elle vient ni à qui elle parle. » *Le réalisateur de cette série plusieurs fois diffusée cause beaucoup trop.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Chantez-le-moi. De J.-F. Kahn.
La France se libère : les chansons de la Libération, avec André Bellec, les Frères Jacques, Georges Ulmer, Irène Hilda...

21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline-été.
Avec Duran-Duran, Bronski Beat, The Cure, Allez, Allez, Cyndi Lauper, Howard Jones ; en deuxième partie : la tournée du Spandau Ballet en Angleterre.

23 h 10 Journal.
Cérémonies commémoratives de la Libération de Paris.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Steven a l'intention de quitter la maison Carrington. Jeff surprend sa femme embrassant Nick...

21 h 20 La dernière manchette.
Emission de Gérard Jourd'hui.
Avec Dominique Lavanant et Eddy Mitchell. Match de catch rétro : l'Homme masqué contre Roger Delaporte, commenté par Roger Couderc. Que sont-ils devenus ? Page technique. Actualités Gaumont. Présentation du match 84 : combat féminin à quatre : Linda Blair et Martine Gowart contre Brigitte Borne et Nicky McDonald.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Musiclub.
Concert de l'UNESCO : « Concerto nº 1 pour violon et cordes », de J.-S. Bach interprété par Jin Li, au violon, et le Guild Hall String Ensemble de Londres.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique, par D. Caux.
21 h Devant les rêves.
21 h 30 Atelier de création radiophonique : 1984 Dallas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Grosses Festspielhaus, lors du Festival de Salzbourg 1984) : « Partita nº 1 BWV 825 » de J.S. Bach ; « Sonate Waldstein », de Beethoven, par Krystian Zimerman, piano (à l'entracte : « 4 sonnets d'amour de Shakespeare pour baryton, cordes et clavecin » de T. Baird, par l'Orch. de chambre de Varsovie, dir. K. Teutsch) ; « la Lugubre Gondole », « Nuage gris » et « la Notte », de Liszt, « la Marche funèbre » de Chopin ; à 23 h, œuvres de Gorecki et Mozart, musique ancienne de Pologne.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : œuvres de Glinka, Tchaïkovski, Moussorgski, Rimski-Korsakov, Stravinski.

Dimanche 26 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
l'Eglise Melkite.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée à Maurs-la-Jolie (Cantal).
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Série : Doris comédie.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Agence tous risques.
14 h 25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de formule 1 des Pays-Bas à Zandvoort ; Tiercé à Deauville ; et clips vidéo.
17 h 35 Les animaux du monde.
La mauvaise réputation (les chacals).
18 h Série : Des autos et des hommes.
La fin d'une époque : 1936-1940.
19 h Série : Les Plouffe.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Canonnière du Yang-Tsé.
Film américain de R. Wise (1966), avec S. Mac Queen, R. Attenborough, R. Crenna, C. Bergen, L. Gates. (Rediffusion).
1926. La Chine est déchirée par la guerre civile. Une canonnière patrouille sur le Yang-Tsé pour protéger les ressortissants américains. L'un des matelots fait valoir ses conceptions personnelles de la discipline. Long film d'aventures où le romanesque et l'exotisme l'emportent sur la reconstitution historique et certaines intentions politiques. Présence quasi mythique de Steve Mac Queen.
23 h 35 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Leulliot.
0 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 50 Journal et météo.
10 h 55 Les chevaux du tiercé.
11 h 25 Gym tonic.
12 h Récré A2.
Les Schtroumpfs.
12 h 15 Les voyageurs de l'histoire.
La campagne de France (1813).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Festival du cirque de Monte-Carlo.
14 h 25 Série : Les mystères de l'Ouest.
La nuit de l'homme oublié.
15 h 5 Dessin animé.
15 h 20 Variétés : Si on chantait.
Sur la Moselle luxembourgeoise.
16 h 15 Feuilleton : Les amours des années grises.
Joli cœur.
17 h 20 Série : Les dames de la côte.
nº 4 : « La grande tourmente (1916-1917) », réal. N. Companeez (Redif.), avec E. Feuillère, F. Fabian, F. Ardant...
18 h 50 Stade 2.
19 h 55 Téléchat.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Tozeur, en Tunisie.
21 h 40 Série : Le village sur la colline.
de Y. Laumet, nº 2 ; Chavigny 1913-1918.
Rediffusion d'une belle fresque campagnarde qui s'échelonne sur presque un siècle. Marie a dix-huit ans en 1914 et rencontre au bal Louis qui va la demander en mariage. Louis part au front et revient en 1919, changé, usé, aigri. Intense, tendre, concret.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
Magazine mensuel agricole.
18 h 30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve ; Inspecteur Gadget ; Rock N'rock ; Deux jeux sur la 3 ; Cot-Cot ; Mamémo ; Cuisine sans cuisson ; La minute de spirale ; Pulsatic.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Wayne and Shuster.
Les deux comiques les plus connus au Canada.
20 h 35 La Terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
Les hommes du métal transcendant.
Le passage de l'âge de la pierre à celui du bronze, quelque 3 500 ans avant Jésus-Christ. Le bronze apporta une civilisation nouvelle que va bientôt perturber un autre métal, le fer « conquérant ».
21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Concord festival. Avec Scott Hamilton, Warren Vache, Jacke Hanna, Col Collins, Michael Moore et Dave McKenna.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : le Mari de la femme à barbe.
Film italien de M. Ferreri (1963), avec A. Girardot, U. Tognazzi, A. Majeroni, F. Pompa Marcelli, L. de Felice (v.o. sous-titrée. N.).
Un bonimenteur de foire découvre une jeune femme disgraciée par un système pileux trop abondant. Il l'exhibe comme « femme-singe », et, afin qu'elle ne le quitte pas, il l'épouse. Humour noir et féroce de Ferreri pour une comédie de mœurs, à l'époque, fort provocante. Grand talent d'Annie Girardot, sous son maquillage. Tognazzi en profiteur cynique du voyeurisme. Deux fins ont été tournées. Elles seront, ce soir, présentées toutes les deux.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« La Fiancée du pirate » (extraits de l'Opéra de quat'sous), *de Kurt Weill, interprétée par Renata, mezzo-soprano.*

FRANCE-CULTURE

11 h Passion, opus 4 : Séductions.
12 h Radios publiques de langue française : Lettres du Québec.
12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.
12 h 45 *Le Pèlerinage de la rosée, ou la Romerio del Rocio.*
14 h 15 La Comédie-Française présente : « Marie Stuart », de Schiller. Avec G. Casile, C. Fersen, D. Rozan, R. Acquaviva, N. Nerval...
17 h Sœur Juana Inès de la Cruz, par L. Mizon. Avec F. Campo, B. Pellegrin, C. Couffon...
19 h Chronique sportive.
19 h 10 Festival de Bayreuth : « Siegfried », de Wagner, par l'Orchestre du Festival, dir. P. Schneider, mise en scène P. Hall. Avec M. Jung, P. Haage, S. Nimsgern, H. Becht, A. Hangland, A. Gjevang, H. Behrens, H. Heichele.

FRANCE-MUSIQUE

11 h Festival de Salzbourg, en direct du Mozarteum. « Mozart matinée », avec l'Orch. du Mozarteum, sol. I. Haebler et E. Connell.
13 h 5 Magazine international.
14 h 4 Disques compacts : Bruno Walter dirige l'Orchestre philharmonique de New-York : œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert.
17 h *Comment l'entendez-vous ? Ballade au pays de la* Passion. Œuvres de Duparc, Monteverdi, Bach, Verdi, Gesualdo, Wagner.
19 h 5 Jazz vivant : le Quintette Wynton Marsalis.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert (Festival de Salzbourg 1984, donné le 6 août au Grosse Festspielhaus) : « Siegfried Idyll », de Wagner ; « Concerto pour piano et orchestre nº 1 » de Beethoven ; « Symphonie nº 104 Londres », de Haydn, par l'Academy of Saint-Martin in the Fields, dir. N. Marriner, sol. A. Brendel, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : l'île déserte de Glenn Gould. Œuvres de Sibelius, Schoenberg, Gibbons, Beethoven, Grusin, Strauss, Bach, Humperdinck.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 26 AOUT

– *M. Jacques Barrot,* secrétaire général du CDS, député de Haute-Loire, est l'invité de l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

LES SOIRÉES DU LUNDI 27 AOUT

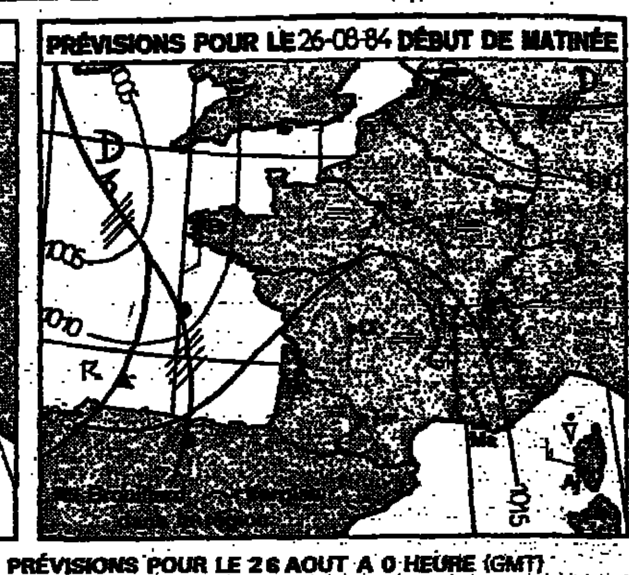
TF 1	20 h 35, Cinéma : *la Bête humaine,* de Jean Renoir ; 22 h 15, Portrait : Jean Renoir ; 23 h 20, Journal.
A 2	20 h 35, Opéra : *la Damnation de Faust,* de Berlioz ; 22 h 35, Magazine : Plaisir du théâtre ; 23 h 15, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Angélique et le Roy,* de Bernard Borderie ; 22 h 20, Journal ; 22 h 40, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 25, ; Prélude à la nuit : Lutoslawski.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-08-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-08-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 août à 0 heure et le dimanche 26 août à 24 heures.

Après le décalage vers l'Europe centrale du minimum situé samedi matin sur le Massif Central, le développement d'une dorsale protégera la plus grande partie de notre pays du flux perturbé océanique.

Dimanche, en début de matinée, le temps sera le plus souvent nuageux et très brumeux. Quelques averses persisteront sur les Alpes et la Corse. Les nuages deviendront rapidement moins abondants et feront place à un temps très ensoleillé en toutes régions. Dans l'après-midi, le beau temps se maintiendra, sauf sur les régions côtières de l'Atlantique où de fréquents passages nuageux donneront à nouveau des averses orageuses.

Les températures, de l'ordre de 14 degrés au lever du jour, atteindront un maximum dans l'après-midi voisin de 22 degrés sur la Bretagne, compris entre 26 et 28 degrés sur les autres régions.

Les vents seront faibles, sauf en matinée près de la Méditerranée où ils souffleront du secteur nord-ouest assez fort.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 août à 8 heures, de 1012,8 millibars, soit 759,7 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 août; le second le minimum de la nuit du 24 au 25 août) : Ajaccio, 27 et 16 degrés; Biarritz, 21 et 18; Bordeaux, 22 et 15; Bourges, 21 et 16; Brest, 22 et 16; Caen, 23 et 17; Cherbourg, 20 et 14; Clermont-Ferrand, 21 et 16; Dijon, 23 et 12; Grenoble-St-M.-H., 26 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 14; Lille, 21 et 17; Lyon, 23 et 16; Marseille-Marignane, 24 et 17; Nancy, 23 et 13; Nantes, 21 et 17; Nice-Côte d'Azur, 24 et 16; Paris-Montsouris, 24 et 16; Paris-Orly, 23 et 13; Pau, 23 et 17; Perpignan, 25 et 18; Rennes, 23 et 17; Strasbourg, 23 et 14; Tours, 20 et 16; Toulouse, 23 et 16; Pointe-à-Pitre, 24 (min.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés; Amsterdam, 28 et 15; Athènes, 29 et 20; Berlin, 28 et 17; Bonn, 28 et 18; Bruxelles, 23 et 17; Le Caire, 31 et 19; îles Canaries, 28 et 20; Copenhague, 27 et 15; Dakar, 34 et 27; Djerba, 41 et 27; Genève, 25 et 15; Istanbul, 25 et 17; Jérusalem, 25 et 17; Lisbonne, 25 et 17; Londres, 24 et 16; Luxembourg, 18 et 13; Madrid, 28 et 13; Moscou, 25 et 14; Nairobi, 25 et 12; New-York, 26 et 18; Palma-de-Majorque, 30 et 15; Rio-de-Janeiro, 24 et 21; Rome, 28 et 19; Stockholm, 22 et 6; Tozeur, 44 et 33; Tunis, 32 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3783

HORIZONTALEMENT

I. Met tout le monde au pas ou fait partir d'un mauvais pied. Base de « salades » provençales. – II. Est bon à mettre à la décharge. Nous fait un brin de conduite. – III. On y accède souvent par une ruelle. Cuve qui se vide quand le bidet se remplit. – IV. Fume plus par besoin que par plaisir. Sert de baleine ou sert aux baleines. – V. Affranchit donc avec un timbre. Fait revenir le « pèlerin ». Préposition. – VI. Régime sec. Titre. Pronom. – VII. A Londres, c'est une curiosité qui efface toutes les autres. Place de melon. – VIII. Un verbe avec lequel le nom et le sujet s'accordent. Ne reste pas sans échos. – IX. Sont donc pris dans l'engrenage. En visant. – X. Participe à certains projets. Symbole. Pour la pêche ou pour le péché. – XI. Entraîne un certain relâchement. Eau douce. – XII. Les derniers de la classe y sont les premiers. Ne manque pas de corps. – XIII. Se laisse à la mort ou se prend à la naissance. Il lui arrive souvent de passer des cavaliers en revue. – XIV. Contrôle dans un trafic de neige. Pas lâches mais pas glorieuses non plus. – XV. Ne se montrent donc pas très polis. Isolée.

VERTICALEMENT

1. Est aussi bien pour l'unité que pour la division. Chasse les taupes. – 2. Grand dieu. Comme un pied qui n'est pas perdu. – 3. Pour lui, l'important c'est d'avoir bon pied ou bon œil. Exposer ses motifs. – 4. Personnel. Fait donc prendre de la graine. En moins. – 5. Se montra très poli avec le roi et très courtois avec la reine. – 6. Préfixe. Un trou dans une nappe. Ont vraiment de quoi bien se porter. – 7. Sur lequel on peut poser ou se reposer. Sont dans la lune. – 8. Se bat jusqu'à la dernière balle. Fournit un but en période d'oisiveté. – 9. Dans certains jeux, c'est l'as de carreau. Note. Jeu collectif. – 10. Un point sur une carte. Distribution de gaz naturel. Possessif. Donne parfois du mal ou fait souvent du bien. – 11. Evite le tangage de certaines coques. Ont toujours quelque chose à cacher. – 12. Font partie des étoiles qui montent. Possessif. Deuxième mère. – 13. Manque de charité après la prière. Réseau de renseignements. Bien gardé. – 14. Comme un air souvent repris dans la marine. Fait planer les amateurs d'éther. Article d'importation. – 15. Donne des boutons. Caractère très marqué. Se montre donc très désagréable.

Solution du problème nº 3782

Horizontalement

I. Paveur. Pi. – II. Ru. Anes. – III. Eteignoir. – IV. Tenrec. Na ! – V. Rut. Suite. – VI. Erre. Niel. – VII. Etui. Si. – VIII. Fat. EV. – IX. Alizarine. – X. Ileus. Ne. – XI. Montaison.

Verticalement

1. Prêtre. Faim. – 2. Auteur. Allô ! – 3. Entretien. – 4. Emir. Et. Zut ! – 5. Ges. Asa. – 6. Rancunier. – 7. Nô. Ii. Vins. – 8. Peintes. Néo. – 9. Israélite.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 AOUT

« Le palais Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, M. Lépany.

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis côté préfecture, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche de l'église (Arts et curiosités de Paris).

« Saint-Séverin », 15 heures, 21, rue Saint-Jacques (B. Czarny).

« Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Saint Louis en son temps », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Musée de l'Orangerie », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 28 AOUT

« Aux Invalides », 11 heures, cour d'honneur, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Académia).

« La Conciergerie », 15 heures, entrée (P.-Y Jaslet).

« Le Père-Lachaise », 14 heures, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'Ile de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 août :

DES DÉCRETS

● *Portant modification* d'une ordonnance relative aux étrangers séjournant en France et aux titres uniques de séjour et de travail.

● Modifiant un décret relatif aux conseils d'administration et à l'organisation administrative des caisses d'assurances maladie, d'allocations familiales et d'assurances vieillesse des travailleurs salariés.

Lisez LE MONDE diplomatique

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

EN GRANDE-BRETAGNE

La deuxième grève des dockers renforce le front des mineurs

De notre correspondant

Londres. – Tandis que l'interminable conflit des houillères n'offre toujours aucune perspective de solution, la Grande-Bretagne doit faire face à une nouvelle grève nationale des dockers, la deuxième depuis le début de l'été. Le trafic des passagers ne devrait pas être affecté.

Une forte majorité de délégués des 35 000 dockers représentés au sein du Syndicat des transports (TGWU) ont en affet voté, le 24 août, en faveur d'un mot d'ordre de grève visant à étendre à l'ensemble du pays l'arrêt de travail observé le jour même par les employés des ports écossais. Ceux-ci entendaient protester contre la décision de la compagnie sidérurgique nationalisée British Steel Corporation (BSC) de recourir à la main-d'œuvre extérieure pour amarrer un navire chargé de houille destinée à l'aciérie de Ravenscraig (Ecosse) et boycottée par les dockers du terminal maritime de Hunterston par solidarité avec les mineurs en grève.

La BSC a, estime le TGWU, violé la convention collective régissant l'emploi dans 78 ports de Grande-Bretagne y compris le terminal de Hunterston. Cependant, M. John Connolly, le dirigeant des dockers, a clairement fait savoir, vendredi, que la grève déclenchée par son syndicat, est avant tout une action de solidarité avec les mineurs, lesquels ne peuvent être que soulagés par l'ouverture tant attendue d'un *« deuxième front »* contre le gouvernement au moment où leur grève commençait à donner des signes d'essoufflement.

M. Connolly a ajouté que le conflit qui oppose son syndicat à la BSC ne pouvait être résolu que si la compagnie sidérurgique acceptait une réduction de l'approvisionnement en charbon de l'aciérie de Ravenscraig, conformément au souhait des mineurs. La BSC ne semble pas prête à céder à ce qu'elle considère comme une ingérence inacceptable dans ses affaires.

Le mot d'ordre de grève du TGWU a été immédiatement appliqué, entre autres par les dockers de Hull, Londres et Liverpool. Leur exemple devrait être suivi durant les jours à venir par les employés des autres ports couverts par la convention sur l'emploi. En revanche, deux des plus grands ports, non sujets au code national d'embauche : Douvres et Felixstowe, pourraient rester à l'écart du mouvement.

Leur personnel, dont les délégués ont voté hier contre la grève, continuera de travailler au moins jusqu'au moment où il se prononcera, la semaine prochaine, sur le mot d'ordre du TGWU. Douvres, où les relations industrielles ont la réputation d'être bonnes et les salaires élevés, fut le premier port à voter pour la reprise du travail lors de la grève de juillet dernier (la menace des routiers de saccager les installations portuaires ne fut pas étrangère à cette décision).

Calme à la City

Toutefois, même si la grève se limite aux ports couverts par la convention, 70 % du commerce maritime britannique sera affecté. Sir James Cleminson, président de la principale confédération patronale (CBI) a déclaré que la grève pourrait paralyser les trois quarts de l'industrie en quelques semaines et compromettre la reprise économique en cours. D'autant que les syndicats des marins et des cheminots ont demandé à leurs adhérents de ne pas franchir les piquets de grève du TGWU.

La City, qui ne semble pas croire à un conflit durable, a réagi beaucoup plus calmement qu'à l'occasion de la dernière grève des dockers : la Bourse est restée stable et la livre n'a pas chuté comme en juillet. Néanmoins, la réaction du CBI et d'autres organismes patronaux confirment que l'ébauche d'une grève nationale des dockers inquiète incomparablement plus les responsables de l'industrie et du commerce que près de six mois d'arrêt de travail dans les mines.

Dès lors la solidarité manifestée par les dockers à l'égard des mineurs pourrait se révéler efficace. Si le blocage des ports prenait une ampleur réelle, le gouvernement pourrait se voir contraint, sous la pression des industriels, à céder du terrain face aux « gueules noires » de façon à convaincre les employés des ports de reprendre le travail. La position de M. Arthur Scargill, le dirigeant des mineurs, apparaît d'ores et déjà renforcée, à une semaine de l'ouverture du congrès annuel des syndicats.

En dépit de l'extrême efficacité d'un blocage des ports du point de vue syndical, la grève qui démarre dans les docks devra durer plus longtemps que celle du mois dernier pour avoir l'impact recherché sur l'économie. Il apparaît que les effets du débrayage des dockers, entre le 10 et le 21 juillet dernier, sur les échanges commerciaux de la Grande-Bretagne, ont été moins sévères que prévu. La question est donc de savoir si les responsables du syndicat des transports sauront persuader un nombre suffisant de leurs mandants du bien-fondé de la grève du point de vue de la défense de la convention sur l'emploi ou de la solidarité ouvrière ou bien des deux.

(Intérim.)

EN ITALIE

La hausse des prix s'est nettement ralentie

Rome *(AFP)*. – Une bonne surprise attend les Italiens a leur retour de vacances : les prix sont restés *sages* pendant l'été et l'inflation a diminué de six points en dix-huit mois. Les résultats d'août le confirment : 0,4 % de hausse du coût de la vie, soit à peine plus qu'en juillet (0,3 %), ce qui correspond à un taux annuel d'inflation de 10,5 %.

Ce ne sont pas encore les 10 % – seuil que les prix italiens avaient franchi en sens inverse en 1973 – promis par le gouvernement pour 1984; mais on s'en approche, disent les experts. Par rapport aux années précédentes, le progrès est indubitable : plus de 20 % dans les années 80: 16,4 % au début 1983, 15,3 % pour l'ensemble de l'année dernière.

Le ministre de l'industrie, M. Renato Altissimo, est optimiste : *« Avec un peu de chance, nous devrions descendre à 7 % en 1985 »*, dit-il. Le différentiel d'inflation avec les autres pays industrialisés (dont les prix devraient augmenter en moyenne de 5,4 % l'an prochain) serait alors presque comblé, alors qu'il avait atteint jusqu'à dix points au cours des dernières années. Ce différentiel est un élément important, pour la compétitivité des exportations : la persistance d'une inflation élevée en Italie a grevé les coûts de production et provoqué un essoufflement des ventes à l'étranger.

Tout n'est cependant pas joué, loin de là. La présidence du conseil le reconnaît elle-même : *« Rien ne justifierait les traditionnelles augmentations de prix de septembre »*, a-t-elle déclaré à l'intention des commerçants qui avaient réclamé des « rattrapages ». D'ici à la fin de l'année, seuls les prix des médicaments et du méthane devraient augmenter. Les autres tarifs publics et prix *« administrés »* – au nombre d'une centaine – ont déjà subi leurs hausses autorisées (10 % dans l'année) en juillet, notamment le téléphone et l'électricité.

L'inflation « refroidie », le chômage, qui touche 2,7 millions de salariés, selon le ministre de l'emploi, M. Gianni de Michelis, et concerne un jeune sur trois, revient au premier plan des préoccupations des Italiens. Les économistes appellent à la prudence : *« Les prix peuvent reprendre l'échelle à tout moment »*, disent-ils. Pour M. Innocenzo Cipolletta, de l'institut « ISCO », les conventions collectives conclues en 1983 *« devraient avoir pour conséquence, l'an prochain, un accroissement du coût du travail par unité produite »*. Les salaires industriels, qui devraient alors augmenter de 11 %, jouant le rôle d'une courroie d'entraînement, la surchauffe, selon cet économiste, est possible.

LE DIFFÉREND FRANCO-SUISSE REBONDIT

La convention fiscale en question

Le rejet par une commission parlementaire suisse du projet d'avenant à la convention fiscale liant la France à sa voisine hélvétique (*le Monde* du 24 août) reflète le mauvais climat des relations entre les deux pays. M. François Borel, président de la commission, a déclaré que *« ce sont surtout les pratiques des douanes françaises »* à l'égard des contribuables frontaliers *« qui ont pesé lourd dans la décision »*.

La convention fiscale franco-suisse de 1968, qui en principe vise à éviter les doubles impositions, doit être modifiée pour prendre en compte l'existence de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Les Suisses résidant en France, au sens du Code général des impôts, sont taxables sur l'ensemble de leur fortunes, avec cette restriction que les sommes déjà versées en Suisse au titre du même impôt viennent en déduction de l'IGF (la déduction se fait impôt sur impôt).

Pas de problème particulier sur ce point. Mais nos voisins s'inquiètent beaucoup de certaines dispositions spécifiques prévues dans la convention visant à combattre les fausses domiciliations, celles de contribuables, apparemment installés en Suisse, mais résidant de fait en France.

Aux termes de ces mesures particulières, des personnes, qui, d'après la convention, sont considérées comme résidantes en Suisse, pourraient être soumises à l'impôt en France, comme si elles y étaient domiciliées, à cette réserve près que le fisc français déduirait les impôts déjà payés en Suisse sur le revenu et la fortune, pour éviter une double imposition.

Sans de telles mesures spécifiques, le fisc français serait assez démuni pour combattre la fraude. Mais les quelque vint mille Suisses ayant des maisons ou des appartements en France se sont sentis visés par ce dispositif qui en fait ne les concerne pas. Le problème – techniquement – porte sur des définitions différentes, en France et en Suisse, de la notion de « foyer d'habitation ». D'où le blocage exprimé par la commission parlementaire...

Du coup la France – pour faire pression sur sa voisine qui d'ailleurs liait les deux affaires il n'y a pas si longtemps – refuse de ratifier l'accord concernant l'imposition des frontaliers qui permettrait à la Suisse de récupérer quelque 40 millions de francs suisses.

Actuellement 55 000 Français travaillent chaque jour en Suisse, tout en habitant en France. La moitié environ travaillent à Genève, où ils sont imposés sur leur revenu ; Genève reverse une partie du produit de ces impôts aux communes françaises où habitent les salariés. Les autres travailleurs frontaliers sont imposés uniquement en France. L'accord prévoit un reversement partiel (40 % environ) à la Suisse de l'impôt sur le revenu des travailleurs frontaliers français. Sur ce point, la Suisse voudrait bien conclure.

On en est là. Dans la méfiance et les procès d'intention. Avec en arrière-plan, le souvenir cuisant de l'identification par les douanes françaises de titulaires de comptes numérotés en Suisse.

ALAIN VERNHOLES.

● **Mécontentement des cantons suisses.** – Les neuf cantons suisses limitrophes avec la France s'inquiètent de la position négative de la commission parlementaire à propos du réexamen de la convention de double imposition. Il s'agit des cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, Berne, Bâle-ville, Bâle-campagne, Soleure et Genève, qui possède un statut spécial. L'absence de signature de la nouvelle convention *« priverait les cantons et leurs communes de ressources nouvelles légitimes à un moment où ils en ont particulièrement besoin »*, a récemment indiqué, dans un communiqué, le *« groupe des neuf »*. – *(AFP.)*

ACCORD DÉFINITIF POUR LA REPRISE DE FENWICK PAR LINDE

L'usine de Troyes (Aube) de la société Fenwick Manutention sera finalement fermée, comme l'avait laissé entendre le nouvel actionnaire de la société, le groupe allemand Linde (*le Monde* des 2 juillet et 4 août). Les pouvoirs publics viennent de donner leur accord définitif au plan de reprise présenté par Linde, mettant ainsi un point final à trois ans d'imbroglio.

Le plan prévoit la reprise de sept cent cinquante salariés sur un total de mille cinq cent cinquante et la fermeture de l'usine de Troyes qui emploie cinq cent quinze personnes. Les sites industriels repris par Linde (dix mille personnes) sont l'usine de Cenon, près de Châtellerault (Vienne), le centre de pièces détachées et de service après-vente du Chesnay (Yvelines), et l'unité de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) où se trouvent la direction et la distribution.

Fenwick-Linde distribuera en France sous la marque Fenwick les appareils fabriqués à Cenon et certains chariots de Linde, tout en assurant le service après-vente pour l'ancienne gamme Fenwick. Les anciennes organisations de distribution et de service de Fenwick Manutention et de Linde en France seront regroupées.

Dans une première phase, Fenwick-Linde sera doté d'un capital propre de 50 millions de francs, et d'importants investissements sont prévus pour la modernisation de la production à Cenon et l'extension de l'organisation de distribution et de service après-vente.

Fenwick Manutention, qui a réalisé un chiffre d'affaires de près de 750 millions de francs en 1983, avait accumulé un passif de 400 à 500 millions de francs. Depuis trois ans, plusieurs sociétés – le groupe bulgare Balkancar, l'américain Otis et l'anglais Lancer-Bossf – s'étaient portées candidates, sans toutefois être retenues par les pouvoirs publics.

● **Belgique : prix, + 5,7 % en mars.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en août en Belgique. En un an le taux annuel d'inflation est de 5,7 %. Depuis quatre mois, ce taux décroît : 7,5 % en avril, 7,2 % en mai, 6,8 % en juin et 6,3 % en juillet. – *(AP.)*

● **Etats-Unis : un mieux pour le déficit budgétaire.** – Le déficit du budget américain pour les dix premiers mois de l'année financière (qui s'achève fin septembre) s'élève à 158,6 milliards de dollars; contre 179,8 milliards pour la même période de l'année précédente (– 12 %). Le gouvernement estime que ce déficit atteindra 174,3 milliards de dollars en 1984, contre 180 milliards prévus, après 195,4 milliards en 1983, 110 milliards en 1982 et 58 milliards en 1981. – *(AP.)*

● **Turquie : les retours au pays augmentent.** – Selon des estimations du ministère du travail d'Ankara, publiées par la presse turque, 120000 Turcs immigrés en RFA rentreront dans leur pays en 1984, contre 100000 en 1983 et 70000 en 1982. Cet accroissement résulte de la politique d'incitation du gouvernement de Bonn. Les autorités turques, pour qui les émigrés constituent une source appréciable de devises (1,5 milliard de dollars en tout en 1983), affirment que des mesures sont prises pour faciliter la réintégration des exilés, notamment l'octroi de prêts.

● **La production soviétique de pétrole brut stagne.** – L'URSS n'aurait produit, au cours des sept premiers mois de 1984 que 359,2 millions de tonnes de brut, soit une moyenne de 51,31 millions de tonnes par mois, ce qui est inférieur aux résultats de l'année 1983 (616,3 millions de tonnes au total, soit 51,35 millions de tonnes par mois), indique-t-on dans les milieux spécialisés occidentaux. Cette baisse de la production, qui rendra impossible la réalisation de l'objectif déclaré pour 1984 (624 millions de tonnes, soit 52 millions de tonnes en moyenne par mois), serait liée à des problèmes techniques depuis l'automne dernier.

SELON LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'ÉNERGIE

Le contrat de plan d'EDF sera présenté prochainement

M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, a indiqué, le 24 août, en présentant son cabinet à la presse, que le contrat de plan avec EDF serait remis *« prochainement »* au conseil d'administration de l'établissement. M. Malvy, qui a rencontré cette semaine M. Boiteux, président d'EDF, a également souligné, après avoir rappelé les principales orientations de la politique énergétique du gouvernement, qu'il fallait *« inviter EDF à mieux pénétrer le tissu industriel »* afin d'utiliser l'énergie nucléaire française *« économe en devises »*.

Selon le bulletin spécialisé *Enerpresse*, le gouvernement aurait décidé de réunir, le 7 septembre prochain, en session extraordinaire, le conseil d'administration d'EDF afin d'examiner officiellement le projet de contrat de plan, qui, selon la même source, pourrait être définitivement signé avant la mi-septembre. Cette information n'a toutefois pas été confirmée par le secrétariat d'Etat, où l'on pense que le projet n'est pas encore tout à fait terminé, ni chez EDF, dont les administrateurs n'ont pas encore reçu de convocation.

Selon *Enerpresse*, le projet, en l'état actuel des discussions, aurait pour objectif central la restauration de l'équilibre financier de l'établissement – qui a perdu, en 1983, 5,7 milliards de francs et dont l'endettement frôle 200 milliards de francs. Le retour à l'équilibre passerait par l'engagement, pris par la direction d'EDF, d'abaisser ses prix de revient, en francs constants, de 3 % par an en moyenne au cours des quatre années (1984-1988) d'application du contrat de plan, ce qui suppose un effort.

La réalisation de cet objectif dépendrait d'un certain nombre de facteurs, explicitement précisées : cours du dollar, taux d'intérêt, évolution de la production – et taux d'utilisation du parc nucléaire, – et progresion de la consommation. Le contrat serait basé sur une prévision de consommation de 370 milliards de kilowattsheures en 1990 (contre 267,9 milliards en 1983), et des exportations de 30 milliards de kilowattsheure (contre 25 milliards prévues en 1984), dont 10 milliards pour les participations étrangères dans les centrales installées (*grosso modo* le même niveau qu'actuellement).

En revanche, le projet ne comporterait aucune codification des tarifs, contrairement au projet initial qui avait été élaboré l'été dernier (*le Monde* du 13 août 1983). Le premier projet prévoyait que les tarifs d'EDF ne seraient plus arrêté par les pouvoirs publics, mais seraient déterminés par référence à une formule mathématique qui, tous les quatre mois, entraînerait des ajustements de prix en fonction d'un certain nombre d'indices. Selon le nouveau projet, aucun engagement chiffré ne serait pris sur les tarifs par l'une ou l'autre partie, sauf une *« promesse vague de baisser quelques jours les tarifs en francs constants »*.

Les exportations françaises de vins et spiritueux ont progressé de 22 % au premier semestre

Les exportateurs français de vins et de spiritueux sont optimistes : les ventes à l'étranger enregistrées au cours du premier semestre ont progressé de 22 % par rapport au premier semestre de 1983, atteignant 9,5 milliards de francs. Et comme traditionnellement le second semestre est plus fort que le premier, les professionnels attendent de 1984 que ce soit une année record. En 1983, le chiffre d'affaires global à l'exportation avait été de 18 milliards de francs, dont 7,78 milliards pour les six premiers mois.

C'est hors des pays de la CEE que la France vend plus de la moitié (54 %) de ses vins et alcools, et son plus gros client est les Etats-Unis, qui absorbent à eux seuls 23 % de l'ensemble des exportations. Leurs achats, d'un montant de 2,16 milliards de francs, ont progressé de 41 % de janvier à juin.

Les Américains ont ainsi acheté 71 832 hectolitres de bordeaux rouges (+ 44 % sur les six premiers mois de 1983) pour une valeur de 292 millions de francs (+ 104 %) ; 59 298 hectolitres de bourgognes blancs (29 %) pour 219 millions de francs (+ 51 %) ; 35 906 hectolitres de champagne (+ 34 % en volume) pour 354 millions de francs (+ 64 % en valeur). La hausse du dollar par rapport au franc est en large partie responsables de la progression en valeur de ces exportations, sans oublier la remontée des prix des vins de haut de gamme.

Les autres acheteurs des vins de France, après les Etats-Unis, sont la Grande-Bretagne (13,7 % des exportations), l'Allemagne (13,4 %), l'Union belgo-luxembourgeoise (8,3 %), la Suisse (6 %), le Canada (5,2 %), les Pays-Bas (5,1 %), le Japon (3,3 %), Hongkong (3,1 %), le Danemark (2,4 %), qui absorbent en tout 83,5 % des exportations.

Dans les exportations viticoles françaises, les vins ont, en 1983, représenté près des deux tiers (11,6 miliards de F sur 18 milliards), le reste étant dû aux alcools et spiritueux, le cognac ayant assuré à lui seul 4,2 milliards de francs des ventes (23 %). Quant aux vins de table, les ventes du premier semestre de 1984 ont atteint 2,2 millions d'hectolitres (+ 12 % sur le premier semestre 1983) pour 850 millions de francs (+ 20 %).

Moissons records en 1984 : 23,3 millions de tonnes de blé

Les moissons 1984, qui s'achèvent en ce moment dans toute la France, sont superbes, tant en qualité qu'en quantité. Pourtant, la morosité règne chez les céréaliers, qui dénoncent à la fois la politique commerciale *« étriquée »* de la CEE, la hausse de leurs charges et la baisse du prix du blé en France, alors que celui du pain augmente. Selon l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), la collecte de blé devrait s'élever à 23,3 millions de tonnes, soit 8,3 % de plus qu'en 1982, autre record absolu. La France ne consomme pas plus de 9 millions de tonnes de blé par an.

Les autres Etats de la CEE connaissent également une excellente année céréalière (+ 8,1 % prévus), tandis que la production mondiale doit augmenter de 1,8 % (505 millions de tonnes) par rapport à 1983, année déjà exceptionnelle. Pour leur part, les Etats-Unis prévoient une hausse de leur production de 1,5 % (69 millions de tonnes, dont 36 millions pour l'exportation). Selon le Conseil international du blé, les échanges mondiaux entre juillet 1984 et juin 1985 devraient se maintenir à 99 millions de tonnes.

Les organisations syndicales agricoles affirment que le prix du blé au quintal a baissé de 5 % à 8 % par rapport à l'an dernier et reprochent à la Commission européenne de leur imposer diverses restrictions financières tout en *« autolimitant »* les exportations des Dix à 14 % du marché mondial.

● **Canada : Invasion de sauterelles dans l'Alberta.** – L'ouest canadien, particulièrement le sud de la province de l'Alberta, connaît la pire invasion de sauterelles des dix dernières années, a indiqué, le 24 août, à Edmonton (Alberta), un porte-parole du ministère canadien de l'agriculture. Au cours des dernières semaines, plusieurs fermiers ont dû évacuer leurs exploitations envahies par des hordes de sauterelles *« vertes à rayures »*, longues de près de quatre centimètres, qui dévorent aussi bien les récoltes que le potager ou la pelouse. La province de l'Alberta a connu six invasions majeures de sauterelles depuis 1932. – *(AFP)*.

Économie

LES LICENCIEMENTS CHEZ CITROËN

Poker menteur

Une comparaison n'est pas une analyse. Cependant, quand on tente de reconstituer après coup l'enchaînement des discussions entre le gouvernement, les syndicats (et tout particulièrement la CGT) et la direction de Citroën, qui ont abouti à la décision d'accepter 1 950 licenciements dans les usines parisiennes de la firme, c'est, après tant d'autres, l'image d'une partie de poker menteur qui vient à l'esprit.

D'un côté, M. Delebarre s'est efforcé d'obtenir de substantielles améliorations au plan social présenté par Citroën en mars, puis en mai. M. Calvet, le président de la firme, avait déjà esquissé un geste de bonne volonté, en recevant les fédérations de la métallurgie (alors qu'il n'avait consenti jusque-là à discuter qu'avec les syndicats de l'entreprise) et en acceptant de donner à la formation une place importante dans son plan. Une ouverture résultant sans doute des pressions déjà exercées par M. Bérégovoy lorsqu'il était ministre des affaires sociales.

Le désir de la direction d'obtenir enfin les suppressions d'emplois a rencontré la volonté des pouvoirs publics de régler le dossier avant la rentrée. Parallèlement, le nouveau ministre du travail a reçu les organisations syndicales les unes après les autres, aux alentours du 15 août : il a su profiter de sa situation de nouveau venu dans l'affaire pour donner à ses interlocuteurs le sentiment que leurs points de vue étaient pris en compte.

De fait, des éléments d'un nouveau plan social ont été présentés aux syndicats au cours de nouvelles rencontres avec la direction de Citroën : cela a permis à la CGT de discerner des *« progrès »*, *« allant dans le sens »* qu'elle préconisait, et de voir s'ouvrir des négociations. La CGT demandait même la réunion d'un comité central d'entreprise pour faire le point.

En fait, ce ne fut pas le cas : la réunion de cette instance, le 22 août, a seulement servi à appuyer de nouvelles demandes de licenciements déposées le 25 juillet, et sur lesquelles la direction de Citroën comme le gouvernement ont gardé rigoureusement le silence. Il n'en fut pas même question, *semble-t-il*, au cours du comité central d'entreprise (CCE) et des comités d'établissement réunis le 22 août.

Coïncidence troublante

Autre coïncidence troublante, outre la date choisie pour ces réunions, trois jours avant l'expiration du *délai légal* pour la *réponse* à la demande de licenciements, le fait que la direction ait décidé, à ce moment, de repousser la rentrée dans les usines de la région parisienne...

La date du comité d'entreprise a provoqué un raidissement *progressif* de la CGT, qui, après avoir vu un progrès, a jugé insuffisant le nouveau plan social, avant de finir, après coup, jeudi 23 août, par lui *dénier toute valeur. En effet*, la CGT, de son côté, voulait garder une carte dans sa manche : la possibilité de faire jouer la pression des travailleurs de Citroën face aux menaces de licenciement, qui pèseraient sur eux.

C'est cette carte qui vient de lui être retirée, puisque ne se retrouveront dans les usines, à partir du 30 août, que ceux qui conservent leur emploi (les lettres destinées aux autres sont déjà parties). La CGT n'est pas très sûre de leurs réactions. *Peut-elle prendre le risque* d'entraîner Citroën dans la situation de déclin où la grève et les violences de l'hiver dernier, après les erreurs de PSA, ont mené Talbot ?

Au total, quarante-huit heures après l'annonce de la décision, sa tactique ne semble pas avoir mal réussi au gouvernement : contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la CGT se retrouve isolée. Les autres syndicats n'ont pas protesté (FO a même approuvé). Bien qu'ils regrettent *in petto* que la décision gouvernementale, agissant comme un couperet, n'ait pas permis d'obtenir davantage de la direction de Citroën.

Plusieurs éléments expliquent cette attitude. D'abord, les acquis réels du nouveau plan social : le maintien d'une grande partie du salaire pendant douze mois, et surtout l'assurance de la formation, éventuellement prolongée après la rupture du lien avec l'entreprise. S'y ajoute le fait que la décision soit intervenue à froid, après des discussions et non après un conflit violent, comme à Talbot-Poissy.

Enfin, les syndicalistes ont conscience, compte tenu de leur faible représentativité dans les usines Citroën de la région parisienne, de *ne pouvoir que faiblement peser sur* les décisions : c'est entre la CGT, la direction et le gouvernement que s'établissent les rapports de forces. Sous une forme cynique, on pourrait dire que ce n'est pas leur clientèle qui est en cause...

GUY HERZLICH.

LE DÉTAIL DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les suppressions d'emploi chez Citroën à la suite de l'approbation de licenciements par les pouvoirs publics se décomposent ainsi par usine : Aulnay (6 900 salariés en février 1984) : 1 531 suppressions dont 866 licenciements; Levallois (2 465 salariés) : 787 suppressions dont 416 licenciements; Clichy (1 972 salariés) : 528 suppressions dont 195 licenciements; Asnières (1 350 salariés) : 357 suppressions dont 127 licenciements; Nanterre (1 572 salariés) : 492 suppressions dont 259 licenciements; Saint-Ouen (1 280 salariés) : 291 suppressions dont 87 licenciements. Il faut y ajouter des pré-retraites en province, notamment 616 à Rennes (14 500 salariés), et 126 à Caen (6 200 salariés). Au total, il y aura 5 795 suppressions d'emploi sur 43 000 personnes : 3 248 pré-retraites, 1 950 licenciements et 590 retours volontaires d'ouvriers immigrés incluant 190 dossiers en instance, mais dont l'approbation par l'ONI (Office national d'immigration) ne fait pas de doute.

Les réactions

● **La CSL : décision raisonnable.** – La CSL se félicite de la *« décision raisonnable »* du ministère du travail, mais estime que *« le gouvernement a trop tardé »* et qu'il a donné *« une connotation politique »* à sa décision en refusant quelque deux cents suppressions d'emploi pour *« apaiser la CGT »*. Elle en appelle *« au bon sens »* des travailleurs, car, selon elle, *« la CGT menace de répéter son scénario dans la mesure où les travailleurs imprudents la suivraient »*.

● **FO : approbation.** – La fédération FO de la métallurgie *« approuve la décision des pouvoirs publics »*. Les *« licenciements secs »* ayant été évités, il était *« important de préserver l'avenir de l'entreprise Citroën »*. Pour la fédération, tous les constructeurs français *« doivent trouver une solution sociale acceptable permettent de résoudre les problèmes de sureffectif important, accentués par les mutations technologiques »*.

● **La CGC : jouer le jeu.** – M. Paul Marchelli, président de la CGC, a estimé sur TF 1 que la CGT *« devait jouer le jeu à Citroën, contrairement à ce qu'elle fait actuellement, sinon on risque d'aboutir à des résultats identiques à ceux de Talbot, c'est-à-dire 50 % de perte de marché »*. Soulignant qu' *« aucun syndicaliste ne peut être satisfait de licenciements »*, il a ajouté : *« Il faudra remettre en cause l'organisation du travail et l'aménagement du temps de travail. »*

● **Dossiers en attente aux prud'hommes de Créteil.** – Mille dossiers sont actuellement en instance au conseil des prud'hommes de Créteil (Val-de-Marne), indique la CGT, qui dénonce l'insuffisance du personnel de cette instance créée le 1er octobre 1980 : à ce jour, sur les vingt-deux postes prévus initialement, dix-sept seulement seraient pourvus. *« Les délais d'attente sont de onze à douze mois »*, souligne la centrale syndicale. La décision de surseoir à la tenue des bureaux de conciliation du 20 juillet au 15 septembre en raison du manque de personnel *« laisse les salariés dans l'impossibilité de recouvrer les sommes auxquelles ils ont droit (salaires, préavis, congés payés) ou les documents indispensables pour faire valoir les droits à leurs allocations »*. La CGT réclame la tenue immédiate des audiences de conciliation.

M. SAINJON : rien ne pourra se faire sans les travailleurs

M. André Sainjon, le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, s'est montré très circonspect au cours d'une conférence de presse, le 24 août. La CGT donnera aux travailleurs *« tous les éléments d'appréciation afin qu'ils se déterminent en toute conscience et en toute responsabilité »*.

Ce ton, mesuré, contrastait avec les termes employés pour qualifier la décision elle-même qui, selon M. Sainjon, *« crée une situation grave* (et) *déçoit des milliers de salariés de Citroën »*. *« Nous considérons la décision gouvernementale injustifiée »*, a poursuivi le secrétaire général de la FTM-CGT.

« Rien ne se réglera durablement chez Citroën, comme ailleurs, par une politique de l'arbitraire et du fait accompli », ajouta-t-il, en réaffirmant que *« les salariés doivent être partie prenante de toutes les décisions qui les concernent »*. *« Profiter de l'absence des salariés*, devait-il conclure sur ce chapitre, *ne peut que créer de l'amertume, une grande déception et un profond mécontentement. »*

Pour l'avenir, M. André Sainjon maintient la position de son organisation, telle qu'elle se définit surtout depuis son entrevue avec le ministre du travail, le 13 août. La CGT réclame *« la mise à plat de tous les dossiers industriels, commerciaux et sociaux de la firme aux chevrons afin d'en débattre loyalement et de trouver des solutions aux problèmes posés »*.

A propos du plan social, elle met en cause la durée de la formation (dix mois), insuffisante à ses yeux – et qu'elle voudrait voir allonger, – ainsi que les perspectives d'emploi à terme. *« S'il y a des problèmes d'effectifs*, a continué M. Sainjon, *« il faut que les salariés licenciés aient une véritable formation et retrouvent un emploi. » « Il ne faut pas former des chômeurs »*, a-t-il ajouté, en assurant que des *« reclassements sont possibles dans l'industrie automobile. »*

Reste à savoir comment la CGT se mobilisera le jour de la reprise du travail, le 30 août, et particulièrement à Aulnay-sous-Bois. Selon que les travailleurs, licenciés ou non, seront invités à se rassembler à l'intérieur ou sur le parking de l'usine, on saura quelle sera la vigueur de *« la riposte »* CGT et ce que les travailleurs, immigrés pour beaucoup, entendent faire.

DANS LA PRESSE

La décision gouvernementale sur Citroën est, pour *le Figaro*, *« le premier acte de la modernisation »*, compte tenu des nombreux dossiers en instance, qu'impliquent des suppressions d'emplois (Creusot-Loire, Technip, notamment), les syndicats préférant évidemment la solution retenue à des licenciements purs et simples.

L'Humanité, elle, dénonce *« une décision arbitraire et qui ne règle rien »*. Mais si l'organe du PC fait une large place à la réaction de la CGT, il s'intéresse surtout à *« Citroën, l'entreprise totalitaire »*, retraçant l'évolution de la marque et l'attitude de ses dirigeants. Seul point positif retenu : la formation où *« il faut mettre les bouchées doubles »*.

Le Matin analyse en détail l'attitude prudente de la CGT qui *« attend ses immigrés » (...), prend la température de la base »*, avant de lancer une consigne d'action. Même observation sur les incertitudes de cette centrale syndicale à *Libération*, qui s'interroge aussi sur *« la trame »* que constituerait le plan social de Citroën pour d'autres entreprises de l'automobile. C'est aussi sur la *« double conduite »* de la CGT que s'interroge le *Quotidien de Paris*, seul à ne pas évoquer l'affaire en première page. Soulignant la *« prudence cégétiste »* à côté des critiques vigoureuses, il conclut *« l'attitude de la CGT demeure une inconnue »* avec la même photo d'André Sainjon et d'Akka Ghazi perplexes.

France-Soir n'a pas de ces hésitations, puisqu'il n'hésite pas à surtitrer : *« Risques d'affrontements dès jeudi aux portes des usines »*, la CGT organisant une *« riposte massive »*.

● **ATT licencie 11 000 personnes.** – La société American Telephone and Telegraph (ATT) a annoncé le 24 août son intention de supprimer 11 000 emplois d'ici à la fin de 1984. Le porte-parole d'ATT a déclaré que les réductions s'effectueraient par licenciement, reclassement et mise à la retraite. Ces mesures reflètent les difficultés de la compagnie, qui emploie 373 300 personnes, depuis la décision des autorités et de la justice américaines de déréglementer le secteur des télécommunications et de démanteler ATT.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 août

Une fameuse semaine

CETTE semaine, la Bourse s'est réveillée. Oh ! pas brutalement. Elle a ouvert un œil, lundi 20 août (+ 0,26 %), l'autre le lendemain (+ 0,7 %) et, mercredi 22 août, elle s'est franchement redressée (+ 1,5 %). Mieux que les prévisions faites avant la séance (+ 1 %). L'épreuve de la liquidation générale, jeudi 23 août, s'annonçait décisive. Reçu avec la mention « bien » (+ 0,06 %). Difficile de souhaiter mieux avec les inévitables ventes bénéficiaires. Et le bilan est tombé : d'un mois à l'autre, les valeurs françaises avaient monté de 5,7 %.

C'est la plus belle liquidation gagnante depuis celle, exceptionnelle il est vrai, du mois de janvier (+ 13,76 %), la première, en plus, à être positive depuis la fin mai. La reprise d'été, disiez-vous ? Eh bien, elle s'est produite sans crier gare avec une jolie représentation au dernier acte. Et personne ne l'a vue venir. L'on objectera, bien sûr, que, sur ces 5,7 % de hausse, 2,5 % ont été acquis ces derniers jours. Mais faites la soustraction : il reste 3,2 %. Pour un mois sans affaires et une Bourse prétendument en proie au dilemme, ça n'est pas mal du tout.

Cette dernière n'allait, du reste, pas s'arrêter en si bon chemin. La semaine ne se terminait pas sur la liquidation générale. Vendredi, nouvelle représentation : 1,5 % de hausse encore. Premier constat : aucune baisse ne s'est produite durant ces cinq séances. Il faut remonter très loin pour retrouver une telle performance. Deuxième constat : d'un vendredi à l'autre, les cours ont, en moyenne, monté de 4,2 % *si l'on se réfère à l'indicateur* instantané, de 4,5 % si l'on retient l'indice CAC. Et c'est sur ce dernier que l'histoire jugera, car c'est le plus fiable.

Une bonne semaine ? Une fameuse semaine, voulez-vous dire, puisque ce fut la meilleure de l'année. Même en janvier, quand le *Palais Brongniart était en pleine euphorie, pas* une fois la barre des 4 % ne fut franchie. Sous les lambris, tout le monde était naturellement ravi.

La cause de cette *petite* fête ? Wall Street, naturellement, qui, mardi 21 août, avait fait une brillante démonstration de ses talents, et, les jours suivants, de son étonnante résistance. Et, s'il est vrai que l'appétit vient en mangeant, la Bourse de Paris s'est du coup sentie une *sérieuse* faim au creux de *l'estomac, d'autant que* les résultats du commerce extérieur (presque équilibrée en juillet), à défaut d'être probants à cause de la baisse des importations, étaient intéressants.

Ce qui n'empêchait pas les professionnels de s'interroger. *« Il n'y a pas assez de volume d'affaires ici pour permettre à un mouvement de hausse de se développer »*, disait, incrédule, un gérant de portefeuille. Pas assez d'affaires ? Cela a été vrai les deux premiers jours, beaucoup moins les trois suivants. Certes 230 millions de francs au RM, ce n'est pas fabuleux, mais c'est presque trois *fois plus que* les 80 malheureux millions faits à la veille du 15 août. Comme on dit en Bourse, « il y a eu du chiffre ». *« D'accord,* rétorquait un spécialiste, *mais les achats étrangers sont assez occasionnels »*.

Cependant, la clientèle traditionnelle est tout de même venue relayer en partie, ces gérants de SICAV qui, ces dernières semaines, s'étaient employés à entretenir l'activité.

En fait, *les boursiers avaient de bonnes raisons de se montrer* perplexes, voire méfiants. Une période délicate va s'ouvrir : la rentrée. Sera-t-elle chaude sur le front social ou simplement tiède ? C'est aussi la traditionnelle époque du projet de budget pour l'année suivante. Toutefois, si le plus grand nombre étaient dubitatifs, quelques-uns affichaient un optimisme raisonnable, « tranquille » pour reprendre un mot à la mode.

Pour un agent de change, en Bourse, la cuvée de septembre sera un cru moyen. Ses raisons ? Il croit aux vertus de Wall Street. Certes, le marché américain ne montera pas jusqu'au ciel, mais tout *porte à croire, selon lui, que la reprise,* là-bas, *n'est pas terminée.* Bien des titres de bonne qualité mais de second rang sont encore à bon marché. C'est un facteur haussier quand l'économie américaine donne en plus des signes de tourner bien rond. Et ces titres, négligés ces derniers temps, commencent à être ramassés. Deuxième élément d'optimisme : le découvert, toujours à New-York, vient d'atteindre un niveau sans précédent. Cela aussi, c'est bon signe.

Côté Paris, *« la collecte des fonds pour les CEA, disait* le même agent de changes, *devrait recommencer doucement le mois prochain »*. L'appoint n'est pas négligeable. Mais le 30 septembre est aussi une échéance importante. Les SICAV devront à cette date s'être mises en conformité avec la réglementation sur les quotas. Or ces quotas ont été quelque peu dérangés avec la hausse récente des valeurs américaines, qui se sont appréciées dans les portefeuilles. Ils le seront sans doute encore si, d'aventure, de l'autre côté de l'eau, le spectacle continue. C'est mécanique : les organismes de placement collectif devront ajuster le tir. En principe donc, leurs interventions devraient être plutôt profitables.

Alors, dans quel camp faut-il se ranger ? Faut-il rejoindre les incrédules et s'attendre plutôt à une baisse ou les optimistes et tabler sur une nouvelle progression des cours ? Avec les inconnues de la rentrée, la prudence impose de choisir une voie médiane. Si déjà l'équilibre en septembre est réalisé, la Bourse pourra s'estimer satisfaite. Après, il sera toujours temps d'aviser.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	20 août	21 août	22 août	23 août	24 août
RM	*149 010*	*171 274*	*325 023*	*287 652*	*224 227*
Comptant					
R. et obl. .	1 610 153	1 632 597	1 774 718	1 403 770	1 601 379
Actions . .	17 633	53 699	16 963	23 283	25 628
Total	1 776 796	1 857 570	2 116 704	1 714 705	1 851 234
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	108,2	108,7	110,5	110,7	—
Étrang. ...	92,0	92,2	93,8	92,7	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance .	105,0	105,8	107,6	107,7	109,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	162,6	163,4	165,7	166,7	169,6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 août	Cours 24 août
Or fin (kilo en barre) ...	98 200	98 100
— (kilo en lingot) ...	98 400	99 000
Pièce française (20 fr.) .	616	610
Pièce française (10 fr.) .	435	430
Pièce suisse (20 fr.) ...	590	586
Pièce latine (20 fr.)	572	577
Pièce tunisienne (20 fr.)	540	561
Souverain	738	729
Souverain Elizabeth II ..	735	741
Demi-souverain	370	386
Pièce de 20 dollars	4 205	4 150
— 10 dollars	2 100	2 110
— 5 dollars	1 325	1 325
— 50 pesos	3 840	3 850
— 20 marks	705	710
— 10 florins	586	589
— 5 roubles ...	412	412

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	14 513	24 988 815
Schlumberger (1)	48 311	23 592 848
L'Air liquide	58 927	30 588 083
Moët	12 615	21 493 640
IBM (1)	25 716	32 866 125
Elf (1)	292 183	63 621 488
BSN	150 011	38 571 142
Carrefour (1) ...	23 264	34 996 347
Club Médit. (1) .	34 578	32 612 064
Cie banc.	50 813	26 828 745
L'Oréal	10 632	24 602 108
CFP	100 332	23 481 390
Essilor (1)	7 450	19 659 320

* Du 16 au 23 août inclus.
(1) Séance du vendredi incluse.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Net raffermissement

Stoppée une semaine, la campagne d'été a repris ces derniers jours à Wall Street. Mais pour l'essentiel les 2 % de hausse enregistrés par l'indice des industrielles ont été acquis au cours de la seule séance de mardi. Ce jour-là, le marché, stimulé par l'annonce d'un ralentissement de l'inflation (+ 0,3 % seulement en juillet) s'envolait littéralement (+ 22 points). Par la suite, il mettait une sourdine à ses ambitions, ne sachant trop comment interpréter les dernières statistiques sur l'évolution de l'économie, surtout la légère tension enregistrée sur le front monétaire. Ce qui ne l'empêchait pas de très bien consolider ses positions. Mais après avoir passé ces statistiques à la loupe, encouragés en outre par la contraction de la masse monétaire, beaucoup plus importante que prévu, les investisseurs ont repris leurs achats. Vendredi, le « Dow » s'inscrivait à 1 236,52 (+ 24,62 points), mais ce sont surtout les institutionnels, convaincus que l'expansion se poursuivait sans effet sur l'inflation, qui sont montés au créneau. Plus incrédule, la clientèle des particuliers s'est mise en retrait. L'activité hebdomadaire a porté sur 472,41 millions de titres contre 416,42 millions.

	Cours 17 août	Cours 24 août
Alcoa	36 3/4	38 1/8
ATT	18 5/8	19 1/8
Boeing	51 7/8	53 5/8
Chase Man. Bank..	41 3/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	47 3/8	50
Eastman Kodak	74 7/8	76 1/4
Exxon	41 3/8	42 3/4
Ford	44 1/4	45 1/2
General Electric ...	57 3/8	58 1/8
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors ...	74 3/4	75 7/8
Goodyear	28 1/2	27 1/2
IBM	122 7/8	125 1/2
ITT	26 5/8	27 1/4
Mobil Oil	26 3/4	28 3/8
Pfizer	36 1/4	36 5/8
Schlumberger	45 7/8	48 3/4
Texaco	35 3/4	35 5/8
UAL Inc.	37 3/4	38 5/8
Union Carbide	55 1/8	56
US Steel	24	24 5/8
Westinghouse	25 5/8	26 3/8
Xerox Corp	38 7/8	39 1/2

LONDRES

Irrégulier

La grève des mineurs et ses violences d'une part, la menace d'un conflit social sur les docks d'autre part, ont rendu le Stock Exchange très mal à l'aise. Le marché s'est d'abord alourdi puis redressé sous la conduite des pétroles, pour se replier de nouveau, se raffermir enfin sur l'assurance que la grève des dockers se limiterait à l'Écosse. Les pétroles ont été stimulés à la suite de l'annonce *faite par le cheikh Yamani* que la surproduction de l'OPEP pourrait prendre fin à l'automne.

Indices « FT » du 24 août : industrielles, 839,2 (contre 836,8) ; mines d'or, 570,9 (contre 578,8) ; Fonds d'État, 79,76 (contre 79,95).

	Cours 17 août	Cours 24 août
Beecham	335	345
Bowater	172	167
Brit. Petroleum ...	476	488
Charter	255	246
Courtaulds	121	119
De Beers (*)	603	558
Dunlop	42	40
Free Stat. Ged. (1)	34 1/2	33 3/8
Glaxo	930	955
Gt. Univ. Stores ..	555	553
Imp. Chemical	594	610
Shell	615	641
Unilever	910	933
Vickers	176	183
War Loan	35	35 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Soutenu

La détente des taux d'intérêt et les excellents résultats semestriels des trois grands chimistes, Hoechst, BASF, Bayer, ont constitué des facteurs de soutien sur un marché plutôt morose.

Indice de la Commerzbank du 24 août : 987,40 contre 984,20.

	Cours 17 août	Cours 24 août
AEG	92	90,80
BASF	154,80	153,90
Bayer	166,50	165,80
Commerzbank	149,50	147
Deutschebank	334	327,50
Hoechst	167,50	167,30
Karstadt	238	234
Mannesman	141,50	138,70
Siemens	398,60	398,30
Volkswagen	177,70	178

TOKYO

Indécis

Le Kabuto-Cho s'est montré assez indécis. Ferme un jour, plus lourd le lendemain, le marché s'est finalement un peu redressé samedi matin, mais sans réelle conviction. Réapparus la semaine précédente, les investisseurs étrangers ont été plus réticents.

Indices du 25 août : Nikkei Dow Jones : 10 563,66 (contre 10 449,48) ; indice général, 814,74 (contre 808,86).

	Cours 17 août	Cours 24 août
Akaï	420	475
Bridgestone	580	579
Canon	1 290	1 310
Fuji Bank	900	910
Honda Motors	1 400	1 360
Matsushita Electric	1 690	1 670
Mitsubishi Heavy ..	234	239
Sony Corp.	3 470	3 470
Toyota Motors	1 420	1 460

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Sophistication

La saison estivale touchant à sa fin, les emprunteurs français ont fait cette semaine leur réapparition sur le marché international des capitaux. Deux d'entre eux sont, sous la garantie de la République française, venus le solliciter à vingt-quatre heures d'intervalle, mais pour des motivations différentes et dans des secteurs bien distincts.

D'une part, EDF a offert, sur une durée de dix ans, la valeur nominale de 500 millions de dollars d'euro-obligations à coupon « 0 » qui verront le jour à un prix de 32,25 (*le Monde* du 24 août). D'autre part, la Banque française du commerce extérieur (BFCE) a lancé au pair un euro-emprunt à taux variable de 600 millions de dollars sur quinze ans, qui portera un intérêt trimestriel composé de l'addition de 0,125 % au taux du *Libor* à six mois.

Les deux opérations s'adressent donc à des secteurs du marché euro-obligataire et à des investisseurs qui ne sont pas les mêmes. De plus, EDF emploiera les 155 millions de dollars qui représenteront le produit de sa transaction à refinancer à meilleur coût des dettes existantes, tandis que la BFCE entend, avec ce qui est devenu sa grande opération annuelle, lever des capitaux destinés à soutenir son activité.

L'euro-émission BFCE, qui est dirigée conjointement par le Crédit suisse - First Boston et la BNP, est classique dans sa forme. Elle a été très bien accueillie et se traitait, le 24 août, sur le marché gris, avec une décote de seulement 0,60. En revanche, l'euro-emprunt EDF, qui est dirigé par l'American Morgan Guaranty, la BNP et Nomura, est plus original dans la mesure où il s'articule sur des contrats de swap successifs portant sur les taux d'intérêt. Aux termes du premier, EDF versera à la BNP un intérêt sur les 155 millions de dollars récoltés qui sera le *Libor* minoré par un pourcentage important. En échange, la BNP versera sur le même montant à EDF un intérêt à taux fixe qui ne lui sera réglé qu'à la fin de la dixième année, c'est-à-dire à l'échéance de l'émission à coupon « 0 ». Composés, ces intérêts représenteront 345 millions de dollars, c'est-à-dire la différence entre le produit de l'emprunt et sa valeur nominale de remboursement de 500 millions de dollars.

Aux termes d'un deuxième contrat d'intérêt portant également sur 155 millions de dollars, la BNP versera à Morgan Guaranty un taux qui sera le *Libor* minoré du même pourcentage que dans le contrat précédent. En échange, Morgan servira à la BNP un intérêt fixe qui sera le même que dans le premier contrat, mais qui, lui, sera réglé annuellement. Composé, il représentera aussi au bout de dix ans 345 millions de dollars, mais comme la BNP recevra plus – par suite du paiement annuel, qu'elle encaissera, alors qu'elle n'aura à servir l'intérêt à EDF qu'au bout de dix ans, – elle versera à Morgan, sur l'excédent dégagé, un intérêt qui sera celui du *Libor* « sec ». En fin de course, Morgan Guaranty se refinancera à son tour auprès de contreparties diverses dans le cadre d'un échéancier correspondant à ses engagements avec la BNP.

Même si ce mécanisme peut paraître un peu compliqué, il offre en fin de compte deux avantages majeurs pour EDF. D'une part, il lui permet d'obtenir des capitaux à un coût avantageux puisque substantiellement inférieur au *Libor*. D'autre part, il élimine l'énorme risque de change encouru par la nécessité de rembourser à échéance 345 millions de dollars de plus que ce qui a été initialement encaissé par l'emprunteur. De son côté, la catégorie de prêteurs friands de coupon « 0 » a apprécié le rapport qu'elle obtiendra après dix ans. Très vite placé, l'emprunt EDF était recherché vendredi à partir d'une modeste décote de 0,95.

Anonymat

La direction des impôts des Etats-Unis (IRS) a envoyé cette semaine aux banques américaines un document qui tente, après l'abolition de la retenue à la source sur les coupons des emprunts émis outre-Atlantique, de définir la forme sous laquelle les obligations américaines pourront dorénavant être offertes. Ce document, qui n'est pas exhaustif, mais qui a pour but de susciter les commentaires de toutes les parties intéressées, essaie de dégager les règles d'un jeu où deux tendances s'opposent.

D'un côté, le gouvernement américain voudrait couvrir son déficit budgétaire en vendant des bons et des obligations aux Européens. Pour ce faire, le meilleur moyen serait d'émettre des titres au porteur qui préservent l'anonymat des portefeuilles suisses et autres. De l'autre, les autorités américaines, qui jusqu'à ce jour ont toujours émis du papier nominatif, ne veulent pas, en proposant des obligations au porteur, être accusées de favoriser l'évasion fiscale. Au beau milieu d'une élection présidentielle, ce serait un argument politique peu favorable à l'administration sortante.

La difficulté de résoudre un dilemme qui s'apparente à la quadrature du cercle a donné naissance à un document où, à la volonté de trouver une solution rationnelle, se mêle beaucoup d'ambiguïté. L'IRS stipule en effet qu'une obligation américaine n'est pas obligatoirement nominative, si elle répond aux trois critères suivants : qu'elle soit vendue ou revendue sous des conditions garantissant qu'elle n'est pas cédée à une personne résidant aux Etats-Unis ; que l'intérêt en soit servi hors du territoire américain ; que soit inscrite sur chaque titre une mention soulignant les limites d'exception fiscale américaine.

Tout cela est finalement très vague, surtout si l'on considère que pour satisfaire le premier critère l'émetteur devra, entre autres, avant que son emprunt soit lancé, assurer en toute bonne foi que ses obligations n'ont pas besoin d'être enregistrées nominativement – ainsi que lui en fait obligation la loi sur les valeurs mobilières de 1933 – parce qu'elles sont destinées à être placées auprès d'investisseurs qui ne sont pas américains. Un banquier américain, dont l'épouse est italienne, a immédiatement fait remarquer qu'il lui suffirait, à l'abri de ce texte, de faire acheter les obligations du Trésor américain par sa femme afin de bénéficier des titres au porteur. Au vu de l'*Italian connection* de la Mafia américaine, il est évident qu'une clause de ce genre est insuffisante en elle-même pour éviter les manipulations que redoute le Trésor des États-Unis, et, par-dessus tout, l'opinion américaine.

On pourrait aussi imaginer un scénario aux termes duquel une grande banque commerciale suisse, ayant acquis 1, 2 ou 3 milliards de dollars d'obligations nominatives du gouvernement américain, les placerait dans un fonds spécial et, en contrepartie, elle émettrait des certificats de participation au porteur. Légalement, ces derniers n'auraient rien à voir avec le papier original que les certificats ne font que refléter sous l'appel tutélaire d'un établissement au-dessus de tout soupçon. Les banques helvètes préfèrent en effet les petits ruisseaux des épargnants français et italiens, qui, au bout du compte (numéroté), font des rivières plus sereines et plus sûres que des dépôts d'origine criminelle.

Afin peut-être de faire comprendre à son administration quel est le meilleur moyen de drainer l'épargne européenne, le secrétaire d'Etat américain au Trésor aurait, selon des sources helvétiques dignes de foi, récemment demandé à l'Union de banques suisse (UBF) de lui soumettre une offre d'achat de 2 milliards de dollars de bons à cinq ans du gouvernement américain. Par le plus grand des hasards, le *Wall Street Journal* a révélé cette semaine les conditions qu'aurait posées la banque suisse. Elles sont de quatre ordres : que l'opération se situe dans le cadre d'une transaction entièrement acquise d'avance par la banque zurichoise ; que le papier soit émis au porteur ; que sa place soit exclusivement limitée à l'Europe ; que le Trésor des Etats-Unis ne procède à aucune autre émission de ce type durant les soixante jours suivant l'exercice concerné.

L'UBF est un établissement suffisamment au fait des réalités américaines pour savoir que son offre avait peu de chances d'être retenue. Elle a cependant un mérite essentiel qui est celui d'avoir déterminé les paramètres nécessaires, sinon suffisants, pour assurer le placement européen d'importants montants de papier du gouvernement américain.

CHRISTOPHER HUGHES.

● **Rectificatif.** – Dans notre précédente rubrique (*le Monde* daté 19-20 août) intitulée « Soulagement », il convenait de lire, dans la troisième colonne : « *L'ampleur du déficit fédéral aux Etats-Unis et, au Japon, le recours presque obligatoire à l'épargne qui, plus que l'impôt, a toujours été traditionnellement la manière nippone de couvrir le budget du pays, expliquent la prépondérance de ces deux marchés des capitaux.* »

Les devises et l'or

Les gourous sont en vacances

Le mouvement pendulaire suivi par le dollar depuis le début de l'été s'est presque arrêté cette semaine sur les marchés des changes internationaux. Après être assez sensiblement remontée, la devise américaine s'est repliée. Mais, cette fois, sa baisse n'a pas été suivie d'une reprise. A la veille du week-end, le dollar s'est maintenu à peu près partout aux niveaux atteints le jeudi 23 août, niveaux assez nettement supérieurs tout de même à celui du vendredi précédent, cela étant encore plus vrai à Paris (8,8170 F contre 8,7750 F le 17 août).

Seul le deutschemark s'est raffermi par rapport au billet vert, la Bundesbank étant discrètement intervenue.

Reprenons le film des événements. Lundi 20, le dollar, qui avait assez sensiblement décroché à la fin de la semaine précédente, reprenait de la vigueur. Pour expliquer le phénomène, les cambistes évoquaient le facteur technique, bien sûr, mais surtout le facteur psychologique. « *L'accalmie observée le 17 août n'a pas convaincu les opérateurs* », disaient-ils et « *par précaution, beaucoup ont procédé à des achats de couverture* ». Autre explication donnée : la hausse des revenus personnels aux Etats-Unis (+ 0,8 % en juillet) plus forte que prévu.

Mardi 21 août,nouvelle progression du dollar. Cette fois, le « coupable » était le PNB pour le deuxième trimestre. Après une dernière retouche, les statisticiens de l'administration américaine l'avait présenté dans sa forme définitive : + 7,6 % en rythme annuel. Ce taux était légèrement supérieur au chiffre provisoire (+ 7,5 %).

Il témoignait du fait que l'expansion aux Etats-Unis, certes ralentie, se poursuivait à bonne cadence. La nouvelle a été accueillie avec embarras. Comment fallait-il l'interpréter ? Finalement, elle a contribué à favoriser des achats de dollars.

Le lendemain, le billet vert poursuivait son ascension et frôlait les 8,89 F à Paris, et les 2,90 DM à Francfort.

Dans l'énoncé des motifs, revenait le sempiternel refrain : l'économie américaine se porte bien et les capitaux affluent vers Wall Street, en excellente forme, et sur le marché obligataire, lui aussi en bonne condition. A cela, il fallait ajouter la légère tension observée sur les taux d'intérêt outre-Atlantique. Jeudi, toutefois, la tendance se renversait avec la détente enregistrée sur le front monétaire (baisse du taux de rendement des Bons du Trésor à deux ans). Autre raison : l'inflation (+ 0,3 % en juillet) se montrait modérée. Il y avait bien l'augmentation des commandes de biens durables le même mois (+ 2,20 %), mais elle ne résistait pas à l'analyse. En réalité, ce gonflement provenait des commandes passées par la défense (celles d'origine strictement civile avaient, au contraire, diminué de 3,3 %).

Dans la soirée, à New-York, le dollar allait tout de même manifester quelques vélléités à la hausse. Mais, avec assez peu d'affaires et l'annonce d'une contraction de la masse monétaire (– 1,2 milliard de dollars), plus du double de celle attendue (500 millions), la devise américaine rentrait dans le rang.

A la veille du week-end, le calme régnait sur toutes les places et le dollar ne variait guère. Seule information de la journée : l'annonce d'une grève illimitée des dockers britanniques. La livre en a été un peu secouée, mais s'est ressaisie assez vite, le conflit se limitant à l'Ecosse. Les professionnels attendaient la publication des minutes de l'avant-dernière réunion tenue en juillet par la commission de l'« open market » de la Réserve fédérale, mais n'escomptaient pas de surprises désagréables. De toute façon, il s'agissait du passé et le sentiment dominant était que le FED, lors de la dernière réunion de ce type en début de semaine, n'avait pas resserré les conditions de crédit. « *Les dernières statistiques monétaires,* disait-on, *en témoignent.* »

Assagi, le dollar ? Assez curieusement, aucun gourou n'a pris la parole cette semaine pour faire connaître son point de vue sur la question. Sans doute étaient-ils tous en vacances. Comme à l'habitude, les cambistes se gardaient bien de formuler des pronostics. Tous avouaient s'étonner de la modération de l'inflation malgré la vigueur persistante de l'activité économique. Assurément, le phénomène est nouveau. Nul ne sait combien de temps il durera. Le sort du dollar est en partie lié à la hausse des prix génératrice de taux élevés.

Les milieux financiers faisaient pourtant remarquer que, même si l'inflation était contenue, l'afflux de capitaux vers les Etats-Unis ne cesserait pas, du moins aussi longtemps que les investissements apparaîtront rentables. Mais quand ceux-ci le seront-ils moins ? Un gourou serait bien inspiré d'éclairer la lanterne des cambistes. « *Les marchés se cherchent* », déclarait-on vendredi soir dans la filiale parisienne d'une grande banque étrangère. Les autorités suédoises ont démenti l'existence d'un plan de réévaluation de la couronne suédoise.

D'après le FMI, le dollar canadien, le deutschemark et le dollar ont été, en termes réels, les monnaies les plus stables en 1983. Le dollar canadien est numéro un. En tenant compte du taux de l'inflation au Canada et de la part de ce pays dans le commerce mondial, sa variation trimestrielle a été de 0,85 %. Sur les mêmes bases, la variation trimestrielle du deutschemark a été de 0,94 % et celle du dollar de 1,73 %.

Ensuite, les écarts se creusent : 1,97 % pour la lire italienne, 2,42 % pour le franc français, 3,34 % pour le yen, 4,95 % pour la livre sterling.

De 353 dollars l'once le 17 août, le prix de l'or est progressivement redescendu à 346 dollars pour remonter à 350 dollars à la veille du week-end.

A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AOUT AU 24 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3085	–	11,3417	41,8410	34,8189	1,7274	30,8928	0,0562
	1,3215	–	11,3960	42,0344	34,9956	1,7322	31,0173	0,0565
Paris	11,5370	8,8170	–	368,91	306,99	15,2306	272,38	4,9562
	11,5961	8,7750	–	368,85	307,08	15,2800	272,17	4,9646
Zurich	3,1273	2,3900	27,1067	–	83,2173	4,1285	73,8338	1,3435
	3,1438	2,3790	27,1112	–	83,2545	4,1289	73,7903	1,3459
Francfort	3,7580	2,8720	32,5734	120,17	–	4,9611	88,7241	1,6144
	3,7761	2,8575	32,5648	120,11	–	4,9497	88,6321	1,6166
Bruxelles	75,7490	57,89	6,5657	24,2218	20,1567	–	17,8838	3,2541
	76,2901	57,73	6,5789	24,2665	20,2029	–	17,9063	3,2661
Amsterdam	4,2356	3,2370	36,7132	135,44	112,71	5,5916	–	1,8196
	4,2605	3,2240	36,7417	135,51	112,82	5,5846	–	1,8240
Milan	2327,82	1779	201,77	744,35	619,43	30,7307	549,58	–
	2335,75	1767,50	201,42	742,95	618,54	30,6166	548,23	–
Tokyo	315,22	240,90	27,3222	100,79	83,8788	4,1613	74,4207	0,1354
	318,21	240,80	27,4416	101,21	84,2694	4,1711	74,6898	0,1361

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 août, 3,6600 F contre 3,6441 F le vendredi 17 août.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

24 août 1984

LIRE ITALIENNE – MARK ALLEMAND – FLORIN NÉERLAND. – FRANC FRANÇAIS – LIVRE IRLANDAISE – COURONNE DANOISE – FRANC BELGE

+1,25 / +1,00 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25

* Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cuivre et du cacao

Les prix des matières premières ont fléchi en moyenne de près de 7 % par rapport à leur niveau le plus élevé de mars dernier, selon les statistiques établies par le FMI.

Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.

Vive hausse des cours de cacao, qui retrouvent sur les différents marchés leurs niveaux les plus élevés depuis deux ans. Les négociations redoutent une aggravation de la pénurie de fèves de bonne qualité à court terme.

LES COURS DU 24 AOUT 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1044 (1009) ; à trois mois, 1057 (1027) ; étain comptant, 9 255 (9 215) ; à trois mois, 9 210 (9 155) ; plomb, 357,50 (358) ; zinc, 631 (627,50) ; aluminium, 855,50 (858) ; nickel, 3 625 (3 580) ; argent (en pence par once troy), 580 (596,5). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,90 (59,50) ; argent (en dollars par once), 7,62 (7,86) ; platine (en dollars par once), 344,80 (345,8). – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, oct., 66,15 (65,65) ; déc., 66,90 (66,22). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), oct., 488 (492). – Roubaix (en francs par kilo), laine, oct., inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livre par tonne) : R.S.S. (comptant), 620 (630-650).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, sept., 2 394 (2 215) ; déc., 2 335 (2 076) ; sucre, sept., 4,16 (4,02) ; oct., 4,33 (4,29) ; café, sept., 148,20 (144,86) ; déc., 145,80 (142,25). – Londres (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, oct., 120 (120,40) ; déc., 129,40 (130) ; café, sept., 2 376 (2 328) ; nov., 2 387 (2 340) ; cacao, sept., 1 963 (1 850) ; déc., 1 800 (1 865). – Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 2 225 (1 958)) ; mars, 2 045 (1 940) ; café, nov., 2 768 (2 670) ; janv., 2 730 (2 690) ; sucre (en francs par tonne), oct., 1 360 (1 335) ; déc., 1 376 (1 358) ; tourteaux de soja. – Chicago (en dollars par tonne), sept., 154,40 (158,2) ; oct., 156,70 (160,5). – Londres (en livres par tonne), oct., 132,40 (136,50) ; déc., 139,40 (143).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 347 1/2 (344 1/2) ; déc., 359 3/4 (361) ; maïs, sept., 303 1/2 (296) ; déc., 283 3/4 (283 1/4).

INDICES. – Moody's, 1 011,60 (1 016,20) ; Reuter, 1 862,80 (1 857,5).

Marché monétaire et obligataire

Pas d'inquiétude

Accaparé par les retombées à attendre de la vaste offensive lancée par les Américains sur les marchés internationaux des capitaux (à la fois pour tenter de réduire le coût de leur dette publique et pour dévier les sommes importantes qui transitent notamment par la City), l'intérêt des observateurs s'est émoussé à l'égard des marchés domestiques, dominés cette semaine encore par un mouvement général – mais gradué – de baisse des taux d'intérêt.

Aux Etats-Unis, le ton était à la détente, ainsi que l'attestent les taux de rendement pratiqués à l'occasion des deux adjudications. La première, qui portait sur des Bons du Trésor à trois mois, a débouché sur un rendement de 10,40 % contre 10,49 % la semaine précédente, celui des taux à six mois s'établissant à 10,59 % contre 10,63 % précédemment, ce qui constitue le plus bas niveau depuis le 23 juillet ou le 9 juillet respectivement. Lors de la vente aux enchères d'effets à deux ans qui a suivi, le constat était identique : un taux de rendement moyen de 12,43 % contre 12,69 % à la précédente adjudication, soit au plus bas niveau depuis le 30 avril.

Les besoins de financement du Trésor restent cependant importants. On prévoit déjà pour la semaine prochaine une adjudication d'effets à trois et six mois portant sur un total de 13 milliards de dollars, une autre vente aux enchères de bons à cinq ans et deux mois étant programmée pour le 29 août avec un montant de 6,5 milliards de dollars.

En dépit de ce programme chargé, les spécialistes ne paraissent pas particulièrement inquiets et, selon eux, la réunion du comité directeur de la Réserve fédérale (Fed), qui s'est tenue cette semaine (les résultats ne seront connus que bien plus tard), n'a pas dû déboucher sur une modification sensible de l'attitude de la Fed à l'égard des liquidités en circulation sur le sol américain. Les dernières statistiques hebdomadaires relatives à la masse monétaire sont plutôt rassurantes. Au cours de la semaine bancaire s'achevant le 13 août, la masse M-1 s'est réduite de 1,2 milliard de dollars pour s'établir à 546,1 milliards, ce qui maintient la croissance monétaire dans la « fourchette » de 4 % à 8 % fixée par la Réserve fédérale.

De ce côté-ci de l'Atlantique, par contre, on a relevé la progression de la masse monétaire ouest-allemande (plus de 3,5 milliards de marks au mois de juillet). Ce n'est pas le seul élément déterminant quant à l'attitude à adopter par les autorités monétaires locales ; mais, à l'évidence, leur religion n'est pas encore faite sur le point de savoir s'il convient ou non de suivre, dès à présent l'exemple de la Banque d'Angleterre et de la Banque de France, qui ont récemment pesé sur leurs taux de base bancaires.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 10 15/16 %, son plus bas niveau depuis le 20 février 1981 ; mais, dès le lendemain, il remontait à 11 1/16 % sans que la Banque centrale ait manifesté entre-temps le désir de modifier son taux directeur. « *Pourtant, la situation s'y prête* », affirme un spécialiste de ce marché, soulignant le recul sensible – un point de baisse en un mois – du taux pratiqué sur les échéances à un, trois ou quatre ans (le « un an » se traite actuellement entre 11 15/16 % et 12 1/16 %).

De même, les rendements des obligations continuent à marcher à petits pas, mais à reculons : 12,49 % (contre 12,50 % le vendredi précédent) pour les emprunts d'État à plus de sept ans, selon Paribas ; 12,27 % (contre 12,29 %) pour ceux à moins de sept ans ; 13,68 % (contre 13,77 %) en taux brut et 12,15 % (contre 12,24 %) en taux net pour les émissions du secteur public ; enfin, 14,12 % en taux brut pour le secteur industriel (contre 14,30 %), avec un taux net de 12,66 % (contre 12,74 %).

De l'avis général, les liquidités restent abondantes et ne demandent qu'à être placées. Témoin le succès, sur le marché primaire, de l'emprunt de 2 milliards de francs lancé par la SAPAR (Société anonyme de gestion et de contrôle de participations), organisme financier d'EDF, parallèlement à une émission euro-obligataire. D'une durée de dix ans, cet emprunt est assorti d'un taux égal à 95 % du taux du marché obligataire, avec un minimum de 7 % pendant la durée de l'emprunt, les titres étant émis à 98 %, soit 4 900 F, la moitié de l'émission (1 milliard de francs) étant réservée aux banques.

Au calendrier des émissions figurent également un prochain emprunt de 1,4 milliard de francs, à TMO, de la RATP, trois emprunts de moindre montant (SDR, CdF-Chimie, BHE) et, à partir de la mi-septembre, à nouveau des émissions de volume plus important avec l'arrivée de la CNT et du Crédit national. Émises « *à de bonnes conditions* » selon les familiers du marché (un taux nominal de 11,85 %, en baisse de 30 centimes sur la précédente émission de cette nature), les obligations renouvelables du Trésor (ORT) sont remboursables au pair.

Assorties d'une option d'échange après la troisième année, ces ORT peuvent alors être reconduites pour une durée de six ans. A mi-chemin entre les bons du Trésor et les obligations, la formule des obligations renouvelables du Trésor a été lancée pour la première fois, avec un résultat mitigé (1 milliard de francs seulement), en juin 1983. Depuis, deux autres émissions ont eu lieu : en février 1984 (7 milliards de francs) et en juillet dernier (8 milliards). Lancée avec un minimum de 1 milliard de francs, cette nouvelle émission devrait recueillir une somme supérieure à ces deux derniers montants.

SERGE MARTI.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES DEMANDES D'EXTRADITION DE BASQUES ESPAGNOLS

Une manifestation de protestation est autorisée à Hasparren

Le comité de soutien aux réfugiés basques, des organisations autonomistes, la Ligue des droits de l'homme, la section du Parti communiste *marxiste-léniniste* et la Ligue communiste révolutionnaire appelaient à manifester, samedi 25 août, à Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) pour le *droit d'asile et contre les extraditions*. Les organisateurs du rassemblement ont préféré ce petit village de l'intérieur du Pays basque aux grandes villes de la côte ou l'hostilité à l'encontre des réfugiés basques espagnols va grandissant. La manifestation n'a pas été interdite.

Le rôle du président de la cour d'appel de Pau

De notre correspondant

Bayonne. – *« On en a marre que les Basques viennent nous embêter avec leurs manifestations. Vivement la création d'un département basque avec une cour d'appel à Bayonne. »* Depuis trois semaines, les Palois vivent à l'heure des extraditions. Chaque procès, chaque publication d'office de la chambre d'accusation sont l'occasion d'un bouclage de la capitale béarnaise par les forces de l'ordre chargées de prévenir un éventuel débordement des manifestations. A cette ocasion, sur la route Bayonne-Pau, des patrouilles de gendarmes interpellent systématiquement toute voiture immatriculée en Pays basque espagnol. Tout autour du palais de justice, des CRS veillent, arme à la bretelle. Au fur et à mesure que l'on s'approche de la salle d'audience, les contrôles sont plus stricts. Une vigilance qui n'est pas exempte d'erreurs puisque, à l'occasion du second des trois procès d'extradition, la police a présenté à l'audience deux réfugiés basques dont la comparution n'était prévue qu'une semaine plus tard.

Premiers à taper la semelle devant la porte close du prétoire, les parents des « extradables ». Ils ont épousé, bien avant eux, le combat politique de leurs fils, mais ce sont plus des sentiments parternels que des passions fanatiques qui les animent. Une mère nous avouera vivre plus sereinement depuis que son fils a été arrêté début juillet : *« En prison, je sais qu'il est à l'abri des balles du GAL. »* Neuf morts en huit mois, vingt-cinq explusions vers l'Amérique latine, une trentaine de demandes d'extradition et, de l'autre côté des Pyrénées, une série d'attentats contre tout ce qui est français. Un printemps chaud, un été brûlant qui ont attiré sur la *« question basque »* les feux de l'actualité. A chaque audience de la chambre d'accusation, plusieurs dizaines de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle envahissent la salle. Avant l'ouverture de la séance et sous les projecteurs de télévision, les prévenus accordent des interviews; les magistrats se font photographier sur leur estrade.

Le président, M. Michel Svahn, se plaint de toute cette publicité : *« L'Espagne et la France sont suspendues à notre décision : c'est vraiement nous faire trop d'honneur puisque, en fait, c'est le gouvernement qui décidera. Et je regrette que l'État n'ait pas veillé à plus de discrétion par respect pour les parents des victimes. »*

En quelques mois, M. Svahn, membre de l'Association professionnelle des magistrats, classée à droite, est devenu la « bête noire » des Basques. C'est lui qui a ordonné la mise en liberté de quatre policiers espagnols arrêtés, en décembre 1983, à Hendaye alors qu'ils étaient en train d'enlever un réfugié basque ; c'est lui qui a annulé toute la procédure ayant conduit à l'arrestation, au mois d'avril, des dix membres présumés du GAL ; c'est encore lui qui a critiqué la décision du juge d'instruction de Bayonne de laisser en liberté trois réfugiés basques interpellés en train de peindre des grafittis sur les murs d'une école d'Hendaye, et suggéré qu'ils soient ramenés à la frontière espagnole.

Autant de *« raccourcis juridiques »* dénonçés par l'avocate de la défense, Mᵉ Christiane Fando, qui reproche notamment aux magistrats de sortir des limites que leur fixe la loi sur l'extradition : ils doivent, en effet, se prononcer sur l'identité de la personne réclamée par son pays, la qualité des faits qui lui sont reprochés et s'assurer de la régularité de la procédure. Or, *que ce soit pour les* quatre avis favorables ou dans le cas de l'unique refus à l'extradition prononcés vendredi 24 août, la chambre d'accusation de Pau est, selon Mᵉ Fando, allée beaucoup plus loin.

Elle a estimé, alors que ce n'est pas de sa compétence, que les militants basques espagnols qui lui étaient présentés ne pouvaient bénéficier de la qualité de réfugié politique, puisque étant de ceux *« qui tentent par forces et violences de renverser les institutions légales de leur pays »*. Or cette qualité a été accordée, récemment, par le Conseil d'État à des dirigeants présumés d'ETA.

C'est à la cour de cassation, devant laquelle la défense a introduit des pourvois, de se déterminer maintenant sur les avis rendus à Pau. En dernier ressort, ce sera au gouvernement français de trancher.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Satisfaction à Madrid après la décision de la justice française

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Bilbao, dans la soirée du vendredi 24 août, pour protester contre les quatre avis favorables donnés ce même jour par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau à l'extradition de quatre nouveaux militants séparatistes basques arrêtés en juillet dans la région de Bayonne. Il n'y a pas eu d'incidents.

Le gouvernement de Madrid a accueilli avec satisfaction cette décision judiciaire, survenant après celle, comparable, du 9 août. Son porte-parole, M. Molineros, estimant ce jugement *« positif »*, a déclaré que la cour de Pau avait ainsi repris à son compte une thèse *« maintenue systématiquement »* par son pays, selon laquelle la qualité de *« réfugié »* ne peut être reconnue à ceux qui tentent de renverser par la violence les institutions légales.

On commence à envisager sérieusement, à Madrid, la possibilité d'une cessation des activités de l'ETA. La nouvelle coopération avec Paris a déjà entraîné, ces derniers mois, l'expulsion de 25 militants de l'organisation séparatiste vers quatre pays latino-américains. Parallèlement, le Groupe antiterroriste de libération (GAL), sans doute financé par les services spéciaux espagnols, a assassiné huit « Etaras » en France. L'ETA, qui vient de célébrer le 25ᵉ anniversaire de sa création, se trouve ainsi en position très difficile – même s'il peut encore frapper durement. Mais le comité exécutif d'Enskadiko Ezkerra (gauche nationaliste basque) n'hésite pas à affirmer : *« L'ETA est de plus en plus conscient que ses possibilités diminuent, et ne cherche maintenant plus qu'une sortie élégante ».*

Le ministre de l'intérieur de Madrid, M. Barrionuevo, a, cette semaine, proposé pour la première fois publiquement de négocier avec l'ETA, n'excluant même pas une discussion avec le numéro un de l'organisation, M. Domingo Iturbe, alias Txomin. Il s'agissait, certes, d'une offre limitée (non pas une négociation politique, mais l'examen des conditions d'une remise des armes) *et* à usage international (en direction de la France) autant qu'intérieur. Il s'agissait, également d'un coup de sonde pour vérifier la réaction des forces de l'ordre espagnoles, traditionnellement très hostiles à tout contact officiel avec l'ETA.

Aussi les observateurs ne sont-ils pas unanimes pour interpréter la réponse d'apparence négative aussitôt donnée par Herri Batasuna, la coalition politique proche de l'ETA. Celle-ci a jugé *« inacceptables »* les propositions de M. Barrionuevo. Un porte-parole de l'ETA lui-même a déclaré à *el Pais*, le plus influent des *quotidiens madrilènes*, que son organisation était toujours disposée à négocier, à condition que ce soit sur la base de ses propres propositions politiques (amnistie, autodétermination, retrait des *« forces d'occupation »* espagnoles, et inclusion de la Navarre dans l'ensemble basque. C'est dire que, en dépit de tout – et notamment de la réaction très négative du *général* Saenz de Santa Maria, chef de la garde civile, à la proposition de M. Barrionuevo – toutes les portes ne semblent pas fermées. – *(AP, AFP, Reuter.)*

**Le numéro du « Monde »
daté 25 août 1984
a été tiré à 428 251 exemplaires**

M. MITTERRAND DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE ?

Quand un élu RPR invite aussi le président...

M. Michel Barnier, député RPR de Savoie et président du conseil général de ce département s'est adressé par lettre le 3 août au président de la République pour lui demander de bien vouloir assister, à l'occasion de sa visite du 6 septembre à Montmélian (Savoie), à une séance extraordinaire du conseil général.

« Je souhaiterais que nous puissions à cette occasion esquisser un bilan de la décentralisation et parler des vrais problèmes des Savoyards : l'emploi, l'agriculture de montagne... », nous a déclaré M. Barnier qui attache la plus grande importance à ce *« geste symbolique »*. Le président du conseil général, qui compte, quoi qu'il arrive, *« être présent de toute façon »* et dire *« sans complaisance ni agressivité »* au chef de l'Etat ce qu'il a à lui dire, préférerait voir se développer sous la forme qu'il a proposée un *« dialogue constructif »*.

Pour M. Barnier, la réponse apportée à sa proposition décrira le degré de vérité des ouvertures et des offres de dialogues formulées par le premier ministre lors de son entrée en fonction, *« beaucoup plus que l'offre de telle ou telle mission parlementaire à l'opposition »*.

Quel sort connaîtra ce *« geste significatif dans le débat politique national »* ? M. Roger Rinchet, maire socialiste de Montmélian et sénateur, sans préjuger de l'issue, juge *« facile »* et *« discourtoise »* à son égard l'attitude de M. Barnier, qu'il assimile à un *« détournement »*. Il la compare même au comportement du *« coucou qui pond ses œufs dans les nids des autres »*.

« Je n'aime pas le mélange des genres, commente le maire de Montmélian. *Nous souhaitons le dialogue, partout, au Sénat et ailleurs. Mais nous ne recevons guère de réponses sauf dans ce genre de déclarations tout à fait platoniques. »*

« Ce n'est pas une visite politique, a-t-il ajouté ; *on veut déranger, voilà tout. » Du reste « les programmes sont déjà envoyés »*. A l'Elysée, on se contente d'indiquer que *« le programme n'est pas encore définitivement arrêté »*.

M. K.

LE DÉTOURNEMENT D'UN BOEING INDIEN A DUBAI

Les pirates accepteraient de libérer les passagers

Dubai (*AFP, Reuter*). – Le Boeing-737 des lignes intérieures indiennes Indian Airlines, détourne vendredi 24 août sur Lahore, Karachi puis Dubai, par des militants Sikhs, était toujours immobilisé en fin de matinée sur l'aéroport de Dubai, *sur la côte est de la péninsule* arabique, avec soixante-dix-neuf passagers et six membres d'équipage à bord.

Le directeur de la compagnie internationale indienne Air India à Dubai a indiqué que l'avion n'avait pas fait le plein de carburant. En dernière minute, on apprenait de source diplomatique indienne que *les pirates avaient proposé de libérer* les passagers se trouvant encore à bord si l'appareil était approvisionné en kérosène et était autorisé à décoller.

Le pilote de l'appareil avait réussi à attérir à 0 h 40 GMT à Dubai – où l'autorisation de se poser lui avait d'abord été refusés – après avoir prévenu la tour de contrôle qu'il était à court de carburant.

Le détournement a été revendiqué, vendredi soir, par un correspondant anonyme, dans un appel téléphonique à l'agence indienne PTI. L'homme se réclamait des commandos khalistanais, du nom de l'Etat indépendant, le Khalistan, dont les Sikhs demandent la création. Selon ce correspondant, les pirates exigent notamment la libération des militants sikhs arrêtés après l'intervention de l'armée indienne en juin dernier dans le sanctuaire sikh du Pendjab (nord-ouest de l'Inde), le temple d'or d'Amritsar. Des documents officiels publiés en juillet en Inde, indiquaient que quatre mille avaient été arrêtées après la prise du templ d'or.

Les membres du commando, qui étaient « nerveux » à l'escale de Karachiî, voudraient, selon un passager libéré, *« faire le tour du monde »* à bord du moyen-courrier indien pour dénoncer les *« les atrocités »* commises selon eux par le gouvernement de Mᵐᵉ Indira Gandhi contre les Sikhs emprisonnés en Inde.

Durant l'immobilisation de l'appareil, vendredi à Lahore, les pirates avaient consenti à libérer cinq passagers. Deux autres ont pu quitter l'avion à Karrachi. Selon les témoignagnes de plusieurs des passagers libérés, un membre d'équipage aurait été blessé à coups de couteau par l'un des pirates – au nombre de six et non de douze comme annoncé précédemment, – lesquels seraient également armés de deux pistolets et d'explosifs.

(Publicité)

VOLEZ EN CONCORDE A PRIX CHARTER

Le 6 octobre prochain aura lieu un voyage en Concorde à destination de l'Irlande. Occasion exceptionnelle de vivre la grande aventure supersonique à moindres frais.

Retour possible sur lignes régulières le jour de votre choix.

Large éventail de séjours proposé par AIRCOM (lic. 1.75.001).

93, rue de Monceau, 75008 Paris
Tél. : 522.86.46

A B C D F G H

CEPES

depuis 1967, chaque année, plus de 1.000 étudiants...

préparations d'été ou annuelles sur place ou par correspondance 1ʳᵉ et 2ᵉ année - Fin d'AP
2 centres : Quartier latin ou Neuilly

sciences-po

enseignement supérieur privé

57, r. Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19

L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Le cortège glorieux

Il y avait comme un semblant de sourire sur le visage de bronze du maréchal Philippe-Marie Leclerc de Hauteclocque et comme une lueur de fierté dans le regard de l'homme à la canne et au légendaire *képi qui*, voici *quarante* ans jour pour jour, approchant le premier terme d'une épopée commencée au fond du désert, allait pouvoir enfin donner à ses soldats dévorés d'impatience l'ordre d'investir la capitale où flottaient *encore des drapeaux* à croix gammée. Un jour d'angoisse et d'espérance où Paris aurait pu s'embraser comme une seule torche de la Chapelle à Montrouge et de Passy à Vincennes. Sa veuve, vivement applaudie par la foule, avait tenu à s'associer, vendredi 24 août à 15 h 30, au premier des hommages solennels que Paris rendait à son libérateur.

Le char Sherman *Romilly*, briqué comme un sou neuf, qui fut le premier, le 24 août 1944, à faire grincer ses chenilles sur le pavé de Paris, était au rendez-vous de la porte d'Orléans. Derrière venaient l'half-track Leclerc, qui fut lui aussi de la grande aventure, et puis des jeeps, mitrailleuse de 50 en batterie, remorque bâchée et jerrycans en sautoir, un scout-car, une automitrailleuse de commànd car, un GMC tractant sa citerne et même deux motos Harley Davidson de la *Military Police* à *quoi ne manquaient ni l'étui à carabine ni un porte-bidon...*

Menée par des hommes tous vêtus de pied en casque à la mode des GI's, la « colonne historique », dont tous les véhicules appartiennent à une association privée, avait connu un immense succès avant de reprendre le *chemin de jadis*. C'était à qui irait de son commentaire, de ses souvenirs, de ses questions à tous les vieux briscards, décorations au revers de la veste et bonnet de police en tête, qui passaient une main émue sur le blindage des engins, comme des cavaliers flattent leur monture après l'épreuve. Des photographes du dimanche étaient à la fête, *comme les enfants quelque peu* décontenancés peut-être par ces engins déjà vieux de presque un demi-siècle.

Peu avant 16 heures, le cortège anachronique et glorieux se mit en marche. Par les boulevards Jourdan et Kellermann, on gagna la porte d'Italie, puis le boulevard de l'Hôpital, et l'on *franchit la Seine par le pont* d'Austerlitz. Convoi du souvenir à travers Paris tout ensoleillé, comme il l'était déjà il y a quarante ans. Un Paris où de petites plaques de marbre çà et là sur les murs des immeubles et les grilles des squares que chaque mois d'août voit fidèlement se refleurir rappellent la farouche *détermination* des uns et les derniers sursauts meurtriers des autres.

Il était 16 h 30 lorsque le *Romilly*, dans une impressionnante pétarade, atteignit l'Hôtel de Ville *sous* les acclamations. Le colonel Dronne, alors capitaine, de la 2ᵉ DB qui commandait ce *détachement* de reconnaissance, *était là aux côtés de la maréchale* Leclerc et de MM. Jacques Chirac et Jacques Chaban-Delmas. Aujourd'hui, ni discours ni sonnerie militaire. Rien que le souvenir silencieux et l'émotion *pour* ceux qui avaient vécu ces heures-là, rien que le respect pour les autres, ceux qui n'auront jamais entendu les bottes de la Wehrmacht *résonner dans leurs* rues pendant quatre interminables années.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire notre dossier sur la libération de Paris dans *le Monde aujourd'hui*, pages XI à XIV.)

Mgr Lustiger : « Le combat n'est pas achevé »

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris a célébré samedi 25 août à Notre-Dame de Paris, à 10 heures, une messe pour le quarantième anniversaire de la Libération de Paris. Cet office, auquel assistaient notamment M. Laurent Fabius, premier ministre, représentant le président de la République et M. Jacques Chirac, maire de Paris, s'est ouvert par le Magnificat, comme en 1944, lorsque le général de Gaulle avait pénétré dans la cathédrale.

Au cours de son homélie, le cardinal Lustiger a cité un éditorial anonyme du *Courrier français du Témoignage chrétien* où l'on pouvait lire, à quelques mois de la Libération. *« Nous n'aurions pas véritablement vaincu si nous n'avions opéré qu'un retournement de forces, sans vaincre en nous-mêmes l'esprit de haine, l'esprit de vengeance et tout ce qui lui ressemble. »*

« Avons-nous véritablement vaincu ? Avons-nous surmonté ces tentations ? » s'est interrogé Mgr Lustiger pour qui *« le combat n'est pas achevé »*. Il a poursuivi : *« Je n'accuse donc pas la génération présente quarante ans après l'avertissement que je viens de lire. Je n'accable pas notre pays et notre civilisation, quand à mon tour je vous invite, vous mes concitoyens et vous mes frères dans la foi, à vous demander* où en est notre combat avec les tentations de ce siècle. Nous n'avons pas cessé d'être affrontés aux mêmes démons : *le racisme, la réduction de l'homme à n'être qu'un peu de chair manipulable au gré des ambitions, des intérêts et des recherches (fussent-elles scientifiques) à l'injustice et à la misère des autres peuples, la fascination de l'Etat totalitaire au mépris des libertés, le « Fuhrerprinzip », le « principe du chef » qui ailleurs a pris la figure détestable du culte de la personnalité. (...)*

» une victoire peut être acquise et scellée, commémorée ou oubliée. La libération d'un peuple est une exigence qui doit être transmise de génération en génération : toutes ont à prendre la mesure des servitudes dont elles ont sans cesse à être délivrée pour avoir part à leur libération.

» Notre génération a donc fait un rude et sévère apprentissage de la vraie nature de la vie politique. Notre génération a été affrontée à un mensonge généralisé qui cachait la vérité, insaisissable. Nous avons compris, au prix de la vie et de la mort, que la politique n'était pas un jeu, mais marquait la destinée des hommes ; et qu'à ce titre, elle relevait des libertés et donc des consciences. Le prétendu réalisme politique, qui pense triompher des consciences et du jugement moral, est en fait lui-même plus immoral que politique. »

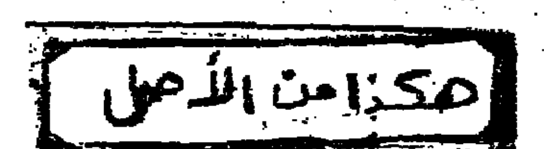
Polémique autour d'une émission d'Antenne 2

M. Alain Peyreffite, député (RPR) de Seine-et-Marne, et M. Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine, protestent contre la *« partialité »* d'une émission de télévision, « Liberté, j'écris ton nom », produite par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et diffusée par Antenne 2 le 20 août.

Dans une question écrite au premier ministre, M. Peyreffite affirme : *« Le montage effectué tendait à faire croire que les communistes avaient été les principaux, pour ne pas dire les seuls, libérateurs de la capitale. »* Il ajoute : *« Les vingt-cinq témoignages recueillis émanent pour la plupart de communistes ou de cryptocommunistes »*.

M. Baumel a saisi la Haute Autorité de la communication audiovisuelle au nom de l'association ATELE (Association pour une télévision de libre expression), qu'il préside. Il écrit notamment : *« En escamotant la responsabilité essentielle des autorités supérieures de la Résistance, notamment du délégué du général de Gaulle et du responsable militaire, le général Jacques Chaban-Delmas (...), en occultant l'action de certains et en valorisant d'une façon excessive le rôle des autres, en présentant d'une manière trop partiale le déroulement de ces combats, les organisateurs de cette émission ont pris de coupables libertés vis-à-vis de l'histoire. Il est donc demandé qu'une mise au point puisse être diffusée dans un prochain programme d'Antenne 2, et qu'un droit de réponse soit notamment accordé à M. Chaban-Delmas. »*

[La Haute Autorité s'est fait communiquer une cassette de l'émission et donnera son avis lundi 27 août. Le montage documentaire a été préparé par Jean A. Cherasse et Frédérique Gros-Redenez, et réalisé par Gilles Nadeau et Théo Robichet. Les témoignages recueillis étaient ceux de Maurice Kriegel-Valrimont, Albert Ouzoulias, Jacques Chaban-Delmas, Henri Rol-Tanguy, Roger Ossard, Pierre Boucher, Michel Dubois, Léon Treins, Mᵉ Emmanuel Blanc, André Carrel, Robert Henriot, Georges Prunault, Edgard Pisani, Serge Lefranc, René de Chambrun, Madeleine Riffaud, Léo Hamon, Robert Doisneau, Jean Prouteau, Daniel Mayer, Manuel Lozano, Pierre Alekan, Jacques Debû-Bridel et le docteur Roger.]



هكذا من الأصل

Le Monde
Aujourd'hui



TONY CARVALHO/UNICEF

La Colombie vaccine ses enfants, page II

Supplément au numéro 12312. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 26 - Lundi 27 août 1984.

La Colombie *lance une campagne nationale de vaccination. Opération sans précédent dans le tiers-monde.*

Bilans...

IL y aura bientôt cent ans que Pasteur inoculait à un jeune Alsacien, Joseph Meister, mordu par un chien enragé, de la moelle épinière desséchée prélevée sur des lapins rabiques.

Avant lui et depuis 1796, la vaccination contre la variole s'était répandue, grâce à Jenner, dans le monde entier.

Le début du vingtième siècle vit une véritable efflorescence des vaccinations humaines et animales et la confirmation des travaux de Pasteur, qui avait affirmé, non sans polémique des milieux de l'époque, que l'on pouvait retirer à des bactéries, à des virus, ou à des toxines, leurs pouvoirs agressifs tout en leur conservant la capacité de provoquer l'immunité dans les organismes auxquels on les injectait.

Les vaccins contre la thyphoïde, la tuberculose, la peste, le choléra, la coqueluche, la rage, la fièvre jaune, le typhus exanthématique, la diphtérie, la poliomyélite, la grippe, la rougeole, la rubéole, puis, plus récemment, contre l'hépatite B, les oreillons, la varicelle, certaines méningites et certaines pneumonies virent ainsi le jour les uns après les autres, pour se répandre dans le monde entier.

Si l'on excepte de remarquables perfectionnements techniques durant un siècle, rien, ou presque, n'avait changé dans les concepts qui présidaient à la médecine préventive vaccinale.

Or voici qu'une série de travaux fondamentaux, menés en France au Centre national de la recherche scientifique et à l'Institut Pasteur et, en Israël, à l'Institut Weizmann, ouvrent une voie radicalement nouvelle à la discipline préventive et à l'immunologie, ou science des défenses naturelles, par la découverte de stimulants spécifiques de l'immunité et par la mise au point de vaccins révolutionnaires, préparés entièrement par synthèse et qui concernent tant les virus ou les bactéries que, ce qui paraissait inaccessible, les parasites ou les hormones.

Le prix international de l'Institut de la Vie vient de récompenser MM. Edgar Lederer, Louis Chedid et Michaël Sela, pour un accomplissement qui trace vraisemblablement l'image entièrement nouvelle que revêtira en l'an 2000 le monde des vaccins et celui de la prévention.

D'autre part, les stratégies vaccinales mises en œuvre dans le tiers-monde sont en pleine évolution. Il y a huit ans, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) demandait à l'ensemble des pays en voie de développement d'adopter des *« programmes élargis de vaccination »* qui devaient permettre à tous les enfants d'être immunisés contre les six maladies les plus meurtrières de la petite enfance (tuberculose, rougeole, coqueluche, poliomyélite, diphtérie, tétanos), et ce d'ici à 1990.

Nous sommes aujourd'hui loin du compte, puisque, selon les experts, à peine 10 % des enfants du tiers-monde sont aujourd'hui, à six ans, à l'échéance, protégés contre ces maladies. Aussi certains pays tels que la Colombie ou le Brésil ont-ils décidé de donner une impulsion décisive à ces programmes par des actions massives et spectaculaires.

De telles expériences sont-elles extrapolables ailleurs, dans des pays où les structures administratives et économiques sont, de loin, moins développées et les moyens cruellement insuffisants, par exemple en Afrique noire ? Ce n'est pas certain. Il est possible qu'il faille, dans les pays les plus démunis, poursuivre avec patience et obstination des stratégies moins ambitieuses et plus patientes.

Tous les enfants immunisés en trois jours

Poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole, coqueluche.

C'EST dans une atmosphère de liesse populaire, de fête, de musique andine, de danses endiablées, que la Colombie s'est engagée, depuis le mois de juin, dans une aventure sans précédent dans un pays du tiers-monde. *« Vacciner, c'est aimer » :* ce slogan, depuis trois mois, a été reproduit sans trêve par les plus grands journaux du pays, relayé par la radio et la télévision nationale, repris dans les sermons dominicains, solennisé par les déclarations du président de la République et du cardinal-primat de Colombie... L'objectif, apparemment, est simple : il s'agit, en trois « Journées nationales de la vaccination », d'immuniser toute la classe d'âge de zéro à quatre ans, contre les cinq maladies les plus dévastatrices de la petite enfance : poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole et coqueluche (1). Un objectif simple mais une réalisation complexe : la Colombie est une mosaïque de plaines et de montagnes parfois inaccessibles, de populations hétérogènes — Indiens, Noirs, Blancs, métis, — de niveaux socioculturels très contrastés, où de paisibles villes d'allure coloniale voisinent avec des bidonvilles inhumains, comme celui de Bogota, où la criminalité et la délinquance atteignent des sommets.

Vacciner tous les enfants, en trois jours (le 23 juin, le 28 juillet et ce samedi 25 août) pouvait sembler, dans de telles conditions, relever de la gageure. Et pourtant, d'après les résultats des deux premières journées nationales, qui ont toutes chances d'être parachevés ce samedi, le pari aura été tenu.

Il y aura fallu ce que les Colombiens appellent eux-mêmes une *« mobilisation générale » :* le terme n'est pas excessif si l'on en juge par l'activité effrénée qui régnait dans le pays le 28 juillet lors de la deuxième *« Journée nationale ».* Le dimanche précédent, dans les deux mille deux cents paroisses du pays, chaque prêche avait porté sur les nécessités et bienfaits de la vaccination. Quelques jours plus tard, la presse écrite, parlée et télévisée avait fait de même, diffusant le portrait d'un enfant-mascotte imaginaire dénommé *« pitin »*, un petit garçon aux joues rebondies qui, l'air joyeux, réclamait impérativement ses doses de vaccin.

Le jour venu, la fièvre était à son comble dans les rues de Bogota, dans les venelles du bidonville, dans les montagnes andines, comme dans les étouffantes plaines côtières où vivent les minorités noires et indiennes les plus défavorisées. A 8 heures du matin, le président Betancur lui-même vaccinait symboliquement le premier enfant de la journée au palais présidentiel ; deux heures plus tard, le cardinal-archevêque de Bogota, Mgr Munoz Duque, faisait de même sur la vaste place Bolivar, au cœur de la capitale. La présidente Rosa Helena Betancur, à la tête d'une délégation officielle forte notamment du ministre de la santé et du directeur général du Fonds de Nations unies pour l'enfance (UNICEF), M. Jim Grant, entreprenait, dans l'avion présidentiel, une tournée dans le nord du pays, pour inspecter quelques-uns des dix mille postes de vaccination ouverts pour la circonstance et vacciner elle-même, au son de fanfares assourdissantes, quelques joyeux élus.

Au total, plus de cent mille volontaires, au nombre desquels les bénévoles de la puissante Croix-Rouge colombienne, mais aussi de multiples policiers, militaires, prêtres et, bien entendu, l'ensemble des personnels de santé du pays, ont vacciné sans trêve tout au long de la journée. La radio colombienne, toutes les deux heures, diffusait les résultats ville par ville, dans la fièvre que seules provoquent habituellement les journées électorales ou les compétitions sportives... Au soir du 28 juillet, près d'un million d'enfants avaient été vaccinés dans les vingt-quatre heures, soit la quasi-totalité de la population visée. Les autorités attendent un résultat au moins équivalent de la journée du 25 août.

Pourquoi les Colombiens se sont-ils lancés dans une aventure d'une telle ampleur ? Depuis quelques années, le pays, suivant en cela les recommandations de l'UNICEF et de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), avait entrepris de vacciner l'ensemble des jeunes enfants contre les principales maladies. Quadrillant la totalité du territoire, province par province, quartier par quartier, à l'aide d'un efficace programme dit de « canalisation », les autorités sanitaires étaient parvenues à améliorer notablement la couverture vaccinale, qui atteignait en 1983 plus de 40 % des enfants (contre moins de 20 % trois ans auparavant).

Mais ce résultat restait à leurs yeux insuffisant : ne pourrait-on pas, à l'aide du soutien massif des bénévoles, du clergé, de la Croix-Rouge, de l'armée, de l'OMS, de l'UNICEF et du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), doubler la mise et parvenir, en trois jours, à atteindre les 80 %, objectif jugé optimal par l'ensemble des experts ? Tel est le pari dans lequel s'est engagé le pays, pari qui, si les résultats de ce 25 août confirment ceux des deux journées précédentes, aura été tenu. Si l'on considère l'enthousiasme populaire qu'a provoqué cette initiative, il semble d'ores et déjà acquis que cette dernière et troisième journée n'aura pas démenti le succès des deux premières. Les Colombiens auront fourni eux-mêmes l'essentiel de l'effort. Mais l'aide internationale n'a pas manqué à l'appel : l'UNICEF a fourni pour ces trois journées nationales 200 000 dollars, l'OMS 150 000 et le PNUD 150 000.

La Colombie aura ainsi fait œuvre de pionnier. Mais les autorités, le président Betancur en tête, ne dissimulent pas que nombre de problèmes continuent d'entraver les progrès sanitaires, au premier rang desquels l'inégalité socio-économique qui règne dans le pays, comme dans la quasi-totalité de l'Amérique latine. Les chiffres de la mortalité infantile sont éclairants à cet égard : alors que le taux est tombé à 60 pour mille dans l'ensemble du pays, il approche le 200 pour mille dans certaines zones, en particulier dans la région du Choco, sur la côte du Pacifique, où vit une population noire restée à l'écart, depuis des siècles, de tout progrès sanitaire et économique ; 200 pour mille, tel est précisément le taux que déplorent les plus défavorisés des pays du Sahel africain.

Au nombre des problèmes qu'affronte le gouvernement figure le rythme effréné de l'urbanisation dans un pays resté à dominante rurale jusqu'à la fin des années 50, mais où, à présent la population, pour 70 %, est concentrée dans les villes. Bogota à elle seule compte aujourd'hui près de 6 millions d'habitants : elle en dénombrait, en 1936, 330 000. De cette extraordinaire explosion urbaine, de l'inégalité, est née une criminalité qu'aggravent lourdement la culture et le commerce florissants de la cocaïne. Les tentatives de contrôle du trafic de la drogue, trafic qui assure l'une des principales ressources du pays, ont coûté, tout récemment, la vie au ministre de la justice. Les dollars qui, grâce à la cocaïne, entrent dans le pays y subissent un rapide « recyclage », et, après leur transit par d'autres activités, deviennent ce que l'on appelle pudiquement à Bogota des *« dollars délavés ».* S'ajoutent à ces problèmes l'insécurité due à une guérilla qui, depuis vingt ans, n'a pas désarmé et à la crise financière qui touche la Colombie comme l'ensemble du continent.

Il n'en demeure pas moins que, grâce à des efforts patients, accompagnés d'actions spectaculaires telles que celle qui s'achève ce 25 août, la Colombie est parvenue à améliorer considérablement les principaux indicateurs sanitaires et sociaux. Ainsi l'espérance de vie a-t-elle augmenté de quelque dix ans, entre 1960 et 1980, pour dépasser les soixante ans aujourd'hui. Le taux d'alphabétisation des adultes dépasse à présent les 80 % (contre 60 % en 1960). Enfin le rythme d'accroissement de la population décline régulièrement depuis une dizaine d'années, grâce aux efforts conjoints de nombreux bénévoles, et même d'une partie du clergé.

Dans sa spectaculaire lutte contre les maladies infectieuses de l'enfance, le cas de la Colombie n'est pas entièrement isolé en Amérique latine : le Brésil s'engage sur la même voie, mais à une tout autre échelle. Nul doute que les stratégies vaccinales mises en œuvre dans le tiers-monde trouveront chez ces pionniers matière à vaincre le scepticisme.

CLAIRE BRISSET.

(1) La vaccination contre la tuberculose, entreprise dans le pays depuis de longues années, a atteint aujourd'hui un niveau satisfaisant.

Les révolutions du vaccin synthétique

Aux portes de la médecine préventive de l'an 2000.

LA médecine préventive se trouve-t-elle à la veille d'une révolution ? Les vaccins entièrement synthétiques sont-ils pour demain, ou pour après-demain ? Tel est l'espoir — motivé — que nourrit en France un groupe unique en son genre, le « GIRPI » (1), composé des entreprises pharmaceutiques SANOFI et CHOAY et d'équipes universitaires du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut Pasteur.

Depuis 1970, époque à laquelle les travaux de deux équipes françaises et d'une équipe israélienne se sont conjugués, soixante-quinze millions de francs ont été dépensés par le GIRPI pour l'exploitation clinique des résultats remarquables obtenus par les professeurs Edgar Lederer (CNRS Orsay), Louis Chedid (Institut Pasteur) et Michael Sela (Institut Weizmann, Israël).

Tout a commencé il y a plus de quarante ans lorsque Freund réussit à extraire de façon très fruste un composé (ou adjuvant de Freund) présent dans les parois des mycobactéries, celles de la tuberculose par exemple, et qui avait pour propriété de stimuler les défenses naturelles.

Ce composé, disponible uniquement en solution huileuse, n'était malheureusement ni purifié ni utilisable chez l'homme. C'est alors que Lederer entreprit, à l'institut de chimie des substances naturelles du CNRS, à Gif-sur-Yvette, un travail de fourmi pour obtenir enfin, au bout de plusieurs années, par dégradations successives et synthèse totale, une substance : le muramyl-dipeptide (MDP) qui révèle chaque jour de nouveaux aspects de ses propriétés.

Il s'agit certes du plus pur et du plus actif des stimulants de l'immunité mais aussi d'un puissant somnifère, propriété étrange tout récemment découverte et dont le mécanisme comme la finalité gardent pour l'instant leur mystère.

En collaboration avec l'institut Choay, de très nombreux dérivés du MDP, plusieurs centaines, ont été préparés, qui ouvrent de grands espoirs en médecine humaine, tant pour la fabrication de vaccins plus actifs et plus spécifiques que comme stimulant des défenses contre les tumeurs malignes ou les infections.

Il appartenait au professeur Louis Chedid et à son groupe d'explorer à l'Institut Pasteur toutes les applications possibles de ces composés qui sont aussi nécessaires que les vitamines à l'équilibre de l'organisme.

Ils se servirent à cette fin des préparations du groupe israélien de Michael Sela, lequel avait dès 1958 réussi à fabriquer par synthèse, de façon purement artificielle, les éléments actifs, toxiques, des bactéries ou des virus, c'est-à-dire les « antigènes » qu'ils portaient à la surface de leurs membranes.

La conjugaison des découvertes accomplies par les trois équipes devait conduire, en 1981, à la fabrication du premier vaccin entièrement synthétique contre la diphtérie.

Un petit peptide de synthèse — facile à préparer — représente la fraction « agressive » de la toxine diphtérique. Lié à un porteur, lui aussi synthétique, et à un adjuvant (le MDP) qui en renforce l'activité, il provoque une excellente immunité chez l'animal, et donne beaucoup moins de réactions secondaires — en raison de sa pureté — que le vaccin à base d'anatoxine mis au point par Ramon à l'Institut Pasteur en 1922 et que l'on utilise toujours.

La préparation d'un tel vaccin ne nécessitera plus ni culture bactérienne ni dégradation formolée de toxine, et il présente donc, outre son intérêt clinique, de grands avantages industriels.

La même conjugaison du MDP et d'un peptide synthétique contenant cette fois non la séquence toxique d'une bactérie mais le principe actif d'une hormone cérébrale support de l'activité fécondante chez l'homme et l'animal (le LH-RH) a permis de fabriquer, en 1982, le premier vaccin anti-fertilité, utilisable pour la castration hormonale des animaux en médecine vétérinaire, et en médecine humaine pour le traitement des cancers de la prostate.

Toujours selon les mêmes principes, une équipe américaine a réussi à préparer tout récemment un vaccin contre la malaria dont l'efficacité est démontrée sur les singes.

Des travaux se poursuivent dans divers laboratoires mondiaux pour la préparation de vaccins synthétiques contre les parasites (malaria dans ses divers aspects), les hormones, les bactéries (streptocoque et colibacille), et les virus (fièvre aphteuse, grippe, hépatite B, poliomyélite).

Il est vraisemblable qu'ils conduiront à la mise au point de vaccins synthétiques multiples, ou polyvalents par l'adjonction à un porteur de synthèse et à l'adjuvant de plusieurs antigènes peptidiques de synthèse, porteurs chacun de capacités immunisantes pour une maladie donnée.

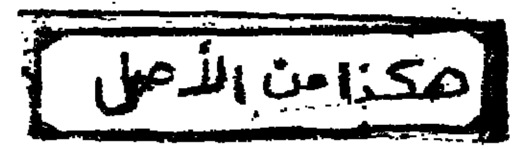
D'autres recherches pharmacologiques concernent les effets extraordinairement divers de nombreux analogues des muramyl-peptides dont, sur les quelque mille dérivés qui ont été préparés, certains induisent une résistance spécifique aux tumeurs cancéreuses ou aux infections, ou encore stimulent la production d'interféron.

Ces travaux en sont aux essais cliniques, actuellement menés de façon intensive avec, pour objectif, non seulement la préparation des vaccins de l'an 2000 mais la lutte contre les maladies à virus, contre lesquelles il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement, la lutte contre les tumeurs cancéreuses et, selon des voies ouvertes tout récemment, le traitement des insomnies et de l'hypertension. En effet, un groupe japonais vient de préparer une nouvelle famille de muramyl-peptides qui inhibent l'une des hormones principales régulant la tension sanguine : l'angiotensine.

Toutes ces perspectives justifient à la fois, souligne M. René Sautier, président de la SANOFI, les efforts déployés depuis quatorze ans par deux groupes industriels, la fondation privée qu'est Pasteur, les deux équipes du CNRS de MM. Lederer et Chedid, et la somme considérable de 150 millions investie par l'ensemble de ces organismes dans une recherche dont les perspectives préfigurent une médecine préventive révolutionnaire : celle de l'an 2000.

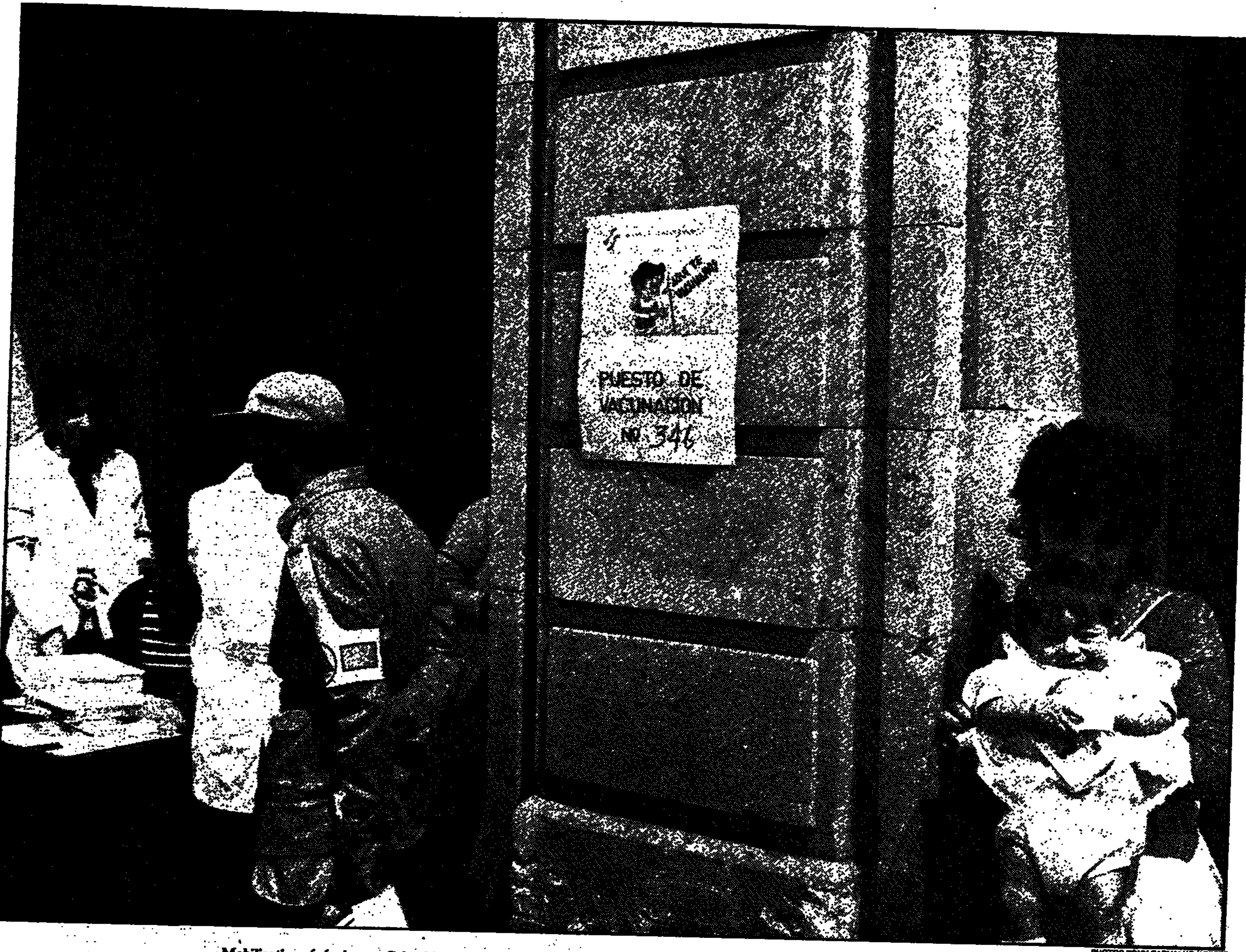
Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Groupement industriel pour la recherche et la production d'immunostimulants.



مكذا من الأصل

trois jours



PHOTOS TONY CARVALHO/UNICEF

« Mobilisation générale » en Colombie, où tous les moyens ont été déployés pour convaincre la population : 25 août, dernière journée.



nétique



Détrousseurs de trésors

Un authentique danger pour le patrimoine archéologique.

« *LES activités des « chercheurs de trésors » équipés de détecteurs de métaux mettent en péril le patrimoine archéologique.* » M. Gilles Gaucher, président de la Société préhistorique française, commence par cette affirmation claire et nette son article « Archéologie et détecteurs de métaux » publié dans le nº 15 des *Nouvelles de l'archéologie* (1).

Les détecteurs de métaux sont des appareils qui contiennent une ou plusieurs bobines (des spires de fil électrique). Ces bobines créent un champ magnétique, qui est perturbé par la proximité d'objets métalliques, les métaux pouvant être aussi bien magnétiques (fer et nickel) qu'amagnétiques (aluminium et cuivre). Appelés souvent « poêle à frire » en raison de leur forme, les détecteurs de métaux ont été développés pendant la dernière guerre mondiale pour détecter la présence de mines cachées dans le sol. La charge explosive était, en effet, enfermée dans une enveloppe métallique. Bien entendu, la parade fut trouvée, et l'enveloppe des mines fut faite ensuite de matière plastique indétectable par les « poêles à frire ».

Actuellement, les détecteurs de métaux sont utilisés par divers corps de métiers : des professionnels du bâtiment s'en servent pour repérer les ferrailles noyées dans le béton et les circuits électriques encastrés dans les murs. De même, les entrepreneurs de génie civil les emploient pour retrouver les canalisations de fonte et les câbles électriques enterrés dans le sol.

La police repère, grâce à ces appareils, les armes portées par les passagers des avions. Les scieurs de bois évitent que leurs scies ne soient cassées par un objet métallique enfoui dans une bille de bois. Les archéologues détectent, dans des sites vastes, l'éventuelle présence d'objets métalliques. Enfin, curieusement, les vétérinaires utilisent les « poêles à frire » pour localiser le point du système digestif où est parvenu un bout de fil de fer barbelé avalé par une vache !

Et il y a les « chasseurs de trésors ». Ceux-ci estiment être cinquante mille rien qu'en France. Mais nul ne sait combien, à eux tous, ils possèdent de « poêles à frire » (dont le prix unitaire varie de 450 francs à 10 000 francs). Quoi qu'il en soit, tous ces « chasseurs de trésors » et leur matériel sont des dangers publics pour l'archéologie.


RIVIÈRE/GAMMA

Depuis plusieurs décennies, la fouille archéologique s'intéresse à tous les vestiges, même aux plus petits et aux plus modestes. Les archéologues, certes, sont très heureux de découvrir une belle statue ou un objet d'art. Mais ils cherchent désormais à comprendre les modes de vie du passé. Ils dégagent avec une extrême minutie chaque niveau archéologique qui correspond à une période — parfois fort courte — d'occupation. Et sur chaque niveau tout les intéresse : les fondations, les traces de trou de poteaux, les foyers, les os ou les fragments d'os, les objets ou débris d'objet en bois, en métal ou en céramique, les graines et les pollens. Les os permettent de connaître le régime alimentaire, l'âge des animaux consommés et, donc, parfois, la saison d'occupation temporaire du site ; la répartition des objets donne une idée des fonctions des diverses aires d'occupation ; les graines renseignent sur le régime alimentaire et, combinées avec les os et les pollens, sur le climat régnant aux différentes époques ; les céramiques et surtout les monnaies donnent des repères précis de datation et des informations sur les anciens circuits commerciaux.

Une fois terminée l'étude exhaustive d'un niveau, on dégage le niveau suivant, dont on entreprend l'étude avec toujours autant de minutie.

Le profane, qui arrive sur un site et creuse des trous sans aucune précaution, est donc une véritable catastrophe. Le site est détruit et perdu à jamais pour la science archéologique.

En outre, le « chercheur de trésors » est en pleine illégalité ; la loi du 27 septembre 1941 est parfaitement claire : « *Nul ne peut effectuer sur un terrain lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des sondages à l'effet de recherches des monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation.* » Les autorisations de fouilles sont données ou refusées — en fonction de la compétence du demandeur, bien évidemment, — par le ministre de la culture après avis du Conseil supérieur de la recherche archéologique.

Tous les archéologues cherchent à limiter la vente des détecteurs de métaux aux seules personnes qui ont besoin de ces appareils dans l'exercice de leur profession. En 1981, le Conseil de l'Europe a publié un document sur le sujet et a adopté une recommandation demandant aux gouvernements de prendre les mesures adéquates : l'usage abusif des détecteurs de métaux menaçant gravement le patrimoine culturel, il faut réglementer la vente des « poêles à frire » et, dans le même temps, développer dans le grand public le goût et la compréhension de l'archéologie.

Comme le fait remarquer M. Gaucher, cette recommandation n'a guère été suivie de décisions concrètes. Seule, la Belgique a voté une « *loi satisfaisante* » en juillet 1982, mais, « *en l'absence de toute autre législation sur l'archéologie, cette loi, s'est révélée en fait à peu près inapplicable* ».

En France, M. Marc Bœuf, sénateur socialiste de la Gironde, et les membres du groupe socialiste du Sénat ont déposé, le 4 décembre 1981, une « *proposition de loi visant à instituer un permis pour les utilisateurs de détecteurs de métaux* ». Après avoir été modifiée par la commission des affaires culturelles du Sénat, le cabinet du ministre de la culture et la sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture, la proposition est parvenue sur le bureau du Sénat en décembre 1983. Et, depuis, rien. L'examen de la proposition de loi n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour par la conférence des présidents. Certes, le Sénat et l'Assemblée nationale ont eu depuis des mois à examiner des projets importants. Mais la sauvegarde du patrimoine est, elle aussi, importante et elle est urgente.

YVONNE REBEYROL.

(1) *Nouvelles de l'archéologie.* Publication trimestrielle de la Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris, Cedex 06.

« Astrochimie »

Comment reproduire sur Terre la chimie interstellaire.

DES chimistes utilisent une soufflerie pour faire de l'astrophysique. Non, ce *n'est pas une histoire de fous, mais* une recherche très sérieusement menée sur les mécanismes chimiques qui créent des molécules dans le milieu interstellaire.

La découverte, depuis vingt ans, de plus de cinquante molécules *dans les nuages interstellaires* montre, bien qu'il s'agisse d'un milieu ténu où les chocs entre atomes sont rares, qu'une chimie interstellaire existe. Qui plus est, plusieurs des molécules organiques qu'on y recense sont des précurseurs des acides aminés et d'autres briques élémentaires de la biologie. Cela jette une lumière sur l'éternel pro*blème des origines de la vie.*

Indépendamment de telles supputations, il est intéressant d'étu*dier cette chimie pour elle-même,* mais ce n'est pas facile. Le milieu interstellaire est un gaz très froid. Les températures y sont de l'ordre de 10 kelvins (1) ou inférieures, températures auxquelles tous les matériaux se solidifient, à l'exception de l'hydrogène et de l'hélium, qui sont d'ailleurs de loin les composants principaux du milieu interstellaire. Les chimistes n'ont guère l'habitude de telles conditions de travail.

La méthode la plus simple pour simuler le milieu interstellaire consiste à remplir un récipient d'un mélange très dilué d'hydrogène et d'hélium, de le refroidir et d'y introduire les *atomes* ou *molécules* dont on veut étudier les réactions. Cette méthode — ou des variantes — a effectivement permis d'étudier des réactions à des températures supérieures à celle de l'azote liquide, soit environ 80 kelvins ; *mais, si l'on veut descendre plus* bas, les parois du récipient deviennent des pièges très efficaces, sur *lesquelles se condensent les réac*tifs que l'on a introduits. D'une manière générale, il n'est pas facile d'abaisser au-dessous de 80 kelvins la température d'un mélange gazeux sans voir disparaître certains composants par piégeage dans l'installation de refroidissement.

D'autres techniques ont été utilisées. Ainsi, en croisant deux faisceaux d'ions ou de molécules, on produit des collisions et on mesure des taux de réaction. La difficulté vient de ce que toutes les molécules ont une vitesse bien définie — celle de leur faisceau — et qu'on ne peut plus définir une température. Dans un gaz à température donnée, en particulier dans un nuage interstellaire, on rencontre toutes les vitesses, suivant une répartition qui *résulte des lois de la* thermodynamique. Il est difficile d'extrapoler, à partir de mesures faites sur des faisceaux moléculaires, à propos de ce qui se passe dans un *nuage interstellaire.*

D'où l'idée de la méthode CRESU (cinétique des réactions en écoulement supersonique). Elle est de créer, à l'aide d'une soufflerie équipée d'une tuyère appropriée, un jet supersonique de gaz. La détente dans la tuyère refroidit le gaz, dont on peut ainsi faire descendre la température aussi bas *qu'on le souhaite. D'autre part,* avec une forme appropriée de tuyère, on peut créer dans le jet une zone centrale uniforme où les conditions sont identiques à celles qu'on aurait dans une enceinte bien isolée. Mais il n'y a pas de paroi pour piéger les molécules.

Il se trouve que le laboratoire d'aérothermie du Centre national de la recherche scientifique, à Meudon, abrite une soufflerie ayant les caractéristiques requises. Cette soufflerie appartient d'ailleurs au Centre national d'études spatiales, qui l'a fait construire et l'utilise pour étudier les conditions d'entrée dans l'atmosphère d'engins spatiaux animés de très grandes vitesses. *Mais ces expériences ne* saturant pas la soufflerie, elles pouvaient donc être employées *pour d'autres recherches. Une* équipe du laboratoire a eu donc *l'idée de l'utiliser pour* ce qu'on pourrait qualifier d'astrochimie.

Entreprises en 1981, les recher*ches ont buté sur une difficulté. On* sait construire des tuyères produisant un jet bien uniforme d'air — qu'on peut remplacer si nécessaire par de l'azote ou de l'oxygène purs. Mais rien n'était connu concernant les tuyères à hélium, gaz *chimiquement inerte dans* lequel on peut introduire les molécules dont on veut étudier la réac*tion. Dans un gaz comme l'azote,* ces réactions seraient masquées par des réactions entre les molécules introduites et les molécules d'azote, beaucoup plus probables, étant donné le grand nombre de ces dernières. L'oxygène ou l'hydrogène ont le même inconvénient, et seul un gaz inerte comme l'hélium permet d'éviter cet écueil.

La simple extrapolation à l'hélium des tuyères à air a donné des résultats catastrophiques. Le jet d'hélium sortant de la tuyère était animé de mouvements turbulents, où aucune étude de cinétique chimique n'était possible. Il a fallu *qu'un des chercheurs de l'équipe* reprenne entièrement le calcul des *écoulements.* Ainsi a pu être mise en service, en avril 1983, une première tuyère donnant un écoule*ment convenable : dans la partie* centrale, sur 40 centimètres de *longueur* et 2 à 4 centimètres de diamètre, une zone de gaz est parfaitement uniforme en vitesse, densité, *pression* et température. Les réactions qui s'y produisent ont donc la même cinétique que celles qu'on créerait dans une enceinte à même température, mais l'inconvénient du piégeage par les parois a pu ainsi être évité.

Sans attendre la fabrication de cette tuyère, des expériences avaient été faites avec de l'azote ou de l'oxygène, pour étudier des réactions faisant intervenir ces gaz. Cela permettait déjà de tester la méthode et de calibrer les appareils de mesure. *En opérant à* diverses températures, les chercheurs de Meudon ont pu vérifier la parfaite *concordance de leurs* résultats.

Depuis un an que les chercheurs peuvent *utiliser des jets d'hélium,* bien d'autres réactions ont été étudiées, et les recherches se poursuivent. Sans entrer dans le détail, on peut en donner la conclusion générale : les taux de réaction varient beaucoup entre 80 et 20 kelvins, et surtout ne peuvent être en général extrapolés à partir de mesures faites à plus hautes températures. Ainsi une réaction entre des ions d'azote et des molécules d'hydrogène qui se produit à tout coup au-*dessus de 80 kelvins — il suffit* que l'ion et la molécule se rencontrent pour que la réaction ait lieu — n'a plus qu'une chance sur dix de se produire lors d'une collision à *20 kelvins. D'autres réactions, au* contraire, rares à plus haute température, deviennent plus fréquentes quand celle-ci s'abaisse.

Il résulte de ces recherches que les astrophysiciens vont devoir reconsidérer leurs modèles. Pour expliquer l'existence de la cinquantaine de molécules dont ils ont décelé l'existence entre les étoiles, *ils supposaient divers processus de* formation. Certains sont remis en cause, en particulier quand ils fai*saient largement appel à une réac*tion dont l'équipe de Meudon a montré qu'elle était très lente. D'autres « *données* » astrophysiques, sur les rapports isotopiques en particulier, sont aussi remises en cause sinon dans leur valeur même, du moins dans les déductions qu'on en tirait.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le kelvin, ou degré absolu, est identique au degré Celsius, mais l'origine des températures est décalée vers le bas. Elle est prise au zéro absolu (−273,15 °C), température dont on peut s'approcher sans jamais l'atteindre, et qui constitue une limite au refroidissement d'un objet, dont on ne peut plus alors extraire aucune chaleur.

Les aventures de la raison *dans la pensée et la science contemporaines.*

NOUS continuons la publication des réponses à notre questionnaire sur l'usage de la raison dans la pensée et la science contemporaines.

La critique des grands systèmes d'explication (scientifiques, philosophiques, politiques...), les crises internes traversées par de nombreuses disciplines, l'apparition de nouvelles problématiques et de nouveaux champs du savoir, les références souvent explicites à la subjectivité ou à la métaphysique, les interrogations autour des notions de vérité, de progrès, de preuve, d'expérience, de méthodologie, d'argumentation, de quantification, ont conduit de nombreux chercheurs à remettre en question l'usage classique de la raison dans les recherches contemporaines.

- **En quel sens les formes de la rationalité traditionnelle vous semblent-elles remises en cause par les découvertes de notre époque ?**
- **Pouvez-vous en donner quelques exemples ?**
- **Comment situeriez-vous votre discipline et vos propres travaux dans ce débat ?**
- **Parmi les nouvelles approches de la rationalité contemporaine, quelles sont celles qui vous semblent particulièrement fécondes ?**

Nous publierons la semaine prochaine d'autres réponses.

CHRISTIAN DESCAMPS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le Monde a déjà publié les réponses de Jean-François Lyotard, René Thom, Tzvetan Todorov, Michel Tournier (*le Monde Aujourd'hui* daté 1er-2 juillet) ; Alain Touraine, Fernand Braudel, Gérard Genette, Ilya Prigogine, Serge Lahaut, Vincent Descombes (*le Monde Aujourd'hui* daté 8-9 juillet) ; François Châtelet, Lucien Sfez (*le Monde Aujourd'hui* daté 15-16 juillet) ; Jean-Claude Pecker, Gilbert Durand (*le Monde Aujourd'hui* daté 22-23 juillet) ; Henri Laborit, Lucien Sève (*le Monde Aujourd'hui* daté 29-30 juillet) ; Jürgen Habermas (*le Monde Aujourd'hui* daté 5-6 août) ; Albert Jacquart, Abraham Moles (*le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août) ; Roger Garaudy, Marc Guillaume, Dan Sperber, André Green (*le Monde* daté 19-20 août).

Les titres sont de la rédaction.

Des questions troublantes

par Jacques Mehler

JE réponds aux questions posées par *le Monde*, car je pense que les chercheurs en sciences cognitives peuvent contribuer au débat sur la rationalité. Lorsqu'on étudie les capacités cognitives de l'être humain, on s'aperçoit que le fonctionnement du cerveau doit être étudié d'une façon identique à celle que l'on emploie pour observer n'importe quel dispositif. Peu de ses propriétés fonctionnelles sont accessibles au détenteur du cerveau en question. Certes, nous pouvons être conscients de certains processus psychologiques, mais des recherches récentes montrent qu'on n'est pas toujours en mesure de garantir la véracité des intuitions conscientes. Si la façon de composer une phrase, de comprendre un énoncé, de vérifier une déduction ou d'évaluer une inférence logique reste incomprise, on peut démontrer l'existence d'une logique sous-jacente à toutes ces procédures de traitement. Peu importe que l'on soit conscient ou non du fonctionnement du cerveau, l'important est que ce fonctionnement peut être l'objet d'études systématiques qui parviennent, généralement, à mettre en lumière la structure logique des mécanismes et des structures psychiques. Evitons donc une première simplification qui consiste à dire que les lois des processus opaques au système conscient n'ont ni structure ni logique. Disons plutôt que si nos activités peuvent être difficilement justifiées, elles ne peuvent être comprises que par des moyens rationnels, logiques et méthodiques.

Une deuxième simplification est à éviter. Les partisans des méthodes alternatives à la rationalité dans l'étude des sciences ne nient pas que la rationalité fonctionne à l'intérieur des sciences telles que nous les connaissons aujourd'hui. Mais généralement, ils soutiennent en même temps que seuls les systèmes d'explication alternatifs seront en mesure de nous éclairer sur ce que les sciences n'ont pas encore pu expliquer avec leur méthodes traditionnelles.



NICOLAS VIAL

Mais les conquêtes de la science ne constituent qu'un tout petit pas vers la découverte du monde qui restera probablement toujours aussi large et aussi étranger qu'il l'est aujourd'hui... Dans une telle situation, une certaine modestie semblerait devoir s'imposer. Soyons agnostiques, puisque nous sommes sûrs de l'étendue gigantesque de tout ce qui reste à connaître. Nous savons que, jusqu'à présent, nous avons fait des découvertes en utilisant des méthodes qui sont propres à l'élaboration scientifique. Si les systèmes alternatifs ont un intérêt, c'est de s'être montrés incapables de rendre compte ou d'éclairer les lois de la nature. Mais l'optimisme étant un des grands fléaux de notre temps, ne préjugeons pas du futur. Si nous nous refusons à accepter ou à rejeter sans plus ces systèmes alternatifs, c'est par crainte de retrouver derrière ces propositions le panégyrique de l'irrationnel.

Etant donnée la démagogie ambiante, certains avancent de façon spécieuse qu'il n'y a pas de véritable quête de connaissance, si ce n'est en ayant recours à des méthodes non généralisables. Ces arguments visent à faire croire qu'on peut acquérir une expertise sans travail et sans effort. Mais seul le travail soutenu peut rendre expert, quoi que l'on puisse penser des cérémonies initiatiques tibétaines ou lacaniennes.

L'avenir nous apportera des données et des conceptions qui seront vraisemblablement difficiles à comprendre. Par exemple, le jour où des greffes de tissu nerveux deviendront possibles, la notion même d'individu devra être repensée. De même, dans quelques années, nous devrons nous demander si la notion d'intelligence est attachée à certains types de substances ou plutôt à certaines structures mettant en jeu ces substances indépendamment de leur nature. Par exemple, si l'univers n'était plus compatible avec des substances organiques, l'intelligence devrait être sous-tendue par des substances qui ne sont pas, dans nos conceptions d'aujourd'hui, compatibles avec cette aptitude. Ces questions ne sont qu'un échantillon très faible de celles que nous allons devoir soulever dans un avenir proche. Elles peuvent sembler troublantes et difficiles. Mais si difficiles et troublantes soient-elles, nous ne trouverons pas de refuge dans des systèmes qui cachent dans leurs réponses précisément les questions que nous nous sommes posées en premier lieu.

C'est à l'intérieur de la psychologie et de la philosophie analytiques qu'un grand nombre des questions posées dans cette enquête du *Monde* pourront trouver une solution. Nous avons bien des raisons de penser que l'appareil cognitif a une structure qui lui est propre. Et que cet appareil ne pourra pas devenir plus puissant grâce uniquement aux influences de l'environnement comme l'avaient envisagé les empiristes. Nous savons que si nous allons au-delà des capacités cognitives de base que nous possédons aujourd'hui, cela sera la conséquence de changements biologiques liés à des mutations ou à des changements évolutifs de l'espace.

L'appareil cognitif est enfermé dans les limitations conceptuelles qui lui sont propres. Nous ne pourrons pas comprendre ce que notre appareil cognitif ne peut pas calculer. C'est peut-être pour aborder ce genre de pseudo-problème que les systèmes alternatifs pourront paraître satisfaisants à ceux pour qui la rigueur et le souci de la preuve sont secondaires. La raison est le « produit » de nos capacités de calcul, et les limitations de celles-ci sont celles de la raison humaine.

Lorsqu'on discute sur la portée de la rationalité dans les activités exploratoires de l'être, nous devons nous interroger d'abord sur le statut même de ce terme. Toutefois, sans définir d'une manière précise la rationalité, nous pouvons convenir que les conceptions de cette notion sont tout aussi relatives que notre compréhension de l'univers qui nous entoure. Ainsi, notre conception de la rationalité peut être très différente de celle que pouvait avoir l'homme à l'âge de bronze. Mais nous avons peut-être également une conception de la rationalité qui, tout en changeant au cours des temps, reste fidèle à une notion irréductible.

Ma discussion dépend en grande partie des notions de rationalité que l'être humain acceptera dans l'avenir. Churchland soutient que tous les termes de la psychologie quotidienne pourront être abandonnés sans même être remplacés par des termes équivalents. Cela s'est déjà vu en physique, en chimie et en bien d'autres domaines, et si nous acceptons que la psychologie est une branche des sciences de la nature, nous ne devons pas lui accorder un statut spécial. Il est possible que des termes aujourd'hui évidents changeront demain. Nous en avons déjà un exemple avec la notion de conscience, dont la signification évolue grâce aux découvertes de la science cognitive.

● **Psychologue. Directeur du Centre d'études des processus cognitifs du langage (CNRS).**

Découvrir l'universel

par Jean-René Vernes

LA pensée occidentale connaît depuis deux siècles une crise du rationalisme, que symbolise la théorie kantienne des antinomies de la raison. On ne semble pas depuis cette époque être parvenu à formuler une théorie de la raison entièrement satisfaisante. Si bien que l'on a pu parler de l'irrationalisme contemporain.

Ces difficultés affectent assez profondément la philosophie dans ses rapports avec la physique et la conception générale de l'univers. Elles ont contribué à jeter sur la raison un certain discrédit, qui rejaillit malheureusement hors du domaine spécifique où il peut actuellement se justifier. Les sciences sociales – et d'une façon générale tout ce qui concerne la vie concrète des hommes – font un usage de la raison qui n'est nullement menacé par l'incertitude relative à sa valeur métaphysique. Ou plutôt le même mot recouvre ici deux concepts suffisamment différents pour que ce qui perturbe l'un ne trouble pas l'autre.

Il est donc à la fois juste et faux d'opposer rationalité traditionnelle et rationalité contemporaine. Juste, si l'on parle de physique et de philosophie du cosmos. Car ici les difficultés de la conception classique ouvrent la voie à une révision fondamentale, dont la physique moderne nous donne une remarquable illustration. Faux, si l'on pense aux sciences de l'homme. Car la raison se traduit alors dans l'usage d'une méthode de travail dont les principes sont aujourd'hui bien maîtrisés, même si leur application à tel domaine particulier exige un génie créateur. Quand Ilya Prigogine écrit : *« Cette évolution, que personne n'avait prévue ni voulue, nous impose de concevoir une nouvelle rationalité »*, et quand Vincent Descombes s'élève contre une conception selon laquelle *« il y a des époques de la rationalité, comme il y a des époques du costume ou du meuble »*, ils ne se contredisent nullement. L'un se réfère à la physique et l'autre aux sciences humaines, leurs jugements concernent deux compartiments distincts de la science et, ce qui est beaucoup plus fondamental encore, deux aspects profondément différents de la raison.

Comment la philosophie peut-elle se situer par rapport à ces deux domaines ? On ne peut aller beaucoup plus loin sans prendre une position personnelle sur ce que devrait être son cheminement futur. Mon opinion est que la philosophie de la physique est actuellement bloquée par une conception trop étroite de la rationalité, dont le modèle est fourni par la déduction et notamment la déduction mathématique. Les notions fondamentales dans ce domaine, l'espace, le temps, la causalité, ont été remises en question par les progrès des mathématiques et plus encore de la physique, non par ceux d'une pure réflexion, qui constituait pourtant pour la philosophie de l'époque classique la méthode par excellence de la philosophie. La philosophie de la connaissance évolue aujourd'hui *à la suite* de la science, plus que *parallèlement* à la science, par des motivations qui lui seraient personnelles. Il semble toutefois légitime de penser qu'il existe dans la théorie contemporaine de la connaissance une lacune que la philosophie seule peut combler et qui concerne très précisément la définition de la rationalité : qu'est-ce qui doit être tenu exactement pour rationnel ou pour irrationnel ? La science ne peut par elle-même répondre à cette question. Seule peut y répondre une théorie générale de la raison, caractérisée simultanément par sa cohérence interne et par son accord avec l'expérience.

Lorsqu'on passe de la physique aux sciences de l'homme, le problème change du tout au tout. Il ne concerne plus la *nature* de la raison mais son *usage*. Et le problème porte alors beaucoup moins sur l'usage que les spécialistes font de la raison, en appliquant telle ou telle méthode de travail dans l'élaboration de la science, que dans celui qu'en font les individus dans leur vie active, indépendamment de toute recherche scientifique. Car, si la physique élabore tout un système de connaissances directement utilisables par les techniciens, les sciences de l'homme ne peuvent qu'aider les hommes dans le choix de leurs décisions, mais non se substituer à eux.

Dès lors, le dialogue essentiel de la philosophie ne s'établit plus avec des savants mais avec des hommes, considérés comme des acteurs, directement responsables de leur propre destinée comme de celle des autres. C'est évidemment ici que l'usage de la raison laisse le plus à désirer. Tel est le problème de tous les moralistes.

Malheureusement, il ne suffit pas de préciser le problème pour le résoudre. De même que l'intelligence du cosmos conduit à demander quelles sont les exigences légitimes de la raison théorique, la recherche de la sagesse oblige à rechercher l'usage qu'il convient de faire de la raison pratique. La réponse est loin d'être évidente. Chaque société, chaque groupe social, à la limite chaque individu, a une conception propre de ce qui est raisonnable on non et pose à titre d'évidence ce qui n'est souvent que l'expression d'une affectivité personnelle ou d'une expérience contingente. C'est ainsi que l'humanité a pu enseigner au nom de la raison un nombre incalculable de sottises. Ici les sciences humaines et la réflexion du philosophe doivent travailler parallèlement. Il n'existe qu'une rationalité, rationalité éternelle, qui est de découvrir l'universel sous la diversité des passions et des préjugés.

● **Philosophe. Auteur de *Critique de la raison aléatoire.***

Illustres sauvages : *les peuples qui ont nourri l'imaginaire de l'Occident.*

Hommes d'avant les hommes

Les Urus, le peuple du lac des hauts plateaux andins.

Après les aborigènes d'Australie, présentés dans le Monde Aujourd'hui *daté 8-9 juillet, les Esquimaux (15-16 juillet), les Hurons (22-23 juillet), les Polynésiens (29-30 juillet), les Tarahumaras (5-6 août), les Zoulous (12-13 août), les Tziganes (19-20 août), voici les Urus.*

C'EST d'abord une image de carte postale : dans les eaux intensément bleues du lac Titicaca, le plus élevé du monde (à près de 4 000 mètres d'altitude), entre la Bolivie et le Pérou, se reflètent les cimes enneigées de la Cordillère royale, étincelantes sur fond de ciel violacé. Une embarcation de joncs jaunes *(totora)* profile ses lignes effilées, conduite à la perche par un Indien aux traits de bronze. Au premier plan, les rousseurs humides des champs de *totora*. Nous sommes au pays des hommes d'eau, les Urus, sauvages illustres par le mystère qu'ils incarnent. Ils vivent au milieu du lac.

A Puno, des bateaux embarquent régulièrement les touristes pour les déverser, en grappes bruyantes et curieuses, sur les îles flottantes, où leurs pas lourds défoncent le plancher mouvant. Ce qu'ils visitent, selon les plaquettes publicitaires, c'est *« la Venise primitive du sommet de l'Amérique »*. Tout, ici, est fait de *totora*, ce jonc dont la racine sert de nourriture aux Urus : avec ses tiges, ils tressent les îles elles-mêmes, les huttes où ils s'abritent, divers ustensiles, et même (autrefois) leurs vêtements. En voyant arriver les visiteurs, les Urus jouent leur rôle d'un air un peu lassé, mais ne manquent pas de leur demander quelques pièces de monnaie pour être photographiés.

Que des indigènes soient réduits en objets de curiosité pour touristes : triste banalité. Mais le pittoresque des Urus comporte un piment supplémentaire : ce ne sont pas des hommes ! Réputation apparemment bizarre, voire incompréhensible, qui constitue pourtant un très vieux cliché. Leurs voisins Aymaras les considèrent comme des barbares, des « primitifs » d'une autre nature, et les meilleurs auteurs du seizième siècle nous ont transmis cette image méprisante, quasi raciste, qui les rejette aux marges de la bestialité : *« Ces Urus sont de telles brutes*, affirmait José de Acosta, *qu'eux-mêmes ne se considéraient pas comme des hommes. On raconte que, alors qu'on leur demandait qui ils étaient, ils répondirent qu'ils n'étaient pas des hommes mais des Urus, comme s'il s'agissait de quelque espèce d'animaux. »* Près de quatre siècles plus tard, c'est le même thème que relève l'ethnologue Jehan Vellard au cours de ses enquêtes, dans les années 1940-1950, chez les Urus : *« Nous autres, le peuple du Lac, les Kot-Suns, nous ne sommes pas des hommes. »* Quels sont donc ces êtres étranges et monstrueux ?

Un mythe d'origine, répandu dans l'ensemble du monde andin, confirme la primitivité des Urus, dans le sens chronologique du terme. Autrefois, en effet, la terre était peuplée de *Chullpas*, ancêtres d'une autre ère, qui vivaient de chasse, de pêche et de cueillette, sous la clarté diffuse de la lune. Ils s'abritaient dans les grottes, s'habillaient de feuillage ou de peaux d'animaux, et n'avaient pas de noms. Des devins prédirent l'apparition du soleil, sans pouvoir préciser où il surgirait : au nord, au sud, à l'ouest ? Pour se protéger, les Chullpas construisirent des maisons dont la porte ouvrait à l'est. Et quand le soleil parut, ils moururent brûlés. Seuls survécurent quelques groupes de Chullpas réfugiés dans les lacs : leurs descendants sont les Urus.

Plus tard arrivèrent les hommes que nous connaissons aujourd'hui, les Aymaras, les Incas, les Espagnols. Les Aymaras imposèrent leur domination sur les Urus, leur enseignèrent l'ordre social, les noms propres, et même (selon certaines variantes) la religion chrétienne. Autrement dit, dans les représentations admises aussi bien par les Urus que par les autres Indiens, les descendants des Chullpas appartiennent sinon à une autre espèce, du moins à une autre humanité, antérieure à l'humanité actuelle. Et quand, de nos jours encore, les Aymaras veulent exprimer leur mépris pour leurs voisins Urus, l'injure la plus fréquente, la plus évidente, n'est autre que *« chullpa-puchu »* : « rebut des Chullpas » !

∴

L'histoire des différentes vagues de peuplement de l'Amérique du Sud reste à élucider, mais l'on s'accorde à reconnaître dans les Urus, effectivement, le reliquat d'une population très ancienne, antérieure aux Aymaras. Selon les chroniqueurs du seizième siècle, ils se distinguaient des autres Indiens par la langue, le vêtement, et surtout le mode de vie, puisqu'ils subsistaient essentiellement, comme leurs ancêtres mythiques, de pêche, de chasse (plus particulièrement d'oiseaux aquatiques), et de cueillette. Ils occupaient alors une aire exceptionnellement vaste, le long de l'axe aquatique qui traverse le haut plateau andin (rio Azangaro, lac Titicaca, Desaguadero, lac Poopo, rio Lacajahuira, lac Coipasa) ; certains documents signalent même leur présence jusque dans les lointaines montagnes de Lipes. Dans ce cadre, ils formaient le quart de la population indigène (seize mille neuf cent cinquante tributaires Urus pour cinquante-deux mille Aymaras, suivant le recensement effectué en 1574-1575 sous le vice-roi Francisco de Toledo).

Un examen plus attentif des sources les plus anciennes conduit, cependant, à corriger l'image traditionnelle des Urus, et révèle un tableau beaucoup plus complexe. Ces Indiens constituaient en réalité un groupe hétérogène, auquel le terme d'« Uru », riche de connotations multiples (ethniques, sociales, économiques), confère une fausse unité : si la majorité d'entre eux étaient bien de purs pêcheurs, d'autres paraissaient « très semblables » aux Aymaras, et possédaient aussi bien des terres que des troupeaux. Comment comprendre, dès lors, le stéréotype appliqué aux « hommes d'eau » ?

L'installation des Urus en terre ferme avait commencé bien avant l'arrivée des Européens, favorisée par les Incas qui tentaient de les intégrer dans leurs système étatique. Lorsque Huayna Capac réorganisa l'exploitation de la vallée de Cochabamba, grande productrice de maïs, il en expulsa tous les autochtones pour les remplacer, entre autres, par les Urus de Paria. C'est ce mouvement de sédentarisation qui se prolonge, et même s'accélère, sous la domination espagnole. Le recensement réalisé en 1683-1685, sur l'ordre du vice-roi de La Palata, permet un rapprochement avec celui de Francisco de Toledo. Les chiffres surprennent : en un siècle, les Urus se sont comme évaporés ! Ils ont diminué, dans la région de l'axe aquatique, de seize mille neuf cent cinquante à mille deux cent cinquante tributaires, soit un effondrement de 92 %, si bien qu'ils ne représentent plus que 4 % de la population indigène.

Mais cette chute ne résulte pas du seul déclin démographique (les épidémies ne les frappent pas davantage que les autres Indiens). Que s'est-il donc passé ? Certains documents précisent que les Urus, en fait, « se sont confondus » avec le reste de la population : ils ont adopté, outre la pratique de l'élevage et de l'agriculture, la langue et les coutumes des Indiens dominants ; autrement dit, ils se sont « aymarisés », suivant un mouvement d'acculturation interne au monde indigène.

Ce mouvement se développe cependant, au cours du dix-septième siècle, sur fond de troubles et de révoltes : d'autres Urus (les Ochosumas et les Iru-Itus du Desaguadero), réfugiés dans les marécages, inaccessibles au milieu des champs de *totora*, restent insoumis. Ils poussent même l'audace jusqu'à attaquer les villages aymaras, entretenant sur la grande route de Cuzco à Potosi un état constant d'insécurité.


ATLAS-PHOTO

Un épisode relaté par Antoni de la Calancha est resté fameux : lors de la révolte de 1632, cinq Ochosumas furent capturés, décapités, et leurs têtes exposées à l'entrée du pont du Desaguadero. Les Urus attaquèrent aussitôt le pont et reprirent les têtes coupées. Puis, horrible détail, qui, selon le chroniqueur, témoignerait de leur bestialité : *« Ils léchèrent avec tant de passion les pieux sur lesquels étaient exposées les têtes, qu'ils laissèrent le bois blanc et poli, lavé de toute trace de sang. »*

A plusieurs reprises, les Urus rebelles parvinrent à mettre en déroute les Espagnols eux-mêmes. Leurs méthodes de combat ? Ils utilisent des piques fabriquées à l'aide d'épées et de dagues capturées ; grâce à leur *livi*, ou *boleadora*, faite de trois cordes au bout desquelles sont attachées des pierres ou des morceaux de bois, ils renversent les chevaux en emmêlant leurs pattes ; une fois le cavalier à terre, ils l'achèvent avec leur casse-tête. Enfin, ils se protègent, dans leurs repaires de joncs, par un appareil de digues et de canaux qui forment des labyrinthes inexpugnables.

Les Urus du Desaguadero et du lac Poopo résistent ainsi, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, à la domination espagnole (et aymara). A mesure cependant que les expéditions punitives conduisent à leur pacification, ils sont contraints de quitter le refuge des lacs pour s'intégrer dans le système colonial. Soit un double mouvement : le groupe uru subit une déperdition par le haut (avec l'« aymarisation ») et bénéficie d'un apport, numériquement limité, par le bas (grâce à la sortie des eaux). Mais ceux qui restent des « hommes d'eau », soit tributaires, soit encore insoumis, se trouvent finalement marginalisés, d'autant plus que la masse s'est confondue avec les autres Indiens : les Urus résiduels, opposés au reste de la population, apparaissent désormais comme des fossiles.

A partir du dix-huitième siècle, les voyageurs et les ethnologues rencontraient des Urus qui correspondaient bien aux descriptions des chroniqueurs, mais ils ignoraient leur diversité initiale, depuis longtemps effacée, et ne soupçonnaient pas les transformations historiques qui avaient engendré les hommes qu'ils observaient. Toutes les conditions se voyaient réunies, dès lors, pour aboutir au mythe ethnographique dont les Urus sont, en quelque sorte, les victimes : leur « primitivité » résulte, comme dans bien d'autres cas, d'un long processus de domination et de refoulement.

∴

Les Urus sont presque éteints de nos jours : il n'en reste guère plus de deux mille, répartis en quatre ou cinq groupes isolés les uns des autres. Ceux du lac Titicaca, les Iru-Itus du Desaguadero, et les Moratos du lac Poopo, largement métissés avec les Aymaras, ont perdu la plupart de leurs traditions culturelles (en particulier la langue et le vêtement), même s'ils continuent à pratiquer la chasse et la pêche. Paradoxalement, ce sont les Chipayas (environ mille deux cents personnes), au bord du lac Coipasa, devenus essentiellement pasteurs et agriculteurs, qui conservent le plus intensément le sentiment de leur identité et restent les derniers témoins, en tant que groupe organisé, de la vieille ethnie uru. Certes, ils ont adopté, eux aussi, bien des traits de la culture aymara (au point de nous les transmettre, comme la lumière des étoiles mortes, alors que leurs voisins les ont perdus), mais ils ont échappé en même temps au processus de « fossilisation » qui frappait les autres Urus.

Encore un mystère ? L'originalité des Chipayas résulte du fait qu'ils réussirent, dans le courant du dix-huitième siècle, à se libérer de l'état de soumission, et même de quasi-servitude, dans lequel les tenaient leurs voisins aymaras : à la suite d'interminables procès, les autorités coloniales leur reconnurent la possession d'un territoire qui correspondait à la vaste zone lacustre qu'ils occupaient, augmentée d'une frange large d'une lieue. Ils y pratiquaient, outre la chasse et la pêche, l'élevage aquatique des porcs. Puis, ils commencèrent à cultiver la *quinoa*, (sorte de céréale), aux marges de leur territoire, selon une technique de champs « mobiles », situées à l'arrière de dunes qu'ils suivaient dans leur progression. Toutes ces activités leur permettaient d'obtenir un large éventail de produits complémentaires provenant des diverses zones de leur milieu écologique.

C'est également pendant leur longue lutte d'émancipation contre les Aymaras que l'organisation communautaire des Chipayas se consolide, avec le développement du système des *cargos* (distribution de boisson et de nourriture aux membres de la communauté, à charge de l'*alferez* (enseigne), désigné chaque année lors de la célébration des fêtes catholiques ou païennes). Aussi bien, le dix-neuvième siècle représente-t-il, pour ces Urus du lac Coipasa, une période d'équilibre, marquée par une croissance régulière de leur population (environ trois cent cinquante personnes en 1870).

Effet d'une certaine pression démographique ? Assèchement progressif du climat qui provoque une réduction des zones lacustres ainsi qu'un appauvrissement de la flore aquatique ? Ce n'est qu'à une époque récente, dans les années 20-30, que les Chipayas introduisent l'agriculture dans leur territoire proprement dit. Celui-ci présente aujourd'hui l'aspect d'un semi-désert où le froid, le vent, l'aridité et la salinité du sol semblent situer l'homme aux limites des possibilités de survie. Le système agricole qu'inventent les Chipayas est d'une extraordinaire ingéniosité : ils s'efforcent de régulariser les bras mouvants du Rio Lauca (qui débouche dans le lac Coipasa) par de continuels travaux de drainage et d'endiguement, si bien que l'ensemble du réseau hydrographique paraît mi-artificiel, mi-naturel.

Les digues sont de deux types : les unes, transversales, ferment les canaux ou en règlent simplement le débit ; les autres, longitudinales et incurvées, retiennent des lacs temporaires. La culture de la quinoa n'est possible, en effet, que grâce à l'inondation d'une partie du territoire pendant un ou deux ans : l'eau lave la terre de son sel, puis elle est évacuée. L'ancien lac devient alors champ cultivé, dans lequel chaque chef de famille reçoit un certain nombre de lots (ou *tsvis)*, disposés en bandes régulières allongées. Mais, au terme de l'année agricole, le sol s'appauvrit, tandis que le sel remonte : la culture est donc transférée l'année suivante sur un autre terrain, également réparé par une autre phase d'inondation. Il s'agit d'un savant système de rotation, à la fois des champs et des eaux, puisque les lacs artificiels doivent se succéder de telle façon qu'un terrain soit prêt chaque année.

Les Urus de Chipaya réalisent ainsi, à leur échelle, une véritable révolution agricole qui permet une augmentation considérable de la production de quinoa, suivie à son tour d'une explosion démographique : entre 1930 et 1970, leur population fait plus que doubler. Corrélativement, le centre de gravité de leurs activités économiques bascule du côté de l'agriculture : l'élevage s'intègre dans le nouveau système, tandis que la chasse, la pêche et la collecte ne représentent plus que des éléments mineurs du régime alimentaire. Cependant, si les Chipayas illustrent dans la longue durée une succession de systèmes économiques différents, ces derniers sont cependant reliés par un élément fondamental de continuité : l'eau. Leur révolution agricole, apparemment tardive, suppose une expérience immémoriale des lacs, des digues et des canaux. Les Chipayas restent bien des « hommes d'eau », qui, grâce à leur génie créateur, ont su s'adapter aux exigences du monde moderne autant qu'à leur milieu hostile tout en conservant la mémoire de leurs origines et leur identité.

Le monde moderne introduit, il est vrai, jusque dans leur lointain désert de sel, des bouleversements de plus en plus rapides. Lors de mon premier séjour chez eux, en 1982, j'ai pu constater que les Chipayas, massivement convertis aux sectes religieuses (pentecôtiste, évangéliste, baptiste...) qui se répandent actuellement sur le Haut Plateau andin, venaient d'abandonner tous leurs rites traditionnels, à l'instar de leurs voisins aymaras. Finiront-ils par se confondre, eux aussi, dans la nation bolivienne ou sauront-ils rester ce qu'ils sont encore, les derniers Urus ?

NATHAN WACHTEL

● *Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.* A publié *la Vision des vaincus* (Gallimard) et, en espagnol *Sociedad y ideologia* (IEP Lima). Prépare un ouvrage sur l'histoire et l'anthropologie historique des Urus.

هكذا من الأصل

L'Aquitaine et ses médias

LE développement des moyens de communication n'est plus l'affaire des savants, des utopistes et des prophètes. Concrètement, sur le terrain de la vie régionale, les cartes se redistribuent au fur et à mesure des initiatives, qu'il s'agisse des médias nouveaux ou traditionnels.

La cinquième université d'été de la communication, qu'organise à Carcans-Maubuisson (Gironde), du 26 août au 1er septembre, le CREPAC d'Aquitaine, sous l'égide du conseil régional, arrive à un moment-clé pour faire le point sur une double question que se posent bien des responsables publics ou privés : les techniques de la communication vont-elles favoriser l'économie régionale et amorcer de nouvelles donnes dans les rapports sociaux ?

Un secrétaire d'Etat, plusieurs directeurs d'administration centrale, des présidents de sociétés de l'audiovisuel, le président de la mission TV câble... seront à Carcans-Maubuisson pour dialoguer avec les acteurs régionaux de la presse et de l'audiovisuel. Au-delà du bilan aquitain, c'est aussi la rentrée du monde des médias.

Pour aider à faire ce bilan, *le Monde*, avec d'autres, a fait réaliser une étude-sondage sur l'attitude du public. Les principaux résultats sont présentés dans ces pages spéciales, qui mettent l'accent sur divers aspects de la communication en Aquitaine.

Un public en attente

La population de la région commence à s'intéresser au pari des nouveaux médias, mais sans plus de passion que le reste des Français. Seuls les jeunes sont vraiment « branchés ».

LES opérations menées par la direction générale des télécommunications pour valoriser l'expérience-vitrine du réseau en fibres optiques de Biarritz, pas plus que l'acharnement des équipes de FR 3 et de Radio-France à faire la preuve des capacités régionales de production audiovisuelle, les avancées de *Sud-Ouest* dans la télématique ou les initiatives du conseil régional en vue d'encourager les nouvelles technologies de la communication, n'ont, pour le moment, bouleversé les opinions et les comportements des Aquitains.

Les résultats du sondage réalisé en juin dernier par l'IFOP dans les cinq départements de la région sont très proches de ceux fournis par l'enquête nationale de 1981-1982 sur les pratiques culturelles des Français (*le Monde* du 8 décembre 1982) et par le sondage de décembre 1983 du Centre d'études d'opinion (CEO) sur la notoriété de la télévision par câble et des nouveaux médias. Toutefois, il s'agit d'une première étude localisée dans une région ; seule la poursuite de ce travail pourra rendre perceptible l'évolution des comportements. Pour l'heure, comme dans le reste de la France, la télévision est, pour les Aquitains, le grand moyen d'information de masse sur la vie nationale et internationale ; 70 % des personnes interrogées déclarent la regarder tous les jours (68 % dans l'enquête nationale de 1981-1982). Elle est considérée comme le média qui informe le mieux, sauf dans un domaine, la vie locale. Le journal national et international de FR3 à 19 heures réussit une remarquable percée (10,2 % d'écoute déclarée tous les jours) alors que le magazine d'actualités à caractère plus régional de 12-13 heures n'a qu'une audience régulière limitée (2,5 % tous les jours).

Etonnamment, les radios locales privées et les radios décentralisées du service public – qui, ici, ont fait une jolie percée aux dépens des grands périphériques – ne sont pas considérées comme des moyens d'information locale ; la primauté reste, dans ce domaine, à la presse écrite quotidienne, en l'occurrence *Sud-Ouest* qui détient, dans la région, un quasi-monopole (89 % des lecteurs d'un journal régional le lisent). Parmi les quotidiens nationaux, dont les lecteurs sont plus jeunes mais peu nombreux, *le Monde* arrive largement en tête.

Mais, pour l'avenir, les Aquitains – qui se déclarent en majorité intéressés par la télévision par câble – espèrent qu'elle leur apportera non seulement des films (71 % des demandes), mais aussi une information *« sur la vie de la commune »* (63 % des demandes, bien avant le sport, les variétés ou les jeux vidéo). Et cette proportion est significativement plus forte encore parmi les répondants intéressés par l'information sur la vie régionale, mais non satifaits par celle qu'ils reçoivent aujourd'hui.

Paradoxalement, les Aquitains manifestent un certain scepticisme à l'égard de l'usage professionnel des nouveaux moyens de communication. Bien que les 4 000 Minitel actuellement installés dans la région le soient dans les entreprises, 40 % seulement des 325 répondants qui déclarent connaître Télétel (soit 15 % de l'échantillon global) jugent qu'il peut être professionnellement utile, dans l'ordre, pour consulter l'annuaire électronique et des banques de données, ou avoir des relations avec sa banque ; 36,7 % des répondants estiment qu'il n'est *« pas utile du tout »*.

En revanche, l'intérêt pour les services « grand public », qui pourtant ne fonctionnent pas encore dans la région, est très marqué, la priorité étant donnée à ce qui facilite la vie quotidienne : la tenue d'un compte bancaire ou postal qui arrive en tête des souhaits avec 61 % (pourcentage identique au sondage national du CEO), la réservation de places de train, d'avion ou de spectacles, etc. La visiophonie, c'est-à-dire la possibilité de téléphoner en voyant la personne à laquelle on parle sur un écran, système bien connu dans la région en raison de l'expérience de Biarritz, est deux fois plus souhaitée que les jeux informatiques ; pourtant, la proportion des personnes intéressées (53,5 %) est légèrement inférieure à ce qu'elle était dans le sondage du CEO (56,4 %).

La notoriété des nouveaux moyens d'information et de communication est loin d'être en rapport avec leur taux de pénétration sur le marché : l'ordinateur personnel et le lecteur de vidéodisque, par exemple, paraissent beaucoup plus connus des Aquitains qu'ANTIOPE ou Télétel. Le micro-ordinateur à usage familial plutôt qu'à usage professionnel suscite un réel intérêt : 23,6 % déclarent connaître dans leur entourage une personne disposant d'un tel appareil, et 6 % affirment avoir l'intention d'en acheter un au cours des douze prochains mois. Fort intérêt des uns, mais réelle résistance d'autres, plus nombreux, à l'informatique : 45,2 % des personnes interrogées déclarent n'être *« pas du tout intéressées »* par une initiation à cette nouvelle technologie.

Ces divergences cachent en fait de profondes différences d'attitude entre les personnes interrogées selon le type d'habitat (la Dordogne rurale est beaucoup moins sensible que la Gironde ou les Pyrénées-Atlantiques aux nouveaux médias), selon la catégorie socioprofessionnelle (les clivages sont plus forts entre les inactifs et toutes les autres catégories qu'entre les ouvriers et les cadres, par exemple), et surtout selon l'âge. La véritable césure est entre les générations. Plus de la moitié des jeunes Aquitains (51,2 %) sont convaincus que dans les cinq ans qui viennent ils utiliseront le micro-ordinateur, la télévision par câble, le visiophone ; ils ne sont que 16 % parmi les cinquante ans et plus à avoir la même opinion.

L'avenir dira si l'utilisation de ces nouveaux services et outils par les plus jeunes fera tache d'huile dans l'ensemble de la population, comme ce fut le cas dans le passé pour le transistor, la télévision et le téléphone, ou si, à l'exemple de ce qui tend à se produire dans les domaines industriel et social, on verra aussi, en matière de consommation culturelle, se créer une société à deux vitesses.

JEAN-MARIE DUPONT.

La prééminence de la télévision

1. – Pour chacun de ces domaines, voulez-vous dire tous les moyens que vous utilisez pour vous informer ?

	Vie nationale	Vie régionale	Vie locale	Vie internationale
Télévision	87,7	68,3	22,2	87,9
Journal	44,8	61,6	59,9	39,5
Radio	42,5	34,2	25,9	38,1
Magazine	14,1	5,0	5,2	13,2

Il s'agit de pourcentages de personnes interrogées ; plusieurs réponses étant simultanément possibles, ces chiffres ne s'additionnent pas.

2. – Parmi les sources d'informations suivantes : radio, télévision, journaux, magazines, laquelle vous a le mieux informé depuis deux ans ? Et ensuite ? Et ensuite ?

	1re	2^e^	3^e^	Total
Télévision	55,3	26,5	9,3	91,1
Journaux	19,6	30,4	31,0	81,0
Radio	18,6	30,2	24,5	73,3
Magazines	4,6	6,7	10,4	21,7

Il s'agit des pourcentages des personnes interrogées ayant classé en 1re, 2e ou 3e position chacun des médias selon la valeur qu'elles attribuent à son information.

Les données du sondage

Le sondage *« Les médias traditionnels et les nouveaux médias en Aquitaine »* a été commandité par le conseil régional d'Aquitaine, la direction régionale des télécommunications d'Aquitaine, *le Monde*, *Sud-Ouest*, FR 3, Aquitaine télévision, Radio-France, la direction du développement culturel, la mission « TV-câble », l'Agence de l'informatique et le CREPAC d'Aquitaine. L'étude a été préparée par le Centre d'études sur les systèmes et les technologies avancées (CESTA), et le sondage lui-même a été réalisé par l'IFOP, du 22 juin au 2 juillet 1984, auprès d'un échantillon de mille sept personnes des deux sexes, âgées de quinze ans et plus, représentatif de la population des cinq départements de la région Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques). Après vérification et redressement informatique de l'échantillon, huit cent quatre-vingt-neuf réponses ont été prises en compte.

M. Philippe Madrelle (président du conseil régional) : « Faire de la région une terre d'innovation »

« L'université d'été de Carcans-Maubuisson va vous donner l'occasion d'exposer votre plan régional pour la communication. Mais dès qu'un pouvoir politique s'intéresse à ce secteur, on le soupçonne souvent de vouloir exercer son contrôle sur les médias...

– Si j'avais l'intention de contrôler quoi que ce soit, on pourrait m'objecter à juste titre que le conseil régional n'a, dans ce domaine, aucun pouvoir législatif ou réglementaire. Mon souci est tout autre : faire des techniques nouvelles un vecteur de développement économique de cette région. L'Aquitaine a raté les deux premières révolutions industrielles, elle ne doit pas laisser passer celle de l'image électronique et de l'informatique. La communication représente une chance de donner un nouveau visage à cette région.

» Le conseil régional va donc consacrer des sommes importantes pour stimuler le développement des nouveaux médias. Il veillera également à ce que cet essor se fasse dans un cadre pluraliste, auquel je suis personnellement très attaché.

– Vous intervenez directement dans le financement du service public décentralisé.

– La Région dépense 1 million de francs par an pour le studio de télévision régionale et pour aider FR 3 à mieux couvrir l'actualité de la région. Les conseils généraux de la Gironde, des Landes et de la Dordogne ont largement contribué au financement des stations décentralisées de Radio-France. Ce n'est pas pour cela que je passe plus souvent sur les antennes, bien au contraire !

» Je pense que le service public reste le meilleur garant du pluralisme et de la qualité face à la multiplication d'initiatives plus commerciales et j'estime – comme le président de Radio France l'a écrit récemment dans vos colonnes (1) – que l'effort de décentralisation doit être poursuivi.

– Un grand nombre d'entreprises de communication en Aquitaine estiment pourtant que FR 3 ne fait pas un effort suffisant pour dynamiser la production régionale.

– Dans les conventions qui nous lient à FR 3-Aquitaine, nous allons demander que l'antenne régionale soit plus largement ouverte aux productions extérieures. C'est une condition indispensable pour créer un marché, pour développer des entreprises de communication. Mais ce n'est pas la seule : il faut encore que ces productions soient d'un bon niveau professionnel. L'Aquitaine doit faire un effort de formation tant technique qu'artistique pour répondre aux défis des nouveaux médias. C'est un domaine dans lequel le conseil régional va prendre des initiatives.

» Nous allons aussi créer une ZIRST (zone d'innovation et de recherche scientifique et technique) pour que des entreprises spécialisées dans l'image puissent venir s'installer en Aquitaine, en bénéficiant d'une infrastructure et de facilités administratives.

– Le marché régional de l'image sera-t-il suffisant pour les faire vivre ?

– N'oubliez pas les réseaux câblés qui vont multiplier la diffusion de programmes et de services. En Aquitaine, Bordeaux, sa banlieue, Mont-de-Marsan, Marmande et Pau ont déjà posé leur candidature auprès des PTT. Nous avons déjà le réseau de Biarritz, dont l'avance technologique doit attirer les entreprises et qui, dans le cadre d'URBA-2000, va s'étendre à Bayonne et à Anglet. Le conseil régional a financé l'étude de faisabilité en cours, de même qu'il a contribué à faire du casino Bellevue de Biarritz une tête de réseau équipée du matériel le plus moderne et qu'il va aider au démarrage d'un canal réservé aux productions régionales.

» Voilà pour le marché régional. Mais si l'Aquitaine mise sur la communication, c'est aussi pour s'intéresser aux marchés des autres régions et, pourquoi pas, fournir des équipements et des programmes aux médias nationaux.

– Votre région va connaître aussi, avec l'installation de l'annuaire électronique, le développement de la télématique. Lors de la dernière université d'été d'Aquitaine, vous vous inquiétiez de la position dominante du groupe *Sud-Ouest* dans ce domaine.

– Il n'est pas bon qu'un seul groupe cumule les fonctions d'éditeur et d'imprimeur et jouisse ainsi d'un monopole de fait sur un nouveau média, alors qu'il a déjà le même monopole sur la presse quotidienne régionale. Nous avons pensé pendant un moment doter la région de son propre centre serveur pour garantir le pluralisme. Nos négociations avec *Sud-Ouest* nous ont amené à renoncer à ce projet, qui n'est pas la vocation première du conseil régional. Nous souhaitons en revanche regrouper les éditeurs en télématique dans une structure qui assure la diffusion des services et garantisse un accès dans les meilleures conditions au serveur Télésud. On préservera ainsi une concurrence effective entre les serveurs, pour obtenir, par exemple, les aménagements tarifaires nécessaires à l'essor de ce nouveau média.

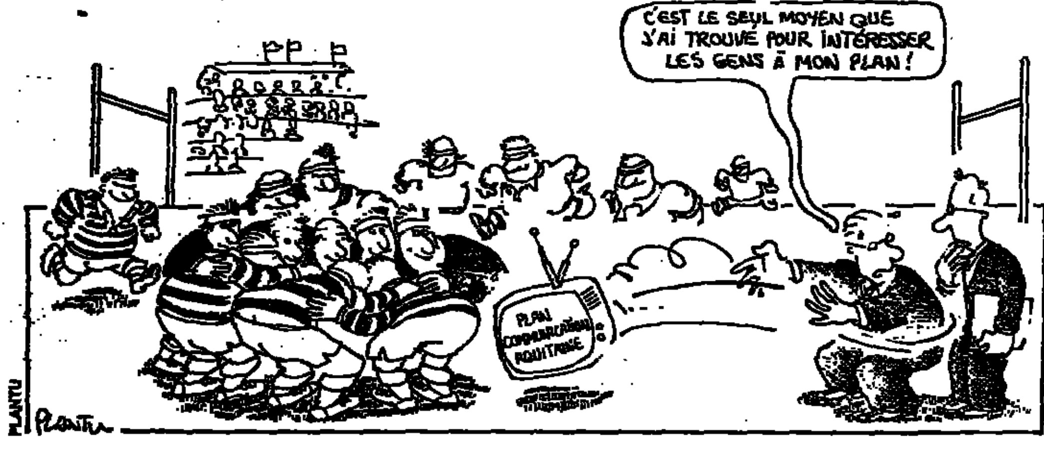
Il importe aussi, et nous en avons discuté avec les PTT, que l'équipement en terminaux Minitel ne soit pas exclusivement réservé aux zones urbaines, pour permettre le développement d'expériences originales en milieu rural ou scolaire. L'aide de la Région est déjà allée à de nombreuses initiatives télématiques, notamment dans le domaine touristique. Elle servira aussi à créer à Bayonne, en liaison avec la chambre de commerce, un Institut du logiciel, pour que l'on puisse faire aussi des programmes informatiques en Aquitaine.

– La communication n'est pas un thème électoral très rentable. Quelle est la réaction des élus et de l'opinion à votre politique ?

– J'ai sûrement plus de succès quand je lance l'idée d'un nouveau stade de football à Bordeaux ! Mais investir dans la communication ne se mesure pas à court terme. Le conseil régional se doit de prendre ses responsabilités, d'anticiper sur le redéploiement industriel, comme il l'a fait avec l'Institut des matériaux composites ou le plan productique. Il faut que l'Aquitaine soit perçue – à la fois par les élus et par l'opinion – comme une terre d'innovation, et plus seulement comme le pays du bordeaux et du foie gras. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) *Le Monde* du 14 août.



L'université d'été, c'est...

● Cinq journées de débat, centrées sur un thème : lundi 27 août, *radio* ; mardi 28, *cinéma* ; mercredi 29, *formation et culture* ; jeudi 30, *câble et télévision* ; vendredi 31, *micro-informatique et télématique*.

● Cinq « cartes sur table » :

– Lundi : *Comment les Aquitains vivent les nouvelles technologies*, conclusions du sondage réalisé pour l'université d'été, par Hélène Monnet (CESTA).

– Mardi : *Communication et développement régional*, le plan aquitain présenté par Philippe Madrelle, président du conseil régional.

– Mercredi : *L'économie sociale, partenaire des nouvelles technologies et aspects culturels*, avec Dominique Wallon, directeur du développement culturel, Thierry Jeantet, adjoint au délégué à l'économie sociale, Jean-Louis Rollot, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement.

– Jeudi : *Entreprises privées et service public : l'équilibre*, avec Louis-Guy Gayan, directeur du développement du groupe Sud-Ouest, Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio France, Serge Moati, directeur général de FR 3, Claude Neuschwander, directeur de TEN-associés, Jacques Pomonti, PDG de l'INA, Alain Rousset, directeur de cabinet du président du conseil régional, Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, président de la mission « TV-câble », Marc Tessier, directeur général du groupe Havas.

– Vendredi : *Informatique, télématique, câble; fers de lance du développement régional*, avec Charlie Garrigues, président de l'ADI, Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, Alain Rousset.

● Quatre ateliers (du 26 août au 1er septembre) : cinéma, micro-informatique, télématique, photographie.

● Un dîner-débat : jeudi, à 20 heures, avec notamment Bernard Schreiner et Henri de Lapparent (Caisse des dépôts et consignations), sur le thème *« Communication régionale et financement »*.

● Des films seront projetés chaque jour (de 9 h 30 à 14 h 30 et de 21 h 30 à 23 heures), extraits de la nouvelle programmation de l'UFOLEIS.

L'université d'été sera inaugurée officiellement lundi 27 août par Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, et Philippe Madrelle, président du conseil régional d'Aquitaine. Une vidéotransmission doit avoir lieu vendredi 31 août, à 17 heures, avec Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT.

● **Village Les Bruyères, 33121 Bombannes-Carcans. Tél. : (56) 03-35-38.**

Communication | Vacances | Informatique | Télématique | Cinéma | Audio-visuel

CREPAC d'Aquitaine

Formations pour tous publics, au menu ou à la carte.

Catalogue et projets sur demande
BP 36 - 33036 BORDEAUX CEDEX. Tél. (56) 81-78-40

Vidéo | Economie sociale | Photo | Artisanat | Plein air et sports | Activités culturelles

Le troisième âge de « Sud-Ouest »

Quarante ans après sa fondation, le grand quotidien régional rajeunit. Beaucoup plus qu'un lifting.

29 août 1944 : *Sud-Ouest* remplace *la Petite Gironde*. 17 septembre 1984 : quarante ans plus tard, la nouvelle formule du quotidien frappe les trois coups d'une « *année image* » destinée à montrer au public que le quotidien de la région n'arrête pas d'épouser son temps (1). C'est le troisième âge de *Sud-Ouest :* après la mort de Jacques Lemoine, Henri Amouroux avait marqué de son empreinte, dans les années 70, une première cure de rajeunissement ; Jean-François Lemoîne, le fils du fondateur (quarante et un ans), dirige aujourd'hui ce qui pourrait bien être dans la région une petite révolution journalistique.

« *Les journaux régionaux ont connu de lentes dérives par rapport à leurs lecteurs*, constate le directeur général. *Le contenu rédactionnel est devenu plus fade, les opinions se sont émoussées, on a tendance à devenir unanimiste* ». Un assoupissement – la vente stagne autour de 365 000 exemplaires – que la *position hégémonique* du groupe Sud-Ouest dans la région ne peut que renforcer. Puisque le réveil ne peut pas être le résultat d'une concurrence externe, c'est au journal à se réformer lui-même.

« *Ça vient de loin* », confirme André Abadie, rédacteur en chef adjoint et responsable du projet de renouveau rédactionnel avec Gérard Fieux. Depuis plusieurs années la rédaction s'interroge sur le journal qu'elle fabrique. Il fallait « *nous remettre en cause sans remettre en cause notre lectorat* ». Que pense-t-il ce lectorat ? Pour en savoir plus, on fait appel à un institut spécialisé, la COFREMCA, qui livre ses conclusions en 1983. Constat global : les lecteurs ont une idée exigeante de leur journal, auquel celui-ci ne répond qu'imparfaitement. Il est trop distant, il manque de chaleur. *La* COFREMCA *recommande* un journalisme plus clair, plus explicatif, mais aussi plus engagé : le lecteur aime à confronter son jugement avec celui des journalistes.

Etape suivante (printemps-été) *1983) : quatre commissions de travail*, réunissant quelque soixante journalistes, planchent sur les mêmes questions (pages générales, information locale et régionale, sports, culture-loisirs), sans connaître les indications fournies par la COFREMCA. « *Les convergences étaient nettes*, indique André Abadie, *mais exprimées différemment* ». Chaque commission fournit un rapport et la synthèse est faite par la rédaction en chef.

En septembre 1983, la direction du journal confie au groupe « Editorial » (Jean Bayle et Claude Maggiori) la réalisation graphique du projet rédactionnel. « Editorial » n'est pas inconnu des lecteurs du *Monde*, puisqu'il avait réalisé en 1979 la maquette du *Monde Dimanche*. Après *l'Humanité, Libération... Sud-Ouest* est le premier grand quotidien régional qui portera sa marque. Un numéro zéro sort en juin 1984, et traduit déjà techniquement le « cahier des charges » du renouveau. On procède actuellement aux derniers ajustements avant le jour « J ». Entre-temps, les responsables du projet font le tour des popotes. En juin d'abord, avec le numéro zéro (2) : « *Les journalistes se sont trouvé d'emblée à l'aise dans ce costume* », commente André Abadie ; ces jours-ci, avec une véritable « *charte rédactionnelle* » de soixante pages mise au point par Gérard Fieux. La future bible du journaliste de *Sud-Ouest*.

La nouvelle formule introduit de nombreux changements. Le plus visible, le « choc » pour le lecteur, sera une « une » différente avec un « logo » (le titre du journal) noir souligné de rouge, alors que l'ancien était rouge. Tentons d'aller à l'essentiel.

● *Une autre mise en page*, verticale, plus standardisée au long du journal, plus claire. La lisibilité a été recherchée systématiquement. La maquette fait davantage appel à l'iconographie (photos - dessins - graphiques). La titraille comprend un sur-titre (rubrique) et un sous-titre de type magazine.

● *Une hiérarchie plus poussée dans l'information*. Chaque page a son article dominant, de longueur variable ; les autres sont obligatoirement beaucoup plus petits (filets, brèves regroupées). Parmi les buts visés : présenter l'information de la même façon dans les pages de politique étrangère ou intérieure, et dans *les pages d'information locale*, sportive ou culturelle. « *C'est la première fois que tout est codifié* », remarque Paul Rigoux, secrétaire général du quotidien. Il y a une volonté d'obliger, par la présentation, les journalistes à adopter une unité de langage et à avoir « *la religion du choix* ».

● *Favoriser le journalisme d'explication et de commentaire*. La nouvelle maquette prévoit des emplacements pour des « dossiers », des enquêtes, et surtout des petits billets où l'on annonce clairement la couleur : « commentaire » ou « opinion ». On en trouvera aussi bien en politique étrangère qu'en page « faits divers » (ils seront regroupés en page 6) ou dans les pages locales et départementales.

● *Donner une dimension culturelle plus forte*. Un ensemble de pages (ici on dit « segment ») culture-loisirs-société est créé en fin de journal. Les rédacteurs spécialisés qui les réaliseront sont regroupés avec l'équipe de *Sud-Ouest dimanche*, le quotidien du septième jour relancé en *1979* par Louis-Guy Gayan (directeur du développement du groupe) et Pierre Veilletet. (3)

A travers cette maquette, c'est beaucoup plus qu'un nouveau « look », c'est un journalisme différent qui est proposé. Car en rigidifiant la mise en page, en imposant un cadre, les responsables du projet *espèrent que* les journalistes vont se libérer de servitudes anciennes pour faire jouer leur créativité, aller davantage sur le terrain, écrire sur un autre ton. Et dans ce pays de verbe, la forme importe aussi. Pour Jean-François Lemoîne, il doit y avoir « *enrichissement de la tâche journalistique* » et « *travail plus intelligent* ». L'objectif : faire un journal plus vivant, en pratiquant « *un journalisme de compétence qui nous permettra d'ouvrir le débat* ».

Cet *aggiornamento* rédactionnel – rare dans les grands quotidiens régionaux – couronne en quelque sorte *un renouvellement important* des structures et des hommes. En quelques années, la vieille génération a fait place à des responsables plus jeunes, et ce dans tous les secteurs : rédaction en chef, imprimerie, vente... La moitié de l'équipe de direction a changé. *Sud-Ouest* a repris la maîtrise de sa publicité locale et régionale (autrefois partagée avec Havas), il intensifie ses actions de vente (portage à domicile) et de promotion, il a modernisé son informatique de photocomposition et fait l'acquisition en *1984* d'une nouvelle rotative couleur (35 millions de francs).

Venant après la réorganisation des rédactions départementales et la relance de *Sud-Ouest dimanche*, c'étaient autant de « *préalables* », selon le directeur général du groupe, à un véritable projet rédactionnel, *dont chacun reconnaît*, avec Gérard Fieux, un mois avant de basculer, qu'il s'agit d'une « *partie à jouer* ». *Apparemment*, le journal a suffisamment d'atouts dans sa main pour la gagner.

YVES AGNÈS.

(1) Elle sera notamment marquée par un renouvellement du graphisme utilisé dans tous les secteurs du journal (promotion, publicité...), par une exposition *itinérante* dans les villes de la région sur le thème « *Sud-Ouest* et le Sud-Ouest », et par la construction d'un nouveau bâtiment, qui, accolé à l'hôtel XVIII[e] de la rue de Cheverus, sera la nouvelle entrée du journal (coût : 2,5 millions de francs). Leitmotiv de ces actions : la modernité et *l'héritage*.

(2) La rédaction de *Sud-Ouest* compte 230 journalistes, dont 117 hors Bordeaux *et* Paris (8 journalistes) ; parmi eux, une vingtaine de photographes.

(3) *Sud-Ouest dimanche* connaît maintenant une bonne progression de ses ventes et a dépassé depuis deux ans son niveau antérieur au changement de format et de prix.

Le mirage ou la terre de cocagne

La communication peut-elle aider au développement d'une région ? L'Aquitaine a des atouts.

LE développement des techniques de communication sera-t-il vraiment l'occasion de relancer l'activité économique dans les régions ? Faut-il, oui ou non, miser sur le câble et la télématique ? Où investir ? Comment éviter de commettre des erreurs dans un domaine encore si flou, où il est si difficile de faire la part entre le possible et l'illusion, le nécessaire et le superflu ?

Entre le foisonnement des projets nourris par le gouvernement, « *Là-bas, à Paris* » – dont on ne comprend pas toujours les subtilités ni la cohérence – et les propositions d'investisseurs nationaux, les intérêts locaux y trouveront-ils leur compte ?

Alléchés par les promesses que portent en elles les nouvelles technologies de communication mais *freinés par les difficultés* d'y voir clair, les responsables politiques locaux n'ont pas la tâche facile. En *Aquitaine pas moins qu'ailleurs*, où le conseil régional a commandé une étude pour débroussailler le terrain. Une étude financée aussi par la DATAR et l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) qui a prêté le concours de deux de ses chercheurs.

Leurs conclusions ? L'Aquitaine a *de quoi faire, mais... Mais si elle* veut saisir les chances d'un nouvel essor, il lui faudra déployer le plus vite possible son effort dans certaines directions très précises.

Le « potentiel de communication » de la région est, *en effet, loin* d'être négligeable. Du côté des activités de « contenus », ce n'est pas *une surprise*, deux géants dominent : le groupe Sud-Ouest, avec un chiffre d'affaires d'environ 800 millions de *francs*, 1 500 salariés, 4 000 correspondants « sur le tas », et FR 3, qui emploie 170 personnes et dispose d'un budget de 43,5 millions de francs. Les auteurs de l'enquête relèvent aussi – c'est important – que la station régionale a décidé d'installer cinq « boîtes noires » pour faciliter la « remontée » par voie hertzienne de documents audiovisuels réalisés dans les départements de sa zone de couverture.

La production audiovisuelle locale « *témoigne également d'une certaine vitalité* » selon l'étude. De nombreuses petites structures animent des secteurs très divers, comme la formation permanente, le monde rural, les entreprises ou la vie culturelle. Au total, une cinquantaine d'entités privées ou associatives parviendraient même à faire vivre, « *difficilement* », certes, quelque deux cents personnes.

Loin de bouder les nouvelles possibilités d'expression apparues récemment avec la télématique et les radios libres, l'Aquitaine s'est au contraire engouffrée dans la brèche : 73 stations ont été agréées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, une quinzaine de serveurs d'informations ou de services se *sont constitués*.

Si le marché publicitaire n'est pas florissant, il se chiffrerait malgré tout à quelque 500 millions de francs, dont 300 millions transitent par la cinquantaine d'agences présentes sur place.

Les activités de « contenant » dans le domaine de la communication sont également bien présentes avec *les établissements de Thomson*-CSF, de la CSEE, de la SAT, ou de grandes entreprises étrangères, telles *que Siemens, IBM, et Sony*. Au bout du compte, les activités de communication – dans un sens large – *occupent au bas mot* 40 000 *personnes* dans la région.

L'Aquitaine serait donc plutôt bien lotie pour aborder le virage de la communication, si l'on considère sa présence sur tous ces créneaux. Il demeure que pour 0,5 % la population active est tournée vers ces activités, un taux assez faible, notent Nathalie Coste et Lionel Levasseur, en regard de la moyenne nationale, estimée à 4 %.

Les deux chercheurs estiment, en outre, que le développement de la *communication risque d'être freiné* par une série de facteurs défavorables qu'ils égrènent au fil de leur *rapport : une* production audiovisuelle ayant « *fonctionné en circuit fermé* » avec des conséquences sur la qualité « *qui dénotent un manque de maîtrise tout à la fois technique et artistique* » ; un secteur de publicité « *majoritairement formé de petites entreprises situées dans des secteurs traditionnels ou en déclin* » ; celui de l'édition serait surtout constitué de « *petites entreprises qui ne se sont pas toujours adaptées aux mutations technologiques* » ; un réseau de salles de cinéma, enfin, qui « *dissimule des inégalités criantes* » entre les zones côtières, où les salles sont concentrées, et l'arrière-pays.

Si la création en cours d'une agence pour le développement régional du cinéma laisse espérer un rééquilibrage dans ce domaine, l'Aquitaine reste pour l'heure pénalisée par d'autres handicaps. D'une façon générale, la région souffre d'un manque de compétence dans les « *métiers plaques tournantes* » de la communication, c'est-à-dire toutes ces activités que l'on peut situer entre celles qui requièrent de gros investissements et un savoir-faire éprouvé (presse quotidienne, télévision grand public) et celles qualifiées « *à faibles barrières d'entrée* » (radios locales, services télématiques, par exemple), telles que la production de longs métrages, la programmation de chaînes de télévision thématiques ou l'exploitation de spectacles vivants.

Deuxième problème majeur, celui du financement : « *Le tissu de la communication régionale est avant tout constitué de petites entreprises et associations dont les moyens financiers ne permettront pas une adaptation rapide aux évolutions* », est-il diagnostiqué. D'autre part, « *l'action des deux piliers régionaux de la communication [Sud-Ouest* et FR3*], si elle est offensive, ne contribue pas toujours à stimuler l'activité de ces acteurs* ».

La décision du gouvernement de lancer le pays dans un vaste plan-câble va-t-elle donner un nouvel élan décisif aux métiers de la communication et permettre de créer des emplois en région ? « *La configuration particulière de l'Aquitaine, où de vastes zones rurales prédominent (arrière-pays landais, Lot-et-Garonne, Dordogne), ne prédispose pas à l'implantation de réseaux de communication.* » Si on retient le critère de rentabilité d'un réseau câblé énoncé par Télédiffusion de France (TDF) (ville de plus de cent vingt mille habitants), seuls trois pôles semblent être propices : la côte basque et les agglomérations bordelaise et paloise.

Tout en soulignant les effets positifs que pourra avoir le câble, les deux chercheurs estiment que « *l'ouverture de ces nouveaux débouchés ne doit pourtant pas faire illusion* ».

La croissance du secteur est évaluée à l'aide de deux scénarios chiffrés, prenant des hypothèses différentes en compte. Le premier table sur la présence de cinq sociétés d'exploitation de réseaux (SLEC), quarante mille prises et douze mille abonnés en 1989. Sur cette base, la production audiovisuelle locale passerait de 20 millions de francs en 1984 à 32 millions en 1989. Le nombre d'emplois nouveaux créés serait d'une soixantaine par an pendant la même période. Une variante, spéculant sur une implantation simultanée de télévisions herztiennes locales – solution, on le sait, rejetée en ce moment *par le gouvernement*, – qui permettrait de multiplier par deux le nombre de téléspectateurs touchés, aboutit à un doublement du chiffre d'affaires audiovisuel et à la création de 80 emplois tous les ans.

Si l'apparition de nouveaux médias a toutes les chances de se révéler comme très positive pour la région, elle ne transformera pas, selon l'étude, l'Aquitaine en une « *Californie française* ».

La fragilité de ce développement impose, aux yeux des auteurs, la définition d'une politique affinée de soutien et d'incitations de la part des pouvoirs publics locaux. Une politique devant élargir les débouchés offerts à la production locale et lui permettre d'atteindre un niveau de maturité suffisant. Les deux chercheurs de l'INA insistent sur le caractère décisif que revêt l'obligation de multiplier les structures d'échanges (agences, pools, etc.), qui permettraient aux différents médias de disposer d'un maximum d'informations ou de productions et de les amortir. Enfin, ils n'hésitent pas à recommander aux acteurs locaux d'*apprendre « à tourner », « à écrire »* (des scénarios par exemple) et à... « *compter* ».

Aux responsables politiques d'organiser ces nouvelles pratiques en « faisant faire » plutôt qu'en « faisant » eux-mêmes, afin de donner à la communication cette dimension qu'elle n'a pas encore, celle d'une activité économique mûre. C'est la condition *sine qua non* énoncée par le rapport pour que la communication devienne cette terre de cocagne tant souhaitée souvent dans les régions, au lieu de n'être qu'un mirage.

ERIC ROHDE.

Le CREPAC d'Aquitaine

LE Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle est l'émanation régionale des cinq fédérations départementales des œuvres laïques, qui regroupent 2 296 associations en Aquitaine au sein de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Le CREPAC d'Aquitaine « *assure des fonctions de représentations, de propositions de gestion et de services s'adressant aux enseignants, aux responsables d'associations et des collectivités locales, aux individuels et aux décideurs* ».

Son action, menée dans les secteurs éducatifs, culturels et d'éducation populaire, s'appuie sur divers services bientôt regroupés dans de nouveaux locaux :

– Diffusion du film par sa cinémathèque (OROLEIS).

– Diffusion de cassettes vidéo institutionnelles.

– Conseils et ventes de matériels audiovisuels et de publications culturelles (EDILIG et CITEVOX).

– Service formation.

– Centre régional micro-informatique et télématique (CRMT).

– Secteur culturel : diffusion culturelle, Fédération théâtre.

– Organisation de manifestations régionales : chant choral à Saint-Sever, festival audiovisuel à Sarlat, pratiques sportives à Agen, festival théâtre à Sainte-Foy-la-Grande.

– Secteur plein-air et sports (UFOLEP-USEP).

Des conventions permettent au CREPAC de travailler avec l'Agence pour le développement régional du cinéma, la Fondation X 2000, la Mission « TV-Câble », la DATAR ou le conseil régional d'Aquitaine pour diverses études.

● CREPAC Aquitaine, BP 36, 33036 Bordeaux Cedex, tél. : (56) 81-78-40.

Les yeux d'Alice

Une banque de données expérimentale d'informations culturelles.

ELLE a des yeux verts et des boucles d'oreilles jaunes. C'est ALICE. Elle symbolise le programme expérimental de l'Agence Locale d'Information CulturellE, dont les participants de l'université d'été vont connaître un sous-produit : un programme spécial de trois cent cinquante pages-écrans, mis au point pour les vacanciers de Carcans-Maubuisson, et diffusé dans la station sur quelque vingt-cinq Minitel (dont une douzaine dans des lieux publics) (1). Elle voit tout (ou presque) ce qui se passe en Gironde et le traduit dans ce nouveau langage auquel on s'habitue peu à peu : la télématique.

« *Ici, la culture a quinze ans de retard chez les élus locaux et les décideurs divers. Un petit groupe s'approprie les activités culturelles, le grand public n'est pas suffisamment informé.* » Anne-Marie Simon, la pétillante directrice du Conseil départemental de la culture (CDC, émanation du conseil général de la Gironde, présidé par Philippe Madrelle), appelle un chat un chat, au risque de se voir reprocher son franc-parler. Faire un programme télématique culturel, accessible au grand public et centraliser en même temps l'information – « *connecter le maillage des petits et moyens diffuseurs de la culture avec les quelques gros* » – voilà le projet. Une demi-douzaine de mordus (dont Gérard Lion, le directeur de l'animation de SIGMA-Aquitaine, Martine Xueref et Eric Petithomme, un informaticien des Télécom) et une première tranche financière de *1,4 million de francs (2), et l'affaire* prend tournure à vue d'œil.

Ce que l'on aperçoit d'abord, c'est la richesse du graphisme coloré d'ALICE, sa clarté aussi. Ensuite, en appuyant sur les touches du clavier, on découvre la facilité d'accès à l'information. « *Nous nous sommes placés du côté du public. Il nous a fallu concevoir une informatique sophistiquée en amont pour simplifier en aval la tâche de l'utilisateur.* » En pianotant quelques quarts d'heure, on se rend compte aussi de l'objectif visé : l'exhaustivité. L'agenda d'ALICE (les manifestations peuvent être entrées un an à l'avance et l'ordinateur fait des mises à jour automatiques) en porte témoignage. En préparation : un carnet d'adresses complet, avec une fiche détaillée sur chaque association, chaque organisme, chaque salle de spectacle. A usage professionnel.

Première difficulté : le recueil de l'information. Actuellement, cinquante points du département, équipés de Minitel (hélas, pas de couleur sur le matériel loué par les PTT...) envoient à ALICE les renseignements de toute nature, qui sont retraités par l'équipe avant d'être injectés dans le programme *(« il faut une unité de ton »)*. Ce sont des établissements culturels des mairies, des associations, des syndicats d'initiative, des comités d'entreprise, etc., qui reçoivent en retour le programme.

*Deuxième difficulté : la quin*caillerie. ALICE fonctionne actuellement avec le serveur Alie*nor de la Direction régionale des* télécommunications. Insuffisant. M[me] Simon et son équipe recherchent *donc* un autre outil *informatique*, mais qui joue le rôle d'un imprimeur par rapport à un *éditeur*, sans poser de contraintes techniques et en laissant ce dernier libre de son produit. « *Il faut inventer la fonction d'éditeur en télématique*, estime la directrice du CDC. *S'il y a standardisation des produits autour d'un seul serveur, il n'y aura pas de demande. Si au contraire on favorise de multiples initiatives, le marché se développera.* » Visé à travers ce propos : Télésud, le serveur du groupe Sud-Ouest allié au G. CAM (filiale de la Caisse des dépôts et consignations), qui entend jouer un rôle de service public dans ce domaine. Le conseil régional d'Aquitaine, qui avait un moment envisagé d'investir dans le « hard », y a renoncé. La question est autant politique que technique, *bien* sûr. Du côté des socialistes – Anne-Marie Simon est militante, – on continue de souhaiter « *que Sud-Ouest n'ait pas toutes les cartes de la région en main* » en matière de communication. *Réponse* tranquille de Jean-François Lemoîne, directeur général du groupe : « *La nouvelle logique que nous créons avec Télésud n'est pas celle d'une possession exclusive.* »

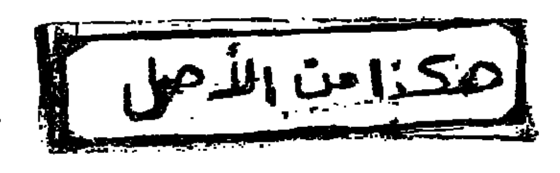
En attendant, *ALICE* s'enrichit, évolue. L'équipe voudrait « *se mesurer à la réservation* », travailler avec *le secteur du tourisme*, et multiplier les « *costumes sur mesures* », tel le programme de Carcans-Maubuisson. Une banque de données est demandée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) pour les petites communes ne disposant pas de services techniques. « *La télématique est chère,* constate Anne-Marie Simon. *Son succès dépendra de la capacité des « éditeurs » à mettre au point des programmes adaptés chaque fois à la demande des utilisateurs.* »

Y.A.

(1) Il y a environ deux mille terminaux Minitel en Gironde.

(2) Un budget de fonctionnement de 1,1 million de francs en 1984 (*650 000 F du conseil général*, 250 000 F du ministère de la culture, 200 000 F de la DATAR). En équipement : 200 000 F de la DATAR et 100 000 F du ministère de l'industrie. Sans compter des aides diverses à l'emploi.

هكذا من الأصل



LA VOIE AQUITAINE

Les industries de la communication

L'Aquitaine, une très grande région de France. Cinq départements
DORDOGNE _ GIRONDE _ LANDES _ LOT-ET-GARONNE _ PYRENEES-ATLANTIQUES.
Près de 2 700 000 habitants.
Diverse, différente, vivante et unie par son influence et
ses caractéristiques humaines, historiques, culturelles. Cinq destinées :
la mer, la rivière, la vigne, la forêt, la montagne.

La communication en Aquitaine, une vocation

Un passé prestigieux - Une vocation historique et profonde. L'esprit humain y est né il y 300 000 ans. Les romains l'appelaient Novempopulante, la région des neuf peuples. L'une des premières universités de France y vit le jour en 1441, à Bordeaux. Aujourd'hui, l'Aquitaine a quatre universités, cinq grandes écoles nationales, des instituts de transfert de technologie... Lieu de synthèse des langues et des cultures de la France du Midi et de la France du Nord, L'Aquitaine a toujours été avec les autres, proches ou lointains, par une longue pratique des relations internationales.

Un présent actif - Forte de son expérience et de ses traditions solidement ancrées, mais avec un esprit moderne et innovateur, l'Aquitaine joue son rôle de grande région, consciente de ses atouts, face aux mutations économiques et sociales inéluctables. Avec Bordeaux, 6[e] port de France, point de rencontre des deux axes ferroviaires Paris-Espagne, Atlantique-Méditerranée, à 3h50 de Paris demain par le TGV ; d'excellentes liaisons avec les grandes métropoles régionales ; un aéroport international, cinq aéroports régionaux et un système routier de haute qualité ; l'Aquitaine est ouverte sur la France, l'Europe et le monde. Très importante région industrielle. Premier producteur national d'énergie primaire, premier bassin d'emploi aéronautique et spatial européen, avec Bordeaux, 3[e] pôle électronique français et de multiples références qui comptent dans la plupart des secteurs d'activités, l'Aquitaine est bien équipée. Pays d'espace et de vie, l'Aquitaine prépare l'avenir avec les entreprises de demain.

Des initiatives et des réalisations pour l'avenir

Forte d'expériences, riche d'enseignements, la région et ses départements se sont engagés dans la voie du réalisme solide doublé d'une volonté opiniâtre de construire l'avenir. Concentrer des activités d'enseignement, de recherche et de production ; associer ces potentiels ; favoriser le transfert continu des technologies et des savoir-faire au profit de la modernisation et de la transformation de l'économie de la région ; créer une ville témoin des nouvelles technologies - URBA 2000 - ; aménager une zone d'innovation pour les entreprises. **C'est la voie Aquitaine.**

Un objectif prioritaire - Les industries de la communication - Informatique, télématique, télévision, câble, image et son ; la région définit ses choix pour forger le fer de lance de son développement. Réunir les hommes, rassembler les connaissances, accueillir les idées, concevoir et produire équipements et programmes. Transmettre, diffuser et exporter. **Faire de l'Aquitaine une région pilote. C'est la finalité du Plan Aquitain.**

L'événement - 5[e] UNIVERSITE D'ETE DE LA COMMUNICATION du 26 août au 1[er] septembre 1984. En GIRONDE, à **CARCANS-MAUBUISSON** sur la base d'animation de **BOMBANNES** remarquablement équipée et organisée pour la REFLEXION, la CONCERTATION, la DECISION, l'ACTION. Le point de rencontre des professionnels et des techniques.

Pour communiquer avec l'Aquitaine

CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE, 24, rue Esprit des Lois - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tél. (56) 44.49.44.

CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE - Esplanade Charles-De-Gaulle - 33074 BORDEAUX CEDEX
Tél. (56) 96.81.33.

Jeu vidéo à la française

Grâce à l'initiative publique, des fous d'informatique peuvent réaliser notre rêve commun : jouer en travaillant.

A première vue, l'austère rue Esprit-des-Lois n'a rien de la Silicon Valley et, même si elle rêve d'imiter ses aînées californiennes, la jeune société de jeux vidéo Ludia reste bien française. Dans son berceau, on trouve le discours du ministère de la culture sur les industries culturelles, l'aide de l'agence publique Octet et, pour assumer le risque de l'entreprise, un étrange cocktail de capitaux où voisinent la Ligue de l'enseignement, le CREPAC d'Aquitaine et TEN, la société de conseil de Claude Neuschwender.

Dans les locaux provisoires prêtés par le CREPAC, les micro-ordinateurs s'entassent dans le désordre des cendriers pleins et des bouteilles vides. A 9 heures du matin, Stéphane Grivet, le jeune gérant de Ludia et son seul salarié pour le moment, n'est pas très réveillé. La nuit, comme toutes celles du mois précédent, a été courte : il ne reste que quelques jours pour présenter à l'université d'été de Carcans le premier jeu de Ludia, un jeu d'aventure inspiré du « casse des égouts » de Nice. C'est drôle, bien ficelé, mais, surtout, le dialogue avec l'Apple II se fait en français avec une syntaxe particulièrement soignée. On devine derrière le prétexte ludique l'intention éducative, la reconquête culturelle.

La démonstration, convaincante, appelle pourtant une question : n'est-ce pas une goutte d'eau dans l'océan des programmes américains ou anglais, une initiative bien risquée au moment même où le marché des jeux vidéo semble s'effondrer aux Etats-Unis ? Stéphane Grivet retrouve d'un coup tout son enthousiasme : *« Nous arrivons à un tournant. Le public s'est lassé des jeux d'arcades, qui font appel aux seuls réflexes et qui perdent tout intérêt au bout de quelques semaines. Il attend aujourd'hui des produits ouverts qui développent la créativité individuelle. Dans la foulée de ce jeu d'aventures, nous allons commercialiser son logiciel, un programme qui permettra à tout un chacun de fabriquer son propre jeu d'aventures. Le pari de Ludia, ce sont ces « intellijeux » destinés à satisfaire toute la gamme du public, de l'enfant qui apprend quelques notions d'économie au détour d'un jeu jusqu'au passionné de programmation. »*

Pour appuyer son plaidoyer, Stéphane Grivet allume d'autres écrans. Sur l'Apple II voisin s'élabore un jeu d'exploration de la ville de Bordeaux. Sur le TO 770 de Thomson, choisi par l'éducation nationale pour équiper ses établissements, l'équipe de Ludia étudie un langage-auteur capable de générer des cours sur n'importe quelle matière scolaire. Les projets ne manquent pas. Depuis le mois d'avril dernier, Stéphane Grivet reçoit, écoute, accumule les idées. Dans les locaux de la rue Esprit-des-Lois défilent des informaticiens, des graphistes, mais aussi des étudiants en architecture ou en gestion, des professeurs. Presque toujours des jeunes entre dix-sept et trente ans.

« Il ne faut rien écarter a priori, explique Stéphane Grivet, *savoir refuser la cinquantième version de Pacman mais sauver, derrière, l'idée utilisable. Il faut constituer un réseau de créateurs prêts à investir leur temps et leur imagination en échange d'une formation. »* L'équilibre d'une société de logiciel est délicat, surtout à ses débuts, et les rapports avec les futurs créateurs passent par la confiance avant tout contrat. Stéphane Grivet ne perd pas de vue la sanction commerciale sur un marché difficile. L'ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux sait qu'il ne peut pas se tromper sur ses premiers produits, qu'il doit ordonner ce foisonnement un peu anarchique pour permettre à Ludia de sortir quatre jeux par mois à partir de 1985. Il passe le reste de son temps à démarcher les circuits de distribution, à dialoguer avec les gros éditeurs.

Curieux métier où les séances de *« brainstorming »* sur les scénarios et les fous rires collectifs à 3 heures du matin voisinent avec les angoisses devant la rigueur d'un marché où chaque semaine des sociétés déposent leur bilan. *« Bien sûr, il y a des risques et il faut accepter de s'investir sans compter. Mais quel plaisir de travailler sur de la matière grise, de ne pas avoir de cloisons, de faire des jeux vidéo tout en imaginant des produits télématiques ou des utilisations publicitaires. Ma position et mon salaire seraient sans doute plus intéressants chez IBM ou Thomson, mais c'est bien plus excitant ici ! »*

J.-F. L.

Les activistes du futur

A Bayonne, la petite équipe d'URBA 2000 ouvre les sentiers de la nouvelle communication.

UNE actualité récente pourrait laisser croire que les Basques ne sont que poseurs de bombes, incendiaires de voitures ou de cafés. Ce serait oublier ceux qui posent des câbles, des micro-ordinateurs ou plus simplement ont des idées. Ces bombes-là n'ont pour ambition que d'amorcer un peu plus vite l'explosion du futur, une explosion pour laquelle le Pays basque s'est porté volontaire. Le district urbain Biarritz-Anglet-Bayonne (BAB) est en effet l'un des deux sites (avec la région de Lille) retenus par le plan URBA 2000, annoncé en septembre 1983 par le président de la République et destiné à concentrer *en un même lieu l'ensemble* des nouvelles technologies.

A l'inverse de bien des missions interministérielles, URBA 2000 n'a pas pour vocation directe la multiplication des équipements ou la croissance industrielle. *Le* petit commando de trois personnes, à pied d'œuvre depuis six mois, se préoccupe avant tout du développement des usages, de leur complémentarité, de leur réaction en chaîne. Que se passera-t-il, par exemple, si l'informatique se met à réserver les places de parking de Bayonne, à modifier les trajets des autobus à la demande des usagers, à interconnecter les lycées et les bibliothèques, et à gérer directement les permis de construire ?

Qu'adviendra-t-il de la vie culturelle locale si l'on ouvre un centre de production audiovisuelle au casino Bellevue de Biarritz, si l'on installe un serveur télématique pour diffuser des informations pratiques, si l'on place des vidéo-projecteurs dans une vingtaine de salles de cinéma ? Et si on ajoute à tout cela un institut universitaire de technologie spécialisé en informatique, un institut du logiciel pour la formation des entreprises, des centres d'animation mettant à la disposition des habitants du matériel audiovisuel et informatique ?

A toutes ces questions, qui concernent notre futur collectif, le Pays basque est en train de donner une réponse concrète, vivante. *« Nous ne cherchons pas à nous substituer aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations,* explique Gabriel Daré, l'un des « activistes » d'URBA 2000. *Nous aidons simplement ces différents acteurs à monter plus rapidement leurs projets, à vaincre les obstacles administratifs, techniques ou financiers. »*

Car le chemin du futur est semé d'embûches, liées le plus souvent au cloisonnement des techniques ou des appareils institutionnels. Il faut vaincre les réticences du rectorat pour réunir, dans un même groupe de travail sur la micro-informatique, instituteurs, professeurs du secondaire et universitaires ou pour déplacer à Bayonne un enseignement de *l'université de Pau. Il faut* convaincre le conseil régional d'Aquitaine de pousser la décentralisation un peu plus au sud de Bordeaux, de faire éclater vers le district ses projets de zone d'innovation et de recherche scientifique et technique (ZIRST). Il faut convaincre les PTT d'implanter localement un peu plus de Minitel que prévu dans le plan d'équipement régional de l'annuaire électronique.

Mais pour venir à bout de tous ces freins, BAB a un atout de poids : un réseau de vidéocommunication désigné comme le plus moderne du monde. Une étude devrait permettre de mettre en œuvre, dès le début de l'année, son extension à tout le district. On passera alors *des* 1 500 prises câblées de Biarritz à une masse critique d'environ 20 000 foyers, *qui rendra viable* la production de programmes et de services. Déjà, avant la fin de cette année, la mission « TV câble » devrait mettre en place deux canaux locaux qui viendront s'ajouter aux chaînes françaises et étrangères déjà distribuées.

J.-F. L.

Produire en région

Vidéo Graffiti tente de faire la preuve que les « petits » peuvent concurrencer les « gros ». Pas facile.

L'ADRESSE est celle de l'agence Havas à Bordeaux mais, au troisième étage de l'immeuble, Vidéo Graffiti reste une société bien indépendante. « *Dans la région, les agences de publicité ne s'intéressent pas encore à la vidéo,* remarque Dominique Fumanal. *Il semble même parfois que notre présence les gêne.* » Pour cet ancien professeur de grec, l'image est une seconde vocation : la pratique assidue du cinéma d'amateur d'abord, l'animation d'une Alliance française en Afrique ensuite, le retour au pays, enfin, et la décision de créer avec sa femme une petite entreprise. *« On a choisi la vidéo parce que c'était moins coûteux que le cinéma, plus proche des budgets des entreprises. »*

Ces entreprises, il faut d'abord les convaincre de faire produire en région au lieu de recourir aux services des sociétés parisiennes. L'affaire n'est pas simple : les grosses entreprises ont souvent leurs propres services audiovisuels, les autres ne produisent pas. Surtout, comme le note amèrement Dominique Fumanal, *« quand on fait de la vidéo à Bordeaux, on n'est pas crédible ».* L'office du tourisme n'a-t-il pas préféré à Vidéo Graffiti une station de télévision américaine pour faire un film de promotion sur la ville ?

Peu à peu, pourtant, Vidéo Graffiti trouve des clients. Des petites sociétés de vin, de bois, de chimie, des banques font appel aux services de la société à l'occasion d'un congrès, d'un conseil d'administration ou d'une action d'exportation. S'y ajoutent des reportages pour des clubs sportifs et, en été, les festivals de la région. Comme il s'agit de PME ou d'associations, les budgets sont modestes, *« le quart des tarifs pratiqués à Paris »*, assure Fumanal. Mais ils sont suffisants pour faire vivre les quatre employés de Vidéo Graffiti et rentabiliser un matériel semi-professionnel astucieusement complété par un micro-ordinateur pour les effets graphiques.

Pourtant, Dominique Fumanal rêve d'autre chose. L'an dernier, la naissance de la *télévision régionale,* l'apparition de la publicité sur ses antennes avaient provoqué bien des espoirs. Il a fallu déchanter. *« Malgré toutes les promesses d'ouverture, la télévision régionale n'a pas d'argent pour produire, encore moins pour acheter des émissions. Les programmes sont de médiocre qualité et l'audience faible n'intéresse pas les annonceurs. On attendait un essor du marché régional et on se retrouve dans le même marasme. »*

Reste l'avenir, le réseau câblé de *Biarritz, seule perspective à court* terme d'ouverture du marché. Mais D. Fumanal redoute que l'on fasse une fois de plus appel à des producteurs parisiens mieux équipés, au détriment des professionnels régionaux. Aussi croit-il davantage au développement de la communication institutionnelle, des messages d'entreprises, qui pourront peut-être un jour intéresser la télévision. Ou bien à ces petits réseaux affinitaires que la vidéocassette permet de relier : c'est ainsi que Vidéo Graffiti est devenu l'éditeur quasi officiel du culturisme français. La petite société bordelaise filme chaque championnat du monde et réalise des portraits des principales stars du body-building. Des cassettes qu'un tirage de deux cents exemplaires suffit à amortir et qui se vendent même au-delà des frontières.

J.-F. L.

Un outil multimédias

M-5 Communication propose une approche globale aux forces vives de la région.

« UN militant de l'information régionale », c'est ainsi que se présente lui-même Michel Cotto. Débutant dans le journalisme à Caen, il passe ensuite à l'action culturelle avec Jo Tréhard, à Caen, et Roger Planchon, à Villeurbanne, retrouve la presse avec la création de *Génération,* l'ancêtre de *l'Etudiant,* milite à l'Association presse information jeunesse (APIJ), enseigne au Centre de perfectionnement des journalistes (CPJ) et s'installe enfin en Aquitaine pour prendre, à la demande du groupe Sud-Ouest, la direction de *Bordeaux actualités* en mai 1982.

L'échec de cette dernière expérience ébranle Michel Cotto. Plutôt que de rester au sein du groupe de presse, cet indépendant préfère prendre du recul, réfléchir aux mutations de l'information : *« J'ai compris que à l'heure du câble et de la télématique, l'essentiel n'était plus de lancer un journal mais de construire pour la région un outil de communication global ».*

Mis en place il y a juste cinq mois, M-5 Communication sera donc *résolument multimédias,* s'attaquera à tous les secteurs de l'information mais avec la prudence d'une stratégie progressive. Une petite agence de presse propose déjà aux quotidiens nationaux des correspondances ou des suppléments, qui s'efforcent d'être plus fidèles aux nouvelles *ambitions économiques* de la région. Mais Michel Cotto sait bien que l'intérêt pour l'information régionale se mesure, le plus souvent, aux résultats commerciaux. C'est pourquoi il propose à ces mêmes quotidiens un contrôle rigoureux de leurs points de vente, l'organisation d'opérations de promotion et les services d'un département « Etudes », capable d'analyser, à la demande, l'impact des différents médias. *« L'Aquitaine ne sera une zone test pour la communication que si l'on peut disposer de chiffres fiables, de données homogènes,* explique Michel Cotto. *La région doit se donner rapidement ses propres instruments de mesure. »*

L'expérience ainsi acquise au service des autres va permettre à M-5 Communication de lancer ensuite ses propres activités d'édition, écrite mais aussi *télématique* et audiovisuelle. Entre-temps, la société se fera aussi conseil en communication et s'occupera du gros problème de la formation. Michel Cotto — qui lance une *dizaine de stages à la rentrée* — rêve d'un centre régional de formation à la communication. *« Il y a encore un hiatus sensible entre le discours des responsables régionaux et la réalité du terrain. Lorsque* Sud-Ouest *change sa maquette, il fait appel à des graphistes parisiens ! Si l'on veut coller à la nouvelle image que l'Aquitaine essaie de se donner, il faut former des professionnels de l'image, mais aussi sensibiliser les responsables d'entreprises, d'associations locales et surtout les élus. Il y a aujourd'hui dans les collectivités un éparpillement absurde des efforts de communication, sans cohérence budgétaire, sans contrôle réel sur l'efficacité des campagnes. »*

Le message semble avoir été entendu : le conseil régional a demandé à M-5 Communication la réalisation de deux lettres mensuelles d'information et la ville de Bordeaux songe à lui confier plusieurs études.

J.-F. L.

L'Aquitaine ou la vie du bon côté

Unité et diversité

Rassemblant cinq départements possédant chacun leurs spécificités :
Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, la région Aquitaine a reçu en don d'une nature généreuse, cinq éléments d'équilibre : la mer, la forêt, la montagne, la campagne et la vigne. Il en résulte une multiplicité de paysages et d'atmosphères propices aux vacances, aux loisirs et aux plaisirs.

Les multiples ressources de l'été aquitain

La côte aquitaine, offre 250 km de plages de sable blond couronnées de dunes, bordées de forêts de pins, où s'enchassent des lacs paisibles : un véritable paradis pour les fervents de la planche à voile, de surf, de naturisme et de baignade.

Le massif forestier des Landes (le plus vaste d'europe) ouvre ses ombrages à la promenade de détente ou sportive, à pied, à vélo, à cheval. Ruisseaux, rivières et torrents irriguent cet espace sauvegardé, voué à mille et une activités de plein air.

La montagne pyrénéenne propose ses vertes prairies en été, ses champs de neige infinis en hiver, idéale pour la randonnée, le repos ou le ski sous toutes ses formes.

La conjonction de l'océan, de la forêt de résineux et de la montagne, entraîne un climat doux et salubre, caractérisé par un taux d'ensoleillement annuel proche de celui de la Côte d'Azur.

Ce riche potentiel naturel conserve tous ses attraits grâce à une politique de l'environnement soucieuse de le protéger.

Une région attirante en toutes saisons

En Aquitaine, chacun peut composer les vacances de son choix en fonction de ses moyens pour y exercer son corps mais aussi cultiver son esprit en découvrant un patrimoine architectural et archéologique varié et de renommée mondiale. Bastides de Guyennne et Gascogne, villages fortifiés, châteaux du Périgord, sites préhistorique où notre civilisation fit ses premiers pas, musées régionaux qui témoignent d'une fidélité aux origines : tel est le tableau offert aux amateurs d'histoire et aux amants de la beauté.

Partout, traditions populaires, sens de la fête et des jeux font vibrer l'âme aquitaine au diapason d'un passé toujours vivant.

Dans les Landes, en Béarn, au Pays Basque, le folklore montre la vigueur des coutumes par lesquelles villes et villages conservent leur identité. A tout moment, le visiteur peut être sûr de recevoir un accueil chaleureux et toujours sincère.

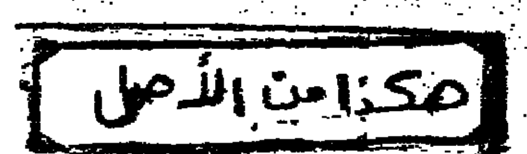
Cette terre prodigue où la respiration retrouve son rythme naturel, s'enorgueillit des vins les plus réputés du monde, rouges et blancs, secs et moelleux, grands crus classés ou vins de terroirs, tous parés des vertus propres aux sols et aux ciels aquitains. Ici, la table va de pair avec les vins, et les gourmands et les gourmets sauront vite qu'ils sont au pays de la truffe, du foie gras, du confit, du gibier, des cèpes, des huîtres d'Arcachon, des poissons de rivière et du grand large, des pruneaux d'Agen, des noix du Périgord... et de toutes les merveilles qu'un art culinaire et millénaire a su amoureusement cuisiner. Grands restaurants et auberges de campagne proposent une gastronomie de saison dont les charmes redoublent ceux de la nature tout au long de ses métamorphoses annuelles.

Les automnes somptueux de l'Aquitaine

Accueillante et généreuse en toutes saisons l'Aquitaine bénéficie d'un été indien d'une douceur exceptionnelle en septembre et octobre.
En Aquitaine, les vendanges et la liesse qui les accompagnent, la chasse à la palombe, la cueillette des champignons et le ramassage des châtaignes, fournissent autant d'occasions d'apprécier les splendides coloris des feuillages, les nuances d'une lumière subtile, la chaleur et l'amitié des réunions et des festivités de règle en cette saison. C'est peut être là que se dévoilent le mieux les qualités humaines de la culture aquitaine faite de convivialité, d'échanges et d'épicurisme.
Pour des vacances inattendues, de courts congés de détente, ou des week-ends prolongés, l'Aquitaine est accessible en peu de temps depuis Paris et la plupart des métropoles régionales par le train, l'avion ou l'autoroute.
L'Aquitaine, entend préserver son visage et son cœur mais sait aussi s'ouvrir et faire partager ses beautés à celui qui voudra les découvrir.

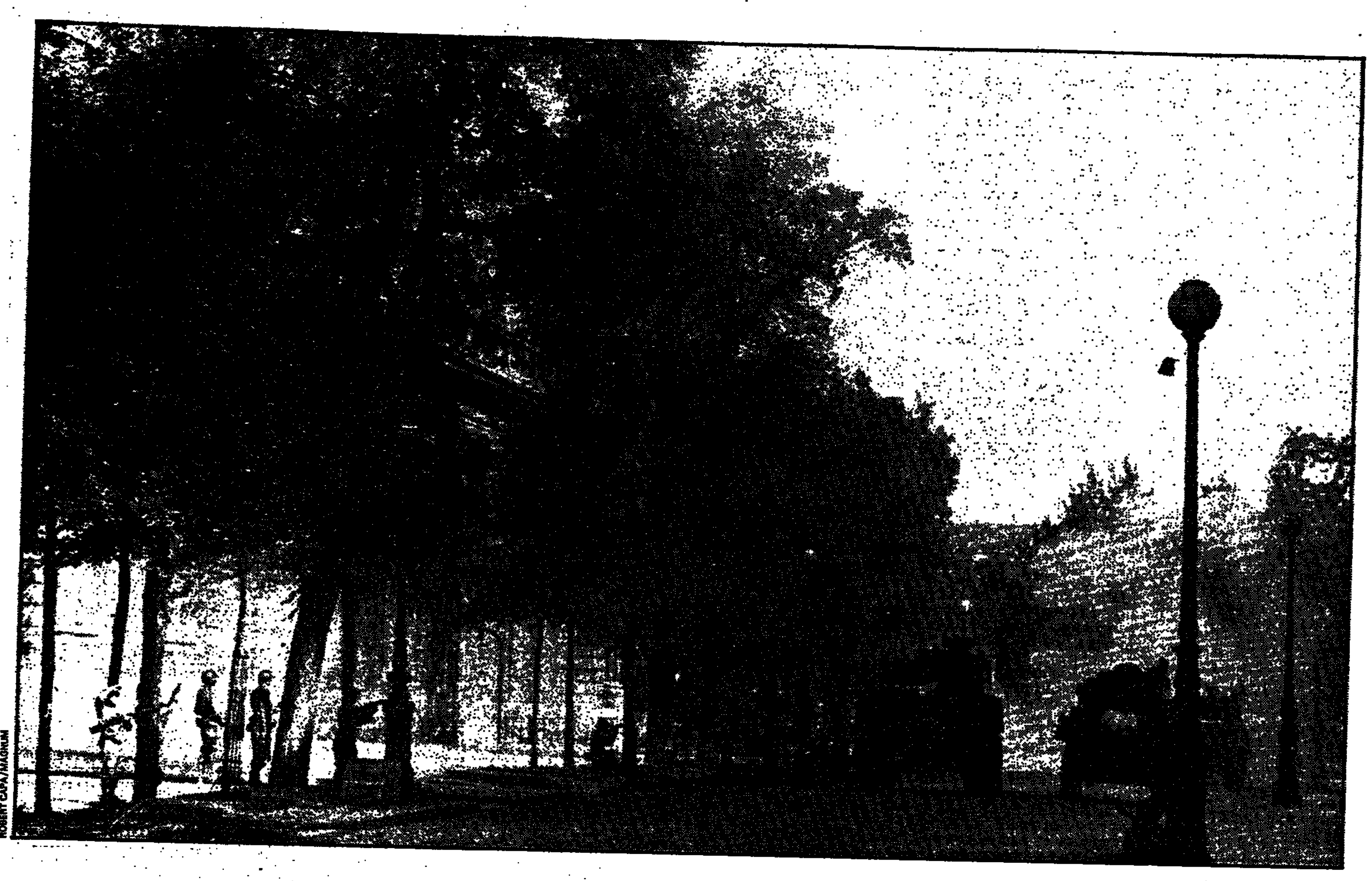
COMITE REGIONAL
DU TOURISME D'AQUITAINE
24 Allées de Tourny - 33000 BORDEAUX
Tél. : (56) 44.48.02 - Télex : 540 805 F AQITOUR

AQUITAINE



هكذا من الأصل

La libération de Paris, *25 août 1944.*


ROBERT CAPA/MAGNUM

Course contre la montre

La 2e DB démarre et fonce. On a frôlé la catastrophe. Maintenant, il s'agit de faire vite.

Avec des éléments de la 2e DB, M. Michel Robert-Garouel entre dans Paris, le 25 août 1944. Quels ont été les acteurs et les grandes phases de cette « course contre la montre » pour la libération de la capitale ? Voici son récit.

LORSQUE, le 9 août 1944, le général allemand von Choltitz vient relever son homologue le général Kitzinger, gouverneur militaire de Paris, il a reçu de Hitler des ordres précis de tenir la ville, sinon de la détruire. Il a des références, von Choltitz : il a été, en 1940, l'un des responsables de la destruction de Rotterdam par l'aviation nazie.

Or, Paris, déjà, commence à bouillonner. Une véritable course contre la montre va s'engager pour sauver la capitale avant qu'il ne soit trop tard. Paris croit les Alliés à ses portes... Non seulement les Alliés n'y sont pas, mais encore leurs plans ne passent pas par Paris.

Cependant, dans la capitale en ébullition, les événements se précipitent. Le 10 août, les cheminots se mettent en grève. Le 13, la gendarmerie de l'Ile-de-France et de l'Orléanais passe en bloc avec ses armes à la Résistance. Le 15, grève des services publics et de la police parisienne, forte de vingt-trois mille hommes environ. C'est à peu près l'équivalent des troupes allemandes présentes dans la capitale mais qui, elles, disposent de quatre-vingts chars, soixante canons et soixante avions.

Le général Leclerc écrit au général Patton que sa division blindée entend avoir l'honneur de marcher sur Paris. En effet, la 2e DB de Leclerc dépend de la IIIe Armée américaine que commande Patton, laquelle IIIe Armée dépend du groupe d'armées du général Bradley. Le lendemain 16 août, Leclerc se rend au quartier général de Patton, près du Mans, pour lui confirmer verbalement sa lettre. Il y rencontre Bradley et reçoit, énoncées avec une placidité bienveillante, de cordiales assurances. Mais c'est tout...

Ce même jour, Chaban-Delmas, délégué militaire national du gouvernement provisoire de la République française – dont le siège est à Alger – rentre de Londres d'où il a pu communiquer directement avec le général de Gaulle à Alger. A Londres, il a reçu, sur place, les instructions du général Koenig, commandant national des Forces françaises de l'intérieur. Le 17 août, les Allemands exécutent trente-cinq jeunes résistants à la cascade du bois de Boulogne. Le 18 août, les postiers se mettent en grève à leur tour. La presse et la radio collaborationnistes cessent leurs activités. Certaines mairies de banlieue sont libérées par la population. La grève s'étend à tous les secteurs. Le soir, des policiers s'enferment dans la préfecture de police. A l'aube du 19 août, ce sont plusieurs centaines de policiers parisiens qui s'emparent de la préfecture de police et l'occupent. Leur nouveau chef est là. Nommé par anticipation (dès juillet) préfet de police, Charles Luizet est entré clandestinement à Paris le 17 août, juste à temps pour assumer ses fonctions.

Ce même 19 août, à 11 heures, au cours d'une réunion commune que préside Alexandre Parodi, délégué en France du gouvernement provisoire de la Libération – nommé par le général de Gaulle, depuis le 14 août, ministre délégué dans les territoires non encore libérés, – le Conseil national de la Résistance et le Comité parisien de la Libération, que préside André Tollet, proclament l'insurrection et lancent un appel simultané à la population. Celui-ci est suivi, à 12 heures, d'un ordre de mobilisation de tous les hommes de dix-huit à cinquante ans en état de porter les armes. Toutes les forces de la Résistance pour les départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise sont placées sous les ordres du colonel (Rol-Tanguy qui sera faitcompagnon de la Libération par le général de Gaulle).

Mais déjà, spontanément, la fusillade a commencé. L'insurrection parisisenne est devenue une réalité, justifiant la formule du général de Gaulle : « Pas de libération nationale sans insurrection nationale. »

Les grèves sont maintenant effectives partout. Mairies et ministères sont occupés. Les fonctionnaires du ministère des anciens combattants en grève hissent le drapeau tricolore. Les Allemands tirent. Von Choltitz ordonne : « ...*La révolte à main armée devra être réprimée par tous les moyens et, si besoin est, sans pitié...* » et « ...*des actions massives seront entreprises pour briser complètement toute résistance...* ». C'est au soir de cette journée chaude du 19 août que le consul général de Suède, Nordling, intervient entre les parties pour négocier une trêve.

Le 20 août, dès l'aube, c'est au tour de l'Hôtel de Ville de passer aux mains des insurgés tandis que Rol-Tanguy installe son poste de commandement dans les catacombes, ces locaux souterrains aménagés place Denfert-Rochereau, au-dessus des anciens bâtiments de la barrière d'Enfer. A 9 heures du matin, la trêve proposée par Nordling est signée.

Parti le 18 août d'Alger, le général de Gaulle, après deux étapes à Casablanca et à Gibraltar, atterrit à Maupertuis, près de Saint-Lô, le 20 août 1944, en vue d'intervenir directement auprès du commandant en chef des armées alliées, le général Eisenhower. François Coulet, commissaire de la République en Normandie, l'attend ainsi que Koenig qui lui fait un rapport complet sur Paris.

Ici se place l'événement. Un événement, en soi, tragique. Eisenhower expose à de Gaulle la situation et les objectifs militaires, tels qu'ils se présentent effectivement. L'armée Patton, à laquelle appartient la 2e DB, va franchir la Seine à Mantes, au nord de Paris, à Melun au sud et continuera sur ces axes. *Il n'est pas question de prendre Paris*, du moins pour le moment. Diverses raisons sont invoquées. Eisenhower est embarrassé. De Gaulle lui déclare que l'attente n'est pas acceptable, dès lors que les patriotes sont aux prises avec l'ennemi. Si le commandement allié, dit-il, tarde trop à prendre une décision qu'il estime d'une importance nationale, il lancera lui-même sur Paris la division Leclerc qui combat en Normandie. Cela est une gageure, car les engins blindés ne manœuvrent pas sans essence et la division est, bien entendu, tributaire du ravitaillement américain.

Dans le même temps, Rol-Tanguy envoie le commandant Gallois-Cocteau vers les Alliés, avec mission de leur demander d'accélérer leur avance sur Paris insurgé, en grand danger de répression implacable et de destruction (1).

Le 21 août, les combats de rue continuent, malgré les ordres de trêve. Celle-ci est finalement rompue en fin de journée d'un commun accord par le Conseil national de la Résistance et le Comité parisien de la Libération. La « trêve » aura fait... cent six tués et trois cent cinquante-sept blessés chez les Français, cinq tués et quelques blessés chez les Allemands.

Aussitôt, la presse clandestine sort au grand jour et se vend dans la rue. Le colonel Lize, adjoint de Rol-Tanguy, répercutant les instructions de l'état-major régional, donne l'ordre d'édifier des barricades. Une proclamation affichée par le comité parisien de la Libération prescrit : « ...*toute la population doit, par tous les moyens, empêcher la circulation de l'ennemi. Abattez les arbres... Dressez des barricades. C'est un peuple vainqueur qui recevra les Alliés* ».

Oui... mais les Alliés ne sont toujours pas là et – Français mis à part – ils n'ont pas l'intention de venir !

C'est ce que le 22 août, à 2 h 30 du matin, le général Patton lui-même confirme à Gallois-Cocteau qui a enfin réussi à parvenir jusqu'à lui : « ... *Nos plans*, lui fait remarquer Patton, *sont bien précis et nous n'avons ni l'intention ni le désir de les modifier. Je puis vous dire que nos plans ne passent pas par Paris, il n'y a aucune raison de les modifier pour des faits que nous estimons très secondaires...* ».

Cependant, apprenant l'insurrection, le général Leclerc – de sa propre initiative et sans en référer aux Américains – envoie au contact de Paris, en direction de Versailles, une avant-garde de vingt chars légers et automitrailleuses, avec cent cinquante hommes sur véhicules blindés.

D'autre part, il regroupe les éléments de sa division en vue d'un assaut général. Le général de corps d'armée américain Gerow, supérieur direct de Leclerc, informé, lui signifie de ne rien changer à son dispositif et lui ordonne de faire revenir immédiatement le détachement de Guillebon, lequel a déjà accroché l'ennemi en plusieurs points dont Voisins-le-Bretonneux et La Verrière. Leclerc n'en fait rien et rend compte à de Gaulle qui l'approuve. De Gaulle nomme – par anticipation – le général Koenig gouverneur militaire de Paris.

Ce 22 août est une journée cruciale. L'insurrection s'est généralisée, les barricades se sont multipliées, de même que les combats de rue animés par des groupes qui parfois se constituent spontanément. Les Allemands qui, trois jours auparavant, le 19, tenaient trente-six points d'appui n'en disposent plus que de dix. Mais ils ont des chars et des canons et le harcèlement continu dont ils sont l'objet risque de déclencher de leur part une répression aux dommages incalculables. Cependant, toujours le 22 août, la conjonction d'interventions de plus en plus pressantes va déclencher un processus inéluctable. Il est grand temps ! Koenig remet à Eisenhower une lettre catégorique du général de Gaulle qui, de Rennes, s'apprête à prendre la direction de Paris. Il la commente avec insistance.

(Lire la suite page XII.)



(Suite de la page XI.)

Gallois-Cocteau, quant à lui, a obtenu de Patton de rencontre le *général* Leclerc. Vers 4 heures du matin – toujours ce 22 août, – il est conduit à l'état-major de Bradley où l'on discute ferme pour savoir si on prend ou si on ne prend pas Paris. Justement Leclerc est attendu. Il arrive vers midi. Mais Bradley est parti, le matin même, conférer avec Eisenhower sur ce sujet brûlant. A 18 heures, *il est de retour et sur* le terrain même où l'attend, *piaffant* d'impatience, le général Leclerc en compagnie de Gallois-Cocteau, il apporte l'ordre (on a envie de dire l'autorisation) de lancer « immédiatement » sur Paris la 2ᵉ DB. Ouf ! On a frôlé la catastrophe. Maintenant il s'agit de faire vite.

Dans la nuit du 22 au 23 août, la 2ᵉ DB démarre et fonce. Les heures qui suivent seront, pour les Parisiens, angoissantes. En même temps que se développent les combats, *s'accroissent* les *menaces* de von Choltitz étouffant dans l'étau qu'il *sent se refermer* sur lui. Le 23 août, Leclerc est à Rambouillet. De Gaulle l'y rejoint vers 18 heures et demande à être renseigné, minute par minute, sur les progrès de la division. Les combats du 24 août sont très durs pour la 2ᵉ DB : Toussus-le-Noble, Jouy-en-Josas, Savigny-sur-Orge, Longjumeau, Massy, Palaiseau, Fresnes, Anthony, La-Croix-de-Berny, etc. Il faut vraiment passer « entre » en ce frayant un passage qui, à certains endroits, *coûtent* cher. L'entrée à Paris ne pourra avoir lieu le 24 *août comme* l'escomptait Leclerc dont l'ordre (« S'emparer de Paris ») a été diffusé à toute la division. Pourtant, il faut passer coûte que coûte. Le temps presse. Leclerc est anxieux du sort des Parisiens et de Paris. Il a appris que von Choltitz attendait des renforts du nord de la France. Il lui écrit qu'il sera personnellement tenu pour responsable de toute destruction. Le message ne parviendra pas, les deux volontaires qui en étaient chargés ayant trouvé la mort au cours de leur mission.

Ce 24 août, à 17 h 45, un petit avion de reconnaissance, un Piper cub, arrive en zigzaguant au milieu des balles au-dessus de la cour de la *préfecture* de police. Il largue le message suivant adressé aux Forces françaises de l'intérieur : « *Le général Leclerc vous fait dire : Tenez bon. Nous arrivons.* » Il est signé du lieutenant-colonel Crépin, commandant l'artillerie de la division.

Il y aura quand même de la 2ᵉ DB dans Paris le 24 août. A 20 h 45, le détachement du capitaine Dronne fait irruption dans la capitale. *Il* est composé de trois chars : le Romilly, le Champaubert, le *Montmirail*, avec deux sections d'infanterie et une du génie. L'ensemble se dispose en hérisson place de l'Hôtel-de-Ville, appuyé par les FFI, qui, juchés sur les toits voisins, font le guet. Le 25 août, à l'aube, la division Leclerc, enfin, pénètre dans Paris. Les résistants qui, au cours de ces journées, n'ont pas cessé de lui apporter un concours complet, se joignent à elle, au mépris de tout danger, avec, souvent, un armement désuet et sans aucune protection.

Sur sa lancée, malgré la bataille éprouvante qu'elle a menée la veille, la 2ᵉ DB, présente sur tous les axes, bloque et réduit les points d'appui de l'ennemi les uns après les autres : les usines Renault, le château de Madrid et les blockhaus de Longchamp (avec l'artillerie), le Luxembourg et le Sénat, les Invalides, le Majestic, le Quai d'Orsay et le Palais-Bourbon, etc. Le Champ-de-Mars est déblayé, mais l'Ecole militaire n'est prise qu'après un dur combat de cinq heures, au cours duquel les chars doivent être appuyés par le génie d'assaut. Les fantassins, eux, attaquent à la *grenade*.

Cela donne lieu parfois à des actions épiques. Place de la Concorde, le sergent Bizien lance, à toute vitesse, son char Sherman sur le char Panther allemand qui, à distance, lui est supérieur. Il l'éperonne absolument comme un navire en haute mer *et lui* envoie à bout portant le coup que lui permet *son canon, plus court. Bizien* sera un peu plus tard tué d'une balle. Dans les Tuileries et sous les arcades de la rue de Rivoli, dans les rues adjacentes, on se bat à la grenade et à la mitraillette. Finalement, l'Hôtel Meurice, siège de l'état-major allemand, est pris et von Choltitz fait prisonnier. Enfin, l'acte de capitulation est signé. Tout cependant n'est pas *fini*.

Nous avons gagné la course contre *la montre*, mais de peu car, au même moment, l'ennemi, *qui a ramené une division* du Pas-de-Calais, l'appuie à la *forêt de Montmorency et au* Bourget, s'installe dans la vallée de l'Oise, se renforce d'éléments importants qui refluent par la boucle de Conflans et barre les routes de Senlis et de Soissons. D'autre part, l'ordre de von Choltitz de déposer les armes, porté par un officier français auquel est adjoint un officier allemand, n'est pas accepté partout et donne lieu à de nombreux incidents, accrochages, fusillades.

Les combats continuent çà et là, notamment à Vincennes et à La Villette. L'officier de la *2ᵉ DB* envoyé comme parlementaire à Vincennes est retenu *prisonnier*, *emmené par* les Allemands en retraite jusque dans la Somme, *et ne* rejoindra les lignes alliées qu'après plusieurs semaines de captivité. Ailleurs, l'officier allemand est injurié par ses camarades et abattu par eux, tandis que le Français réussit à se mettre hors de portée, et revient bredouille. Cependant, s'il est trop tard pour que les renforts allemands venus du Nord interviennent dans Paris – Paris sauvé, Paris toujours debout, – ils n'en reviennent pas moins sur les localités des alentours qui se sont spontanément libérées, cernent les FFI *dans les mairies, exécutent* sommairement des otages.

Le bombardement aérien allemand du 26 août, à minuit, *constitue une inutile et piètre* vengeance : cinquante morts, quatre cents blessés, quatre cent trente immeubles détruits dans le quartier de la Halle aux vins. C'est donc dans la Plaine-Saint-Denis que la 2ᵉ DB porte maintenant son effort. Après des combats meurtriers qui durent jusqu'au 30 août, elle dégage enfin le nord de Paris en s'emparant du Bourget et de Gonesse. Cette action met un point final à la bataille de Paris.

L'insurrection et la libération de Paris auront coûté aux Parisiens et à la 2ᵉ DB mille six cent trente morts et quatre mille blessés. Les Allemands ont perdu quatre mille deux cents hommes et laissent quinze mille prisonniers entre nos mains. Témoignant de l'efficacité du rôle joué par la résistance parisienne armée, le général de Gaulle écrit : « ... *C'est en effet l'action des forces de l'intérieur qui a, au cours des précédentes journées, chassé l'ennemi de nos rues, décimé et démoralisé ses troupes, bloqué ses unités dans leurs îlots fortifiés. En outre... les groupes de partisans, qui n'ont qu'un bien pauvre armement, assistent bravement les troupes régulières dans le nettoyage des nids de résistance allemands...* »

MICHEL ROBERT-GAROUEL,
du Iᵉʳ régiment de marche
de spahis marocains
de la division Leclerc.

(1) NDLR. – *Le commandant* Gallois-Cocteau était accompagné du docteur Robert Monod, chirurgien en chef à l'hôpital Laennec. Celui-ci « *sut communiquer à Gallois son impérieuse conviction de la nécessité d'insister autant et plus sur l'appel aux blindés de Leclerc que sur la nécessité du parachutage d'armes* » (Discours prononcé par le professeur Jean Baumann à l'académie de médecine, le 10 novembre 1970).



PHOTOS ROBERT CAPA/MAGNUM



مكتبة الأصل

Un promeneur *dans Paris insurgé.*

La délivrance est à nos portes (VI)

par Jean-Paul Sartre

Voici les deux derniers reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par Combat *en août 1944. (*Le Monde *des 21, 22, 23, 24 et 25 août).*

COMBAT,
samedi 2 septembre 1944.

TOUT au long de l'après-midi, la lutte continue. Les tanks patrouillent dans les rues. A l'École militaire, ce sont les Allemands qui dressent des barricades ; les badauds les regardent en riant d'aise : c'est donc qu'« ils » arrivent. Au métro Duroc, dans toute la rue Lecourbe, au coin de la rue de Vaugirard et du boulevard Pasteur, les Allemands mitraillent cafés et magasins. Ils tirent sur les maisons et jusque dans les soupiraux ; leur rage grandit d'heure en heure.

Au loin, le canon tonne, l'espoir monte dans tous les cœurs. Le soir tombé, les gens se répandent par groupes dans les rues, s'interrogent les uns les autres ; un cycliste qui traverse le carrefour Vavin est arrêté par la foule, on se presse autour de lui : *« Où sont-ils ? » « Ils sont porte de Châtillon »,* dit l'un, un autre dit : *« On se bat porte d'Orléans. »* Et soudain, par les fenêtres ouvertes, la TSF crie la nouvelle : *« Ils sont à l'Hôtel de Ville. »*

Les cloches se mettent à sonner, les fenêtres s'illuminent, l'immense clameur jaillit des maisons et des rues. Au milieu du carrefour, un homme entonne *la Marseillaise*... Il ne sait qu'un seul couplet, que la foule reprend deux, trois fois ; pour varier, il chante *la Madelon ;* mais les chants ne suffisent pas à traduire notre joie : hommes et femmes se prennent par la main et forment une ronde. Quelqu'un a allumé un feu au coin du boulevard du Montparnasse, juste à cet endroit où se célébraient par un bal les 14 juillet d'autrefois. La foule se déroule en farandoles autour d'un feu de joie.

Brusquement, les mains se dénouent : *« Des chars, voilà les chars ! »* On éteint le feu à coups de pied et chacun cherche refuge sous le porche d'un immeuble voisin. Les fenêtres se sont éteintes ; il ne passe aucun tank, mais la nuit est redevenue vénéneuse ; il y a encore des Allemands dans Paris. Le Sénat est proche : ne le feront-ils pas sauter cette nuit ? La foule se dissipe.

Bientôt le carrefour est replongé dans l'obscurité et le silence. Le canon gronde au loin. Vers minuit, une voix clame dans les petites rues calmes, sur les grands boulevards vides : *« Aux abris !... »*

Et les gens qui dormaient avec tranquillité pendant les plus bruyants des bombardements alliés demeurent angoissés devant la porte des immeubles. On dit qu'une batterie tire de Longchamp sur Paris... On dit que le Sénat va sauter. Mais ce n'est pas de leurs canons, ni de leur dynamite que nous avons peur : ce qui pèse sur la ville, ce qui serre nos cœurs, c'est leur haine. Masquée pendant ces quatre années, depuis une semaine elle a éclaté au grand jour, elle rôde sur les toits, elle veille au cœur des grands bâtiments noirs où flotte encore la croix gammée. Et cette présence est plus lourde que toute menace.

Le canon s'est tu ; Paris s'est endormi. Mais, dès le début de la nouvelle journée, les rues sont de nouveau pleines de monde ; on se dispute les journaux du matin, on erre d'un boulevard à l'autre, attendant de les voir apparaître soudain, miraculeux et réels. De temps à autre, un bruit de moteur ou de ferraille fait tourner les têtes. Est-ce une voiture allemande ? Un tank ? Mais non, il faut oser le croire, plus un seul Allemand dans les rues, ils sont retranchés derrière leurs fortins et leurs barbelés ; ils se terrent, nous ne les verrons plus traverser Paris, la mitraillette au poing, les yeux farouches. Soudain, au fond du boulevard Raspail, devant le Lion de Belfort, on aperçoit dans le soleil un défilé de voitures. Ce sont « eux ». D'un seul élan, en peignoir, en pyjama, en pantoufles, les gens qui rôdaient au carrefour, les gens qui guettaient aux fenêtres, courent dans la rue à perdre haleine. J'arrive à l'Observatoire, je remonte la rue Denfert-Rochereau. Devant l'Infirmerie Marie-Thérèse, les infirmières sont groupées autour d'un drapeau, elles ont poussé sur le trottoir les fauteuils où sont assis des enfants scrofuleux. Plus loin, ce sont les petites filles de l'Assistance, constellées de cocardes.

Un premier détachement est passé déjà, un autre va suivre, et tous les regards sont tournés vers le lion de bronze. De temps à autre, une pétarade : c'est une voiture des pompes funèbres où s'empilent des cercueils de bois. Mais, parfois aussi, c'est un coup de feu. Tout à l'heure, du haut des toits, on a tiré ; la foule le sait et, cependant, l'enthousiasme est plus fort que toute prudence, elle se presse tout le long de la chaussée, insouciante d'elle-même, tout entière auprès de ceux qui sont revenus.

Ils viennent. Dans les camions, dans les Jeeps, sur les tanks, sous les casques américains, bronzés, heureux, souriants... Ce sont les soldats français de Leclerc. La foule hurle de joie. Elle prend d'assaut les voitures, elle s'empare des mains tendues.

Pendant quatre ans, la guerre avait tourné vers nous une face inhumaine ; le visage tendu, les yeux vides, les soldats que nous croisions semblaient marqués par un impitoyable destin ; ils appartenaient à un monde étranger, un monde fantastique et désolé. Et voilà que, sous l'uniforme kaki, ces guerriers que nous saluons aujourd'hui, ces vainqueurs, ce sont des hommes. Ils regardent, ils rient, ils sourient, ils nous saluent de leurs deux doigts écartés en forme de V et nous sentons que leur cœur bat au même rythme que le nôtre. Des femmes, des gamins ont envahi les camions et les autos, des voitures de FFI défilent derrière les tanks, civils et militaires sont d'une seule race : des Français libres.

Ils passent et la foule les acclame, inlassable, trépignante, battant des mains. Soudain, un coup de feu claque, un autre, un autre encore ; une femme est tombée, sa robe tricolore est percée d'un trou au milieu du corsage : les gens se réfugient sous les porches des immeubles, d'autres se collent au socle du Lion de Belfort, pendant que les infirmières apportent les civières. A la même heure, du haut d'une tourelle de la rue Saint-Jacques, on tire sur le parvis de Notre-Dame : un tank de la division Leclerc attaque la tourelle et abat les criminels.

Tout le jour, à travers Paris, des miliciens, des Allemands en civil, des femmes aussi, tireront sur les passants. Rue de Rennes, accoudée à un balcon pavoisé, une femme applaudit : couché sur le sol, caché par le drapeau tricolore, un homme tire entre ses jambes ; une autre tient un enfant dans ses bras et sourit ; l'enfant est une poupée sous laquelle se dissimule un revolver. La haine qui ronge ces cœurs étend son ombre sur la ville en fête. Des regards pleins de crainte se tournent vers les toits et vers les lucarnes. Et la joie de la foule, cette joie du matin si pure, insouciante et généreuse, altérée par le soupçon, par la peur, se change parfois en cruauté.

C'est vers le bas du boulevard Saint-Michel que j'ai rencontré le triste cortège. La femme avait environ cinquante ans, on ne l'avait pas tout à fait tondue. Quelques mèches pendaient autour de son visage boursouflé ; elle était sans souliers, une jambe recouverte d'un bas, et l'autre nue ; elle marchait lentement, elle secouait la tête de droite et de gauche, en répétant très bas : *« Non, non, non ! »* Autour d'elle, quelques femmes jeunes et jolies chantaient et riaient très fort : mais il m'a semblé que les visages des hommes qui l'escortaient étaient sans gaîté : une espèce de fatigue honteuse pesait sur eux. La victime était-elle coupable ? L'était-elle plus que ceux qui l'avaient dénoncée, que ceux qui l'insultaient ? Eût-elle été criminelle, ce sadisme moyenâgeux n'en eût pas moins mérité le dégoût. Et, sans doute, la foule ne mesurait-elle pas tout à fait la cruauté de pareils actes (plusieurs tondues se sont suicidées, celle que j'ai vue paraissait folle) ; mais il est regrettable qu'elle ait choisi souvent d'exprimer sa joie et son zèle patriotique en assouvissant étourdiment de basses vengeances.

Un jour de victoire parmi les balles (VII)

COMBAT,
lundi 4 septembre 1944.

IL y a huit jours, heure pour heure, l'insurrection éclatait ; je me trouvais alors dans cette même rue de Rivoli ; elle était déserte, et j'entendais des claquements, des éclatements insolites qui semblaient venir du Pont-Neuf. Aujourd'hui, ILS sont là, ILS vont défiler tout à l'heure. Je suis à un balcon de l'hôtel du Louvre. En face de moi, la grosse masse noire du ministère des finances. Au-dessous de moi, la foule qui brille au soleil. Je n'ai jamais vu tant d'hommes à la fois.

En me penchant, je puis parcourir du regard la rue de Rivoli jusqu'au Châtelet, jusqu'à la Concorde. Et, partout, ce sont des têtes qui scintillent comme des petits éclats de verre, qui sont animées de balancements complexes et lents, à perte de vue. Juste sous mon balcon, devant les pierres noires, sous les vitres poussiéreuses et sombres du ministère, il me semble que les vêtements sont plus gais, moins sombres qu'à l'ordinaire : les robes claires, les cocardes, les banderoles, les drapeaux rappellent les foules espagnoles.

Au premier rang, les femmes et les enfants sont assis sur le trottoir. De temps à autre, une auto militaire passe et une grande rumeur vague court sur ces têtes oscillantes, comme un vent de bourrasque dans des épis. Et puis, tout d'un coup, la rumeur s'enfle, se change en une énorme clameur : *« Les voilà ! »*

Je n'ai jamais vu défilé plus étrange et plus beau. Il n'avait pas l'ordonnance et la pompe des grandes revues militaires. Au premier abord, ces voitures bariolées, couvertes d'insignes bizarres, de traits de peinture blanche, évoquaient un carnaval un peu misérable, un carnaval de guerre. Sur des camionnettes, des hommes et des femmes défilaient lentement, sous des banderoles, comme sur des chars du Mardi gras. Seulement, leurs mains tenaient des fusils, des grenades, des revolvers ; leur visages étaient durs, brunis par le soleil, creusés par la fatigue. Des autos noires les suivaient, d'où sortait parfois un bras, un seul bras qui montrait à la foule un gros revolver.

On pensait à ces sinistres voitures des gangsters de Chicago, qui conduisent des tueurs dévaliser une banque, ou qui emmènent une victime « faire une promenade ». Mais la foule applaudissait et criait, sur l'air des lampions : *« FFI !... FFI ! »*, et les tueurs en bras de chemise, qui riaient de toutes leurs dents, étaient salués par l'ovation populaire. Les grenades, les mitraillettes, tous les engins de mort devenaient les emblèmes inoffensifs et rituels d'une grande fête presque religieuse.

Et puis, tout à coup, derrière ce convoi d'hommes mal armés, mal vêtus, et de belles femmes qui tenaient d'une main un fusil et de l'autre un drapeau, apparaissaient puissantes et silencieuses, des autos chargées de militaires, de gardes mobiles noirs, avec des gants blancs : l'ordre, le pouvoir. On les acclamait aussi.

Jamais, de mémoire d'homme, l'insurrection n'a ainsi voisiné, fraternisé avec l'armée ; jamais on n'a vu défiler, sous les mêmes acclamations, des combattants civils, armés pour la guérilla et l'embuscade, pour la révolte, et pour la lutte inégale des barricades, et des soldats impeccables avec leurs chefs. La foule applaudissait les uns et les autres ; elle comprenait obscurément le double caractère de ce défilé patriotique et révolutionnaire ; elle sentait toutes les promesses contenues dans cette cérémonie extraordinaire – et qu'il ne s'agissait pas seulement de chasser les Allemands de France, mais de commencer un combat plus dur et plus patient pour conquérir un ordre neuf.

Tout à coup, une hâte mystérieuse se manifesta dans le défilé ; l'ordre de la cérémonie semblait troublé. Une longue voiture passa très vite, emportant le général de Gaulle sous les hurrahs ; puis d'autres voitures filèrent, rasant la foule, et leurs occupants criaient en passant des avertissements incompréhensibles. Nous apprîmes, beaucoup plus tard, la raison de ce brusque désordre : on venait de tirer sur le cortège, aux Champs-Elysées, à la Concorde. Mais, sur-le-champ, nous n'y vîmes qu'une étrangeté supplémentaire, une manifestation inexplicable et d'autant plus belle de cette vie énorme et puissante qui animait le défilé. Derrière les dernières autos, la foule avait envahi la chaussée. La rue de Rivoli disparaissait, il ne restait qu'un fleuve grondant d'hommes et de femmes.

A ce moment, les premiers coups de feu claquèrent, et puis d'autres. Dans cette atmosphère tendue, presque tragique, après la montée de toutes ces armes, après ces six journées de sang et de gloire, ils ne semblaient aucunement déplacés. Oserais-je dire qu'ils m'apparurent d'abord comme une conséquence naturelle de la fête. La foule ne cria pas : une foule crie lorsqu'elle voit un gymnaste tomber d'un trapèze ou une auto écraser un enfant ; mais, si on tire sur elle, elle garde le silence. On dirait qu'un vent silencieux couche tout à coup les épis d'un champ. Comment rendre le reflux immense ? Ce n'était pas une débandade : il n'y avait pas le moindre espace libre par où la foule pût se débander. C'était plutôt une vaste marée, une ondulation énorme. Et le silence. Tout juste les petits claquements, ces petits jappements de fusil, si disproportionnés par rapport à l'extraordinaire mouvement qu'ils provoquaient.

Je dois dire que je n'en vis pas davantage. La foule a des raisonnements primitifs : l'hôtel du Louvre a été longtemps occupé par des services allemands : la foule en conclut aussitôt qu'il y restait des Allemands cachés dans les mansardes. Les FFI ouvrirent bravement le feu sur nous. Nous rentrâmes rapidement dans l'appartement dans des positions fort nobles, à plat ventre, à genoux derrière les lits, jusqu'à ce qu'une accalmie nous permît de gagner les couloirs de l'hôtel. Dans les couloirs, c'était un tohu-bohu indescriptible. Des militaires s'efforçaient d'empêcher les gens de sortir : on tirait sur la place du Palais-Royal. Une femme se présenta, soudain, hagarde, suivie de quelques FFI qui demandèrent à voir le directeur de l'hôtel. La femme criait : *« Je l'ai vu tirer du troisième étage, je le reconnaîtrais entre mille. »*. Je n'ai pas besoin de vous dire que les résistants qui ont eu la chance de voir tirer d'une fenêtre déclarent n'avoir jamais aperçu qu'un bref éclair. La femme, cependant, folle d'importance et d'égarement, passait en revue le personnel de l'hôtel. Tout à coup, elle désigna un valet et déclara avec assurance : *« C'est lui ! »* Le pauvre homme, blême et mou, fut appréhendé aussitôt et conduit sans ménagements au commissariat. Pour en finir avec son histoire, j'ai su, depuis, qu'on voulait le fusiller sur l'heure. Le directeur de l'hôtel parvint, à force de supplications, à faire surseoir à son exécution jusqu'à ce qu'il pût produire un témoin digne de foi qui se portât garant de son innocence.

J'ai vu ce directeur, un peu plus tard ; il était tourmenté et scrupuleux. Il me dit : *« C'est un garçon très doux, très consciencieux, très patriote ; je ne vois pas ce qu'on peut relever contre lui ! »* Il se toucha la moustache et ajouta, soudain inquiet : *« Evidemment, il était homosexuel... »* Je le rassurai : *« Ce n'est pas une raison pour qu'il tire sur la foule. » « N'est-ce pas ? »*, me dit-il avec soulagement. Souhaitons que le pauvre garçon n'allonge pas la liste des fusillés par erreur.

J'avais gagné cependant le poste de secours du Théâtre-Français. La foule avait envahi le péristyle, et les FFI avaient la plus grande peine à l'empêcher d'écraser les blessés. On parvint à la parquer dans les escaliers et au premier étage, non sans essuyer quelques insultes. Un gros monsieur, qu'un comédien du Théâtre-Français priait de circuler, l'appela : *« Sale maquereau ! Sale cabotin ! »* Ce comédien s'était battu trois jours rue de Rivoli et il avait brancardé plus de vingt blessés. Il va de soi que ces nervosités étaient excusables. Mais, parmi les réfugiés, tout le monde n'avait pas perdu la tête : lorsque le calme fut revenu et la Comédie-Française évacuée, on constata que la cantine avait été pillée et qu'on avait volé plusieurs bicyclettes.

Dans le péristyle, un homme était étendu sur une civière tachée de sang, les mains jointes, un mouchoir sale sur la figure : un mort. Il était venu acclamer le général de Gaulle, il avait mis une cocarde tricolore à sa boutonnière, il avait crié sa joie avec les autres : à présent, une balle lui avait fait éclater la figure : la mort s'était refermée sur toute sa joie. Quelques blessés graves ; beaucoup de crises de nerfs. En tout, quinze victimes. Un enfant de trois ans a été piétiné un quart d'heure par la foule. A la porte, des hommes et des femmes attendent, derrière une barrière de fortune : ils ont été séparés de leurs enfants, de leur mère, de leur frère, ils viennent demander si, par hasard, ils ne sont pas parmi les blessés. *« Avez-vous un jeune homme de quinze ans ? »* On va voir. *« Non, il n'y en a pas. »* Ils restent un moment indécis, désorientés : *« Et quel est le poste de secours le plus proche du vôtre ? »* On le leur indique et ils s'y rendent, à pas cassés. On tire toujours, mais moins fort. Des comédiennes courent dans la rue de Rivoli en portant des brancards. L'une d'elles perd ses sandales et continue sa marche, pieds nus. Mais les gens se garent sous les arcades, à présent qu'il n'y a plus de blessés. Encore quelques coups de feu et c'est fini. Finie aussi la grande fête ; finie la semaine de gloire. Le lendemain sera un dimanche très morne, désert ; un véritable lendemain de fête. Et le lundi, les magasins, les bureaux rouvriront : Paris se remettra au travail.

FIN

© GALLIMARD.

La Libération de Paris, *25 août 1944.*

D'un balcon d'Auteuil

Les événements au jour le jour.

Dans Paris qui se libère – et qu'on libère – l'histoire est au coin de la rue. Il suffit de se pencher au balcon et de regarder. Dans le quartier d'Auteuil, un coin paisible du seizième arrondissement, un habitant note au jour le jour ce qu'il voit, ce qu'il entend dire, le vrai, le faux. Il passe par des moments de doute et d'espoir. La veuve de ce témoin de la rue La Fontaine a eu l'amabilité de nous communiquer ce document en nous demandant, toutefois, de préserver son anonymat.

MARDI 15 août. – En arrivant goûter au 24, nous apprenons le débarquement sur la Côte d'Azur.

Radio-Paris annonce à 23 heures que le courant électrique ne sera plus distribué, dès demain, que de 22 h 30 à 24 h.

Mercredi 16 août. – Le temps est lourd. Les journaux annoncent la coupure totale du gaz. Aucune nouvelle de Normandie ni de la région du Mans n'est venue aujourd'hui encore donner un jalonnement nouveau du front de bataille ou de l'avance sur Paris.

Tout cela, survenant après l'excitation de la veille, a jeté sur la journée un voile d'insatisfaction morose auquel le bridge hebdomadaire lui-même n'a pas échappé.

A 22 h 30, Radio-Amérique en Europe cite le communiqué allemand de l'après-midi parlant de durs combats dans la région Chartres-Dreux. Sensation profonde, de tant d'espoir en si peu de mots.

Jeudi 17 août. – cinquante minutes de presse rue Boileau, à la distribution des feuilles de tickets de gamelle. Mon voisin, habitant de l'avenue de Versailles, m'apprend que la soirée d'hier y a amené une circulation intense et disparate témoignant d'une retraite précipitée. Je vérifie moi-même, tout au long des quais, l'intensité du trafic de « décrochage » ; quel délicieux spectacle que celui d'un boche décampant à toutes pédales sur une bicyclette à un pneu !

20 h 30 : visite de R. porteur d'un tuyau sûr : un accord entre les bélligérants aurait déclaré Paris ville ouverte et Versailles ville sanitaire. Nouvelle sensation, si préparé qu'on ait pu être par la récente observation des choses à la proche arrivée des Alliés.

Grand remue-ménage dans la journée à la milice d'Auteuil, qui semble préparer un départ. Le milicien de la rue Agar a disparu, avec sa famille.

Vendredi 18 août. – Toute la nuit a été marquée de fortes explosions. La journée commence par une heure vingt de queue au pain. C'est un record, mais qui ne s'accompagne d'aucune récrimination, car l'ambiance est déjà d'attente fébrile de grands événements.

Le populo a vidé ce matin de leur mobilier les campements de DCA de l'île des Cygnes et entrepris la démolition des plates-formes. Les boches continueraient, d'ailleurs, à ramasser voitures et bicyclettes dans Paris pour les revendre parfois à vil prix. Ils ont même raflé les 130 tonnes de tabac du dépôt Claude-Bernard.

Après dîner, passage d'un tambour de ville nouveau style (sans tambour), annonçant le couvre-feu de 21 heures à 6 heures. Il nous donne espoir d'un réveil délivré.

De fortes explosions, proches et lointaines, toute la journée encore. Mitraillades et victimes au Bois, surtout des jeunes filles. Les explications en sont contradictoires.

Samedi 19 août. – Il suffit de faire quelques pas dehors pour apprendre des tas de nouvelles, plus ou moins enfantées par la grande effervescence populaire : prise de l'Hôtel de Ville par le Comité de résistance, couvre-feu à 13 h 30... Cette dernière est confirmée par un « défense passive » ambulant qui, toutefois, indique 14 heures. Le vis-à-vis du 26 *bis* qui a utilisé aussitôt ses dernières minutes de liberté, rentre bientôt en annonçant l'apparition de *« magnifiques drapeaux »* (à la mairie, je suppose). Renseignement confirmé bientôt par une des filles B., qui en a vu à l'Hôtel de Ville, au Trocadéro et aux mairies, mais signale aussi qu'on se bagarrait fort ce matin à la Concorde.

Par téléphone, O. m'engage à rentrer chez moi, sur la foi d'une voiture FFI qui annonce par haut-parleur *« la libération de Paris commencée, mais danger de mort à ne pas rester chez soi... »*. Elle vient d'apprendre aussi que des motocyclistes boches ont mitraillé aux environs du Trocadéro, les fenêtres pavoisées.

« Rentrant à la maison, je vois la première floraison de drapeaux particuliers, rue George-Sand et avenue Mozart. C'est à eux, sans doute, qu'ont été destinés les coups de mitrailleuse entendus dans la soirée.

Nos drapeaux sont repassés au courant de 22 heures, et fin prêts.

Beaucoup d'explosions encore, tout au long de la journée ; certaines ont paru se situer au Bois.

Dimanche 20 août. – L'effervescence d'hier est en chute verticale. Dès 7 heures, à la queue pour le pain, je n'entends que vitupérer les semeurs de bobards, les excités du pavoisement, et la radio anglaise, qui a situé hier soir les Américains dans le faubourg de Paris. Pour un peu, on douterait du débarquement. Le boche est toujours là.

Midi : le fiancé du premier étage arrive en annonçant du grabuge sur les quais. 14 heures : les drapeaux ont été enlevés des mairies. Sous nos fenêtres passent deux camions-hérissons, soldats casqués cette fois, et renforcés d'un petit canon. Rien de tout cela n'indique encore la libération.

16 h 30 : un ami de R. téléphone : il vient de voir passer au Trocadéro deux cars binômés, le premier chargé de police française à brassard tricolore, le second de troupe allemande sans armes ; un haut-parleur du premier car annonçait la fin des hostilités entre la Résistance et les Allemands. Les troupes allemandes évacuent Paris.

Les sourires reparaissent aux visages. A 18 h 20, on nous apprend l'arrivée de de Gaulle à Cherbourg.

La réunion familiale du dimanche a connu ce soir la fièvre des grands carrefours d'informations, aux heures d'histoire. Les esprits bouillonnent et les espoirs, d'assez bas à 16 heures, se trouvent pour le dîner remontés au plus haut.

Lundi 21 août. – Encore du boche ce matin sur l'avenue de Versailles, et dans les deux sens, en particulier sous forme de deux camions de soldats casqués, fusils sous le bras et mitrailleuse en batterie. Ni policier français d'accompagnement ni drapeaux blancs, et les spectateurs sont à nouveau un peu troublés.

Nos séjours au balcon se multiplient largement, à l'appel des moindres bruits de la rue ; l'avidité de nouvelles y trouve parfois quelque pâture. A 11 heures, un cycliste distribue un journal au carrefour. J'arrive de justesse pour en obtenir un exemplaire et nous nous plongeons avidement dans le journal *Délivrance*, premier numéro soustrait à la clandestinité. Il est rempli de bonnes nouvelles, dont l'entrée imminente à Paris de la division Leclerc et des Alliés. Forte impression à se voir lire, le boche régnant encore, d'aussi bonnes promesses de sa déconfiture.

11 h 45 : portant ce journal à R., il m'apprend, renseigné par l'information téléphonique qui a repris, qu'on se bat toujours dans Paris, que la Préfecture est retombée aux mains des Allemands et que la loi martiale règne.

Le déjeuner, auquel le gaz a pour la première fois fait complètement défaut, est orchestré de proches coups de canon, qui se prolongent jusque dans la soirée.

Les banques ont fermé à leur tour ce matin. Il est devenu impossible de disposer d'argent d'un compte quelconque, mais, à vrai dire, à peu près impossible aussi d'en dépenser.

Mardi 22 août. – Toujours l'attente pesante. De nouvelles queues ont poussé ce matin aux marchands de journaux pour obtenir *l'Humanité*, *l'Aube* ou *le Populaire*, bons premier à reparaître. Un aller et retour à l'avenue Victor-Hugo me fait voir une activité fiévreuse auprès de la mairie du seizième.

Selon B., la trêve de dimanche qui résultait d'un accord verbal a officiellement cessé, après une très courte existence. Elle n'aurait été respectée – sinon même acceptée – ni, côté français, par les communistes, ni, côté allemand, par les SS, dont on signale des conflits avec la Wehrmacht.




Les coupures de 50 et 100 francs ont complètement disparu de la circulation. Un ouvrier qui ne disposait que d'un billet de 1000 pour régler la consommation d'un verre de vin s'est vu faire remise de sa dette et a pu recommencer deux fois la même expérience en des cafés voisins, avant de rentrer chez lui, radieux de cette aubaine.

Mercredi 23 août. – Notre coin d'Auteuil, si paisible jusqu'à présent, a été fort perturbé hier soir par l'installation de barrages de rue et par des coups de feu ; il s'agissait d'une recherche de miliciens rue des Pâtures, mais les miliciens n'avaient pas attendu.

Nombreux attroupements devant l'« ultime message » Pétain, abondamment placardé. Peu de commentaires devant ce lamentable constat de faillite et d'effondrement.

La presse nouvelle se multiplie : *le Parisien libéré*, *Franc-Tireur*, *Combat*, etc. ; tout cela est nectar à notre soif de nouvelles.

L'Humanité de ce matin offre, aux yeux des plus myopes, les mots vengeurs de *« Mort aux boches ! »*. On croit rêver à l'idée que ces messieurs en sont réduits à accepter cette impression et cet affichage des sentiments qu'ils inspirent.

Le bridge de 3 heures n'a pas lieu. C., impressionné par les barricades de son quartier, a préféré rester chez lui. Il semble qu'il s'en soit dressé un peu partout dans Paris, et que de violents combats s'y déroulent. Des fenêtres de J., on aperçoit la fumée de l'incendie du Grand Palais et celle, plus épaisse, des dépôts d'essence de Saint-Ouen.

Nous croisons B. qui vient d'apprendre le passage dans son immeuble de représentants de la Résistance ou des FFI pour réquisition des sacs de sable de défense passive, et des épaules des locataires en vue du transport de ces sacs à l'école J.-B.-Say, quartier plus ou moins général des FFI. Le seizième veut avoir ses barricades, ce en quoi, d'ailleurs, l'habitant moyen renonce à découvrir un avantage substantiel ou immédiat.

A travers les crépitements violents dus à un orage de belle grandeur, nous parvenons tout juste à apprendre d'Alger que Paris est libéré et qu'on a pavoisé et tiré le canon aujourd'hui en cet honneur, de l'autre côté de la Méditerranée. On se couche vraiment sidéré, pour n'avoir entendu jusque-là qu'un tout autre canon pour faire écho à celui d'Alger.

Jeudi 24 août. – Le Parisien moyen en est encore à digérer ce qu'il a entendu hier soir et il pense généralement qu'on s'est moqué de lui. Un journal écrit en gros titre : *« Paris libéré attend sa délivrance »*. Voilà de quoi mettre d'accord, par une subtile entente sur les mots, les drapeaux d'Alger et l'espoir des Parisiens. La presse continue à se multiplier, en nombre et en volume de tirages, et la foule des amateurs n'a plus à faire queue aujourd'hui. Parmi les résurrections, celle du *Figaro* est d'autant plus appréciée qu'elle est la seule jusqu'à présent à satisfaire les goûts des bons esprits.

A 16 heures, deux dames très bien répandent sur les trottoirs La Fontaine que les Américains sont à la porte d'Orléans. Grosse émotion.

Après-dîner au balcon, d'où l'on sent monter sans cesse la fièvre de la rue, dans l'afflux des informations qui s'entrecroisent. A 20 h 30, je constate l'édification rapide, au carrefour Gros-Théophile-Gautier, d'une barricade formée de sacs de sable, grilles et corsets d'arbres, wagonnets empruntés au dépôt de la ville, tout cela devant être couronné bientôt des deux beaux platanes voisins que deux gamins s'emploient fiévreusement à abattre à la hache. Je remonte aussi vite à la maison, pour éviter les risques d'embauche. Le même travail s'ébauche bientôt au carrefour Perrichont-La Fontaine, mais on cafouille sur l'emplacement, et la nuit venant, il ne restera qu'un travail bâclé et puéril, d'une efficacité certainement limitée aux voitures d'enfants.

A 21 heures, nous croyons entendre annoncer à une fenêtre du 26 *bis* que Leclerc est à l'Hôtel de Ville.

Les premiers drapeaux sortent dans la nuit noire. Les interpellations s'entrecroisent et les *Marseillaise* retentissent. On entend bien encore de proches canons, mais on entend surtout le bruit de la rue qui chante et danse jusqu'à une heure avancée.

Vendredi 25 août. – Lever tôt, pour installation des drapeaux. La rue a bientôt repris toute son effervescence. Vers 10 heures, la rumeur signale un passage d'Américains avenue Mozart. Nous y courons. Visite aux barricades du quartier, auxquelles a été décidément refusée toute occasion d'un rôle glorieux et qui n'auront vu mourir sur elles que de beaux platanes voisins et les pavages d'alentour. Rencontre de femmes au crâne rasé et marqué de croix gammée, promenées l'une en voiture, l'autre à pied sous la protection des FFI. Déjeuner de libération : jambon de Lorraine, confiture de mirabelle, vin d'Alsace, framboise.

De 15 à 17 heures, nous oscillons ou stationnons à nouveau avenue Mozart, où continue un défilé intermittent : ce sont, cette fois, des éléments de la division Leclerc.

On aperçoit bientôt que l'avenue Mozart s'est complètement vidée de foule à son croisement de la rue George-Sand. L'illustre M., FFI de fraîche date, m'annonce qu'on a tiré sur les colonnes en plusieurs points de la place d'Auteuil et de l'avenue Mozart.

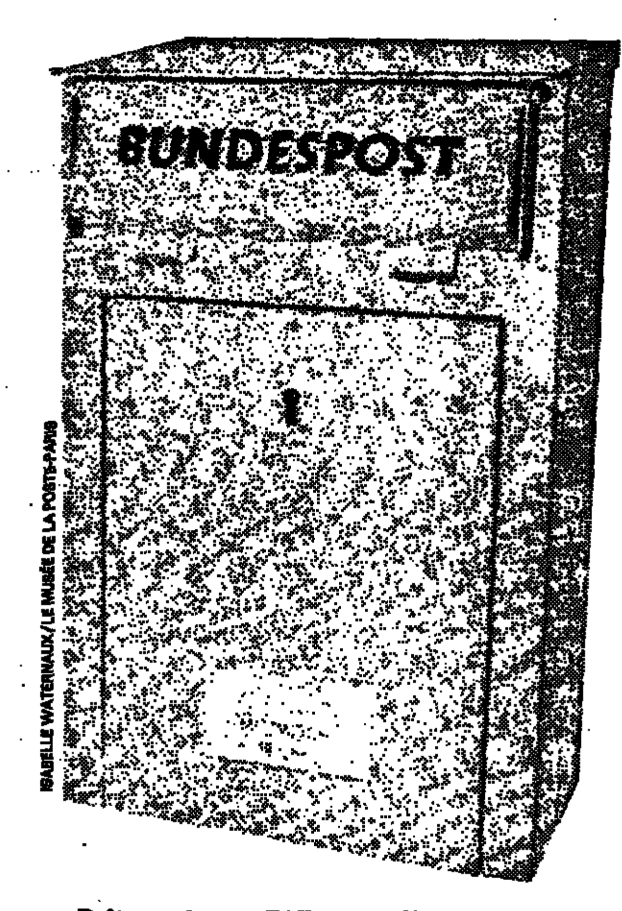
Le défilé est dévié par la rue La Fontaine, dont les riverains peuvent, à leur tour, déverser de leurs fenêtres des réserves d'ovations sur une splendide formation.

De nouveaux coups de feu, devant les Orphelins d'Auteuil ; remous de foule. Les trottoirs et les fenêtres se vident un instant, et le défilé se poursuit jusqu'à l'incident suivant.

Samedi 26 août. – Ciel de fête ce matin encore. Les journaux annoncent la visite de de Gaulle à l'Arc de Triomphe à 15 heures et sa descente des Champs-Elysées, vers l'Hôtel de Ville et Notre-Dame. Nous partons à 13 h 15 avec R., vers l'Etoile. Nous nous installons à l'angle Presbourg-Champs-Elysées. Les champs de vue sont désagréablement limités par des véhicules militaires stationnés sur l'avenue et disparaissent sous des grappes de foule, mais la pente du trottoir nous laisse un espoir sur les secteurs dégagés.

Il faut attendre 15 h 20 pour soupçonner, à la montée d'une clameur populaire, que le cortège est engagé dans la descente des Champs-Elysées. Il se passe et il passe certainement quelque chose, qui paraît même s'arrêter un instant à notre hauteur. La vague des acclamations a redoublé d'intensité et, maintenant, descend lentement l'avenue. De Gaulle est passé, il était à pied entouré des représentants de la Résistance mais, de tout cela, nous n'avons rien vu.

Et nous regagnons Auteuil, un peu déçus sans doute, mais heureux néanmoins d'avoir respiré profondément l'air de cette grandiose manifestation de ferveur nationale.



Boîte aux lettres d'Allemagne fédérale (1970).

Sensuel

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans *le Monde Aujourd'hui* daté 12-13 août les déclarations de Michel Tournier sur la « sensualité » dans sa littérature. J'avoue que sa nouvelle *Gilles et Jeanne* m'a énormément charmée cet hiver.

Je suis enseignante à l'origine ; pendant trois ans, j'ai dirigé dans un pays d'Amérique centrale l'enseignement de la littérature comparée : nous étudiions des courants de pensée, de structure dans les romans réalistes français du dix-neuvième siècle, et les romans du début du vingtième siècle, en Amérique latine. Eh bien ! tous les étudiants réagissaient par l'absence d'« émotions physiques », de « sensualité ». Par contre, sur le texte de Zola dans *le Ventre de Paris*, lorsqu'il nous décrit la « légumière », la « poissonnière », ces amas de viande, de poissons, nous avons passé des heures et des heures...

Mais, ce n'est pas tant l'absence de littérature sensuelle en Europe qui manque, c'est surtout son enseignement, son approche, qui sont absents de l'esprit des enseignants. Ils ne veulent pas prendre des risques « physiques » avec les élèves ! Enfin, nous savons bien que, dans nos lycées, on aborde le minimum de la sexualité, mais jamais ni le *plaisir* ni l'*érotisme* ne sont traités ! que l'idée du corps reste encore une *idée*... vague ! Par contre, la joie, le bonheur du corps, sont encore bannis de notre éthique.

Ce petit livre de Camus, *Noces et l'Été*, on ferait bien de le ressortir dans nos classes de français. C'est un livre d'entière liberté, et d'abandon dans la beauté du monde !

Michel Tournier est sans doute l'un de ces auteurs qui « osent » de leur propre naturel nous faire apprécier, à travers les mots, les substances de la chair. Mais il faut aussi penser à beaucoup d'autres auteurs qui, pour l'instant, ont du mal à percer. Notre littérature occidentale ne comporte-elle pas encore des règles de valeur vieilles comme la morale judéo-chrétienne ?

Souvenons-nous des réactions subies, il y a vingt-cinq ans, par Françoise Sagan, pour une histoire d'avortement ? Et ce petit livre de Hardellet, *Lourdes et lentes*, plein de lyrisme physique, de chair, de plaisir, n'a-t-il pas été rejeté et interprété vulgairement ? Pour que la création littéraire soit encouragée, il faut déjà que nos têtes de lecteurs se libèrent...

M. D. BLANCO JIMENEZ
(Aude).

Paradis

Ce soir-là, Dieu rentra fort tard. Il fouilla dans ses poches pour y trouver la clé du ciel, mais elles étaient bourrées de rhododendrons, de montagnes, de lacs et de moutons miniatures. Comme lui-même était bourré de whiskey, Il ne trouva rien. D'un geste las, Il vida le tout au-dessus d'un pâté de terre qu'Il pensa pouvoir servir de poubelle tant il était petit et désert au milieu des mers. Là-dessus, n'ayant toujours pas trouvé sa clé, Il s'assit sur un nuage, le creva et pleura de rage. Et cela fit pousser les petits moutons, rhodos, lacs et montagnes. Alors Dieu se prit à sourire devant tant de beauté et d'harmonie, Il décida d'appeler ce pâté de terre l'ire-land — pays de la colère — et vint s'y installer en attendant le serrurier.

C'est depuis ce temps que les Irlandais sont catholiques, que les touristes considèrent l'Irlande comme un paradis, et que Dieu, lorsqu'Il est triste ou furieux, continue de venir y verser ses pleurs.

MARTINE DEVILLERS.



Armen Lubin

Ce monde

Ce monde est imaginaire
Plus qu'il n'est nécessaire
A cause de dunes grises
Qui portent toute la trace
D'une démarche indécise
D'un homme ivre d'espace.
Face au vent et à ses meutes
Les vagues montent, épanouies,
L'éventail ouvert sur la crête
Puis fermé dans le refus.
Mais la larme est amère
Dans ce monde imaginaire.
Sa brûlure est la plaie ouverte
Ouverte comme l'espérance
Plus qu'il n'est nécessaire.

Des fraises

L'enchanteur mit sur le pré
Un feu doux bien empourpré
Il éparpilla les braises
Une averse en fit de fraises.

Nu

Tout l'accent mis sur les seins
Et l'enjeu des jambes douces
Cette femme à beau bassin
Etait pire que sans housse

Une étoffe par le vent
Sur elle à ce point plaquée
Qu'elle n'allait de l'avant
Que de nu comme laqué.

Armen Lubin, dont le nom arménien est Chahan Chahenour Kerestedjian, est né, près d'Istanbul, en 1903. Il est mort à Saint-Raphaël en 1974. Il avait fui les persécutions, empruntant à dix-neuf ans un cargo de fortune. En France, il fréquente le groupe Sagesse, y rencontre André Salmon, Max Jacob, Jean Follain ; en luttant contre la maladie, il construit une œuvre abondante, dont on trouvera trace dans un numéro spécial des *Cahiers bleus*. Il a notamment publié *le Passager clandestin, Sainte Patience, Transfert nocturne, Hautes Terrasses* (Gallimard), *Feux contre feux* (Grasset), *Logis provisoires* (Rougerie), *Parages d'exil* (Le temps qu'il fait). Sous une douceur de surface, cette poésie recèle une violence brûlante. Ces éclats fiévreux disent un pari sur une vie de tous les instants.

CHRISTIAN DESCAMPS.

* Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Rectificatifs

Même en habits de théâtre, tréteaux ne s'est jamais orthographié «traiteaux» comme voulait abusivement le laisser croire le titre donné à la chronique de Bernard Dort, publié dans *le Monde Aujourd'hui* daté dimanche 19 - lundi 20 août.

D'autre part, nous avons illustré par erreur, dans ce même numéro, l'article de Dan Sperber, intitulé «Sollicitude exagérée», avec une photographie représentant son père, Manès Sperber.

Les lois du genre

Présidant la Commission pour la féminisation des noms de métiers et de fonctions au ministère des droits de la femme, et répondant aux « quarante messieurs-dame » de l'Académie, (*le Monde* du 17 juillet), Mme Benoîte Groult dit que l'appui des linguistes lui est acquis, et en tout cas je lui donne le mien, pour le fond comme pour la forme.

Afin d'apporter un peu plus d'eau à son moulin, que l'on me permette d'entrer dans le détail des « lois du genre », comme l'Académie nous y invite.

Je serai, une fois n'est pas coutume, assez d'accord avec ces messieurs-dame pour avancer que, de plus en plus, comme en anglais par exemple, nous allons dans bien des cas vers un genre « non marqué », non par antiféminisme mais par effacement déjà séculaire, à l'oral, des anciennes oppositions portant sur la finale des noms et des adjectifs.

Si l'on excepte certaines régions, qui observent encore l'ancienne alternance de longueur entre *un ami, une amie, un délégué, une déléguée, un élu, une élue*, l'opposition de genre par *e* après voyelle n'est plus, en français, qu'une marque graphique.

Après consonne, en revanche, l'opposition est bien vivante. mais nuançons : dans *marchand, avocat, épicier* (consonne mutuelle finale) c'est le masculin qui est « marqué », non le féminin. Contrairement, en effet, à ce qu'on enseigne encore, le *e* final de *marchande, avocate, épicière* n'est en rien différent de celui des noms, verbes, adverbes, etc. en *e* (*ministre, juge, pilote, maître, journaliste*, tout comme il *chante*, il *aime, encore, lorsque*...) : il est simplement là pour marquer la prononciation de la consonne précédente (on dit qu'il est « diacritique »). Un mot sur quatre, en français, présente cet *e*, et toutes catégories mêlées.

Ainsi, il est faux de soutenir, comme le fait l'Académie, que c'est forcément «le genre dit couramment *masculin* qui est le genre *non marqué*». Des études récentes ont montré que le nombre des substantifs terminés par *-e*, masculins et féminin, était sensiblement à égalité. Pour les adjectifs, constatation du même ordre : près de la moitié d'entre eux — et ce qui est plus important encore, de grandes séries créatives, comme les adjectifs en *-ique, -iste, etc.*, — n'ont aucune marque de genre, ni à l'oral ni à l'écrit (il, elle est *magnifique*) (1). Ajoutons, à titre de curiosité, qu'on dit, certes, une femme *chic, snob* (ou *snobinette*), mais l'on n'aurait pas idée de soutenir que dans : (il est) *chouette*, (il est) *vache*, etc., ce soit forcément le masculin qui soit non marqué...

Ce qui nous amène aux noms de métiers et de fonctions, qui, de toute évidence, devraient le mieux possible (il y aura toujours en reliquat) entrer dans ces fameuses lois du genre.

Je considère comme acquis que les mots terminés par *e* caduc ne sont, en soi, pas plus masculins que féminins (ils pencheraient même, convenons-en, selon les préjugés qui considèrent toujours l'*e* comme «féminin», légèrement de notre côté !) : (une ou la) *ministre, juge, pilote*, comme (une ou la) *concierge, secrétaire, manicure, etc*. Ici, c'est bien sûr la syntaxe (articles, pronoms, accords) qui nous révèle s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, et je trouve particulièrement ampoulée et mal venue l'obstination de certains à ne pas faire les accords écrits, et plus encore, oraux. Il faudrait dire, sans problème : «Mme la ministre (comme : la secrétaire, d'Etat ou pas) s'est déclarée désireuse... »

Pour le reste, finales muettes au masculin *(lieutenante)*, voyelles nasales *(patronne, écrivaine, informaticienne)*, suffixe en *-ier, ière (costumière, policière, huissière*, comme *romancière)*, et enfin finales vocaliques nues *(députée, apprentie, élue)*, les séries sont bien vivantes et les féminins s'introduiront vite.

Un seul problème, mais de taille, les finales en *-eur* : on pourrait, c'est vrai, être tenté d'aligner (la) *docteure, professeure, ingénieure, ambassadeure*, sur (la) *meilleure, inférieure, supérieure* (d'un couvent), et aussi sur (la) *maréchale, générale, caporale*, etc. C'est la solution canadienne, et elle n'est pas mauvaise. Mais, outre qu'elle serait sans doute assez mal reçue (l'opposition créative actuelle étant non pas *-eur/-eure*, mais *-eur/euse* et *-teur/trice)*, elle nous entraîne loin, tant à l'oral qu'à l'écrit : Littré, par exemple, recense plus de 2500 noms en *-eur*, dont près de mille en *-teur* (40 %). Des milliers d'autres, possibles ou probables, peuvent être tirés des verbes en *-er*. Il s'agit donc de la série sans doute la plus prometteuse à l'avenir. Allons-nous augmenter ainsi, massivement, nos marques écrites de genre, réservées jusqu'ici surtout aux voyelles ? A vrai dire, *r* est une consonne à part, et peut-être faudrait-il faire une exception pour elle. Tout d'abord, parmi les consonnes finales prononcées, écrites sans *e* graphique, *r* couvre plus de 50 % des cas (*mer, peur, chair*). Ensuite, *eur* se trouve également dans deux séries de substantifs féminins, tirés du latin (*erreur, liqueur*) ou d'adjectifs (*largeur, pâleur*).

Alors pourquoi ne pas jouer le jeu, et opter pour (la) *docteur*, (la) *professeur*, etc. ? Avec la masse de noms et adjectifs en *e* final, et aussi la tendance juvénile aux troncations (la *prof*, l'*instit*, elle a...), on ira vite, contrairement à ce que soutenait R. Le Bidois, vers un « Madame la » généralisé.

Car le vrai problème, à mon avis, est là : il s'agit bien davantage, étant données les tendances actuelles du français, d'une question de syntaxe que d'une question de finales. Ici le genre est le plus souvent, disons, non pas « masculinisé » mais « neutralisé ». Là il est bien vivant, elle est bien vivante, et n'est-ce pas l'essentiel ?

NINA CATACH
directeur de recherche au CNRS

(1) Voir les travaux d'H. Séguin, en particulier, pour l'adjectif, « Le genre des adjectifs en français », *Langue française* nº 20, 1973, pp. 52-74. L'auteur nous apprend que 33 % seulement des adjectifs varient à l'oral, 17 % sont du type *ami, amie*, 43 % du type *magnifique*, et seulement 7 % du type *cruel, cruelle*.

Parpalaix

Ayant suivi avec intérêt les développements de l'« affaire Parpalaix » et son heureux dénouement, je ne peux manquer de m'étonner des difficultés auxquelles cette jeune femme s'est heurtée tout au long de sa requête, et m'inquiéter de celles qu'elle devra encore affronter au cours des mois à venir.

Il y a, dans le discours de ceux qui s'opposent à ce qu'on a appelé l'insémination *post mortem*, trop d'incohérences pour qu'on laisse passer l'occasion de les relever. Que penser en effet d'une société où l'on accepte que des femmes, du fait de la stérilité de leur mari, soient inséminées avec le sperme d'un autre homme, alors que l'on dénie à d'autres femmes le droit d'avoir un enfant de leur mari défunt ?

Il me semble que certains aspects de la conception d'un enfant grâce à l'insémination artificielle par le sperme d'un donneur (IAD) n'ont pas été bien mis en évidence, sans doute parce qu'il règne à ce sujet, il faut bien le dire, une certaine confusion. Cette confusion est la conséquence directe d'une méconnaissance déplorable des bases biologiques de ces techniques. Dans l'esprit du public, mais aussi, je le crains, dans celui de nombreux journalistes, hommes politiques, juristes, les différentes techniques utilisées pour permettre à un couple victime de stérilité de concevoir un enfant sont en réalité mal connues et confondues les unes avec les autres. Les articles parus dans *le Monde* du vendredi 3 août sont, à ce titre, assez révélateurs. Au sujet de l'IAD, les articles parlent souvent du « père » de l'enfant, sans préciser s'il s'agit du père biologique, c'est-à-dire du donneur de sperme, ou du père social, c'est-à-dire du mari de la femme inséminée. Ces ambiguïtés montrent que l'on n'a pas clairement mis en évidence cet aspect fondamental de l'IAD : contrairement à la fécondation *in vitro*, qui permet de pallier réellement la stérilité de la femme et de mettre au monde un enfant qui est, du point de vue génétique, l'enfant du couple, l'IAD ne pallie pas la stérilité de l'homme, et l'enfant qui naît n'est pas génétiquement l'enfant du mari, mais celui du donneur de sperme. Il s'agit donc, en fait, d'un enfant qu'on pourrait, en termes juridiques, qualifier d'illégitime.

Que les règles morales de notre société semblent s'en accommoder, on ne peut que s'en réjouir ; mais il est probable, malheureusement, que cette apparente tolérance soit due à une mauvaise compréhension de la biologie de la reproduction.

Quoi qu'il en soit, si la société a su accepter l'insémination artificielle avec donneur, malgré les problèmes juridiques et moraux qu'une telle pratique peut poser, pourquoi ne pourrait-elle pas, de la même façon, accepter l'insémination *post mortem* ?

Les opposants à l'insémination *post mortem* (et, de façon plus générale, à l'insémination des femmes seules) avancent des arguments juridiques et moraux. Les arguments juridiques sont, bien sûr, à prendre en considération, surtout quand on connaît l'importance maladive que les Français accordent aux problèmes d'héritage. On ne peut qu'espérer que les générations futures seront, dans leurs relations familiales, plus attentives aux liens affectifs qu'aux liens pécuniaires.

Pour ce qui est des arguments moraux, ils paraissent beaucoup moins sérieux. On a pu lire que l'insémination des femmes seules devrait être interdite pour ne pas multiplier les cellules familiales monoparentales, « déjà trop nombreuses ». Il s'agit là d'une opinon que partagent sans doute beaucoup de gens fidèles à une image traditionnelle de la famille, mais son bien-fondé reste à démontrer. Ayant, au cours de mes études universitaires, été amenée à connaître de nombreux enfants par le biais du « baby-sitting », j'ai pu voir des enfants élevés par leur mère seule témoigner d'un équilibre, d'une vivacité d'esprit, d'une joie de vivre enfin, qui montraient bien qu'ils ne souffraient d'aucun trouble grave lié à la structure de leur famille. J'ai par ailleurs connu des enfants agressifs, instables, voire souffrant d'un certain retard affectif et mental, alors qu'ils grandissaient entre un père et une mère. Et que dire enfin de ces couples désunis qui décident d'avoir un enfant dans l'espoir que leurs problèmes s'en trouveront résolus ?

On ne peut *a priori* prétendre qu'il soit mauvais pour un enfant de grandir sans père. Si la mère est elle-même heureuse et équilibrée, pourquoi ses enfants ne le seraient-ils pas ? Enfin, et surtout, puisqu'il n'y a aucune loi interdisant à une femme seule, célibataire ou veuve, d'avoir un enfant, pourquoi y en aurait-il une pour l'empêcher d'en avoir un par le biais de l'insémination artificielle ? Puisqu'il est des domaines que l'on estime relever de la vie privée, de choix personnels, pourquoi cela changerait-il parce que de nouvelles façons de procréer sont apparues ?

Enfin, le fait que le père de l'enfant soit mort au moment de la conception pose-t-il vraiment un problème moral ? Qui peut dire s'il sera plus difficile pour un enfant de se savoir né d'un père mort que d'un père inconnu ? Est-il immoral de désirer un enfant d'un homme avec lequel on a vécu, qu'on aimait, et que la mort nous a arraché ? Est-il plus moral de mettre au monde un enfant qui sera, génétiquement, l'enfant d'un inconnu ?

Les enfants qui naissent aujourd'hui vivent déjà dans un monde où la réalité dépasse la fiction ; il est plus que probable que, dans un proche avenir, le fait d'avoir été conçu d'une manière non naturelle n'étonne ni ne choque plus personne. La société a trop longtemps érigé en dogmes et en lois une certaine vue des rapports humains et familiaux. Que ces gens qui nous gouvernent, hommes politiques, juristes, médecins, cessent donc de se prendre pour les gardiens d'une morale sociale que les progrès de la science et l'évolution des mentalités achèveront de rendre désuète d'ici peu, et qu'ils laissent aux intéressés le soin de juger eux-mêmes des conséquences de leurs actes. Ceux qui agitent le spectre de l'eugénisme pour effrayer les esprits et justifier les interdits qu'ils souhaitent voir dresser oublient qu'une des caractéristiques de l'eugénisme est justement d'interdire à certaines personnes de procréer, au nom d'une « certaine idée » de l'espèce humaine. En désirant interdire aux femmes seules de procréer, ils pratiquent à leur tour une sorte d'eugénisme social, au nom d'une « certaine idée » qu'ils se font des structures familiales et sociales. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la liberté des individus qui en pâtirait. Que le vingt et unième siècle soit donc enfin celui du respect de la liberté individuelle ! La seule vraie morale n'est-elle pas de laisser chacun libre de sa conduite, dans la mesure où personne n'en souffre ?

SOPHIE DUBÉ,
agrégée de sciences naturelles
(Fontaine-la-Guyon, Courville-sur-Eure).

Un été roman

LES participants à notre concours « Un été roman » doivent nous adresser leurs réponses au plus tard le vendredi 31 août 1984.

Ils devront inscrire ces réponses sur les bulletins prévus à cet effet et publiés en même temps que nos six propositions d'itinéraires dans *le Monde Aujourd'hui*, entre les 15-16 juillet et les 19-20 août.

Concours *le Monde*-Zodiaque
Weber diffusion.
Boîte postale nº 512
75626 Paris Cedex 13

Aux quatre coins de France

Vacances et loisirs

COTE D'AZUR - 06500 MENTON
Hôtel CÉLINE-ROSE

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 Epernay. T. (26) 58.48.37
Vin vieilli en foudre. Tarif s/dem.



Kiosque

Moral à zéro

VOUS rentrez bronzé, pacifique, heu-reux, et le bombardement commence. C'est comme si la boîte à lettres était piégée, plus dangereuse qu'une consigne automatique. Le facteur vous a des allures de suspect du Groupe M-5.

Comment ne pas lui en vouloir ? Premier pli, une facture oubliée. Deuxième, un chèque en bois qu'un débiteur vous avait fait miroiter et que la banque – pas folle – vous renvoie comme un boomerang. Et puis s'enfle le flot. Les Télécom et leurs avis tricolores. Les factures EDF-GDF, en long. Un mot – gentil – du plombier qui se rappelle à votre bon souvenir. Un autre de l'assureur, plus sec mais pas moins onéreux. La feuille d'imposition sur le revenu fait, comme chaque année, son petit effet. L'effet d'une bombe. On repart ?

Le moral est à zéro, le chéquier déprimé, le CCP traumatisé, et voilà que ces messieurs de Canal Plus vous invitent – par « lettres personnalisées » à plusieurs exemplaires – à faire partie du club des téléspectateurs du nouvel âge et des « *abonnés-fondateurs* ». Des films en veux-tu en voilà, « *jour et nuit* » et cela « *dès novembre* ». Pour 4 malheureux francs par jour. Des nuits blanches pour 4 francs, c'est donné. Cela mérite examen.

On lit : « *Des infos mais pas trop. L'information n'est plus une obligation, c'est un service. Canal Plus vous donne d'une maière précise et synthétique les informations indispensables pour votre vie quotidienne. Des flashes rapides entre les émissions... et le spectacle reprend.* » Donc, Canal Plus, pour l'information, ce sera plutôt Canal Moins. Distraction, distraction, c'est le fin mot de notre temps. Que la fête commence, abonnés-fondateurs ! Armez vos décodeurs ! Des bruits et des fureurs du monde, vous ne retiendrez que ce qui sera « *indispensable pour votre vie quotidienne* ». Trois fois rien.

Triste bilan pour un retour de papier. Au moins les kiosques sont-ils emplis de gazettes porteuses de bonnes nouvelles, d' « infos » stimulantes, aptes à nous réconcilier avec le retour au réel et le pays réel. Pas même. Buvons la rentrée jusqu'à la lie.

Le Point est dans le ton : « *Impôts : et pourtant ils augmentent !* » On l'avait compris sans eux. Mais cela fait chaud au portefeuille de savoir que le matraquage n'épargne pas les autres. Que, dans mille foyers sans doute, voisins, amis, on aura ressenti la même indignation impuissante. Solidarité dans les gémissements : le mal en paraît plus supportable. Un cadre de Fos-sur-Mer, rencontré par *le Point*, s'insurge : « *Scandaleux. En deux ans, mes impôts ont augmenté de 30 % alors que mes revenus n'ont progressé que de 20 %.* » Il y a pis : « *Moi*, dit un célibataire, cadre en région parisienne, *c'est tout simple : plus de 100 % en un an, 18 000 francspayés l'an dernier, 39 000 francscette année. Mon dernier tiers va s'élever à 27 000 francs. A régler avant le 15 septembre.* »

Le plus stupéfiant, ce sont les affirmations d'un inspecteur des impôts, par ailleurs militant socialiste, qui dit au *Point : « Tous les ans, c'est la même chose. Le défilé des lamentations, le concert des pleureuses. Chacun de mes amis feint de découvrir en août le montant de ses impôts, alors qu'il est possible, dès février, en remplissant la déclaration de revenus, de savoir ce que l'on devra. Et, dans ce pays où personne n'ose avancer le montant de ses revenus, il est de bon ton de se lamenter sur le montant de ses impôts et leur hausse faramineuse ! Une attitude d'autant plus étonnante que, cette année, il n'y a rien de bien nouveau.* » Apprendre que l'impôt va baisser et constater qu'il augmente, ce n'est pas nouveau ? Et puis la France ne serait plus la France si on ne pestait plus contre la fiscalité.

La France, au fait, c'est un enfer. *Paris-Match*, qui suit pas à pas les évolutions de Stéphanie et Anthony – rien de bien neuf cette semaine, sauf un accident d'auto, – a décidé d'« *ouvrir le Livre noir de l'insécurité* ». Pour apaiser nos craintes ? Pour nous aider à retrouver le pavé des villes ? Pour nous rendre moins tristes, moins crispés ? Assurément pas ; il y a de la cruauté mentale à nous servir cette « *autopsie tragique d'une semaine ordinaire* » et à l'ouvrir par ce « chapeau », qu'on citera intégralement parce qu'il contient toutes les subtilités et les nuances de l'idéologie sécuritaire : « *Peur sur la France. C'était une semaine banale, secouée par une terreur ordinaire. Pour dresser cet inventaire, nous avons simplement repris, au hasard, la litanie quotidienne des faits divers, humbles ou spectaculaires, navrants ou tragiques. Il a suffi de réunir les éléments disparates de cette mosaïque pour composer le visage hideux du dragon multiforme qui empêche les Français de dormir et de vivre. Voici, non pas avec des chiffres, mais avec des plaies, des larmes et des désespoirs de tous les jours, la somme des petites et des grandes horreurs qui rendent l'air irrespirable. Il ne s'agit pas de créer et d'entretenir la peur, mais de regarder en face un mal lancinant et omniprésent qui exige une riposte efficace et qui s'appelle : l'insécurité des Français.* » Au terme de cette lecture, on reste stupéfait de figurer parmi les quelques Français – dix, douze ? – qui ont survécu à cette « *semaine ordinaire* ».

Il y a plus insidieux. Dans *Elle*, on propose aux lectrices un test sur leur sexualité. La question 20 invite à citer « *un objet qui ne vous quitte jamais : A - votre portefeuille. B - votre brosse à dents. C - votre tube de rouge à lèvres. D - votre 6,35. E - Sa photo. F - Une bombe anti-agression.* » C'est tout. Il n'est évidemment pas question du gilet pare-balles puisque, aujourd'hui, chacun le sait, personne ne sort sans lui. Peur ? Moi ! Jamais !

Voilà une certaine idée de la France. Et en voici une autre. De Coluche, que Guy Sitbon a rencontré pour le *Nouvel Observateur*. Il passe ses vacances très loin. Pourquoi ? « *Je me dis qu'il y aura moins de Français, là-bas, moins de beaufs.* » Mais encore ? « *Le Français qui passe à l'action comme ceux qui, à Belle-Ile, cet été, se sont mis à tabasser des jeunes vacanciers arabes, des mecs aussi cons, c'est dur d'en trouver ailleurs. Moi, je viens de faire un grand film français. Il n'y avait pas un Français dans l'équipe du film. Regardez les sportifs, c'est la même chose. Le Français est un étranger qui n'aime pas les étrangers. Eh bien, ce genre de con-là, on n'en trouve pas beaucoup ailleurs.* »

Tout cela n'est pas encourageant. Reste à reporter nos espoirs sur nos enfants. Las ! Leurs épaules sont déjà en surcharge. On a honte de le dire : les cartables des écoliers sont trop lourds. On les dirait lestés du poids de nos sottises, de nos peurs et de nos impôts. Les portefaix de la communale ploient sous la charge des instruments du savoir. Il manquait une étude scientifique. C'est fait. *Que choisir ?*, le mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, a pesé en juin dernier les cartables de trente-trois enfants « *dans des écoles situées à travers toute la France* ». Record absolu : Marc, treize ans, élève de 6e, pesant 40 kg, en portait 15 sur le dos, soit 37,5 % de son poids. Les autres, en moyenne, transportaient entre 12 et 15 % de leur poids. Chaque adulte peut aisément calculer ce que cela représenterait pour lui-même.

Que choisir ? s'indigne : « *Combien de temps faudra-t-il encore pour que les pouvoirs publics se penchent sur la question ?* » Il faudra attendre que les enfants aient le droit de vote.

BRUNO FRAPPAT.

Exposition

Les truelles de Carême

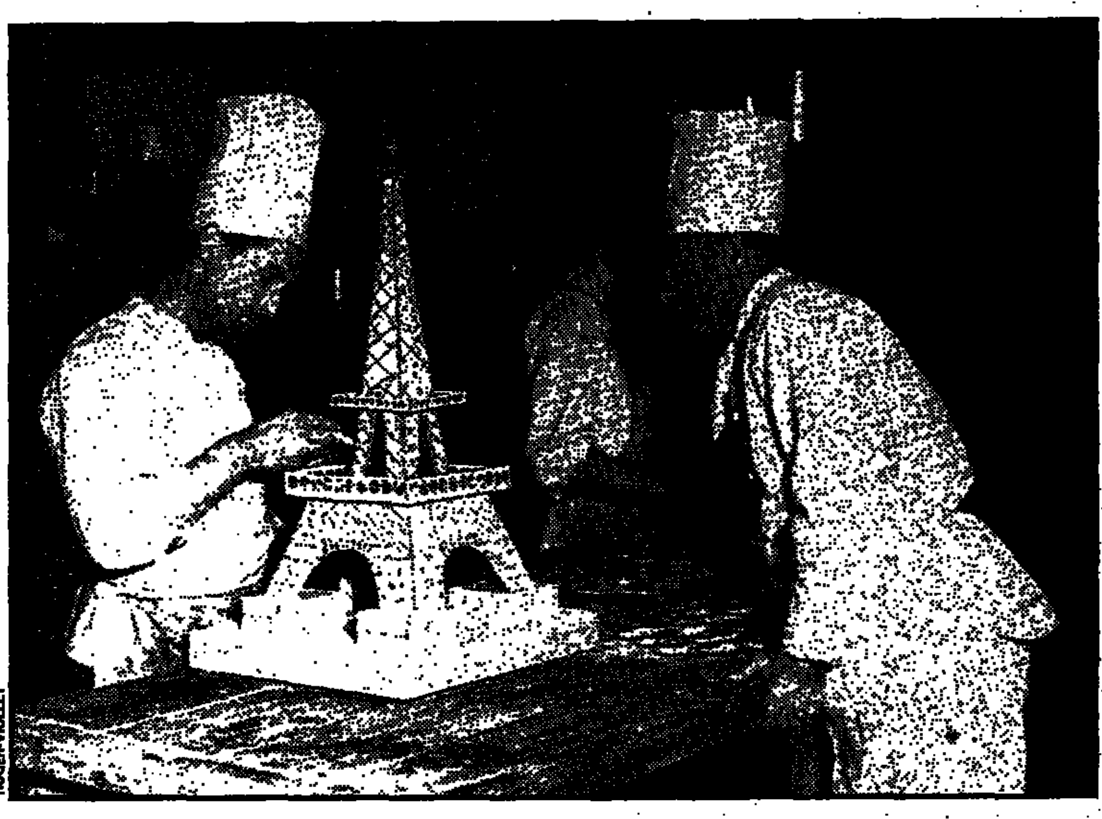
CERTAINS esprits peu nuancés veulent ne voir dans l'architecture qu'un genre mineur, catégorie marginale d'une discipline plus vaste et ambitieuse : la pâtisserie. A creuser un peu le sujet, on retire plutôt le sentiment que les bâtisseurs ont toujours ignoré quels délectables enseignements ils auraient pu tirer d'une familiarité plus grande avec les arts de la table.

Pourtant, il fut une très brève période où l'architecture et la pâtisserie furent sœurs. C'est au tout début du siècle passé, lorsqu'un certain Marie-Antoine Carême, dit Antonin Carême, réinventa la cuisine et, entre plusieurs autres traités, publia en 1815 l'étonnant *Pâtissier pittoresque*, « *ouvrage contenant cent vingt-cinq sujets, dont cent dix représentent une variété de pavillons, rotondes, temples, ruines, tours, belvédères, forts, cascades, fontaines, maisons de plaisance, chaumières, moulins et ermitages, et précédé d'un traité des cinq ordres d'architecture selon Vignole, auquel on a joint des détails des ordres cariatide, poestum, égyptien, chinois et gothique, tirés du* Parallèle des monuments antiques et modernes ».

Ce curieux recueil de motifs architecturaux « *qui doivent désormais faire l'ornement des tables opulentes de Paris* » connut un très vif succès. Sans doute vit-on éclore sur les tables de la première moitié du siècle les reproductions comestibles des ruines de Kan-Kang-Kien en Chine, de la grande cascade de Poestum, de la chaumière des colombes ou de l'ermitage gaulois, réalisées en pâte d'amande, pastillage, « mastic », sucre filé dont l'éclat produisait beaucoup d'effet, « *l'un des plus remarquables de la pâtisserie moderne* », en permettant d'imiter nappes d'eau et cascades, tandis que les rochers du pavillon mauresque devaient être de « *biscuit au safran, et les parties de mousse qui le décorent d'un beau vert printanier* ».

On serait tenté aujourd'hui de trouver à cela une dimension de farce ; ce serait se tromper, et Carême expose dans l'avertissement à la troisième édition du livre qu'« *il faut de toute nécessité que les jeunes praticiens apprennent les détails et les proportions des cinq ordres d'architecture selon Vignole* ».

Dans un autre ouvrage en deux volumes *in-octo, le Pâtissier royal parisien*, il explique comment faire des rochers en « *gimblettes de pâte à choux pralinées que vous saupoudrez de sucre fin passé au tamis de soie)* » et réussir la grotte ornée de mousse, à l'effet « *des plus pittoresques* », composée de « *croque-en-bouche à la reine* » ; il revient sur les mérites du sucre filé qui permet de réaliser « *des cascades, des rivières, des palmiers, des gerbes, du chaume pour la toiture des chaumières, des ailes de moulins, des voiles de petites gondoles, des temples, des ruines, des ballons, des globes célestes et terrestres...* »



ROGER-VIOLLET

Mais Carême n'est pas seulement ce Palladio de la cuisine, magistral inventeur de l'architecture de biscuit. Autodidacte de génie, apprenti puis maître d'hôtel de Talleyrand au « service de bouche » du ministère des affaires étrangères, ce « *sanctuaire de la cuisine moderne* », ordonnateur à ce titre des « grands extraordinaires » de l'Empire, mettant plus tard son art, « fer de lance de la diplomatie française », au service d'Alexandre Ier de Russie et des congrès qui devaient, en 1814 et 1815, décider du sort de l'Europe, officiant à Carlton House puis à Brighton pour le prince de Galles, régent d'Angleterre, puis à Saint-Pétersbourg pour le tsar, enfin chef de cuisine de James de Rothschild, c'est le rénovateur de la cuisine française.

Cette cuisine épurée, cette « *renaissance de l'art* » appelait aussi une réforme de l'esthétique de la table. Contre les entassements, les anciennes profusions croulantes de victuailles, il fallait instaurer bon goût, élégance, ordre et clarté ; là aussi être néo-classique.

Sa formation d'architecte, il l'acquit par une fréquentation assidue de la bibliothèque royale et de son cabinet des estampes et gravures grâce auquel il eut « *bientôt voyagé d'un pôle à l'autre* ».

Des récits de voyages, des traités d'architecture, des recueils de modèles de jardins pittoresques à la mode anglo-chinoise, il tira son répertoire composite, tantôt néo-classique, tantôt orientaliste, souvent romantique et gothicisant. Ses compositions formaient un abrégé de l'architecture universelle, susceptibles de se prêter aux célébrations les plus diverses et d'honorer toutes espèces de convives : « *Pour un mariage, le temple de l'hymen ; pour des philosophes, des pavillons et des chaumières ; pour des romanciers, des ruines, des cascades, des fontaines, des tours, des forts, des rochers et des torrents ;* voilà, disait-il, *de quoi contenter tout le monde.* »

Tout le monde, sauf Carême peut-être. Car si certain pain bénit qu'il réalisa pour l'église de Neuilly lui parut avoir « *quelque chose de grand et de religieux* », il regrettait les contraintes, « *les lois bizarres* » que son état de pâtissier lui imposait, lui interdisant de reproduire nombre de monuments qui lui eussent bien plu, parce que « *trop compliqués dans leurs détails et demandant trop de temps pour l'exécution* ». Quel drame aussi de ne construire que des édifices périssables, « *jaloux de vouloir exécuter quelques grosses pièces qui fussent susceptibles de se conserver un bon nombre d'années sans la moindre altération* ».

Certes, pour remplacer le pastillage traditionnel qui, « *dans les temps humides se ramollissait, changeait de couleur et finissait par tomber en lambeaux* », il mit au point un « *mastic* » de son invention qui lui permit de conserver « *intacts, aussi brillants que le premier jour* » deux grands trophées durant vingt-quatre années, mais rien ne vaut la pierre. Aussi Carême se risqua-t-il à des projets d'architecture en vraie grandeur, « *pour les embellissements de Paris et de Saint-Pétersbourg* », qu'il fit éditer de 1821 à 1826 en trois fascicules gravés par Normand-fils.

Achèvement de l'arc de triomphe de l'Etoile, grand temple de la gloire et colonne consacrée aux fastes de la nation française pour la place du Carrousel, grand phare de Louis XVIII à Calais, proposition d'urbanisme prévoyant un opéra « *en parallèle avec le beau palais de la Bourse* » : Ces projets ne manquaient pas d'emphase. « *Je sais que les détails paraîtront un peu hasardés aux architectes* », avouait-il. « *Mes projets paraîtront sans doute d'une dimension colossale, mais, frappé d'admiration pour les grands monuments de l'Egypte, de la Grèce et de l'Italie, je n'ai pu résister* ». « *Toutefois*, admettait-il, *si l'élévation de ces monuments semblait trop colossale, on pourrait les réduire d'un quart.* » En architecture comme en cuisine, tout est affaire de proportions. Salez à volonté !

FRANÇOIS CHASLIN.

● Une exposition sur « Antonin Carême et l'art culinaire au XIXe siècle », organisée par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, se tient jusqu'au 2 septembre à l'Orangerie de Bagatelle puis, à partir du 5 septembre, au château de Thoiry (tous les jours de 12 h 30 à 18 heures). Catalogue 50 F.

…ARANTE ET UNIÈME ANN…

Alerte … en m…

Silence

Terrorisme et répression s'aggravent au Pérou

Lire page 4 l'article de NICOLE BONNET

